



Pour toute correspondance :
Communauté
d'agglomération du Cotentin
Direction Communication
Hôtel Atlantique
Bd Félix Amiot
50100 CHERBOURG-EN-
COTENTIN
Contact : Benoît MERLET
Tél. 02.50.79.16.37
benoit.merlet@lecotentin.fr

Revue de presse du 29 mars au 4 avril 2025

SOMMAIRE

Samedi 29 mars 2025

Dimanche 30 mars 2025

Lundi 31 mars 2025

Mardi 1^{er} avril 2025

Mercredi 2 avril 2025

Jeudi 3 avril 2025

Vendredi 4 avril 2025

La Manche Libre du samedi 5 avril 2025

Communiqués de presse

Médias



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)



4 avril 2025



23 documents

SAMEDI 29 MARS 2025

- 1



Quotidien La Presse de la Manche du 29/03/2025 - La Presse de la Manche - Page 2
La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

- 2



Quotidien La Presse de la Manche du 29/03/2025 - La Presse de la Manche - Page 3
La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

- 3



Cherbourg-en-Cotentin - défense. Le rapport annuel du géant de l'armement vient d'être rendu public Un record de commandes pour l'industriel Naval Group en 2024
Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

- 4



Cherbourg-en-Cotentin - Industrie. Le projet d'un navire de série polyvalent pour renouveler la flotte de pêche normande est dans les tuyaux Bientôt le retour des navires de pêche pour les CMN ?
Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

- 5



Manche - Politique. Jacques Coquelin revient sur sa défaite à la présidence de l'Agglomération du Cotentin face à Christèle Castelein "On se remet d'une défaite, moins du manque de loyauté"
Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

- 6



Manche - Politique. Un an avant les élections dans le scrutin dans les communes Le bloc central se prépare pour les municipales
Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

7



Cherbourg-en-Cotentin - Social. Mouvement de grève à Cap Cotentin Un protocole d'accord a été trouvé

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

8



Cherbourg-en-Cotentin - Le projet a été validé à l'unanimité lors du conseil municipal de mercredi soir Un « Parcours extraordinaire » d'ici septembre

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

9



Cherbourg-en-Cotentin - Le pôle Agnès Varda en passe d'être réparé

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

10



Cherbourg-en-Cotentin - CM 25/3 ANG BIRD

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

11



Saint-Pierre-Église - Élections municipales mars 2026, tour d'horizon sur les candidatures De nombreux maires ne remettront pas leur mandat en jeu

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

12



Les Moitiers-d'Allonne - Une opération de propreté dans le Cotentin en mars Nettoyage printanier entre plage et bocage

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025

13



Normandie - Naval Group : les comptes sont bons

Quotidien Ouest-France, samedi 29 mars 2025

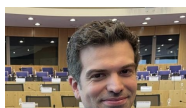
14



Normandie - Le Guillaume de Normandie est prêt à naviguer

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

15



Normandie - Jonas Haddad, nouveau vice-président de la Région

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

16



Cherbourg-en-Cotentin - Benoît Arrivé dit oui à l'agence mais non au contournement

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

17



Cherbourg-en-Cotentin - Bus électriques

Quotidien Ouest-France, samedi 29 mars 2025

18



Valognes - Jacques Coquelin face au « manque de loyauté »

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

19



Valognes - Un dimanche dédié aux noms de rues locales

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

20



Vauville - Le champion de snow bike Léo Grisel célébré

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

21



Saint-Vaast-la-Hougue - Vieux gréements et chalutiers au chantier naval

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

22



Brix - Le budget primitif a été adopté

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

23



Quettehou - La municipalité cherche à équilibrer son budget

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025](#)

Pour la première fois, le nouveau directeur du n

Un homme à relever les défis

LOIN DU nucléaire, Nicolas Ferrand est spécialiste de l'aménagement urbain. Pourtant, depuis septembre 2024, il a intégré le groupe Orano. Il a été nommé directeur du programme L'Aval du Futur, ce chantier titanesque qui doit se monter sur le site d'Orano La Hague et compte l'installation d'une nouvelle usine de retraitement, une usine de fabrication de Mox, trois bassins d'entreposage de combustibles usés. « J'étais complètement agnostique sur le sujet, totalement neutre. J'ai l'habitude de travailler les ressources énergétiques des bâtiments, veiller à son bilan carbone. Mais là, c'est un autre aspect. Et bien sûr dans mes précédents postes, je n'avais pas à prendre en compte le niveau de complexité chimique et technologique d'un tel projet. Mais tenir un budget, respecter un calendrier, garantir la qualité du projet, l'ancrer dans une réalité, tout cela je sais faire, et c'est pour cela que j'ai été embauché », détaille l'homme de 52 ans. L'aspect plus technique est aux mains des ingénieurs d'Orano.

L'homme des Jeux olympiques

Il faut avouer que le CV de Nicolas Ferrand compte plusieurs chantiers colossaux et quelques lignes alléchantes. Diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), il a travaillé pour les métropoles de Saint-Etienne, Rennes, Marne-la-Vallée. « Je développais le territoire au service des habitants », assure-t-il. Mais surtout, il est l'homme qui a réussi à boucler un chantier colossal et très médiatique : la réalisation de tous les ouvrages pour les Jeux olympiques de Paris 2024. En sept ans, 70 objets ont dû sortir de terre dont le Village olympique à Saint-Denis, la piscine olympique, ou l'Arena Porte de la Chapelle. Le tout étalé sur une trentaine de sites, et pour un budget de 45 milliards.

« C'est le plus gros chantier industriel au monde.

NICOLAS FERRAND
Directeur du programme Aval du Futur

Mais Nicolas Ferrand l'a dit, il sait respecter les délais et les budgets : « Nous avons livré les clés dans les temps et sans dépenser un centime de trop. Nous sommes le premier pays depuis la Seconde Guerre mondiale à avoir tenu le défi ! », s'enorgueillit-il. Le JDD, L'Opinion, L'Équipe, Le Point, La Croix... les médias l'ont fait passer de l'ombre à la lumière. Et après la lumière de la capitale, le vol dans les atomes au service d'Orano.

Alors un défi en amènerait-il un autre ? Il semblerait. Après les Jeux olympiques, Nicolas Ferrand s'est engagé dans ce pari encore plus fou. Mais loin de le voir comme une galère, il entre dans ce nouveau projet des étoiles pleines les yeux. « C'est un défi énorme. C'est extraordinaire. C'est le plus gros projet industriel au monde. Le plus gros au monde ! On est le seul pays à savoir faire du traitement recyclage à cette échelle-là », s'enthousiasme-t-il. Il l'assure, il ne pouvait refuser pareille aventure.

« C'est un défi énorme. C'est extraordinaire.

NICOLAS FERRAND
Directeur du projet Aval du Futur

Il s'y engage donc, en toute humilité. Il découvre, apprend, note, s'ancre sur le territoire. « Je ne connaissais pas du tout le Cotentin, et je vais même vous avouer quelque chose... ma femme est Bretonne ! » sourit-il. Lui est Parisien, et est devenu aujourd'hui, dihyrambique quand il parle de notre territoire. « C'est extraordinaire, je connais essentiellement entre Cherbourg et La Hague, j'y passe deux jours par semaine, mais qu'est-ce que c'est beau ! » souffle-t-il avant de confesser qu'il n'a pourtant pas réussi à convaincre sa femme que cela valait largement la Bretagne.

Un homme de terrain

Au-delà des traits d'humour, l'intégration dans le paysage est une de ses préoccupations majeures et il compte user de tout son talent pour « inscrire le projet dans le territoire ». Mais une chose le fascine, le rapport au temps. Un paramètre qu'il n'a jamais eu autant à prendre en compte. « Il y a une chose de commun à tous les chantiers : ils doivent être ancrés dans le réel. Mais pour cette usine, le réel est aussi le futur. Nous construisons l'usine de 2040, qui tournera encore en 2125. Il faut prendre ce paramètre en compte. Comment ? Cent ans auparavant, en 1925, nous n'imaginions pas Internet. Pour téléphoner, il fallait passer par une opératrice pour appeler en PCV. Alors nous ne pouvons imaginer quelles seront les technologies de demain. Pour autant, il faut travailler aujourd'hui à la conception de cette usine. Avec le savoir d'aujourd'hui, la manière de vivre actuelle », explique-t-il. Les yeux noirs pétillent. Le challenge est de taille. Il le sait. Il y a tout à faire, il l'a bien intégré. Mais Nicolas Ferrand est prêt. L'homme n'est pas du genre à reculer devant l'obstacle. Encore moins de le refuser.

• Solène LAVENU



Nicolas Ferrand a pris la direction du programme Aval du futur et a rejoint le Comité Exécutif d'Orano en juillet 2024. Il est rattaché à Nicolas J. BARBIER

« Il y a tout un plan de grand carénage à construire »

INTERVIEW
Stéphanie Gaiffe
Directrice du site
Orano La Hague

Comment travaillez-vous, avec ce programme Aval du futur sur le même site ?

Rien n'est encore commencé, mais nous travaillons déjà en proximité. Nicolas (Ferrand) est arrivé depuis peu de temps au sein du groupe Orano, et pourtant on a l'impression qu'on se connaît déjà depuis longtemps. Certains de nos collaborateurs ont d'ailleurs déjà rejoint les équipes de Nicolas, et partagent



L'usine d'Orano La Hague Orano

leur retour d'expérience d'exploitation et de maintenance de cette usine. Et puis, nous partageons des instances communes, où on échange sur les principes de conception en cours de validation. Nous nous tenons évidemment mutuellement informés des évolutions du projet.

L'arrivée d'un tel projet, sur un site encore en activité, ce n'est pas anodin...

L'usine de La Hague est actuellement plutôt à l'est du site. Elle s'y concentrera. Si on veut réussir à construire l'Aval du futur, il faut isoler le site de construction du reste de l'usine. Alors nous créons un terrain qui sera un chantier clos et indépendant, avec ses propres accès, sans encombrer ceux de l'usine. Ce n'est pas le même métier de construire des bâtiments ou de faire tourner une usine. Ma priorité, c'est que l'usine fonctionne, mais il n'est pas question que le chantier prenne du retard.

Vous devez mener de votre côté le programme Pérennité résilience, pour que les usines actuelles soient exploitées au-delà de 2040. A-t-on un chiffre pour ce projet ?

Les usines aujourd'hui sont

passées dans une autre ère, depuis les annonces de l'année dernière. Le gouvernement nous demande non plus de gérer une décroissance mais au contraire de gérer une phase de pérennité de l'exploitation. Nous avons jusqu'à fin 2026 pour déterminer de manière assez précise, avec un bon niveau de confiance, jusqu'à quand les unités de production actuelles UP2-800 et UP3 pourront être exploitées à une cadence proche de celle d'aujourd'hui.

Des chantiers sont-ils déjà engagés ?

C'est comme concevoir une nouvelle usine, il y a d'abord, une phase d'étude. Nous allons au contact des équipements, directement en zone 4, zone inaccessible à l'homme, pour essayer d'identifier leur niveau de vieillissement. Nous allons analyser des milliers d'équipements pour être capable de dire que telle partie sera capable d'aller jusqu'en 2060, et telle autre nécessitera une intervention. Il y a tout un plan, un peu comme un grand carénage, à construire. Et au-delà de ces chantiers, connus vieillissement et qui se dérouleront entre 2030 et 2040, interviendra le programme Résilience

qui doit doter l'usine de nouvelles fonctionnalités pour la rendre plus résiliente face à des aléas qui pourraient intervenir dans les 20 prochaines années. Donc effectivement, une phase de chantier à l'Ouest pour construire la nouvelle usine, mais aussi une phase de plusieurs petits chantiers, quand même assez remarquables, sur l'usine actuelle.

A-t-on quand même déjà un ordre d'idées sur les pièces à changer ?

Nous connaissons les parties de l'usine qui souffrent le plus, celles exposées à des très fortes irradiations où le personnel n'accède pas : les ateliers de cisailage et la partie aval dans la vitrification ; des parties à dominante mécanique. Donc nous aurons de gros projets autour de ses installations pour changer des équipements ou pour connecter les deux usines entre elles, afin de passer d'une usine à l'autre en cas de défaillances importantes. En terme financier, nous sommes aussi dans la phase d'analyse, ça ne serait pas raisonnable d'avancer une somme mais notre client EDF accepte un financement en 2025-2026 sur le programme Pérennité et résilience.

• Propos recueillis par S. L.

Le géant du projet d'Orano, Nicolas Ferrand, s'exprime



Maes, directeur général du groupe. Jean-Paul

À la tête de la direction d'Orano La Hague depuis le 2 mai 2023, Stéphanie Gaiffe a pris les commandes d'un établissement en pleine modernisation. Jean-Paul BARBIER

46 bâtiments

Pour laisser place à l'usine du futur, Orano va commencer par démolir l'ancien restaurant basé sur la partie ouest du site d'Orano La Hague. Au total, ce sont 46 bâtiments qui vont être démantés et déconstruits.

« Plusieurs milliers d'ouvriers du bâtiment vont travailler sur le chantier Aval du Futur. On voit bien que cela va poser des défis.

NICOLAS FERRAND
Directeur du programme
Aval du futur

Un projet dessiné avec la population

Pour entendre et informer la population, Orano assure avoir plusieurs idées. D'abord, ouvrir un lieu de consultation permanent. « Pas un, mais plutôt trois. Deux seront fixes. L'un à Cherbourg, avec le volet énergétique: le territoire du mixe énergétique décarboné par excellence, les élus souhaitent porter quelques choses autour de cela. On aura un lieu plus local, très centré sur Orano. Peut-être à l'espace des Moulins. Et puis, le dernier sera mobile », détaille Nicolas Ferrand, le directeur du Programme Aval du futur.

D'autres procédés qui avaient bien fonctionné lors de la construction d'UP3 sont aussi en réflexion comme le retour d'une commission indépendante qui permet un échange régulier et dans la durée. Enfin, Orano va saisir la Commission nationale du débat public pour demander des garants extérieurs pour « qu'il y ait un tiers extérieur qui soit présent non pas sur le fond mais sur la manière. »

Rencontrer les élus

Avant que tout cela soit mis en place, Orano s'engage d'ores et déjà à consulter les élus du territoire entre maintenant et cet été, « d'abord pour expliquer le projet », explique encore le directeur du programme. Et à partir de la rentrée, Nicolas Ferrand l'assure, il sera davantage « dans la consultation ».

• Propos recueillis par S. L.

« Des travaux de démolition commencent cet été »

INTERVIEW Nicolas Ferrand

Directeur du projet
Aval du futur

L'aval du Futur est un projet gigantesque. Il a été annoncé par Bruno Le Maire il y a un peu plus d'un an. Vous en avez pris la direction il y a six mois. Concrètement, quelle est votre mission? Comment votre rôle va-t-il évoluer?

Avant de parler de ma mission, parlons du projet. Quand le combustible sort d'une centrale, il y a encore 95-96 % de matières dont on peut se resservir. Donc ce qu'on fait depuis 50 ans ici, c'est qu'on extrait les matières pour les séparer des 4 % de déchets ultimes, et nous les recyclons.

« Construire la quatrième génération d'usines de retraitement à la Hague »

On est clairement dans l'économie circulaire, dans l'économie de matière. On est également dans la souveraineté énergétique, parce que c'est autant d'uranium qu'on n'a pas besoin d'aller extraire des

mines lointaines. Seulement, les usines actuelles ont été mises en service dans les années 90 et nous n'imaginons jusqu'alors encore pas très bien leur devenir au-delà de 2040. Mais le gouvernement, avec le plan de relance du nucléaire en France, a dit nous allons continuer à faire du traitement recyclage et continuer à en faire au-delà de 2040 parce que cela va dans le sens du collectif. Or, aujourd'hui, les usines actuelles ont été dimensionnées pour durer jusqu'en 2040 et quelques années de plus. Elles ne sont pas dimensionnées pour poursuivre leur fonctionnement jusqu'au siècle prochain. À ce moment-là, il faut reconstruire des usines. C'est le projet Aval du futur, construire la quatrième génération d'usines de traitement recyclage sur le site de la Hague.

Donc qu'est-ce que je fais là-dedans? Moi, je suis directeur de ce projet. J'ai une équipe qu'on est en train de constituer progressivement, qui est en train aujourd'hui de faire les études, de dimensionner... Nous sommes très très en amont. Le gouvernement a dit qu'on relançait la chose, il y a un an, ça fait six mois qu'on

commence à monter en puissance, donc ce n'est que le balbutiement. C'est un nourrisson qui vient de naître, et pousse son premier cri. Mais nous travaillons déjà, notamment sur des rétroplannings avec ces grands jalons qui sont posés: le premier bassin en service en 2040, l'atelier de Mox en service en 2040, et le reste de l'usine en service en 2045.

« De manière pérenne, on reste à l'intérieur des clôtures »

Concrètement, les premiers coups de pelles du projet sont-ils déjà programmés?

Cet été! Nous commençons déjà à réaliser les études pour des démolitions. Le projet est annoncé sur les 50 hectares de la partie ouest de l'usine de la Hague. C'est une zone où il y a 46 bâtiments qui sont soit occupés, soit facilement démantageables. Donc pour pouvoir livrer la nouvelle piscine et l'usine de MOX en 2040, nous allons débiter les travaux quelque part entre 2028

et 2030. D'ici là, il faut avoir démanté tous ces bâtiments.

Donc l'Aval du futur, c'est à la fois un programme qui nous emmène jusqu'en 2125, dans un siècle, parce que les usines auront une durée de vie de 80 ans, et en même temps, ça commence là cet été, dans 4 mois.

Comment prenez-vous en compte la population locale?

Le projet doit être construit avec les élus, et la population au sens très très large. Le préfet a déjà présidé un premier comité stratégique au mois de décembre, avec toutes les institutions du territoire parce que le sujet ne concerne pas que la commune de Hague, mais s'étend plus largement à l'ensemble de la Manche. Il faut un comité stratégique, un comité directeur, un certain nombre de groupes de travail qui sont en train de se monter, et dans lequel nous sommes participants comme d'autres acteurs du territoire. Nous arrivons avec un projet industriel qui doit s'inscrire dans un projet global.

Avec la population, on est parti pour travailler pendant au moins les vingt prochaines années. Nous allons cheminer

ensemble, et il faut que l'on trouve le bon moyen de partager l'information, d'écouter les remarques, les questions, les attentes, les mécontentements (voir encadré ci-contre).

Une des grandes craintes de la population est le bétonnage de La Hague. Pouvez-vous rassurer la population?

Nous travaillons sur les schémas d'implantation possible des différents ateliers de l'usine de 4^e génération.

Il y a deux critères: l'optimisation du processus industriel, c'est-à-dire réfléchir pour limiter les déplacements, garantir le bon fonctionnement... et le second, c'est le respect du périmètre de la ZAC, soit à l'intérieur de la clôture.

Là, nous sommes dans le moment où nous nous posons la question de l'optimisation, de la forme, pour que le processus industriel soit optimum. Ça ne veut pas dire que pendant la phase de travaux, nous excluons, par exemple, de construire un bout de piste au nord mais nous le démontrons. De manière pérenne, on reste à l'intérieur des clôtures.

Cherbourg-en-Cotentin - défense. Le rapport annuel du géant de l'armement vient d'être rendu public Un record de commandes pour l'industriel Naval Group en 2024

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 630 mots

Communiqués en interne depuis plusieurs jours, les résultats financiers de Naval Group sont finalement tombés. Et on peut dire qu'ils sont rassurants pour le géant de l'armement. Notamment grâce à son activité « sous-marin ». Le point en quelques chiffres.

4,3 milliards

C'est en milliards d'euros le chiffre d'affaires de Naval Group sur l'année 2024. Soit une légère hausse par rapport à celui de 2023, établi à 4,223 milliards. Il s'agit également du meilleur résultat depuis 2020, dans un contexte de constante augmentation depuis cette date. Le résultat d'exploitation positif s'affiche à 270,5 millions d'euros, à comparer aux 288,4 millions d'euros réalisés en 2023. De même, le résultat financier est positif de 125,2 millions d'euros, à comparer à 71,3 millions d'euros en 2023. Enfin, le résultat net, quant à lui, grimpe 266 millions d'euros, proche de celui de l'année dernière (261 millions).

8,1 milliards

C'est certainement le chiffre le plus impressionnant de tous ceux présentés dans ce bilan de l'année. Naval Group a réalisé 8,1 milliards d'euros de prise de commandes, contre 3,3 milliards en 2023 et 5,6 milliards en 2022. Il faut dire que cette année 2024 a été marquée par deux contrats d'ampleur. Celui signé en mars avec l'Indonésie pour deux Scorpène Evolved qui seront construits par le chantier naval indonésien de PT PAL. Et évidemment celui validé en septembre avec les Pays-Bas pour quatre BlackSword Barracuda qui seront assemblés sur le site de Cherbourg. Ce dernier marché est estimé à 5,6 milliards d'euros, même si toute cette somme ne tombera pas dans les poches de l'industriel français.

Le chiffre d'affaires attendu sur l'exercice 2025 devrait être supérieur à celui de 2024 en lien avec l'exécution des contrats en carnet.

Naval Group dans son rapport annuel 2024

18 milliards

Avec cette prise de commandes record, le carnet de commandes de Naval Group a inévitablement grossi. En une année, il passe de 14,3 milliards à 18,1 milliards d'euros. Si ce chiffre est évidemment impressionnant, il faut le mettre en perspective avec un secteur de la défense qui travaille sur le temps long, avec un enjeu majeur de compétitivité. Le meilleur exemple est le marché des futurs sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de 3e génération de la Marine nationale qui devrait occuper le chantier de Cherbourg au moins jusqu'en 2050. En tout cas, Naval Group ne cache pas son intention de gonfler ce carnet de commandes, notamment grâce à l'exportation qui représente actuellement 29 % de son chiffre d'affaires.

1 500 emplois

Naval Group est passé de 11 653 à 15 261 salariés entre 2019 et 2024. Un écart qui s'explique par un plan de charge plus dense, notamment sur le plan national avec le croisement des programmes Barracuda et SNLE de 3e génération. Pour la première fois de son histoire, l'industriel français a également franchi la barre symbolique du milliard d'euros de masse salariale (NDLR : 1,004 milliard). Le géant de l'armement devrait d'ailleurs poursuivre sa croissance en termes d'effectifs avec le recrutement programmé de 1 500 personnes en 2025 dont près de 250 sur le site de Cherbourg.

1 sous-marin

Au-delà des colonnes de chiffres de résultats financiers, il y a aussi les réussites opérationnelles de l'année pour Naval Group. Les plus impactantes ont été l'inauguration par les présidents Macron et Lula du Tonelero, troisième Scorpène brésilien du programme Prosub, la livraison d'une deuxième corvette Gowind aux Émirats arabes unis, les essais de la première FDI et enfin la prise en main par la Marine nationale du Tourville, troisième sous-marin nucléaire d'attaque de classe Suffren.

Chrismaël MARCHAND



En 2024, Naval Group a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros, enregistrant au passage près de 8,1 milliards de commandes sur l'année. L'industriel français aura également livré, l'an dernier, le Tourville (notre photo), troisième sous-marin nucléaire d'attaque de classe Suffren construit à Cherbourg. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - Industrie. Le projet d'un navire de série polyvalent pour renouveler la flottille de pêche normande est dans les tuyaux Bientôt le retour des navires de pêche pour les CMN ?

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 528 mots

Le projet d'un navire de série et polyvalent pour renouveler la flottille de pêche normande est à l'ordre du jour pour les CMN à Cherbourg-en-Cotentin (Manche).

« Des réunions portuaires seront bientôt organisées pour présenter le projet aux pêcheurs. » Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Normandie l'a bien compris, il faudra tout d'abord convaincre les pêcheurs normands, composant aujourd'hui d'environ 600 unités. Depuis de longues années, la diversité des navires - certains plus ostentatoires que d'autres - fait en effet partie de l'ADN de cette filière artisanale en France. « Cela a toujours été un échec de vouloir uniformiser les bateaux. Il faut donc l'accord des pêcheurs », explique Dimitri Rogoff, le président du CRPMEM. Mais depuis un peu moins d'un an, un plan pour renouveler la flottille vieillissante en est à ses balbutiements.

Standardiser pour réduire le coût

Le comité, avec le concours de la Région Normandie, de la Chambre de commerce et d'industrie de Normandie et des Constructions mécaniques de Normandie (CMN) étudie la conception d'un navire de pêche générique, sobre en équipement, en prix et en consommation. « Le bateau du futur » résume Dimitri Rogoff.

La filière est désormais dans l'obligation de répondre à la polyvalence de plusieurs types de pêches, un paramètre sur lequel serait imaginé ce navire de taille moyenne, « autour de 15 mètres », avance Serge Quaranta, le patron des CMN, qui « s'affine petit à petit », abonde Dimitri Rogoff.

Aujourd'hui le coût des nouvelles unités que font rentrer la majorité des armateurs dans les ports normands est estimé entre 2 et 3 millions d'euros. Une somme que ne peuvent pas aligner tous les patrons de pêche, notamment les jeunes qui font face à des difficultés de financement dans un milieu où l'avenir est incertain. « Les anciennes générations pensent le métier au travers de leur bateau », analyse le directeur du chantier naval cherbourgeois.

Pour réduire le coût de production, réduire les options est une piste, celle de l'effet de série en est une autre puisque 200 navires pourraient entrer dans le cadre du renouvellement de la flotte normande. « Il faut arriver à trouver le bateau type », informe Serge Quaranta, qui voit là une occasion pour le chantier de renouer avec ses origines.

Des activités civiles et militaires

Les CMN ont quitté le secteur de la pêche depuis plusieurs années, les derniers navires produits étant les 24 navires de pêche (21 palangriers et trois chalutiers) commandés par deux sociétés publiques du Mozambique en septembre 2013.

D'avantage tournée vers le secteur de la défense, la filiale de CMN Naval aperçoit là une opportunité « qui reste encore à définir », la remettant sur les rails des commandes d'ordre civil, à l'image de ce qu'a pu entreprendre à l'époque son créateur, Félix Amiot, en acquérant les lettres de noblesse de l'entreprise avec la conception de chalutiers. Comme dernièrement avec l'aboutissement de la station polaire Tara. « Les perspectives dans le militaire, même si elles sont bonnes, peuvent très vite changer. »

Sébastien LUCOT



Les CMN veulent renouer avec le monde de la pêche. © Jean-Paul BARBIER

Manche - Politique. Jacques Coquelin revient sur sa défaite à la présidence de l'Agglomération du Cotentin face à Christèle Castelein "On se remet d'une défaite, moins du manque de loyauté"

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 924 mots

Un peu plus de quinze jours après votre défaite face à Christèle Castelein pour la présidence de l'Agglomération du Cotentin, êtes-vous remis de vos émotions ?

(Sourire) Vous savez, on se remet d'une déconvenue électorale, et par ailleurs je ne voudrais pas faire pleurer dans les chaumières ! En revanche, j'ai beaucoup plus de mal à me remettre du manque de loyauté, pour ne pas dire de la trahison de certains élus. Je n'ai pas très bien vécu les quelques jours d'intérim (en tant que premier vice-président de l'Agglomération, Jacques Coquelin devait assurer de fait la présidence en remplacement de David Margueritte en attendant l'élection du 13 mars, NDLR). Quand le mardi on vous tape sur l'épaule et que le vendredi on signe une tribune pour soutenir quelqu'un d'autre, cela ne fait pas plaisir. Je dois reconnaître que j'ai beaucoup appris sur la nature humaine et sur le manque de franchise. Mais il y a aussi des élus qui ont fait preuve d'une correction exemplaire. Je veux citer les élus de Cherbourg, Benoît Arrivé en tête, et ceux de La Hague, notamment Manuela Mahier.

Certains vous ont reproché d'avoir annoncé votre candidature trop tôt, à peine David Margueritte avait-il officialisé sa démission de la présidence de l'Agglomération pour cause de départ au Sénat...

Je veux bien. Mais comme dans toute collectivité, quand le président ou le maire part, c'est le premier vice-président ou le premier-adjoint qui assure l'intérim. Pour moi, il était naturel que je me pose en candidat pour l'année qui restait (avant la fin du mandat). J'ai donc dit : je suis prêt ! Je l'ai fait avec d'autant plus de liberté que mon objectif ne sera pas de me présenter à la présidence de l'Agglomération en 2026. Je serai candidat à Valognes. Celui de maire est le mandat que j'apprécie le plus.

Pour moi, il était naturel que je me pose en candidat pour l'année qui restait.

Jacques Coquelin

Finalement, vous n'avez pas forcément été surpris du résultat du 13 mars dernier ?

En effet, je n'ai pas été si surpris compte tenu ce que je vous ai dit précédemment. Et je l'ai même été, d'une certaine manière, dans le bon sens, puisque seulement 5 points nous ont séparés Christèle Castelein et moi.

Quand la politique s'invite...

Vu de l'extérieur, on a bel et bien l'impression que la politique s'est invitée dans cette séquence...

Je ne vous le fais pas dire ! Si tout ça n'est pas politique et qu'il n'y a pas eu *opposition* entre le pôle urbain et le pôle rural, qu'est-ce que c'est alors ? Je pense que personne n'est dupe de ce qui s'est passé. Cela peut laisser des traces. Il faudrait faire attention à ne pas mettre notre territoire en difficulté pour des ambitions personnelles.

Une continuité active

A ce stade, je voudrais rappeler que nous avons créé cette agglomération pour faire en sorte que la richesse du Cotentin puisse être répartie équitablement sur l'ensemble du territoire. C'est la raison pour laquelle, dès 2017 (la communauté d'agglomération n'est pas née en 2020 !), avec Jean-Louis Valentin, la DSC (dotation de solidarité communautaire, NDLR) et les fonds de concours ont été mis en place. D'ailleurs, quelles sont les richesses de l'Agglomération ? Ce sont bien les ressources fiscales ! Et qui les apporte en partie ? Cherbourg-en-Cotentin, la Hague et Valognes ! Ce sont bien ces richesses qui permettent aux communes rurales d'avoir des dotations, et c'est une très bonne chose, mais prétendre que ces trois pôles auraient des intérêts hégémoniques sur l'ensemble du territoire est une hérésie. De même que quand certains m'ont accusé d'avoir *asséché* la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) du département de la

Manche au profit de Valognes. Quel mensonge !

Et vos relations avec Christèle Castelein, la nouvelle présidente, où en sont-elles avec tout cela ?

Je voudrais juste rappeler que c'est moi qui lui ai proposé en 2015 de se lancer aux élections départementales. Puis il y a eu celles de 2021... Elle a décidé de se présenter contre moi pour l'Agglomération, poussée par d'autres, je prends acte. Mais il n'est évidemment pas question que je reforme un jour un binôme avec madame Castelein !

Vous êtes toujours vice-président de l'Agglomération, avec de gros dossiers auxquels vous devez continuer à vous atteler...

Ce qui m'intéresse, vraiment, c'est notre territoire. Il est en plein développement et nous avons des dossiers importants tels que l'Aval du futur, le projet d'Orano qui nous a d'ailleurs été exposé juste avant le conseil d'agglomération de jeudi soir. Un conseil au cours duquel, au passage, nous avons pris la bonne décision de créer une agence d'urbanisme qu'il faudrait d'ailleurs plutôt nommer agence de développement, et qui me rappelle la DATAR sous le général de Gaulle...

Je vais particulièrement me consacrer, comme les mois précédents, au sujet qui me passionne et qui est ô combien important pour le Cotentin : la politique de santé. Nous avons déjà bien travaillé avec Ralph Lejamtel.

L'objectif pour nous tous est certes d'assurer la continuité du mandat jusqu'aux élections municipales de 2026, mais de façon active. On ne peut pas se contenter de paroles et de discours.

Corinne GALLIER



A son bureau de Valognes, Jacques Coquelin se livre sur la manière dont il a vécu les jours qui ont suivi le départ de David Margueritte de la présidence de l'Agglomération pour le Sénat. © Corinne GALLIER

Manche - Politique. Un an avant les élections dans le scrutin dans les communes Le bloc central se prépare pour les municipales

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 559 mots

Au Havre, Edouard Philippe veut faire des élections municipales la première marche de sa conquête de l'Élysée. Régulièrement, il rappelle ces derniers mois que s'il n'était pas réélu dans la grande ville de l'ouest du département de la Seine-Maritime, sa légitimité à briguer la présidentielle se trouverait entravée.

Rendez-vous crucial

Pour Horizons, son jeune parti qui revendique attirer les élus à lui (38 parlementaires et 500 maires), les municipales constituent un rendez-vous crucial, quant à l'implantation sur les territoires. Dans la Manche, il a renforcé méthodiquement ses structures et se rapproche désormais des 150 adhérents. « Il y a une volonté de s'ancrer, notamment dans les grandes villes du département, mais pas que », commente Yann Lepetit, coresponsable départemental.

Jusqu'à présent délégué municipal de Saint-Vaast-la-Hougue, ce dernier, candidat aux dernières législatives dans la 4e circonscription, aura désormais pour mission de structurer et dynamiser la présence d'Horizons à Cherbourg-en-Cotentin. De là à annoncer qu'il sera lui-même à la tête d'une liste dans la course à la mairie l'an prochain ? Dans un communiqué, cette semaine, Blaise Mistler, précédent référent à Cherbourg, lui en prête l'intention. Il y a un pas, que Yann Lepetit prend le soin de ne pas franchir pour l'instant. Le bloc dit « central » (Horizons, Renaissance, Modem) est à pied d'œuvre pour préparer au mieux le grand rendez-vous démocratique du printemps prochain. Une réunion s'est tenue hier soir en présence de militants pour préparer.

En juin, des dissensions étaient apparues, le Modem et Renaissance reprochant à Horizons de ne pas respecter les accords de circonscription (qui dataient des législatives de 2022). « Il y a eu, ces dernières semaines, des rencontres qui ont permis de crever l'abcès, raconte Adrien Gautier, chef de file de Renaissance dans la Manche. Il nous fallait maintenant aller de l'avant. Si nous sommes partenaires politiques, c'est d'abord parce que nous partageons des valeurs de rassemblement et de dépassements des clivages. »

La volonté, affichée comme commune, est cette fois d'éviter de tels affrontements. Et ainsi, ne présenter qu'une seule liste, au plus, pour se donner un maximum de chance de peser dans les conseils municipaux. « Nous souhaitons également travailler avec tous les partis de l'arc républicain, dans un esprit de dialogue et de construction, au service de l'intérêt général », indique Yann Lepetit. Est-il réellement possible de rassembler le plus largement possible, de la droite au centre gauche, comme le rêverait Edouard Philippe pour Cherbourg et beaucoup d'autres grandes villes ? Très difficile. Localement, Horizons se déclare en tout cas ouvert au dialogue. Dans l'électorat de droite, de nombreux sympathisants avaient regretté en juin dernier qu'un rapprochement entre le parti d'Edouard Philippe et le Cercle du Cotentin n'ait pas été possible, plutôt qu'avoir affaire à un second tour dans lequel ils ne retrouvaient pas.

D'ici la mi-avril, Renaissance doit de son côté nommer ses responsables de comités locaux, chargés d'animer leur territoire. Dans le Cotentin, deux femmes sont à ce jour candidates. « Nous avons senti, lors de nos trois sessions d'états généraux, une volonté chez les militants de repartir en campagne et défendre un projet bien identifié. » Le premier de l'ère Gabriel Attal. Un autre ancien Premier ministre ambitieux.

Julien MUNOZ



Yann Lepetit, coresponsable d'Horizons dans la Manche, devient le représentant du parti d'Edouard Philippe à Cherbourg. Il va préparer les municipales. © D. R.

Cherbourg-en-Cotentin - Social. Mouvement de grève à Cap Cotentin Un protocole d'accord a été trouvé

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 221 mots

La direction de Transdev Cap Cotentin a confirmé, hier, qu'un protocole d'accord de fin de conflit avait été signé en journée, mettant fin à la grève commencée mercredi et à laquelle avaient pris part 98 conducteurs sur les 154 que compte l'entreprise.

Au terme d'âpres négociations, syndicats et direction sont parvenus à s'entendre. « Nous avons obtenu une hausse des salaires de 1,8 % pour l'ensemble des salariés, y compris les mécaniciens, le marketing et les conducteurs. Cette augmentation est rétroactive au 1^{er} janvier, précise David Bellet, secrétaire du CSE. Nous avons également négocié une prime de 15 euros nets par jour travaillé le samedi. Cette prime sera applicable à compter du 1^{er} avril. »

David Bellet confirme également que la commission des services conserve la gestion de l'écriture et de l'habillage des services. « Les jours de grève seront défalqués de manière étalée : un jour en avril, un autre en mai pour réduire l'impact financier. Le bonus espéré n'a toutefois pas été obtenu. »

Tous les services de transport urbains reprendront normalement dès aujourd'hui, à l'exception du service Cap Access qui ne pourra pas circuler ni samedi ni lundi. Un retour à la normale est prévu pour lundi.
Ludovic AMELINE



La circulation des bus devrait revenir à la normale d'ici lundi. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - Le projet a été validé à l'unanimité lors du conseil municipal de mercredi soir Un « Parcours extraordinaire » d'ici septembre

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 586 mots

Le Parcours extraordinaire sera un itinéraire de découverte des lieux et monuments historiques ou remarquables qui permettra aux touristes mais aussi aux habitants de découvrir ou redécouvrir la ville.

On a besoin de mettre en avant notre patrimoine.

Benoît Arrivé Maire de Cherbourg-en-Cotentin

« On a recensé 110 centres d'intérêt à Cherbourg-en-Cotentin. On commencera par le centre historique avec 23 centres d'intérêt puis on étendra au fur et à mesure des années aux autres communes déléguées », explique Catherine Gentile, maire déléguée de Cherbourg-Octeville et maire adjointe à la culture et au patrimoine.

L'itinéraire sera « jalonné de bornes informatives, iconographiques et ludiques, et complété par un volet numérique » composé de photographies anciennes, visite des intérieurs des monuments, podcasts, vidéos... qui permettront « de faire réfléchir à ce que les endroits étaient avant ». Par exemple, le château qui était érigé dans l'actuel centre-ville où ce qu'était la plage verte auparavant.

Ce Parcours extraordinaire a été conçu par les services de la ville, notamment Barbara Hirard (chargée de projets patrimoine), la maire adjointe et l'agence d'urbanisme La Fabrique Urbaine qui avait été missionnée pour l'Étude de programmation urbaine pré-opérationnelle de l'extension du plateau piéton et de mise en valeur du centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin lancée par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin en 2022.

« Un parcours éphémère test, nommé Itinéraire Bis, avait été mis en place à l'été 2022. Les retours d'expérience de ce parcours-test et de ses publics ont été intégrés dans la conception du parcours pérenne », note la Ville qui précise que « le projet a été partagé avec de nombreux interlocuteurs : Ports de Normandie, Société Publique Locale de Développement touristique du Cotentin, La Cité de la Mer, Port Chantereyne, référents handicap, etc. pour adapter le parcours au besoin des usagers et favoriser une expérience et une accessibilité optimales : étude des flux des croisiéristes, informations en anglais pour les visiteurs étrangers, taille et hauteur des textes, apport ludique pour les plus jeunes, etc. »

Chaque station intégrera un texte informatif traduit en anglais, des images et sera enrichie de contenus à destination du jeune public. « Je voulais qu'on puisse proposer des panneaux à taille d'enfant », souligne Catherine Gentile.

Matériaux de qualité

« Le parcours, dans son apparence matérielle, a reçu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France », précise la Ville. Il sera matérialisé par des totems d'1m75 de haut, « sobres » mais réalisés en « matériau de qualité » qui résistera à l'air salin : l'inox.

Un code couleur permettra de distinguer les différents types de patrimoine : monumental, maritime, du quotidien et botanique.

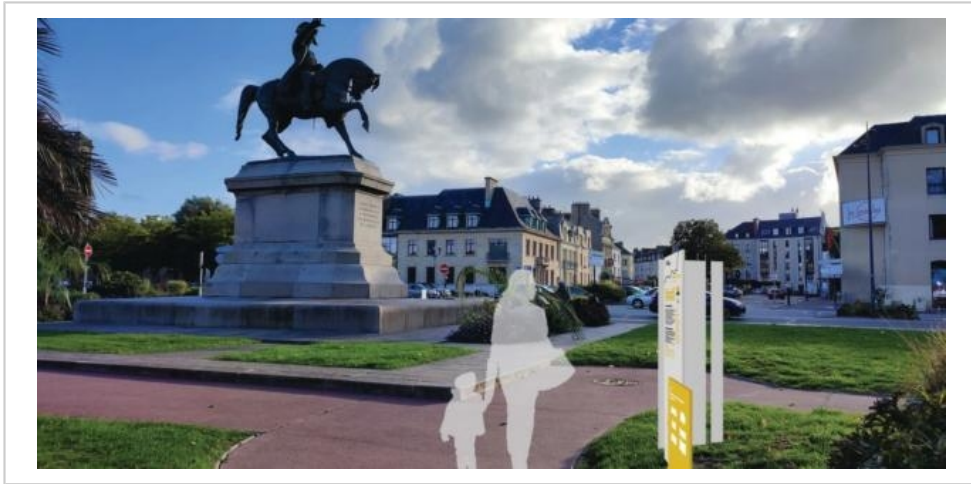
Un marquage discret au sol (des petits triangles) dirigera les visiteurs d'un point à l'autre.

Le coût de cette première tranche est chiffré à 312 000 € HT, financé par la Ville et probablement jusqu'à 40 % par l'Agglo le Cotentin via le fonds de concours.

L'objectif sera d'inaugurer ce premier « Parcours extraordinaire » lors des Journées du patrimoine en septembre.

« Pour moi, un lieu qu'il faut mettre en valeur, c'est la manufacture de la verrerie. C'est le début du Cherbourg rayonnant ! », souligne Bertrand Hulin, membre de la majorité. Le parcours s'étendra, année après année, sur les autres communes déléguées « d'ici la fin du prochain mandat », projette Catherine Gentile, tout ne pouvant être réalisé en même temps.

D'autre-part, « les parcours à la Saline et du film Les Parapluies de Cherbourg seront rénovés », assure le maire. Jean-Philippe MASSIEU



Le « Parcours extraordinaire » proposera ainsi aux habitants du territoire comme aux touristes une promenade culturelle, patrimoniale et touristique à la découverte de Cherbourg-en-Cotentin. © DR

Cherbourg-en-Cotentin - Le pôle Agnès Varda en passe d'être réparé

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 358 mots

L'affaire des malfaçons du pôle Agnès Varda, crèche et halte-garderie construite avenue Carnot, est en passe d'être résolue.

On espère rouvrir le plus rapidement possible.

Benoît Arrivé
Maire de Cherbourg-en-Cotentin

Gilles Lelong, maire adjoint notamment aux bâtiments publics, a retracé les faits : « La crèche du pôle Agnès Varda a été livrée en mai 2022. Des traces de moisissures ont été repérées derrière des meubles dès la fin de l'année 2022. En octobre 2023, l'humidité dans les parties basses de certaines cloisons a entraîné l'apparition d'un champignon dans l'angle de la porte menant au dortoir des grands et aux sanitaires de leur salle d'activités, entraînant la fermeture de ce secteur. En mai 2024, une nouvelle infiltration a causé des traces de moisissures sur les cloisons de la salle d'activités des petits, contre la salle de change et jusque dans le dégagement qui mène à la galerie derrière la salle de change. En juin 2024, la Ville a décidé de fermer les 800 m² de la crèche, en raison des désagréments et de la pollution de l'air causés par le système d'assèchement ».

Expertise amiable

Les recherches menées ont identifié : « une infiltration en toiture impliquant la Société d'Étanchéité de l'Ouest (SEO) ; un tuyau percé par une vis dans un plafond impliquant la SARL Gautier ; trois alimentations d'eau fuyardes dans différentes pièces impliquant l'entreprise Eiffage Énergie Systèmes - Clévia Normandie ».

« Une expertise amiable a été mise en place pour quantifier les préjudices et les travaux de réparation et confronter les entreprises concernées et leurs assurances, sur place, pour s'accorder sur leur prise en charge au travers d'un protocole d'accord transactionnel », a expliqué le maire adjoint.

Dans ce cadre, la SARL Gautier a convenu de reprendre à ses frais les travaux de réparation la concernant, estimés à 7 427 €. Et l'entreprise Eiffage Énergie Systèmes - Clévia Normandie va indemniser la Ville de Cherbourg-en-Cotentin à hauteur de 25 000 € tout en effectuant les travaux « de reprises des causes ».

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les protocoles transactionnels.
J.-Ph. M.



La crèche Agnès-Varda, construite dans le quartier des Bassins à Cherbourg-en-Cotentin, est fermée depuis le 14 juin 2024 à cause de malfaçons. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - CM 25/3 ANG BIRD

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 216 mots

Encore des trottinettes mais plus de vélos Bird

Cherbourg-en-Cotentin expérimente depuis 2022 une offre de service de location de trottinettes et de vélos électriques par la filiale française de la société canadienne Bird. Le point d'étape effectué en janvier entre la société et Arnaud Catherine, maire adjoint en charge des mobilités, est positif : 3 435 usagers mensuels pour 253 403 trajets et 793 151 km parcourus soit l'équivalent de 694 trajets par jour pour une économie d'émission de 19,43 tonnes de CO2. Sur les 600 trottinettes et les 200 vélos de la flotte, 464 trottinettes et 109 vélos sont déployés en moyenne chaque jour. Mais une autre offre de location de vélos à assistance électrique a été mise en place dans le même temps par Le Cotentin, avec succès. La première phase de déploiement en juillet 2024 comptait 80 vélos. Une seconde, de 90 vélos, est prévue en mai. Dans ce nouveau contexte, il a été convenu de ne maintenir que la flotte de trottinettes.

Au sujet de l'usage parfois inadapté de ces engins, le maire a souligné : « Ce sont les comportements inappropriés qui sont un problème. J'ai demandé plus de contrôles à la police nationale et municipale avec saisie en cas d'infraction ».



Si les vélos Bird vont disparaître, les trottinettes électriques en libre-service resteront à disposition. © J.-P. B.

Saint-Pierre-Église - Élections municipales mars 2026, tour d'horizon sur les candidatures De nombreux maires ne remettront pas leur mandat en jeu

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 428 mots

Sur les quatorze communes de la circonscription du canton de Saint-Pierre-Église, seul Philippe Le Clech, maire de Gonneville-le-Theil, a officiellement annoncé qu'il remettait son mandat en jeu dans le cadre des élections municipales prévues en mars 2026.

Philippe Le Clech est mobilisé pour préparer l'avenir de cette commune nouvelle dont la population a augmenté de 1,5 %, passant de 1 509 habitants en 2019 à 1 531 en 2025. Il souhaite constituer une liste équilibrée entre les habitants des deux anciennes communes, Gonneville et Le Theil.

Six maires ne se représentent pas

En revanche, les maires des communes de Maupertus-sur-Mer, Théville, Carneville, Varouville, Le Vast et Tocqueville ne se représenteront pas.

Par exemple, Francis Le Danois, âgé de 68 ans, maire de Carneville par intérim courant 2019 suite au décès prématuré de son prédécesseur Jean-Louis Salley dont il était l'adjoint puis élu maire en 2020, souhaite se consacrer pleinement à sa famille et à ses proches. Et cette réflexion est menée par nombre de ses collègues.

Plusieurs de ces maires qui jettent l'éponge évoquent également les complications « de plus en plus prégnantes et contraignantes », liées aux contraintes réglementaires et aux difficultés financières qu'ils rencontrent à boucler les budgets de leurs petites communes rurales et par conséquent à investir dans des projets qui touchent leurs administrés.

50 % se prononceront cet automne

Restent les sept maires des communes de Gatteville-Phare, Clitourps, Brillevast, Canteloup, Vicq-sur-Mer, Fermanville et Saint-Pierre-Église qui, eux, se donnent encore un peu de temps pour mener leur réflexion. Tous expliquent qu'ils prendront leurs décisions cet automne. Pour autant, les raisons de ce temps de réflexion ne sont pas toutes motivées par les mêmes raisons. Dominique Hauchecorne, maire de Vicq-sur-Mer depuis le début de cette année suite au décès de Richard Leterrier, explique que dans un premier temps, il s'attache à se consacrer à cette fin de mandat dans le respect de la mise en place des projets en cours de son prédécesseur.

Alexandrina Le Guillou, maire de Canteloup et dont c'est le premier mandat, souligne avoir mis entre parenthèses son activité professionnelle durant ce mandat, et qu'au regard du temps consacré à la collectivité, elle se doit de mesurer les tenants et les aboutissants d'un nouvel engagement en tant qu'élue.

La réflexion est aussi de mise pour Daniel Denis, maire de Saint-Pierre, conseiller départemental et président du pôle de proximité.

N. B.



Pour l'heure, sur les quatorze maires du canton de Saint-Pierre-Eglise, seul un a annoncé qu'il remettait son mandat en jeu en mars 2026. © Nathalie BONNEMAINS

Les Moitiers-d'Allonne - Une opération de propreté dans le Cotentin en mars Nettoyage printanier entre plage et bocage

Quotidien La Presse de la Manche, samedi 29 mars 2025, 188 mots

Le café accompagné de chouquettes était déjà prêt, samedi dernier, dans la cour de la mairie, grâce à Sylvie Caillot, adjointe, dès 9 h. Ce premier moment convivial a permis aux nombreux habitants qui ont répondu présent à l'événement « Préserve ta plage et ton bocage » d'écouter les conseils donnés par l'élue de la Communauté d'agglomération Édouard Mabire, à l'origine de cette activité dans le Cotentin, en partenariat avec l'office du tourisme.

Des cendriers de plage ont été distribués pour ramasser des mégots ou autres ainsi que des sacs-poubelle. Ainsi équipés, les participants accompagnés de Michèle Sonilhac, maire, sont partis direction la plage. Le parcours à nettoyer concernait les abords de la route en remontant vers la déchetterie ainsi que les accès des routes venant de Barneville-Carteret ou Bricquebec, encore en direction de la déchetterie.

Chacun s'est retrouvé, bien chargé, devant l'atelier pour y décharger ses déchets et partager un repas grâce à un barbecue offert par la municipalité.
Ch. L.



De nombreux habitants ont répondu à l'invitation de « Préserve ta plage et ton bocage ». © Chantal LECLERC

Normandie - Naval Group : les comptes sont bons

Quotidien Ouest-France, samedi 29 mars 2025, 280 mots

Le champion de la défense navale dévoile un chiffre d'affaires en hausse de 2 %, et un carnet de commandes rempli de sous-marins.

Naval Group, qui construit des navires militaires (notamment des frégates à Lorient, des sous-marins à Cherbourg et le futur porte-avions) pour la Marine nationale et pour l'export, se porte bien.

Le champion de l'industrie dévoile un chiffre d'affaires 2024 de 4,4 milliards d'euros, soit une hausse de 2 % en un an. Presque un tiers (29 %) provient de l'exportation. Le groupe vise les 40 % d'ici à quelques années.

1 500 recrutements en 2025

Le groupe peut dormir sur ses deux oreilles : le carnet de commandes s'élève à 18,2 milliards d'euros et les prises de commandes (les commandes obtenues sur la seule année 2024) à 8,2 milliards. En 2023, ces chiffres étaient respectivement de 14,4 milliards et 3,3 milliards.

« **Le principal chantier naval de défense français a profité de ses commandes de sous-marins Scorpène pour l'Indonésie et, surtout, Barracuda (classe Orka) pour les Pays-Bas** », analyse ainsi *le marin*, filiale du groupe Ouest-France.

Naval Group « **table sur 1 500 recrutements en 2025** », indique encore le média. Il faut dire que la défense, notamment navale, a le vent en poupe. Naval Group doit boucler la construction des derniers sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Suffren français. Mais aussi les frégates de défense et d'intervention (FDI) pour les marines française et grecque.

Et c'est la partie « facile ». Naval Group est également à la manœuvre pour construire les navires parmi les plus complexes du monde : les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de troisième génération (ceux qui embarquent les têtes nucléaires françaises) et le porte-avions de nouvelle génération (Pang), qui doit remplacer le *Charles de Gaulle* d'ici une douzaine d'années.

Jean-Marie CUNIN.

Normandie - Le Guillaume de Normandie est prêt à naviguer

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 601 mots

Le nouveau ferry de la Brittany Ferries a été baptisé vendredi. Il assurera la liaison Ouistreham-Portsmouth à partir du 18 avril. Le *Guillaume de Normandie* est un navire hybride, propulsé au GNL et à l'électricité.

Le deuxième navire hybride de la Brittany Ferries

Avec le *Saint-Malo* déjà en activité sur la ligne Saint-Malo-Portsmouth, le *Guillaume de Normandie* est le deuxième bateau hybride à naviguer en Europe. « **Nous marquons un jalon très important pour la marine marchande française** », a lancé Jean-Marc Roué, président du conseil de surveillance de la Brittany Ferries, lors du baptême du bateau, vendredi, à Ouistreham (Calvados).

Avec sa propulsion au gaz naturel liquéfié (GNL) et à l'électricité, le fonctionnement de ce ferry s'approche de celui d'une voiture électrique hybride. « **Le GNL nous permet de faire baisser sensiblement notre empreinte carbone** », poursuit Jean-Marc Roué. L'électricité est utilisée pour réaliser les manœuvres d'entrée et de sortie de port. Elle permet également d'alimenter le navire lorsqu'il est à quai et donc de ne plus émettre de particules pendant ses escales. Avec ce système hybride, Brittany Ferries promet une baisse de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre.

1 100 m³ de GNL et 1 152 batteries électriques

L'innovation est partout dans le *Guillaume de Normandie*. Le GNL est stocké à bord de deux cuves de 550 m³ autour de -150 °C sous forme liquide. « **Il nous offre ainsi une autonomie de deux semaines d'exploitation** », calcule Yoann Podeur, chef mécanicien. L'électricité est produite grâce à 1 152 batteries. Elles offrent une capacité de 11, 2 MWh. « **Selon la vitesse, cela nous permet de naviguer en électrique entre 45 minutes à une ou deux heures** », annonce Alexis Fleury, commandant de bord du *Guillaume de Normandie*.

La prochaine étape est l'électrification des quais. Les batteries pourront alors être rechargées pendant les escales. Elle sera effective dès juin 2025 à Portsmouth et en 2027 à Ouistreham.

Des ambitions commerciales pour le *Guillaume de Normandie*

Au-delà des enjeux environnementaux, la Brittany Ferries affiche des ambitions commerciales pour le nouveau bateau. « **Le Guillaume de Normandie, de par l'optimisation de ses capacités d'accueil et les services proposés à bord, répond à notre ambition d'accueillir 15 000 passagers et 5 000 unités de fret supplémentaires par an** », prévoit la compagnie maritime. Long de 194,7 m, large de 27,8 m, le *Guillaume de Normandie* peut accueillir 1 300 passagers par traversée. Des garages plus vastes que dans les anciens ferries peuvent recevoir 476 voitures ou 110 camions et 40 voitures.

Du nouveau du côté de l'accueil des passagers

Le ferry compte 220 cabines. Nouveauté sur cette ligne, certaines sont des suites avec terrasses privées. Autre nouveauté, 78 couchettes sont proposées. Elles sont disposées dans deux salons. Elles se présentent en alcôves de quatre couchettes et sont équipées d'un rideau privatif et d'une lumière individuelle.

Une ambiance normande à bord

Prêt à naviguer dès le 18 avril, le ferry rend hommage à la Normandie sur tous ses ponts. Le bar des Planches rappelle Deauville. Le Café du port évoque Honfleur. Dans chaque cabine, on découvre une photo des jardins de Giverny. Des décors évoquent les colombages et les couleurs de la région.

Un archevêque et une marraine pour le baptême

Tradition maritime respectée. Le *Guillaume de Normandie* a été béni et baptisé. Mgr Lebrun, archevêque de Rouen, a béni le navire à l'aide d'une branche de buis. Pour propulser le magnum de champagne, c'est Miranda Merron qui a opéré. La navigatrice britannique, installée dans la Manche, est donc devenue officiellement la marraine du *Guillaume de Normandie*.

Jean-Christophe LALAY.



Vendredi, l'arrivée à Oustreham (Calvados) du « Guillaume de Normandie ». À la passerelle, le commandant de bord. Une nouveauté : les couchettes disposées en alcôves. © Martin Roche, Ouest-France





Normandie - Jonas Haddad, nouveau vice-président de la Région

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), samedi 29 mars 2025, 200 mots

David Margueritte continuera de siéger au conseil régional mais, contraint par le non-cumul des mandats, il a dû lâcher sa vice-présidence. Devenu sénateur il y a quelques semaines après la nomination de Philippe Bas au conseil constitutionnel, le Manchois n'est plus vice-président de la Région Normandie en charge de l'emploi, la formation, l'orientation et l'apprentissage. C'est son collègue de la majorité (La Normandie conquérante), le Rouennais Jonas Haddad, seul candidat déclaré, qui a été nommé vice-président, lors de la dernière session du conseil régional. Avocat du droit des affaires âgé de 37 ans et patron des Républicains en Seine-Maritime, Jonas Haddad est entré au conseil régional en 2021, où il était jusqu'ici conseiller délégué au numérique.

« **Au sein du cabinet de Luc Chatel** (alors ministre de l'Éducation nationale, N.D.L.R.), j'avais participé à un certain nombre de réformes sur l'orientation, rappelle Jonas Haddad. **Cette délégation, c'est la délégation qui fait en sorte que les jeunes normands restent sur le territoire et que d'autres jeunes viennent chez nous. C'est le plus beau des défis, et c'est un défi collectif, il n'y a pas de vision politicienne.** »



Jonas Haddad, nouveau vice-président de la Région Normandie. © Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - L'Agglo adhère à une agence de développement

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 630 mots

92 % des conseillers communautaires du Cotentin ont voté l'adhésion de la CAC à une nouvelle agence d'urbanisme, dédiée à un développement harmonieux et concerté du département, jeudi.

Pour sa première en tant que présidente de l'Agglo, Christèle Castelein n'a pas été particulièrement gâtée par le menu du conseil, tenu jeudi soir, au complexe Lechanoine à Valognes. Des dossiers très techniques, arides comme une falaise de la Hague, déjà débattus et validés en commissions de territoire. Ne restait qu'à les faire voter, en des débats sans grande houle attendue.

Le sujet majeur du jour arrive d'ailleurs très vite sur la table. Deuxième point d'un menu qui en compte 46, il s'agit de valider le principe d'adhésion à la future agence d'urbanisme, à laquelle Saint-Lô Agglo avait adhéré 24 h plus tôt. Un projet porté par l'Agglo du Cotentin, Côte-Ouest Centre-Manche (secteur de Créances) et Baie du Cotentin (Carentan), auquel une dizaine de partenaires tant territoriaux qu'industriels sont déjà affiliés.

Son but : ? « **Aider à déterminer les politiques publiques en matière de besoin de foncier, de services publics, de logement à l'échelle d'un département, résume Christèle Castelein. L'évolution des politiques publiques nécessite une vue d'ensemble.** »

Il en coûtera 5 € par habitant

Au budget, il en coûtera 5 € par habitant. Pour un gros paquet d'économies espéré. « **Est-ce que ça fait enlever un étage à la fusée, parce que là on en ajoute un, mais est-ce qu'on supprime quelque chose ?** » interroge Jean-Pierre Poignant le maire de Breuville. « **Oui, ça fait diminuer massivement l'usage des cabinets (privés) d'études** », assure la présidente. Jean-Marie Mouchel, le maire de Saint-Joseph, émet des doutes : « **Sous réserve que cette agence ne fasse jamais appel à des prestataires de services...** »

Jacques Coquelin, vice-président en charge des grands projets, pose en retour quelques points sur les i, se voulant rassurant. « **Tous les territoires qui sont aujourd'hui en plein développement ont une Agence de développement. Et je crois qu'il faut plutôt l'appeler Agence de développement qu'Agence d'urbanisme. Je la compare à ce qu'on a appelé la Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale créée début 1963, rattachée au Premier ministre), qui était l'outil au niveau national ayant permis la création d'infrastructures.** »

Adhésion très large des conseillers communautaires. 153 votes acquis, sur les 182 votants. Soit 92 % de convaincus de l'utilité de la nouvelle agence.

Benoît Arrivé dit oui à l'agence mais non au contournement

Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin, boit du petit-lait. Lui qui a récemment organisé un voyage d'études à Dunkerque, pour y constater avec le sous-préfet Jean Rampon, Manuela Mahier la maire de La Hague et des responsables d'Orano comment la sous-préfecture du Nord se prépare à accueillir une méga usine de batteries électriques et 20 000 nouveaux emplois. 0 % de parkings, les salariés y seront acheminés en transports en commun au départ de parcs relais, avec prise en considération du temps de trajet comme temps de travail (des pointeuses seront installées dans les navettes).

« **Cette usine est baptisée Usine sans voitures, parce qu'il n'y a plus beaucoup de foncier et on a beaucoup à apprendre de tels territoires qui sont aussi en développement et ont surtout une agence d'urbanisme qui a plus de quarante ans** », plaide-t-il.

Benoît Arrivé voit en cette création d'agence de l'urbanisme ou de développement une belle opportunité. Celle qui consiste à avancer de nouveaux arguments étayés contre le projet de contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin, la Ville dont il est maire et qu'il entend préserver de ce vieux serpent de mer ressorti des limbes et voté par le Département.

Rocade destinée justement à desservir les grands donneurs d'ordres, dont Orano La Hague...

Olivier CLERC.



Pour sa première à la présidence de l'Agglo du Cotentin, Christèle Castelein a notamment eu à défendre, sans trop de difficultés, la création d'une agence d'urbanisme. En fait, plutôt de développement. © Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - Bus électriques

Quotidien Ouest-France, samedi 29 mars 2025, 53 mots

82 % des élus de l'Agglo du Cotentin ont voté pour l'acquisition de huit bus dédiés à la ligne 2, qui relie Amfreville aux Églantines (Turlaville) et qui passera 100 % électrique. Coût : 4 638 500 €, financés à 50 % par l'État. Ce dernier n'apporte en revanche pas d'aide à l'achat de bus thermiques (400 000 € l'unité).

Valognes - Jacques Coquelin face au « manque de loyauté »

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 478 mots

Relégué 4^e vice-président de l'Agglo du Cotentin par un tour de passe-passe, le maire de Valognes Jacques Coquelin digère avec amertume une certaine idée de la politique éloignée de la sienne.

Entretien

Jacques Coquelin, maire de Valognes et candidat malheureux à la présidence de la Communauté d'agglomération du Cotentin le 13 mars dernier.

Dans quel état d'esprit, êtes-vous aujourd'hui ?

Je me remets d'une déconvenue électorale. Mais c'est difficile, quand il y a eu manque de loyauté et trahison de certains élus.

Lesquels ?

Ceux qui vous certifient à midi qu'ils voteront pour vous et qui le soir agissent différemment. Ces quelques jours d'intérim à la présidence de l'Agglomération du Cotentin (après la démission de David Margueritte), je ne les ai pas très bien vécus. J'ai beaucoup appris de la nature humaine sur le manque de franchise. Mais je tiens aussi à saluer les élus qui ont été d'une correction exemplaire et ont tenu leurs engagements, comme ceux de Cherbourg et de La Hague.

En tant que 1^{er} vice-président de la CAC, il me semblait naturel de prendre la présidence pour la dernière année de cette mandature. La politique politicienne est venue parasiter la décision. La candidature de Christèle Castelein a relancé le vieux débat entre les grandes villes et la ruralité. Il est désormais absolument rédhibitoire de me représenter au Conseil départemental aux côtés de Christèle Castelein.

Et maintenant ?

Je continue à travailler sur les dossiers communautaires qui m'ont été confiés, sur un sujet qui me passionne : la réponse de santé. Il est plus facile de distribuer l'argent des autres par les fonds de concours que de mailler notre territoire pour trouver des médecins. Mon objectif est le respect des engagements de la CAC pris lors de sa création, en 2017, par Jean-Louis Valentin. Ces engagements étaient un partage des richesses, réparties équitablement sur l'ensemble du territoire avec la dotation solidaire communautaire complétée après les fonds de concours.

Ces richesses, quelles sont-elles ?

Les richesses de l'agglo, ce sont les ressources fiscales apportées par Cherbourg-en-Cotentin, La Hague et Valognes. Elles permettent aux communes rurales de se développer. Dire que ces trois pôles urbains auraient des intentions hégémoniques est un mensonge.

Que projetez-vous en vue de 2026 ?

Il ne faut pas mettre le territoire en difficulté à cause d'ambitions personnelles. Comme disait Alexis de Tocqueville, « ce sont souvent les petits ambitieux qui tuent les grandes ambitions ». Lors du dernier conseil communautaire, nous avons pris une grande et belle décision avec l'agence de développement et d'urbanisme (*lire en page Cherbourg*). Pour ma part, je suis candidat à un nouveau mandat municipal, celui que j'apprécie le plus avec la proximité utile à la population. Et je ne serai pas candidat à la présidence de l'Agglo.



Jacques Coquelin conserve l'amertume de la trahison mais garde son enthousiasme d'élu pour le développement du territoire. © Ouest-France

Valognes - Un dimanche dédié aux noms de rues locales

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 463 mots

Des noms de rues baptisées puis effacées, des hommes célèbres, des lieux dits, le nom d'un ruisseau ou d'un artisan : l'histoire locale se raconte au fil de ses cheminements, dimanche.

Patrimoine

La ville est réputée pour son histoire romaine, ses hôtels particuliers, sa reconstruction et son développement. Dimanche, la guide conférencière Claire Yvon, du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin, propose d'évoquer l'histoire de Valognes au travers de ses noms de rue.

Donner un nom de rue est parfois pour les élus un casse-tête, cette prise de tête était plus simple au Moyen Âge, Claire Yvon explique. « **Les odonymes (noms de rue) avaient une valeur descriptive, par leurs aspects, l'activité ou l'endroit. Puis au cours du XVIII^e siècle, les conseillers municipaux imposent leur autorité en fixant officiellement le nom des rues. Ainsi en 1728, des plaques sont apposées au coin des rues à Paris sur ordre du lieutenant de police. Il s'agit de rendre hommage aux hommes dignes de mémoire pour les commémorer et elles ont une fonction pédagogique.** » Avec un sourire au coin des lèvres, la guide souligne que « **la rue Réaumur à Paris désignait un endroit de prostitution** ».

Des noms changés après la Révolution

À Valognes, point de tels signes de dépravation, par contre à la Révolution française, dès 1792 des rues ont été débaptisées. « **La rue des Religieuses a porté le nom de Mirabeau, la rue de Poterie celui Jean-Jacques Rousseau et celle de la Sarde a été nommée rue Voltaire.** » De cette période, les noms ont disparu sauf celui de Jean-Baptiste Lecarpentier, premier député valognais et sanguinaire, qui vota la mort du roi. « **Très connu pour son zèle révolutionnaire. Le choix de cette dénomination par le maire Fernand Leboyer (1995-2008) a provoqué un débat dans la presse locale entre le maire et Stéphane Lainé de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche.** »

Au XIX^e siècle, la ville fera honneur aux gloires nationales natives de la ville, les noms sont illustres comme Vicq d'Azir, médecin de Marie-Antoinette, Alexis de Tocqueville, Mauquet de la Motte, sans oublier Barbey d'Aurevilly, Félix Buhot et son contemporain Léopold Delisle.

À chaque époque ses noms : de 1944 à 2011, les noms de rue gardent le souvenir du conflit mondial et font honneur aux personnalités locales. Le développement de la ville est source de dénominations nouvelles et chaque conseil municipal propose ses hommes célèbres plus que de femmes puisqu'elles ne représentent que 3 % sur la totalité des 350 rues de la commune. Claire Yvon constate que « **le maire actuel Jacques Coquelin s'est engagé dans une politique de dénomination très active** ».

Dimanche 30 mars, à 15 h, place du Château.



Claire Yvon, guide conférencière emmènera le public au fil des rues liées à l'histoire de la ville. © Ouest-France

Vauville - Le champion de snow bike Léo Grisel célébré

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 420 mots

Champion du monde de snow bike en février dernier en Savoie, Léo Grisel a été reçu et célébré à la mairie déléguée de Vauville.

En la mairie déléguée de Vauville, vendredi 7 mars, Manuela Mahier, maire de la Hague, a profité de la signature de la convention de lancement de l'école de surf Vauville Surf School animée par Loris Delande sur l'immense plage de Vauville, pour organiser un temps d'échanges convivial avec Léo Grisel, sacré champion du monde de snow-bike le 8 février 2025 à Châtel en Savoie. **« Un sacré exploit pour notre jeune Vauvillais, qui n'avait jamais roulé sur la neige avec un vélo et ce devant onze nations participantes. »**

Des pointes de vitesse à 100 km/h

« Pour moi, c'était nouveau. De base, je fais du VTT descente qui est ma discipline principale. La course sur neige est arrivée de par ce que le sélectionneur de l'équipe de France qui est le même pour la neige et sur la terre, m'a appelé et demandé si je voulais participer. » Cette première participation s'est même transformée en une médaille d'or mondiale et le maillot arc-en-ciel en dual slalom. **« À la base, j'y suis allé pour prendre des points et j'en suis revenu avec des points et un beau maillot. »**

Au départ, Léo pratiquait le BMX à Querqueville jusqu'à son âge de 12 ans. **« Sa première compétition, il l'a faite à 4 ans ½ »,** rappelle sa maman, Corinne. Maintenant âgé de 22 ans et après des blessures et une envie de pratiquer une autre discipline toujours à vélo, Léo a découvert le VTT descente à haut niveau et vit cette passion à plein temps. **« J'ai monté une équipe l'an dernier avec mon ami Johan Garcin et cette année, nous sommes six pilotes. L'an dernier, on a gagné le classement général de la coupe de France par équipe en VTT descente. »**

Le VTT descente, pour Léo, est une affaire de famille avec son père Patrick, sa mère Corinne et sa compagne Lise. **« C'est le rôle des parents et ce n'est pas désagréable que d'accompagner et d'aider. »**

Après ses débuts sur le circuit international, Léo a intégré le Top 50 mondial. **« Je vise les coupes du monde, cela commence en mai en Pologne et dans les jours qui viennent, on part au Portugal pour gagner des points et se remettre dans le bain des compétitions. »**



Léo Grisel avec sa médaille d'or de champion du monde de snow bike, avec à ses côtés Manuela Mahier, Maire de la Hague et Éric Pellerin, maire délégué de Vauville. © Ouest-France

Saint-Vaast-la-Hougue - Vieux gréements et chalutiers au chantier naval

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 441 mots

Les travaux de vieux gréements se finalisent mais on se prépare aussi à l'entretien des navires de pêche. S'il y a moins de réservations côté armateurs, la charpente navale se porte bien.

Alors que le chantier naval de Gilles Auger, à Saint-Vasst-la-Hougue, se prépare à retrouver une activité de charpente marine avec la pêche professionnelle, deux vieux gréements viennent d'être remis à l'eau avec plusieurs semaines de restauration et carénage.

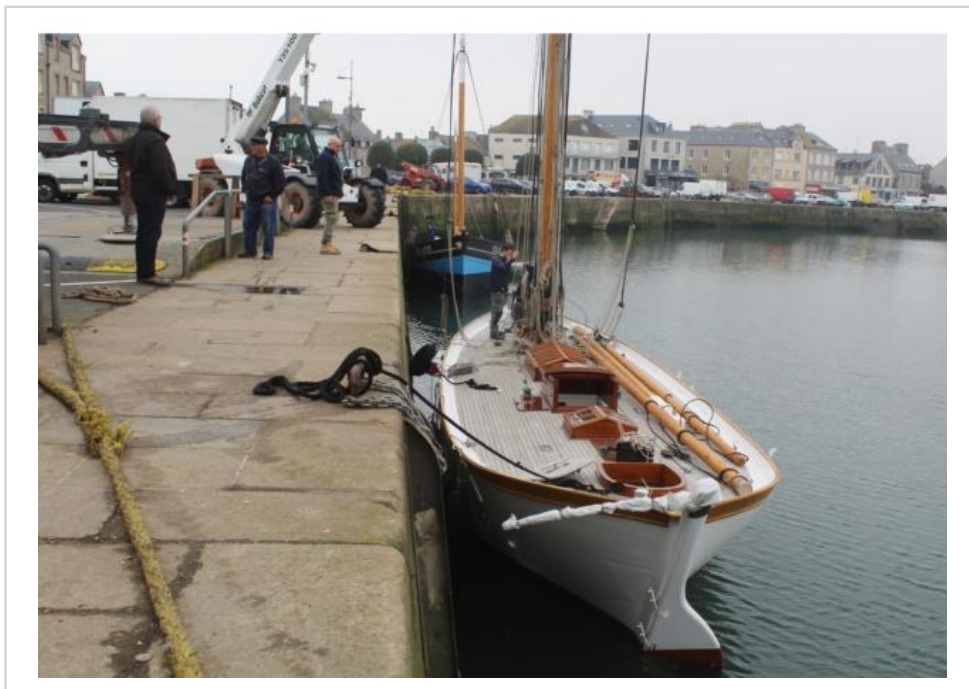
Si le bautier *Marie Madeleine* est juste renommé pour un entretien courant après plusieurs années de restauration, le *Nell*, a pour sa part subi un entretien approfondi. Le chantier Bernard a procédé au remâtage du voilier de 15 m. « C'est un voilier d'exception construit en 1889 en Écosse. Un plan Watson de l'architecte Georges Lennox plan Watson », souligne Gilles Auger, patron du chantier. Il aura fallu une grue pour soulever les 20 m du mât en spruce de 600 kg et le faire reprendre sa place sur le pont.

Moins d'activité pêche

Le bateau est le plus vieux voilier restauré au chantier. « Sa première restauration complète au chantier avait duré de 2013 à 2017. Nous avons révisé l'ensemble de la coque et depuis, pour ce voilier en bois, c'est de l'entretien annuel », poursuit Gilles Auger, qui insiste sur la minutie indispensable sur ce navire. « Ce genre de bateau demande du travail entre charpente navale et ébénisterie. On est dans de la finition minutieuse, de l'œuvre d'art. »

Avec la fin de la campagne de pêche à la coquille en baie de Seine, les armements pensent aux réparations et entretiens de leurs chalutiers. « On ressent une activité à venir moins forte que l'an dernier. On a moins de réservations pour chantiers sur nos sites de Saint-Vaast-la-Hougue et Port-en-Bessin (Calvados) », précise Gilles Auger. « Il y a moins ou plus de subventions européennes pour la pêche. Il y a aussi le fait que les coquilles se sont vendus moins cher. On est en deçà de ces trois dernières années. » Le patron souligne aussi des conjonctures françaises et européennes qui n'incitent pas aux dépenses.

Depuis janvier, le chantier a également envoyé sept de ses charpentiers de marine pour un chantier au Bénin (Afrique). « Ils sont partis jusqu'en septembre pour mettre en place les pièces et le gréement que nous avons fabriqué à Saint-Vaast », explique Gilles Auger, qui a fait transporter les 45 tonnes de pièces en bois par voie maritime. Sur place, au Bénin, les charpentiers œuvrent sur la réplique d'un navire du XVIII^e siècle, qui transportait des esclaves.



Les vieux gréements comme le *Nell*, ont quitté le chantier naval en attendant le retour de l'activité liée à la pêche professionnelle. © Ouest-France

Brix - Le budget primitif a été adopté

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 140 mots](#)

Le conseil municipal, réuni jeudi 13 mars, s'est fait présenter le budget primitif 2025 s'élève, en section de fonctionnement à 3 136 641 € et en section d'investissement à 1 799 243 €.

À la suite, le budget primitif du lotissement de la Croix du Parc, en section de fonctionnement à 335 045 € et en section d'investissement à 453 254 €, a été exposé. De même, le budget primitif Bâtiments de services (Maison d'assistantes maternelle et Espace Santé) en section d'investissement à 94 000 € et en section de fonctionnement à 92 500 €, a été présenté à son tour. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2025, sur tous les postes.

Par ailleurs, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents a décidé de maintenir les taux d'imposition directe locale comme suit : taxe d'habitation à 9,24 %, foncier bâti à 35,79 % et foncier non bâti à 32,48 %.

Quettehou - La municipalité cherche à équilibrer son budget

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 29 mars 2025, 467 mots

Les restrictions d'aides de la part de l'État poussent la municipalité à regarder de près le programme des gros travaux. Deux bâtiments ont été vendus pour financer des projets.

Alors que la municipalité de Quettehou est en pleine préparation du budget 2025, qui sera voté début avril avec le conseil municipal, quelques grandes lignes se détachent avec un fil conducteur : des finances toujours restreintes. Malgré cela, André Lefèvre, le maire, va proposer quelques projets. « Ils seront présentés, mais mis en œuvre sous condition des subventions qui nous seront octroyées par la suite. On craint fort pour ce qui est des aides de l'État. Elles ont été quasiment négatives l'an dernier, le sous-préfet les gardait pour les écoles », souligne André Lefèvre, qui avoue être dans une conjoncture financière où il faut tout étudier.

Investir dans les écoles

Avec le réaménagement du bourg et de nombreux travaux de voirie réalisés, la municipalité a pas mal dépensé ces trois dernières années. « D'ailleurs, il nous reste des subventions à toucher après les travaux des maisons d'assistantes maternelles et des associations ainsi que pour l'église de Morsalines. »

Le maire évoque des projets incontournables, comme la sécurisation du parking des écoles. « On souhaite séparer les trafics routiers et piétons. » La municipalité va aussi lancer une étude pour la rénovation énergétique des bâtiments des écoles. « C'est un besoin, ils ont près de 40 ans. » Autre projet qui va demander 120 000 € d'investissements, celui d'une aire de jeu fermée en remplacement d'un terrain de tennis.

Des bâtiments communaux cédés

Les élus l'assurent, il n'y aura pas de hausse d'impôt pour la part communale. « On préfère un budget cohérent adapté aux dépenses et recettes », souligne le maire. Si l'ancienne mairie de Morsalines a été vendue pour 300 000 € il y a un an, c'est l'ancien bâtiment du trésor public qui vient d'être cédé pour 250 000 €. « Les acheteurs ont pour projet d'en faire des meublés touristiques. Au prix de l'entretien, est-ce utile de garder des vieux bâtiments ? » Selon André Lefèvre, ces rentrées d'argent ont permis de financer des 450 000 € de travaux de voirie investis en deux ans. « Ça permet de limiter les crédits. »

Élu conseiller en 2001, André Lefèvre, 72 ans, a été élu maire en octobre 2023 à la suite du décès de Jean-Pierre Lemyre. « J'ai eu la chance pendant deux ans d'avoir créé des liens et du dialogue avec mes adjoints. On travaille en équipe. »

Et à la question de savoir si le premier magistrat se représentera en 2025, il reste interrogatif.

« Je ne sais pas mais je déciderais en septembre. Il faut savoir ceux qui continuent et ceux qui arrêtent. Repartir, c'est se réinvestir pour six ans. »



André Lefèvre se félicite de la vente, pour 250 000 €, de l'ancien bâtiment du trésor public. De quoi faire face aux restrictions d'aides de l'État. © Ouest-France



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)



4 avril 2025



5 documents

DIMANCHE 30 MARS 2025

1



Manche - nucléaire. L'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement (Ocre) fête ses vingt ans Depuis vingt ans, ils suivent la radioactivité en mer

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025

2



Manche - Tourisme. Attitude Manche dévoile son opération Equinoxe avec une vidéo et lance une plateforme web Préserver le territoire et le bien vivre des visiteurs et habitants

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025

3



Cherbourg-en-Cotentin - Innovation. Une entreprise manchoise sélectionnée pour la 2e fois Cotentin Filtration sera au concours Lépine

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025

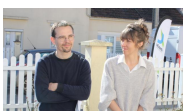
4



Cherbourg-en-Cotentin - Un pacte signé entre agences de l'Etat et l'Agglomération du Cotentin Habitat : Rénover plus et plus facilement

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025

5



Cherbourg-en-Cotentin - Des économies sur deux tableaux

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025

Manche - nucléaire. L'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement (Ocre) fête ses vingt ans Depuis vingt ans, ils suivent la radioactivité en mer

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025, 421 mots

Un après-midi sous le soleil, un samedi de grande marée. Sur les rochers de la baie d'Ecalgrain, un petit groupe récupère des mollusques à basse mer. Il n'est pas question d'un festin pour l'apéritif, mais bien de suivre la radioactivité en mer. Des algues, du sable et de l'eau de mer seront également recueillis.

Vingt ans de suivi

Hier, pour marquer les vingt ans de l'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement (Ocre), de nombreux bénévoles ont effectué des prélèvements dans quatre endroits sur le littoral du Cotentin : Barneville-Carteret, Diélette, la baie d'Ecalgrain et le port du cap Lévi à Fermanville. Des sites suivis sur le long terme, plusieurs fois par an. « Nous venons à Ecalgrain tous les trois à quatre mois, raconte Aurore Le Vot, chargée d'études à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Dans cette zone, nous sommes juste en face des évacuations d'Orano au large, à trois kilomètres d'ici. » Ne se définissant pas comme « antinucléaires », ses membres se donnent pour mission d'informer la population ou les organisations plus militantes. À Caen, un laboratoire, agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire, fait des mesures de spectrométrie gamma sur toutes les matrices biologiques récupérées. « Ce que nous recueillons ce samedi va partir en étuve, poursuit Aurore Le Vot. Nous allons assécher tous les prélèvements. C'est bien de voir du monde aujourd'hui. Nous voulons pouvoir continuer ce suivi dans le temps. »

Dès 1988, l'Acro a mis en place un programme de surveillance citoyenne de la radioactivité autour de l'usine de retraitement de déchets nucléaires de la Hague. Depuis 2004, l'Ocre couvre l'ensemble du littoral normand (600 km de côte, de la baie du Mont Saint-Michel à Dieppe) ainsi que les principaux cours d'eau du bassin Seine-Normandie (de Nogent-sur-Seine à La Hague).

Cet observatoire est composé de scientifiques, de quatre salariés, aidés par des préleveurs volontaires. « J'aime La Hague, je suis sensibilisée à l'environnement, commente Caroline, parmi la quarantaine de préleveurs bénévoles présents à la Baie d'Ecalgrain. Je ne supporte pas l'idée que le nucléaire pollue le Nord-Cotentin en toute impunité. Nous sommes peu informés. Cela fait de nombreuses années que je viens régulièrement faire des prélèvements sur des bords de côté. Je considère que c'est un acte militant. » Dans la suite de l'après-midi, les scientifiques présentaient leurs résultats compilés sur les vingt dernières années.

Julien MUNOZ



De nombreux volontaires ont participé au prélèvement hier, dans la baie d'Ecalgrain.

© Julien MUNOZ

Manche - Tourisme. Attitude Manche dévoile son opération Equinoxe avec une vidéo et lance une plateforme web Préserver le territoire et le bien vivre des visiteurs et habitants

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025, 464 mots

C'est sous le soleil, dans le merveilleux havre de Regnéville-sur-Mer sur la côte Ouest du département, que l'agence d'attractivité Attitude Manche a réuni le 20 mars ses différents partenaires afin de lancer officiellement Équinoxe. Une visite rapide et guidée par l'un d'entre eux, l'association Avril, dont l'intervention a été appréciée par la trentaine de participants.

Ni marque ni label, Équinoxe est « un état d'esprit de tourisme raisonnable », une initiative qui place la préservation du territoire et l'engagement collectif au cœur d'une expérience touristique respectueuse de nos grands espaces et de nos paysages.

"Un état d'esprit de tourisme raisonnable"

La démarche repose sur un engagement mutuel pour lequel chaque professionnel du tourisme et visiteur - qu'il soit résident ou touriste - s'imprègne de la singularité du territoire, tout en contribuant à sa préservation.

Après avoir développé Équinoxe depuis mars 2024 auprès des professionnels, le dispositif veut s'ancrer dans l'esprit du grand public. Son slogan « Laissons une empreinte positive » est une accroche à double sens : « Équinoxe invite chacun à réfléchir à l'empreinte qu'il laisse sur le territoire, mais aussi à celle que la Manche imprime en lui, annonce Attitude Manche. Elle incarne une vision nouvelle du tourisme, centrée sur l'harmonie entre les habitants, les visiteurs et la nature. »

Équinoxe est le fruit d'une construction collective impliquant les offices de tourisme, les services de la préfecture, le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) du Cotentin, le Conservatoire du littoral, la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), etc. Partout dans la Manche, des initiatives existent déjà pour préserver et valoriser le territoire. Équinoxe fédère ces dynamiques et les met en lumière.

Comment ? À travers une vidéo de près de deux minutes, pour commencer, visible sur le compte YouTube d'Attitude Manche. « Cet outil central de la communication plonge le spectateur dans un univers sensoriel où la nature, sauvage et majestueuse, se mêle à la vie humaine. Chaque image est conçue pour susciter des émotions et éveiller les sens. »

Des initiatives à promouvoir

Mais aussi et surtout *via* la création d'une plateforme web equinoxe-manche.fr, qui offrira au grand public un accès aux initiatives locales (visites immersives, rencontres d'artisans et d'artistes, événements culturels, nettoyages de plage) et aux informations pour explorer le territoire. « Les professionnels y trouveront une boîte à outils dédiée leur permettant de s'approprier la démarche et d'enrichir leur communication. »

« Observons », « Soyons ouverts » et « Préservons nos milieux » sont les trois thématiques fortes qui guideront l'action d'Équinoxe.
Nicolas LEPIGEON



Sous le soleil, les participants ont pu découvrir le merveilleux havre de Regnéville-sur-Mer, aux côtés de l'association Avril. © Attitude Manche



Les différents partenaires - soit une trentaine de personnes - étaient réunis jeudi 20 mars pour lancer l'opération Équinoxe. © Attitude Manche

Cherbourg-en-Cotentin - Innovation. Une entreprise manchoise sélectionnée pour la 2e fois Cotentin Filtration sera au concours Lépine

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025, 221 mots

C'est une nouvelle consécration pour Cotentin Filtration. L'entreprise manchoise a été sélectionnée pour le prestigieux Concours Lépine 2025, une reconnaissance qui met en lumière son engagement en faveur de villes plus propres. « C'est une immense fierté. Cette sélection valorise notre travail sur les solutions de filtration pour caniveaux urbains », se réjouit l'équipe.

Déjà récompensée d'une médaille d'or en 2012, Cotentin Filtration revient avec une technologie encore plus innovante. « Ce concours est une formidable vitrine pour faire connaître notre solution et sensibiliser à l'importance d'un meilleur traitement des eaux pluviales », explique Sébastien Vrac, créateur de l'entreprise.

Son invention ? Un filtre pour caniveaux déjà installé à Cherbourg, sur 36 sites. « Il utilise un support à base de cheveux pour capturer les déchets avant qu'ils n'atteignent les réseaux d'évacuation », précise-t-il. Après Cherbourg et Dives-sur-Mer (Calvados), Landerneau (Finistère) sera la prochaine ville à en bénéficier.

« Nous avons reçu la confirmation samedi dernier : nous sommes en lice pour un prix , raconte Sébastien Vrac. Nous disposerons d'un stand de 6 m² pour présenter notre innovation au jury. Chaque évaluation sera décisive. C'est une aventure familiale, tout le monde s'investit, et nous serons tous à Paris ! Revenir pour une deuxième participation, c'est la consécration, c'est le Graal ! »
Ewen ROBIN



Sébastien Vrac avec son innovation. © Archives

Cherbourg-en-Cotentin - Un pacte signé entre agences de l'Etat et l'Agglomération du Cotentin Habitat : Rénover plus et plus facilement

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025, 531 mots

Jeudi dans les locaux de la mairie déléguée, Christèle Castelein, présidente de l'Agglomération du Cotentin, Pierre-Arnaud Martin, directeur adjoint de la DDTM représentant le sous-préfet de Cherbourg, et Nadine Poureyron, déléguée territoriale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ont signé le Programme d'Intérêt général « Pacte Territorial France Rénov 2025-2027 ».

25,5 millions seront consacrés à la rénovation de logements pour les 3 prochaines années

L'Agglomération du Cotentin va ainsi renforcer le dispositif *Je Rénov'en Cotentin* : « Outre le soutien à la rénovation énergétique, ce service est maintenant ouvert à la lutte contre l'habitat indigne et dégradé et à l'aménagement de l'habitat pour les personnes en perte d'autonomie » indique Christèle Castelein. « Une offre plus large, pour un plus grand nombre de bénéficiaires, et parfois accessible a des foyers aux revenus jusqu'ici exemptés du système d'aides ».

« Le contexte Le logement est un Des enjeux essentiels pour accompagner le développement du territoire et répondre à la baisse démographique. Dans ce contexte, le Programme Local de l'Habitat adopté par l'Agglomération pour la période 2022-2027 vise à renforcer l'attractivité résidentielle, réduire les consommations énergétiques et disposer d'une offre de logements répondant aux besoins de tous les ménages » indiquent les cosignataires. Sur les 104 800 logements que compte le Cotentin, près de 80 % ont été construits avant 1990 et 50 % avant 1970, « soit avant la première réglementation thermique de 1974 instaurant des mesures en faveur des économies d'énergie. Les logements représentent 39 % de la consommation énergétique du territoire ».

Si le volet énergétique de la rénovation faisait déjà l'objet d'aides, notamment versés par l'ANAH, deux autres problématiques sont dorénavant visées par le dispositif : « Les primes pour la rénovation vont pouvoir maintenant concerner les aides pour le maintien au domicile des personnes en perte d'autonomie, ainsi que la rénovation de maison en état de quasi-insalubrité » souligne Nadine Poureyron.

Autre nouveauté, référencer au niveau national *Je Rénov'en Cotentin* comme seul Espace Conseil France Rénov, garantissant ainsi aux habitants un service public neutre et gratuit : « ce sera en quelque sorte un guichet unique, où les particuliers pourront trouver dans un seul et même service une aide complète, des renseignements, une étude du dossier, réaliser les demandes d'aides ainsi qu'un accompagnement jusqu'à la fin des travaux ». Cela se formalisera par un accueil téléphonique sur un numéro unique, des possibilités d'accueil physique sur rendez-vous et suivant les cas, des visites du logement par le service dédié. « Cela permettra aussi aux propriétaires d'éviter les nombreux pièges et arnaques que l'on peut trouver actuellement sur le marché de la rénovation. »

"Pour ces nouvelles missions, c'est une enveloppe de 25,5 millions qui sera consacrée à la rénovation de logements pour les 3 prochaines années : notre objectif est d'accompagner un plus grand nombre de ménages dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de l'habitat. L'Agglomération ambitionne ainsi de répondre à plus de 3 200 demandes par an et d'accompagner près de 440 porteurs de projet dans leurs travaux de rénovation dès 2025 » note Christèle Castelein.

J.-C. B.



De gauche à droite: Nadine Poueyron, Christèle Castelein et Pierre-Arnaud Martin ont signé le nouveau pacte territorial, premier de ce type en France. © Jean-Christophe BEAUCHE

Cherbourg-en-Cotentin - Des économies sur deux tableaux

La Presse de la Manche dimanche, dimanche 30 mars 2025, 308 mots

Grâce aux travaux subventionnés par les différentes aides, Pamela et Florian Demeulenaere ont pu investir dans l'achat d'une maison, avec un effet doublement gagnant : outre les subventions obtenues, qui représentent 90 % du montant des travaux réalisés dans leur habitation, leurs futures factures énergétiques seront en baisse de 60 %.

Accompagnés tout au long du processus

« Sans ces aides de l'état, nous n'aurions sans doute pas franchi le pas, ou alors nous aurions dû étaler les travaux de rénovation sur de nombreuses années ». Pamela et Florian Demeulenaere, habitants de Tourlaville, ont présenté leur nouvelle demeure dans la foulée de la signature du nouveau pacte territorial. Bénéficiaires de l'ancien dispositif, mais avec des aides similaires à cette nouvellement proposées, le couple a pu s'installer avec sérénité dans son nouveau nid... devenu du coup un nid douillet !

« Grâce à *Je Rénov'en Cotentin*, nous avons été accompagnés tout au long du processus, que ce soit pour confirmer notre éligibilité aux différentes aides, nous aider dans le choix des entreprises et dans les demandes de devis, le suivi de la conformité des travaux... » et, aspect non négligeable, « le dispositif s'occupe même de faire le paiement des avances de travaux aux entreprises, ce qui nous a évité d'avoir un trop gros besoin de trésorerie. »

Avec une isolation sur les murs périphériques, le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries isolantes performantes, le remplacement du système de production d'eau chaude par un ballon thermodynamique, l'installation d'un poêle à granulés et le remplacement de la VMC par un système hygroréglable, leur logement va passer d'un DPE classé G à un classement C, « soit un gain énergétique de 61 % ». Pour tout cela, Pamela et Florian ont déboursé 7 700 € et bénéficié de 68 700 € d'aides, soit 89 % de la facture totale.
J.-C. B.



Florian et Pamela ont bénéficié de subventions bienvenues pour l'achat de leur maison. © Jean-Christophe BEAUCHE



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)









4 avril 2025



21 documents

LUNDI 31 MARS 2025

- 1  **Manche - Peut-on construire une usine sans parking ?**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
- 2  **Manche - La photo du jour**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
- 3  **Cherbourg-en-Cotentin - Peut-on construire une gigafactory dans la Hague sans... parking ? - Encadré**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
- 4  **Cherbourg-en-Cotentin - économie. Dans le cadre du projet Aval du futur, une délégation de l'Agglomération du Cotentin s'est rendue à Dunkerque Peut-on construire une "gigafactory" à Orano sans parking ?**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
- 5  **Cherbourg-en-Cotentin - défense. Les quatre BlackSword Barracuda commandés par les Pays-Bas seront assemblés sur le site de Naval Group Quel calendrier pour les sous-marins néerlandais à Cherbourg ?**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
- 6  **Manche - Fraude. Une vigilance fiscale renforcée dans la Manche Les contrôles fiscaux s'intensifient dans le département**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025

- 7  **Manche - Politique. Face à la difficulté de boucler les budgets, l'opposition socialiste à la Région inquiète "La Région doit se préparer au monde d'après"**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 8  **Manche - Pêche Filière Bleue Le programme Filière Bleue, financé par le FEAMPA et porté par l'Agglomération du Cotentin et ses partenaires, soutient des projets innovants pour une pêche et une aquaculture durables, la préservation des écosystèmes**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 9  **Manche - Environnement. Attention aux mauvaises surprises Alerte sur le débalisage des parcours de randonnée**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 10  **Manche - Gastronomie. De la cueillette à l'usage culinaire Un atelier pour apprendre à ramasser et cuisiner les algues**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 11  **Cherbourg-en-Cotentin - économie. À La Cité de la Mer de Cherbourg-en-Cotentin ce jeudi 3 avril Un salon pour aider à la création d'entreprise**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 12  **Montebourg - Dans le cadre du festival Le Cotentin fête l'Irlande Le public a rempli l'abbatiale pour le concert de musique irlandaise**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 13  **Saint-Pierre-d'Arthéglise - Sortie. À Saint-Pierre-d'Arthéglise Le jardin de « Silence ça pousse » va rouvrir**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 14  **Manche - Angle couleur 3 portées - 4cols**
Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025
-
- 15  **Manche - Zones à faibles émissions : Stéphane Travert veut réévaluer le dispositif**
[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), lundi 31 mars 2025
-
- 16  **Manche - À Saint-Vaast-la-Hougue, ce commerce ferme, 25 personnes au chômage**
Quotidien Ouest-France, lundi 31 mars 2025
-

17



Cherbourg-en-Cotentin - Le festival Krino veut aiguiser les esprits critiques

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025](#)

18



Cherbourg-en-Cotentin - Maire de Tollevast renversé : la condamnation confirmée

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025](#)

19



Saint-Pierre-Église - Uun concert « au milieu des parcs à huîtres »

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025](#)

20



Saint-Vaast-la-Hougue - En déficit, Carrefour Market va fermer fin avril

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025](#)

21



Saint-Vaast-la-Hougue - Deux enseignes s'installeront à la place du Carrefour Market

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025](#)

Manche - Peut-on construire une usine sans parking ?

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 92 mots

Le projet Aval du futur va impliquer l'arrivée de milliers de travailleurs dans le Cotentin et sur le site d'Orano la Hague. La mobilité et le stationnement seront au cœur de ce programme d'ampleur. Une délégation du Cotentin vient de plancher sur le sujet lors d'une visite à Dunkerque, hôte d'une gigafactory. ?Page 3
Chrismaël MARCHAND



La Hague le 36 mars 2025. Herqueville. le projet d'agrandissement de parking fait débat. Celui des Murets (au sud du site), qui en compte pourtant 1 500 comme celui des Landes arrive à saturation. © Jean-Paul BARBIER

Manche - La photo du jour

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 79 mots



OUISTREHAM. Vendredi, Brittany Ferries et la Région ont célébré la bénédiction et le baptême du deuxième navire hybride de la compagnie maritime, le Guillaume de Normandie, qui était de passage mercredi à Cherbourg. Il a une longueur de 194,7 m, une largeur de 27,8 m et peut accueillir 1 300 passagers. « Je suis très heureux d'accompagner son lancement et de participer, via la Somanor, à cet investissement majeur », a déclaré Hervé Morin, président de la Région. © Galliot / Région Normandie

Cherbourg-en-Cotentin - Peut-on construire une gigafactory dans la Hague sans... parking ? - Encadré

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 153 mots

Vers la gratuité des transports ?

Faut-il rendre les transports gratuits pour augmenter leur fréquentation ? Cette question devrait être l'un des sujets des prochaines élections municipales, même si cette compétence revient à l'Agglomération du Cotentin. Benoît Arrivé a, en tout cas, l'intention de la poser sur la table. « Il faut que l'on aille vers cette gratuité, c'est ce que le maire de Dunkerque nous a dit clairement lors de notre visite », explique le maire de Cherbourg-en-Cotentin. « Seulement, il ne fallait pas aller plus vite que la musique. Il fallait d'abord créer le réseau. C'est ce qui a été fait. Maintenant, on va continuer à le renforcer ». Cette idée pourrait-elle faire consensus ? Maintenant que le réseau s'est densifié et que le Cotentin semble avoir les moyens financiers pour combler l'absence de recettes, la possibilité n'est pas à écarter. Réponse dans quelques mois.

Chrismaël MARCHAND

Cherbourg-en-Cotentin - économie. Dans le cadre du projet Aval du futur, une délégation de l'Agglomération du Cotentin s'est rendue à Dunkerque Peut-on construire une "gigafactory" à Orano sans parking ?

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 1072 mots

Le contexte

Le projet Aval du futur lancé par Orano est dans toutes les têtes depuis plusieurs mois. Industriels, collectivités, élus ou décideurs planchent déjà sur ce programme qui doit redessiner pour le demi-siècle (au moins) à venir l'économie du Cotentin. Financé en grande partie par EDF, ce « chantier du siècle », estimé à plusieurs dizaines de milliards d'euros, va transformer l'usine de la Hague avec la création d'un Atelier de Déchargement et Entreposage de Combustibles avec trois piscines d'entreposage et la construction de deux nouvelles usines sur le site cotentinois (NDLR : une usine de fabrication de combustibles recyclés de type Mox et une nouvelle usine de retraitement de combustibles usés).

On ne fait plus des usines aujourd'hui comme on les faisait dans les années 70-80.

Benoît Arrivé Maire de Cherbourg-en-Cotentin et vice-président de l'Agglomération du Cotentin en charge du développement économique

Des milliers d'emplois pour l'édification et pour la production sont annoncés. Jusqu'à 15 000 ! Un afflux de nouveaux habitants qui n'est pas sans poser problème sur un territoire déjà marqué par un quasi plein-emploi. Comment seront-ils logés alors que le marché immobilier est clairement en tension ? Comment accueillir au mieux ces familles et notamment les enfants dans les établissements scolaires ? Comment absorber une circulation en hausse sur des voies déjà surchargées ?

Les interrogations sont multiples et parfois complexes. Dans ce contexte, un comité stratégique a été mis en place autour du préfet de la Manche pour aborder les grandes lignes de ce projet hors-norme. D'autres initiatives voient également le jour. Comme la récente visite d'une délégation cotentinoise à Dunkerque sur le thème de la mobilité.

La visite

Cette pérégrination dans le Nord a rassemblé des élus et techniciens de Cherbourg-en-Cotentin, des élus du Cotentin, ainsi que le sous-préfet de Cherbourg Jean Rampon et une délégation d'Orano. Mais pourquoi Dunkerque ? « Parce que c'est une ville qui ressemble à Cherbourg-en-Cotentin. Idem pour l'agglomération. Avec des similitudes en termes de développement économique, d'habitat, de grands services publics, etc. », explique Benoît Arrivé, maire de la sous-préfecture de la Manche et vice-président de l'Agglomération du Cotentin en charge du développement économique, à l'initiative de ce voyage. « L'autre sujet qui nous intéressait, c'est évidemment les travaux qui commencent à être les nôtres sur l'Aval du futur, et notamment sur la façon dont on crée du logement, comment on prend en charge les gens qui arrivent et évidemment comment on anticipe la question de la mobilité ».

5 000 personnes

Le site d'Orano la Hague emploie actuellement près de 5 000 personnes dont 4 000 collaborateurs Orano et 1 000 sous-traitants. Avec l'Aval du futur, on parle de plusieurs milliers d'emplois supplémentaires.

Sur ce dernier point, la troupe cotentinoise a écouté attentivement la genèse d'une gigafactory de batteries électriques sur le domaine portuaire. « C'est un équipement qui va créer jusqu'à 20 000 emplois. Il a été réalisé en partenariat avec un investisseur, un industriel soutenu par l'État, et bien évidemment l'agglomération de Dunkerque, la ville de Dunkerque, et le partenaire automobile, Renault », détaille Benoît Arrivé. « La question qui se posait, c'était comment faire pour créer une telle usine, alors qu'il n'y avait plus beaucoup de fonciers et que l'autoroute est déjà saturée. Plutôt que de travailler avec une vision passéiste, ils se sont projetés avec tout le territoire dans une vision de prospective et d'avenir ».

Résultats, cette gigafactory a été conçue sans... parking pour les salariés. Comment cela fonctionne-t-il ? « Cela passe par la création de parkings relais à la périphérie où les salariés viendront à pied, en vélo, en bus classique, en trottinette ou en courant, en fonction de la distance de leur domicile au parking relais », expose l'édile cherbourgeois. « Les salariés laisseront alors leur véhicule et monteront dans des navettes qui les emmèneront à l'usine. Un peu comme en région

parisienne ou sur d'autres grands sites industriels en Europe ». Vous l'aurez compris, ce modèle a déjà séduit Benoît Arrivé. Est-il transposable et surtout indispensable pour le projet Aval du futur ?

La proposition

La question est donc posée. Alors que les flux de circulation vont s'intensifier, que les parkings sont déjà archibondés, la voiture est-elle encore la bienvenue à la pointe de la Hague ? Pour le maire de Cherbourg-en-Cotentin, il s'agit d'une évidence. En clair, le but n'est pas de chasser la voiture du Cotentin mais de modifier sa pratique.

« On ne fait plus des usines aujourd'hui comme on les faisait dans les années 70-80 », assure-t-il. « Et puis, il y a la question environnementale, la qualité des paysages. Si on veut donner envie, dans 20-25 ans, à des jeunes techniciens, ingénieurs et ouvriers de venir ici, il faut aussi que l'on apporte des vraies solutions en termes de mobilité. Clairement, il faut profiter de l'embellie économique pour aménager le territoire de façon durable ».

Pour y parvenir, les élus comptent s'appuyer sur un réseau collectif en perpétuelle évolution. « On est parti d'un seul réseau sur Cherbourg-en-Cotentin, qui était non satisfaisant, principalement utilisé par des scolaires et des retraités. On a donc créé le BNG qui a permis à de plus en plus de salariés, d'actifs de prendre le bus. Sans oublier les autres solutions, comme les vélos en location ou le train à un euro entre Valognes et Cherbourg », affirme Benoît Arrivé. « On a donc un réseau qui tient la route mais il faut continuer à le renforcer dans les zones urbaines comme dans les zones rurales et à renforcer les connexions entre ces zones ».

Une telle stratégie suffira-t-elle à changer habitudes et mentalités ? C'est, en tout cas, l'ambition. « L'Aval du futur, ce n'est pas le projet d'Orano ou d'EDF, ce n'est pas le projet de la commune de La Hague ou de Cherbourg ou de l'agglomération du Cotentin. C'est un projet de territoire qui doit mobiliser l'État, les élus, les industriels, les élus et les habitants », prévient le vice-président de l'intercommunalité. « On n'y arrivera pas si on ne met pas tout le monde autour de la table ». Cette pérégrination nordiste allait dans ce sens. Pour des avancées concrètes, il faudra cependant attendre un peu...

Chrismaël MARCHAND



Le projet Aval du futur va impliquer l'arrivée de milliers de travailleurs supplémentaires dans le Cotentin et sur le site d'Orano la Hague. La mobilité et le stationnement seront assurément au cœur de ce programme d'ampleur. Une délégation du Cotentin vient d'ailleurs de plancher sur le sujet lors d'une visite à Dunkerque, hôte d'une gigafactory. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - défense. Les quatre BlackSword Barracuda commandés par les Pays-Bas seront assemblés sur le site de Naval Group Quel calendrier pour les sous-marins néerlandais à Cherbourg ?

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 511 mots

On connaît désormais, avec plus de précisions, le calendrier des livraisons par le chantier Naval Group de Cherbourg des quatre sous-marins de type Barracuda aux Pays-Bas. Lors de la signature du contrat en septembre dernier, Naval Group et le ministère de la Défense néerlandais n'avaient pas établi un planning détaillé du programme. Seule la date de 2034 avait ainsi été évoquée pour que la Marine royale néerlandaise prenne possession des deux premières unités - Orka (Orque) et Zwaardvis (Espadon) - de sa nouvelle classe Orka. Devaient suivre le Barracuda et le Tijgerhaai (Requin-tigre).

Pour une dernière livraison en 2037

Le calendrier « officiel » a finalement été dévoilé dans *Naval Review*, la nouvelle revue quadrimestrielle de Naval Group, lors d'une interview croisée entre Danny van den Bosch, responsable adjoint du programme RNSC (*) auprès du ministère de la Défense néerlandais et représentant du Materiel and IT Command (COMMIT) à Cherbourg, et Sylvain Perrier, directeur de programme RNSC chez Naval Group.

Les quatre bâtiments, assemblés sur le site cherbourgeois, seront donc à livrer entre 2033 et 2037, à douze mois d'intervalle pour les deux premiers et à dix-huit mois d'intervalle pour les suivants. Vous l'aurez compris, cela ne change pas fondamentalement la donne puisque les deux premiers exemplaires seront bien entre les mains des Hollandais en 2034.

À titre de comparaison, Naval Group entend livrer ses trois derniers Barracuda de classe Suffren tous les deux ans. De fait, un tel planning est-il tenable ? Le BlackSword Barracuda est, en tout cas, sur le papier moins « compliqué » à construire qu'un sous-marin nucléaire d'attaque, en raison de sa propulsion conventionnelle et d'un tonnage moins important. Qui plus est, le tissu industriel néerlandais sera largement mis à contribution pour faire avancer le projet.

« Nous nous sommes engagés à répondre aux exigences en respectant le calendrier fixé », rassure, en tout cas, Sylvain Perrier, directeur de programme chez Naval Group. « Ce point est crucial car le calendrier de conception de construction et de livraison des futurs sous-marins de classe Orka est d'une importance capitale pour assurer la continuité des opérations de la force sous-marine de la marine néerlandaise ».

4

sous-marins

de type Barracuda doivent être construits, en grande partie à Cherbourg, par Naval Group pour les Pays-Bas. De propulsion conventionnelle, ils ont été nommés Orka, Zwaardvis, Barracuda et Tijgerhaai.

L'urgence néerlandaise à remplacer des sous-marins de classe Walrus vieillissants appelle effectivement à coordonner les efforts. Et notamment à Cherbourg, en bout de chaîne. Rappelons d'ailleurs qu'en raison de ce plan de charge en augmentation, de conséquents investissements sont programmés sur le site cotentinois. Une nouvelle nef dédiée aux exportations va ainsi surgir de terre vers 2028 et permettre l'exécution de ce contrat stratégique pour Naval Group.

Chrismaël MARCHAND



C'est sur le site Naval Group de Cherbourg que seront assemblés les sous-marins BlackSword Barracuda commandés par les Pays-Bas. Une nouvelle nef va d'ailleurs voir le jour pour livrer d'ici 2037 les quatre exemplaires à la Marine royale néerlandaise.

Manche - Fraude. Une vigilance fiscale renforcée dans la Manche Les contrôles fiscaux s'intensifient dans le département

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 634 mots

L'année 2024 marque une intensification des contrôles fiscaux dans la Manche, avec un total de 15,6 millions d'euros de droits et pénalités notifiés. Cette hausse de 16,06 % par rapport à 2023 reflète une vigilance accrue et des méthodes de détection toujours plus performantes.

L'intelligence artificielle au cœur des contrôles

La montée en puissance des contrôles fiscaux externes et des vérifications sur pièces a permis de récupérer des sommes conséquentes. Les contrôles externes ont généré 6,45 millions d'euros, contre 4 millions l'année précédente, tandis que les contrôles sur pièces se maintiennent à 9,17 millions d'euros. Lorsqu'une erreur est constatée, les sanctions varient en fonction de la gravité de l'infraction. Si un tiers des cas bénéficient d'une reconnaissance de bonne foi, les manquements plus graves peuvent entraîner des majorations allant jusqu'à 80 %.

Le recours à l'intelligence artificielle (IA) dans la détection des fraudes ne cesse de croître. En 2024, plus de la moitié des contrôles fiscaux externes ont été initiés grâce à l'IA, soit 56,67 %, contre 53,85 % en 2023. Cette technologie a permis d'identifier des fraudes représentant 1,84 million d'euros de rappels fiscaux, en hausse de 41 % sur un an. L'IA s'impose ainsi comme un outil clé pour repérer les anomalies et renforcer l'efficacité des services fiscaux.

Une surveillance accrue des comptes à l'étranger

La lutte contre la fraude fiscale ne s'arrête pas aux frontières du département. En collaboration avec la DIRCOFI Nord, la DDFiP de la Manche a validé 34 dossiers, entraînant des redressements de 2,88 millions d'euros. La Brigade de contrôle et de recherche (BCR) joue également un rôle central en ciblant des dossiers à fort enjeu. En 2024, ses interventions ont permis de notifier 1,22 million d'euros de redressements via la DDFiP et 1,06 million d'euros via la DIRCOFI Nord.

Certaines affaires ont nécessité un recours à la justice. Une dénonciation obligatoire a été déposée pour 173 799 euros de droits éludés dans le secteur du bâtiment. Par ailleurs, une plainte pour escroquerie a été engagée contre un contribuable ayant tenté d'obtenir frauduleusement un remboursement d'impôt sur le revenu.

Avec l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales de plus de 100 pays, les comptes financiers détenus à l'étranger par des résidents français sont scrutés de près. En 2024, le Pôle de contrôle revenus et patrimoine (PCRP) a examiné 130 dossiers, adressé 95 relances et mis au jour une fraude majeure. Un seul dossier a conduit à un redressement de 250 000 euros, assorti d'une amende importante pour non-déclaration de comptes bancaires étrangers.

Désormais, ces échanges ne se limitent plus aux comptes bancaires : en 2024, ils ont été étendus aux biens immobiliers détenus à l'étranger. Cette avancée permet de mieux évaluer l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et d'assurer une imposition plus juste.

De nouvelles mesures en place

Les services fiscaux ont également intensifié la lutte contre les fraudes aux crédits d'impôt. En 2024, 156 contrôles ont permis d'identifier des irrégularités totalisant 462 399 euros de redressements. Parmi les pratiques détectées : l'usage de fausses factures pour justifier un crédit d'impôt et le cumul abusif de demandes frauduleuses.

Pour contrer ces fraudes, l'administration fiscale dispose désormais d'une procédure flash qui bloque immédiatement les remboursements suspects. Par ailleurs, le délai de reprise fiscale a été porté à 10 ans, offrant plus de temps pour mener des investigations approfondies et traquer les infractions les plus complexes.

Malgré l'intensification des contrôles, ceux-ci se déroulent dans un climat apaisé. Près de 41 % des dossiers se concluent sans contestation, preuve que l'administration fiscale veille à un dialogue constructif avec les contribuables. Avec des outils de plus en plus performants et une coopération renforcée, la DDFiP de la Manche poursuit son engagement pour une fiscalité plus équitable et une lutte efficace contre la fraude.



En 2024, plus de la moitié des contrôles fiscaux externes ont été initiés grâce à l'IA.
© DR

Manche - Politique. Face à la difficulté de boucler les budgets, l'opposition socialiste à la Région inquiète "La Région doit se préparer au monde d'après"

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 537 mots

A l'ordre du jour de l'assemblée plénière de la Région Normandie, la semaine dernière à Rouen, l'adoption définitive projet de Contrat de plan État-Région (CPER) de Normandie 2021-2027. Derrière un acronyme compliqué, des centaines de millions d'euros en jeu. Il s'agit du premier contrat de ce type à avoir été élaboré à l'échelle de la Normandie et représente la septième génération de cet outil de développement partagé entre l'État et la Région. Celui-ci vise à définir les priorités et à bâtir une stratégie commune pour un aménagement durable et équilibré du territoire régional. "Sur ces sujets, je réemploierais l'image du monde d'avant et du monde d'après, raconte Laurent Beauvais, ancien président la Basse-Normandie, aujourd'hui membre du groupe socialiste d'opposition. La Région fonctionne sur le mode d'avant, alors qu'il faut qu'elle se prépare vite à rentrer dans le monde d'après."

"La Région, je le crois, n'est pas prête à affronter les temps nouveaux"

Jusqu'alors, la Région est plutôt en situation d'aider l'Etat hors de son champ de compétences, plutôt que l'Etat de soutenir la Région. En d'autres termes, mettre de l'argent là où l'Etat n'en met pas assez. A l'exemple de la santé (200 millions d'aides pour les hôpitaux) et du ferroviaire (la Région est responsable de l'exploitation, pas de l'infrastructure). Le groupe socialiste estime que cela se fait au détriment des politiques qui sont réellement de son ressort. "Cela se passait jusqu'alors parce que le système permettait que les collectivités et l'Etat aient les moyens de mettre des sommes très importantes sur de grands projets, rappelle Laurent Beauvais. J'ai le sentiment que cela va changer. Nous entrons dans un monde nouveau. Trump, la réaction européenne sur une défense plus autonome, l'état de nos finances publiques... Je pense que nous allons avoir des restrictions sur les fonds de cohésion européens, qui vont beaucoup impacter les Régions. Hervé Morin ne va pas pouvoir continuer à faire la même politique."

"Il n'y a pas de choix, pas de priorités"

Dans les prochaines années, l'effort national sur les finances publiques semblent appelé à s'amplifier. A l'instar de l'Europe, la France annonce sa volonté de multiplier par deux les dépenses budgétaires sur les questions de Défense. Pour se faire, le gouvernement ne peut pas s'appuyer sur la croissance, et indique régulièrement ne pas vouloir toucher à la fiscalité. Il faudra bien aller chercher l'argent quelque part. Ce qui devrait pousser les collectivités à affronter de nouveaux choix. "Très vite, la Région va devoir revoir son intervention, indique Laurent Beauvais. Il faut qu'elle revienne sur ses compétences propres. Le dernier acte de David Margueritte, qui n'est plus vice-président, a été de faire baisser le budget de la formation. C'est incroyable ! C'est la compétence première, centrale du conseil régional. Le problème, c'est qu'on finit par saupoudrer. Sur la culture, sur la Transition écologique... Il n'y a pas de choix, pas de priorités. Il y a un problème de stratégie. La Région, je le crois, n'est pas prête à affronter les temps nouveaux."

Julien MUNOZ



Laurent Beauvas, ancien président de la Région Basse-Normandie, aujourd'hui membre du groupe socialiste au conseil régional. © Actu.fr

Manche - Pêche Filière Bleue Le programme Filière Bleue, financé par le FEAMPA et porté par l'Agglomération ...

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 99 mots

Pêche

Filière Bleue

Le programme Filière Bleue, financé par le FEAMPA et porté par l'Agglomération du Cotentin et ses partenaires, soutient des projets innovants pour une pêche et une aquaculture durables, la préservation des écosystèmes marins et la valorisation du patrimoine maritime. Avec des financements pouvant atteindre 80 000 €, il accompagne des initiatives locales visant l'adaptation au changement climatique, la sensibilisation environnementale et l'attractivité des métiers maritimes. Parmi les premiers bénéficiaires, un programme d'analyse des sources de pollution à Saint-Vaast, ou encore un escape game sur le patrimoine maritime qui illustrent la diversité des projets soutenus.

Ewen ROBIN

Manche - Environnement. Attention aux mauvaises surprises Alerte sur le débalisage des parcours de randonnée

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 303 mots

Les amoureux de la nature et des grands espaces le savent : un bon balisage garantit une aventure sereine et sans mauvaise surprise. Pourtant, ces dernières semaines, plusieurs itinéraires de randonnée, trail et gravel du Cotentin ont été vandalisés. Stickers arrachés, plaquettes disparues, peintures effacées... Un véritable saccage qui complique l'orientation des marcheurs et compromet la préservation des espaces naturels.

La fédération française de randonnée lance une alerte. Ces tracés ne sont pas improvisés. Leur conception résulte d'un travail minutieux mené en concertation avec les communes, les sportifs et les instances environnementales comme le Conservatoire du Littoral et le Symel. L'objectif est d'offrir des chemins sûrs, agréables et respectueux de l'environnement. Le secteur de Digosville est particulièrement touché par ces actes qui mettent en péril des mois d'efforts.

Des normes précises

Le balisage joue un rôle essentiel. Il guide les randonneurs, complétant cartes et applications numériques, et prévient les erreurs d'orientation qui pourraient les conduire sur des terrains inadaptés. Il assure également le respect des riverains en évitant l'intrusion sur des propriétés privées. En suivant un tracé officiel, les promeneurs empruntent des sentiers pensés pour minimiser l'impact sur la nature tout en mettant en valeur le patrimoine local.

Comme la signalisation routière, le balisage des sentiers suit des normes précises. Chaque pratique possède ses propres codes, qu'il s'agisse de randonnée pédestre, de trail ou de cyclotourisme. Ces repères assurent une meilleure lisibilité des parcours et une cohérence sur l'ensemble du territoire.

Respecter le balisage, c'est garantir une expérience sécurisée pour tous. Chaque balise supprimée complique la progression et peut mettre en danger ceux qui s'y aventurent. Protéger ces repères, c'est préserver l'accès aux magnifiques sentiers du Cotentin pour les générations à venir.

E. R.



Certains itinéraires de randonnée ont été vandalisés. © Adobe Stock

Manche - Gastronomie. De la cueillette à l'usage culinaire Un atelier pour apprendre à ramasser et cuisiner les algues

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 568 mots

Dans la petite commune d'Urville-Nacqueville, à seulement 300 m de la plage, un vent marin chargé d'embruns invite à l'aventure. Ici, entre sable humide et rochers découverts par la marée descendante, commence une expérience sensorielle unique : la cueillette des algues. Et qui mieux que Gérard Legoupil, passionné et cuisinier de formation, pour nous guider dans cette immersion où nature et gastronomie se rencontrent ?

Une balade au rythme de la mer

« On ramasse les algues le plus loin possible des ports et des zones polluées, comme pour les coquillages, c'est du bon sens », explique Gérard en scrutant les lames d'eau qui se retirent. Sur l'estran, un véritable jardin sauvage se révèle sous nos pieds : des algues vertes, rouges et brunes, chacune avec ses propriétés et sa saveur particulière.

Parmi elles, la laitue de mer, tendre et riche en vitamines, ou encore le poivre de mer, épicé et croquant. « C'est incroyable, quand on croque dedans, on a l'impression de mordre dans une petite boule d'eau de mer ! Imaginez ça avec un poisson ou un coquillage... » s'enthousiasme notre guide.

Tout en parcourant l'estran, Gérard partage ses connaissances. « Ici, on va trouver des haricots de la mer, de la nori, de la chondrus crispus... Certaines algues se mangent crues, d'autres demandent une cuisson rapide. Elles sont riches en magnésium, fer et oligo-éléments, c'est un véritable concentré de bienfaits ! »

L'exploration s'achève alors que chacun remplit son seau de trésors marins. Mais que vont devenir ces algues une fois ramenées ?

Avec du chocolat, c'est une merveille !

Une fois nettoyées à l'eau claire, les algues se préparent de différentes manières selon leur variété. Certaines, comme la laitue de mer, peuvent être dégustées crues, ajoutées à une salade pour une touche iodée et rafraîchissante. D'autres, comme les haricots de mer, demandent une cuisson rapide à la poêle avec un filet d'huile d'olive, offrant une texture croquante et une saveur subtile.

Certaines algues sont aussi idéales pour les préparations sucrées. Le conduscrispus, par exemple, est une algue riche en carraghénane, un épaississant naturel qui permet de réaliser de délicieux flans ou panna cottas. « Avec du chocolat, c'est une merveille ! », assure Gérard, le regard pétillant d'enthousiasme.

D'autres algues se prêtent à la conservation. Le poivre de mer, une fois séché, se réduit en poudre pour être utilisé comme épice, rehaussant les plats d'une note salée et piquante. Les spaghettis de mer, eux, peuvent être congelés ou mis en saumure pour être consommés tout au long de l'année.

Une ressource d'avenir

« Les algues, c'est l'avenir ! » affirme Gérard avec conviction. Peu exploitées en France, elles constituent pourtant une ressource durable et bénéfique pour la santé. Elles sont naturellement riches en vitamines et minéraux, tout en étant peu caloriques. Leur culture ne nécessite ni engrais, ni pesticide, en faisant un aliment écologique par excellence.

En Asie, les algues font partie de l'alimentation quotidienne depuis des siècles. Au Japon, elles sont consommées sous forme de soupes, de salades ou d'accompagnements. En Bretagne, quelques chefs s'y intéressent de plus en plus, mais leur utilisation reste encore confidentielle.

« Il faut apprendre à les connaître, les apprivoiser en cuisine. Tout le monde peut les cuisiner, c'est juste une question d'habitude », conclut Gérard.

Ewen ROBIN



G rard Legoupil (  gauche) emm ne le petit groupe   la d couverte des algues de l'estran.   Ewen ROBIN



Les algues ramass es peuvent  tre cuisiner en tartare, un r gal...   DR

Cherbourg-en-Cotentin - économie. À La Cité de la Mer de Cherbourg-en-Cotentin ce jeudi 3 avril Un salon pour aider à la création d'entreprise

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 264 mots

« L'enthousiasme pour la création d'entreprise ne se dément pas. En 2024, plus de 1,1 million d'entreprises ont été créées en France, dont 65 % sont des micro-entreprises. Dans la Manche, ce sont 4 671 entreprises qui ont été fondées, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023 ».

4 671 entreprises créées en 2024

Les prochains rendez-vous de la création d'entreprise à Cherbourg sont portés par trois acteurs économiques majeurs : la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie, le Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie et la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Amandine Chapé, Jean-Denis Meslin et Camille Margueritte au nom de ces trois structures organisatrices invitent tous ceux qui sont tentés par l'aventure entrepreneuriale ou qui ont dans un coin de leur tête, l'idée de se mettre à leur compte ou de créer leur propre entreprise à venir parcourir ce petit salon qui leur est dédié. Ils pourront y rencontrer les équipes de la CCI et de la CMA rodées à la formation des créateurs d'entreprise, mais également des banquiers et assureurs, des experts-comptables, des professionnels du droit comme les notaires et avocats, et des associations comme Initiative Cotentin. L'Agglomération y sera présente pour expliquer les modalités d'accès aux locaux loués à des tarifs très avantageux dans sa pépinière d'entreprises.

Etienne DEVAILLY



Camille Margueritte, Amandine Chapé et Jean-Denis Meslin ont présenté ce rendez-vous au nom de la communauté d'agglomération, de la Chambre de commerce et d'industrie et de la chambre de métiers et de l'artisanat. © Étienne DEVAILLY

Montebourg - Dans le cadre du festival Le Cotentin fête l'Irlande Le public a rempli l'abbatiale pour le concert de musique irlandaise

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 297 mots

Belle soirée pour toutes les personnes venues assister au concert du groupe Diancecht, composé de cinq musiciens. Cet événement rentrait dans le cadre du festival Le Cotentin fête l'Irlande et a eu lieu le vendredi 21 mars dans l'abbatiale de Montebourg.

Danse dans l'abbatiale

Très tôt, les places ont été réservées. Les cinq musiciens ont joué des musiques romantiques comme une chanson venant de Belfast sur l'histoire d'un couple. Ou encore sur la vie quotidienne, comme celle présentée par Jim, le guitariste, relatant l'existence d'un jeune homme qui a de nombreux problèmes.

Les musiciens formant le groupe venaient de différentes influences. Au fur et à mesure de la soirée, ils ont été présentés.

Parmi les spectateurs, Édith, Christian, Marcel et son épouse, venant d'une commune voisine, qui apprécient cette musique « entraînante ». Quelques jeunes, assis dans les allées du côté, n'ont pas hésité à se laisser aller à quelques pas de danse, embarqués par la musique.

La magie était présente avec les nombreuses bougies installées devant et autour des musiciens. Le public, dès l'entrée dans l'abbatiale, se retrouvait dans un champ de trèfles avec ceux installés aux colonnes.

Pour la pause, mais également avant le concert et à la fin de la soirée, il était possible de déguster de la charcuterie, des gâteaux et profiter de boissons. Les stands étaient tenus par l'Apel (association des parents d'élèves). « Ce sont les responsables du festival qui sont venus nous demander si nous voulions tenir un stand lors du concert. Naturellement, nous n'avons pas hésité à répondre affirmativement », a précisé la présidente Laëtitia Moulin.

C. K.



Le public est venu en famille, entre amis pour le concert dans l'abbatiale. © Claudine KEMPF



Les cinq musiciens de Diancecht. © Claudine KEMPF

Saint-Pierre-d'Arthéglise - Sortie. À Saint-Pierre-d'Arthéglise Le jardin de « Silence ça pousse » va rouvrir

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 199 mots

« Roulement de tambour ! » Stéphane Marie, l'animateur de l'émission de France 5 « Silence ça pousse », a satisfait bon nombre de ses fans à l'approche du printemps, ce jeudi 27 mars, sur sa page Facebook. L'homme originaire de Barneville-Carteret, âgé de 64 ans, a en effet dévoilé les dates d'ouverture au public de son jardin de la Maubrairie, situé à Saint-Pierre-d'Arthéglise.

L'animateur sera là

Il sera donc possible de visiter ce dernier le samedi 26 avril, le samedi 31 mai, le samedi 28 juin, le samedi 12 juillet, le vendredi 1er août et le samedi 2 août. Rendez-vous, tous ces jours, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures.

C'est dans ce jardin que sont tournées de nombreuses émissions de « Silence ça pousse ». Cerise sur le gâteau : Stéphane Marie sera présent à chaque fois pour accueillir les visiteurs, et répondre à leurs questions. Il n'y aura, en revanche, pas de visites guidées. L'entrée est de 5 euros par personne, et gratuite pour les moins de 15 ans. Pour trouver l'endroit, un parcours sera fléché dès l'entrée du village de Saint-Pierre-d'Arthéglise.



Stéphane Marie, l'animateur vedette de l'émission de France 5 « Silence ça pousse », rouvre ses jardins à Saint-Pierre-d'Arthéglise, près de Barneville-Carteret. © La Presse de la Manche

Manche - Angle couleur 3 portées - 4cols

Quotidien La Presse de la Manche, lundi 31 mars 2025, 121 mots

Plus de vingt-cinq ans d'antenne

« Silence ça pousse », c'est déjà 27 ans de télévision et de conseils pour s'approprier son jardin. Mais aussi aborder ces espaces comme une ouverture sur la nature en général, message cher au présentateur historique du programme, Stéphane Marie. L'émission s'est imposée, depuis 1998, comme une référence en ce qui concerne les connaissances sur le monde végétal et la biodiversité. Et il est aussi bien question de paysages naturels que du travail de l'homme, tant qu'il est respectueux de l'environnement. Si la visite ne suffit pas, il faut se plonger dans l'un des nombreux ouvrages publiés par le présentateur : « La Maubrairie, jardins du bocage » (2022), où l'auteur décrit plusieurs de ses paradis végétaux.

Manche - Zones à faibles émissions : Stéphane Travert veut réévaluer le dispositif

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025, 239 mots

Du 24 au 27 mars, l'Assemblée nationale réunie en commission spéciale s'est penchée sur le projet de loi de Simplification de la vie économique, comprenant 1 500 amendements. Stéphane Travert, député apparenté Ensemble pour la République de la troisième circonscription de la Manche, est le rapporteur des articles 15 à 29.

Les députés ont notamment voté la suppression des ZFE, les Zones à faibles émissions. Pour Stéphane Travert, « **bien que ce dispositif présente certaines difficultés et puisse susciter des mécontentements, il reste un levier essentiel pour répondre à un enjeu majeur de santé publique, face à la pollution de l'air** ».

Il préconise de « **travailler à un dispositif qui trace une trajectoire plus acceptable pour les plus précaires, ainsi que pour les entreprises qui n'ont pas encore eu la possibilité de renouveler leur parc de véhicules et leurs moyens de mobilité. L'enjeu social de cette transition nous oblige à réfléchir à la mise en œuvre des ZFE de manière à ce qu'elles ne pénalisent pas les plus fragiles de nos concitoyens. L'objectif n'est pas de faire de l'écologie une contrainte punitive, mais de concilier environnement et justice sociale. Si je considère que le principe des ZFE doit être préservé, ce dispositif mérite d'être réévalué afin d'offrir aux collectivités locales plus de souplesse dans le calendrier de mise en œuvre.** »

Le texte sera débattu en séance publique au cours de la semaine du 7 avril.

Manche - À Saint-Vaast-la-Hougue, ce commerce ferme, 25 personnes au chômage

Quotidien Ouest-France, lundi 31 mars 2025, 189 mots

Ouvert depuis 2017 à Saint-Vaast-la-Hougue, le supermarché Carrefour Market appartenant au groupe Bertgadi, fermera définitivement ses portes fin avril. Philippe Rzepecki, directeur du groupe, confirme : « Depuis 2017, ce magasin n'a jamais été bénéficiaire. On n'a jamais pu enrayer la perte financière qui a été croissante. » Selon le directeur, le Carrefour Market était en vente depuis deux ans mais aucunes enseignes ont répondu aux appels. « On a décidé de vendre les murs, sans le fonds de commerce. » Conséquence : les 25 salariés vont se retrouver sans travail. La cessation d'activité a été lancée depuis quinze jours avec licenciements économiques à la clé. Philippe Rzepecki assure avoir proposé des reclassements et des contrats de sécurité professionnelle avec accompagnement. Le bâtiment est racheté par Philippe Couasnon, propriétaire de Netto et Frédéric le Chevalier, à la tête du Bricomarché de Carentan-les-Marais. Après travaux, les deux enseignes devraient ouvrir en juin. Philippe Couasnon assure que la station-service sera gardée ainsi que le salon de coiffure. Quant aux 25 employés, « nous étudierons tous les CV qui nous seront présentés. Il nous faut 15 personnes », note Philippe Couasnon.



Le Carrefour Market de Saint-Vaast-la-Hougue. © Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - Le festival Krino veut aiguïser les esprits critiques

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025, 411 mots

L'association cherbourgeoise Terminus des sciences propose la première édition du festival Krino, du 1^{er} au 5 avril.

Au programme : conférences, jeux et spectacle de mentalisme.

Pourquoi ? Comment ?

Krino, c'est quoi ?

Krino, festival de l'esprit critique en Normandie : tout est dit. Des scientifiques et des passionnés de sciences lancent la première édition de ce temps fort consacré « à la déconstruction des mensonges et des fausses informations, et au développement de l'esprit critique par le jeu », explique Gabriel Dupont, secrétaire de Terminus des sciences.

Terminus des sciences, c'est quoi ?

Terminus des Sciences est une association de vulgarisation, médiation et diffusion de la culture scientifique et technique, menant des actions (Fête de la science, expositions etc.) dans le Cotentin depuis 2019.

Pourquoi ce thème de l'esprit critique ?

La diffusion de l'esprit critique et de la méthode scientifique fait partie des missions de Terminus des sciences et s'avère être « un enjeu important face à la multiplication de la désinformation, des vérités alternatives, des fausses informations, des dérives sectaires et des pseudosciences ».

Que propose l'artiste Clément Freze ?

Clément Freze se définit comme « un mentaliste, hypnotiseur, performeur, charlatan professionnel et documentariste démystificateur ». Son spectacle *La Séance* mêle illusion, psychologie, mystère et occultisme, « et ressuscite le spiritisme traditionnel du début du XX^e siècle. »

Rendez-vous le mardi 1^{er} avril à 20 h au théâtre à l'italienne (tarifs : de 5 à 15 €, presque complet.)

Quelles sont les animations dans les bars ?

La Scène des Halles propose une soirée BoBARds où le public sera invité « à venir déjouer les mensonges au cours de cette soirée ludique, interactive, gratuite et animée par Terminus des Sciences ». L'objectif : comprendre les mécanismes permettant de mentir, de les déjouer et « en apprendre plus sur certaines pseudosciences, dérives sectaires ou biais cognitifs ».

Rendez-vous mercredi 2 avril, dès 19 h 30. Samedi 5 avril, à partir de 14 h, le bar Le Carbone (rue Mal-Foch) proposera jeux de société, escape games et jeux de rôle.

Que se passe-t-il à Ludiver ?

Le planétarium Ludiver accueillera la conférence de Serge Bret-Morel, vendredi 4 avril, à 18 h 30. Son titre : *De l'astrologie au scepticisme : quand la pensée critique met les croyances à l'épreuve !* Ludique et humoristique, elle permettra d'aborder certaines notions comme l'effet Barnum et étudier les dérives liées à l'astrologie (Gratuit.)

Du mardi 1^{er} au samedi 5 avril, renseignements sur Facebook, taper Terminus des sciences.



Serge Bret-Morel animera une conférence à Ludiver, le 4 avril et interviendra dans plusieurs établissements scolaires sur l'analyse critique de l'astronomie. ©

Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - Maire de Tollevast renversé : la condamnation confirmée

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), lundi 31 mars 2025, 285 mots

Une femme de 41 ans a comparu devant la cour d'appel de Caen (Calvados), vendredi 28 mars. Mère de deux enfants de 20 ans et 22 mois, Sonia Agnès avait multiplié les infractions avec des faits de vol, violence, conduite sous alcool, délit de fuite et blessures involontaires.

La prévenue avait été jugée et condamnée par le tribunal judiciaire de Cherbourg, le 26 novembre 2024, à deux ans de prison ferme après avoir renversé le maire de Tollevast, Stéphane Barbé, pendant son footing. Elle avait aussi été condamnée pour vol et tentative de vol.

« La première fois qu'elle est prise en charge »

C'est avec une petite voix que la prévenue a déclaré : « **Je suis désolée pour tout. J'ai changé, je veux tout arrêter et m'en sortir.** »

Pour l'avocat général, rien n'a démontré ces dernières années, qu'elle soit sous contrôle judiciaire ou en sursis probatoire, que Sonia Agnès avait eu une prise de conscience. Il a requis la confirmation de la peine prononcée.

Ce n'est pas l'avis de l'avocate de la défense, Me Scelles, qui rappelle que c'est la première fois que sa cliente est incarcérée et « **finalement la première fois qu'elle est prise en charge et qu'on lui propose de solutions sur tous les plans : psychologique, addictologique, scolaire** ». Elle ajoute qu'elle est très volontaire dans toutes ses démarches et qu'elle a pour objectif principal de pouvoir récupérer son deuxième enfant qui a été placé. C'est un allègement du *quantum* qui est plaidé « **pour qu'un aménagement de peine dans un délai plus court puisse être envisagé** ».

La cour a prononcé la confirmation du premier jugement avec mandat de dépôt, en précisant toutefois qu'une libération conditionnelle parentale pourra être discutée ultérieurement.

Saint-Pierre-Église - Uun concert « au milieu des parcs à huîtres »

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025, 460 mots

De la scène de Saint-Pierre-Église au festival de Barfleur, l'association Musik en Saire veut innover. Le dernier concert des escales musicales aura lieu au milieu des parcs à huîtres.

L'événement

Pour Eric Buhot, président de Musik en Saire (MKS), son association et la musique normande font bon ménage et se bonifient au fil des treize dernières années. Si l'année 2024 a été dense en manifestations musicales, les organisateurs avouent avoir voulu mettre un point d'honneur à proposer de la qualité. « Lors du festival estival MKS, on a accueilli 6 000 festivaliers sur deux jours pour assister aux 19 concerts », souligne Eric Buhot. Un festival prend de l'ampleur populaire mais surtout sur le plan qualitatif. « C'est le plus gros festival musical gratuit de la Manche. »

Un festival qui ne fait pas oublier les escales musicales mensuelles à la Halle 901 de Saint-Pierre-Eglise. « On les propose d'octobre à mai avec une moyenne de plus de 200 spectateurs lors de chaque soirée. » Des escales qui vont accueillir la chanteuse Louise Combier en avril avec ses chansons pop. « Elle a été une des participantes de l'émission de télé *The Voice* », poursuit Eric Buhot, qui, annonce que le festival MKS qui aura lieu du 29 au 31 août, verra la présence de plus de 15 groupes dont un groupe de rock de Londres (Angleterre). « Tous les styles de musique y seront représentés. »

Beaucoup de nouveautés

Parmi ces nouveautés, le dernier concert des escales musicales qui aura lieu le 24 mai avec une certaine singularité. « On le proposera, à 14 h, en plein air, au milieu des parcs à huîtres de la baie de Saint-Vaast-la-Hougue et Réville », explique Eric Buhot. Un concert le temps d'une marée basse, comme pendant les Traversées Tatihou. Pour cet événement, MKS a invité un groupe Québécois : la Fanfare sous les pommiers. « Du jazz venu de Montréal. » L'idée est de mettre la scène sur une remorque de tracteurs entre les parcs à huître. « Nous partirons en cortège avec les spectateurs vers la scène ouverte avec dégustation d'huîtres à la clé. »

Autre nouveauté, l'accent mis sur l'amélioration de l'accueil des personnes handicapées lors du festival de Barfleur. « On a programmé, en amont du festival, une journée en avril au cours de laquelle les bénévoles vont aller se former à ces accueils spécifiques avec des spécialistes de l'association France handicap », déclare Eric Buhot. Outre l'accueil physique, la signalétique, les accès ainsi que les places réservées et de repos seront mis en place pour les personnes à mobilité réduite. « C'est important que ces personnes profitent des spectacles au même titre que l'ensemble des spectateurs », conclut le président.



Eric Buhot va innover avec un concert en plein air dans les parcs à huîtres de Saint-Vaast-la-Hougue et en améliorant l'accueil des personnes handicapées. © Ouest-France

Saint-Vaast-la-Hougue - En déficit, Carrefour Market va fermer fin avril

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025, 447 mots

Faute de rentabilité, la direction du supermarché Carrefour Market a décidé de mettre la clé sous la porte. Vingt-cinq employés se retrouveront sans travail fin avril.

Le supermarché Carrefour Market a ouvert ses portes en 2017 à Saint-Vaast-la-Hougue, à l'entrée de la commune. Un commerce appartenant au groupe Bertgadi, propriétaire de magasins et hôtel sur la côte du Calvados.

Depuis quelques semaines, les bruits courraient sur une fermeture pour cause de difficultés financières. Contacté, Philippe Rzepecki, directeur du groupe, confirme les rumeurs : « Ce supermarché vit depuis 2017 mais n'a jamais répondu à ce que l'on attendait d'un tel commerce dans un tel endroit. » Selon le directeur, le supermarché a rapidement été déficitaire.

Pas assez de clients

Philippe Rzepecki assure qu'il a essayé de mettre tout en œuvre pour attirer les clients. « On a changé l'offre client et la gestion du magasin mais on n'a jamais enrayer la perte financière qui a été grandissante. » Carrefour Market se voulait un commerce de proximité, avec un restaurant. « Malgré cela, la clientèle n'a pas suivi. Par rapport à de grandes enseignes, c'est vrai que nos prix étaient plus élevés mais on assurait la proximité avec du beau et du bon. » Philippe Rzepecki avoue que la situation a été compliquée pour survivre. « Il y a Intermarché et Netto non loin de là. Ils pèsent lourd », précise le directeur.

Le directeur du groupe évoque aussi la crise financière, mais sans conviction. « C'est multifactoriel. On a même supprimé ce qui se vendait mal et la poissonnerie locale, mais cela a été sans effet pour trouver le bon style. Même l'équilibre financier n'a pas été trouvé. On perdait plusieurs centaines de milliers d'euros. » Les deux dernières années ont été consacrées à tenter de vendre le fonds de commerce à d'autres enseignes. « Dans un marché très concurrentiel, ça s'est avéré impossible. À Saint-Vaast, on travaille l'été avec les estivants mais les neuf autres mois, c'est galère », avoue la direction.

Au total, 25 employés seront licenciés économiques

Avec une fermeture actée fin avril, 25 employés vont se retrouver sans travail. « On a lancé, il y a quinze jours, une procédure de cessation d'activité avec licenciements économiques », souligne Philippe Rzepecki, qui évoque avoir proposé des reclassements autour de Deauville (Calvados) et des contrats de sécurité professionnelle avec accompagnement. « Et un salaire pendant un an. »

Le restaurant devrait aussi fermer dans l'attente d'une éventuelle réouverture. Quant au salon de coiffure de la galerie, il restera ouvert aux clients.

« C'est triste et cruel. C'est un échec économique », conclut Philippe Rzepecki.



La direction du Carrefour Market de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) a dû se résoudre à mettre la clé sous la porte après plusieurs années de déficit. © Ouest-France

Saint-Vaast-la-Hougue - Deux enseignes s'installeront à la place du Carrefour Market

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 31 mars 2025, 372 mots

« Vu que l'on n'a pas pu vendre le fonds de commerce, on a vendu que les murs », annonce Philippe Rzepecki, directeur du groupe Bertgadi, propriétaire du Carrefour Market de Saint-Vaast-la-Hougue. Il a révélé à *Ouest-France* qu'en raison de déficits chroniques, une procédure de cessation d'activité avec licenciements économiques est engagée. Le Carrefour Market fermera fin avril 2025.

Toujours le salon de coiffure

Alors qui pour occuper ce bâtiment ? Un duo rachète les murs : Philippe Couasnon, propriétaire de Netto et Frédéric Le Chevalier, à la tête du BricoMarché de Carentan-les-Marais. « Après cinquante jours de travaux, le projet est de transférer le Netto dans le bâtiment, mais aussi d'y accueillir un Bricomarché. La superficie est largement suffisante », précise Philippe Couasnon, qui assure que la station-service sera gardée ainsi que le salon de coiffure.

« La personne qui gère le restaurant semble vouloir le quitter. Une chose est sûre, nous y garderons un point de restauration. »

Quant aux 25 employés du Carrefour Market licenciés, « nous étudierons tous les CV qui nous seront présentés. Il nous faut quinze personnes », annonce Philippe Couasnon.

« Ça reste acceptable »

Du côté de Gilbert Doucet, maire de Saint-Vaast-la-Hougue, on se console en se disant que le site ne deviendra pas une friche vacante (ce qui aurait mauvais effet, qui plus est en entrée de ville). « On aurait préféré garder un supermarché, c'est dommage et on le regrette. Avec l'arrivée de deux enseignes, ça reste acceptable. L'idéal serait qu'une grande partie du personnel soit réembauchée. Ces situations ne sont jamais faciles », reconnaît le maire.

« Il ne va rester qu'une seule boucherie-charcuterie »

Pour de nombreux clients, cette fermeture est dommageable. Béatrice Marie et Lucie Laroque déplorent : « Nous allons perdre un vrai commerce de proximité. Ce n'était pas un supermarché mais une épicerie. Nous n'y faisons pas de plein de courses hebdomadaires, c'étaient les courses du jour. »

Et les deux amies sexagénaires d'insister, comme d'autres clients à leur côté. « **C'est la 2^e boucherie-charcuterie abordable que nous perdons à Saint-Vaast en un an. Il n'en reste qu'une mais c'est cher. On risque aussi de perdre la possibilité d'acheter d'autres produits qui ne seront pas dans les futures enseignes.** »



L'enseigne Netto va être déplacé dans le bâtiment de l'ancien Carrefour Market. © Ouest-France



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)





4 avril 2025



21 documents

MARDI 1ER AVRIL 2025

- 1  **Manche - La photo du jour**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
- 2  **Quotidien La Presse de la Manche du 01/04/2025 - La Presse de la Manche - Page 5**
La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
- 3  **Manche - Tribunal. Le maire de Tollevast avait été renversé en juin 2024 Peine confirmée par la cour d'appel**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
- 4  **Flamanville - Nucléaire. Un nouveau matériel a été détecté défectueux Nouveau retard pour l'EPR de Flamanville**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
- 5  **Cherbourg-en-Cotentin - défense. L'entreprise canadienne Segault, basée en France, vient d'être rachetée par TechnicAtome et Framatome Les robinetteries des sous-marins nucléaires deviennent françaises**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
- 6  **Cherbourg-en-Cotentin - défense. La grève à TechnicAtome continue à Cherbourg La direction s'inquiète pour les essais**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
- 7  **Cherbourg-en-Cotentin - Le camping de la Saline sera évacué le 31 mai sur décision préfectorale Les montants d'indemnisation des résidents font débat**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025

-
- 8  **Cherbourg-en-Cotentin - CM 26/3 suite brèves**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 9  **Cherbourg-en-Cotentin - Assemblée générale de l'Association pour l'avenir des ports de Cherbourg-en-Cotentin Le ferroutage Bayonne-Cherbourg expliqué aux adhérents**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 10  **Benoîtville - Ludovic Capelle et Bertrand Delaunay ont reçu un hommage à la hauteur de leur engagement Une double distinction au sein de l'entreprise Capelle**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 11  **Saint-Vaast-la-Hougue - Avec une date espérée d'ouverture le 18 juin Netto et Bricomarché vont remplacer le Carrefour Market**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 12  **Valognes - Dans le cadre du projet d'étude "Histoire d'eau" des Amis de Valognes Un recensement des puits et des fontaines**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 13  **Montebourg - Réunion du conseil municipal du mercredi 26 mars Des embauches de vacataires prévues pour les grands événements**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 14  **Portbail - Coefficient 114 et grande hauteur d'eau Du monde pour admirer la grande marée**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 15  **Portbail - Une exposition dans le cadre de l'Année de la Mer et de la démarche pour obtenir le label La Mer en commun Le littoral se raconte... en Playmobil**
Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025
-
- 16  **Normandie - Trois nouveaux étoilés en Normandie**
[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mardi 1 avril 2025
-
- 17  **Manche - 20 ans de prélèvements, l'Acro fait le bilan**
[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mardi 1 avril 2025
-
- 18  **Manche - La déchetterie du Ham mise en demeure**
Quotidien Ouest-France, mardi 1 avril 2025

19



Cherbourg-en-Cotentin - Déchetterie du Ham : Veolia mis en demeure

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025](#)

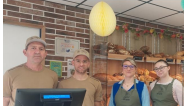
20



Saint-Vaast-la-Hougue - Fermeture de Carrefour : la réaction du personnel

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025](#)

21



Quinéville - Une boulangerie a rouvert dans la commune

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025](#)

Manche - La photo du jour

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 61 mots

Jean-Paul BARBIER



Cherbourg. Seul frêteur à expédier du bétail depuis l'Irlande en direction de Cherbourg, le « Stena Horizon », de la compagnie maritime suédoise Stena Line, est depuis le 22 mars en carénage pour une durée d'un mois. Pour le remplacer, Stena Line a affrété le « Patria Seaways », battant pavillon lituanien et appartenant à la compagnie danoise DFDS. © Jean-Paul BARBIER

GASTRONOMIE. Véritable « bible » des bonnes tables à travers le monde

Le Guide Michelin offre de nouvelles étoiles à la Normandie

CE N'EST pas sans un brin de fébrilité qu'ils ont pris la direction de Metz, en Moselle, où s'est tenue hier la cérémonie du Guide Michelin 2025. Chaque année, l'événement fait frémir la scène gastronomique en rassemblant les chefs étoilés de France, qu'ils soient nouvellement distingués ou lauréats des prix spéciaux du célèbre guide rouge (jeune chef, sommellerie, chef mentor...).

« On ne sait pas où on va, on sait qu'on y va, mais pas encore pourquoi. Généralement, ils ne vous invitent pas juste pour manger des petits fours. C'est pour une distinction, mais on verra... », confiait, non sans humour, le chef Charles-Antoine Jouxtel quelques heures avant la cérémonie.

Manchois de naissance ou d'adoption

Né à Saint-Lô et Carentanais jusqu'à ses 20 ans, Charles-Antoine Jouxtel est aujourd'hui chef du restaurant Symbiose, à Cabourg, qu'il a ouvert en octobre 2023 avec sa compagne Charlotte Schwab. En moins de deux ans, ils affichent déjà un palmarès remarquable : Prix « Grand de demain » en région 2024-2025 et « Jeune talent » France 2025 par Gault & Milliau, Prix du public du magazine *The Fork*, « Tremplin de l'année » par *Le Chef*... « C'est une très belle année.



À l'Auberge sauvage, à Servon, Jessica Schein et Thomas Benady proposent une cuisine végétale. Archives - La Gazette de la Manche

On ne pensait pas être autant mis en avant. On en est très fiers, avec beaucoup d'humilité bien sûr. » Quelques instants plus tard, Charles-Antoine Jouxtel décrochait une étoile au Guide Michelin!

Tout comme l'Auberge sauvage. Installée en baie du Mont Saint-Michel. Thomas Benady et Jessica Schein, originaires de la région parisienne, ont posé leurs valises à Servon en janvier 2021, investissant un ancien presbytère qu'ils ont agrémenté d'un potager.

Déjà Étoile verte depuis 2022 et Coup de cœur du guide gas-

tronomique *Fooding* la même année, leur établissement mêle produits locaux, talent, inventivité, exigence et respect de l'environnement. « Avec l'Auberge sauvage, Thomas façonne tout son univers: le gîte et le couvert, la cueillette sauvage, le maraîchage et la pêche, en s'associant aux producteurs locaux et à leur savoir-faire unique... », peut-on lire sur le site de l'auberge.

Une distinction « méritée », salue Pierre Marion, chef du restaurant Pily à Cherbourg, lui-même étoilé. « Il a du talent, une vraie identité culinaire et beau-



À Symbiose, à Cabourg, Charles-Antoine Jouxtel et Charlotte Schwab allient leurs passions de la cuisine et du vin. Simon DAVIDOT

coup de cohérence. »

Un palmarès en pleine effervescence

Cette année, 57 nouvelles étoiles rejoignent le *Guide Michelin*. « Près de la moitié ont ouvert très récemment », a souligné Gwendal Poullenc, directeur international du guide, qui fête cette année ses 125 ans.

En 2025, neuf établissements décrochent une 2^e étoile, dont Maison nouvelle à Bordeaux, dirigée par Philippe Etchebest. Deux restaurants accèdent au sommet de la distinction culi-

naire avec une 3^e étoile : Christopher Coutanceau à La Rochelle et Hugo Roellinger, Le Coquillage à Saint-Méloir-des-Ordes (Ile-et-Vilaine). Quant à la sélection des Étoiles vertes, elle franchit un cap symbolique, avec plus de 100 établissements engagés dans la transition écologique.

Tous ces chefs ont un point commun : une passion inébranlable pour la gastronomie. « On aime le contact avec la clientèle, magnifier les produits, valoriser les producteurs et fournisseurs locaux, et partager avec nos équipes ce que nous avons

appris auprès des grands chefs », souligne le chef du Symbiose.

Formé auprès de triples étoiles, Charles-Antoine Jouxtel a décroché son BTS au lycée hôtelier Notre-Dame de Nazareth, à Douvres-la-Délivrande. Il a ensuite affûté son savoir-faire aux côtés d'Arnaud Donckele à Saint-Tropez, d'Emmanuel Renaut à Megève, puis en tant que sous-chef auprès de Christophe Bacqué au Castellet. « C'est là que j'ai rencontré Charlotte, qui était sommelière. »

Portés par leur passion

« L'idée, c'est de faire du bon, dans l'assiette comme dans le verre, parce qu'on aime aller au restaurant, bien manger... C'est notre passion, et on se sent bien dans ce que l'on fait. »

Créer de l'émotion, voilà l'ambition de ces chefs et de leurs équipes. « Ce qui m'importe, c'est que mes clients soient surpris, qu'ils ressentent des sensations. J'aime voir des clients heureux à la fin du repas, curieux, posant des questions et percevant la passion qui nous anime. »

« Créer et transmettre de la beauté », c'est précisément ce que récompense le *Guide Michelin*, a rappelé Gwendal Poullenc. « Vous faites du bien au monde, et ça, c'est l'essentiel. »

• G. L.

➤ Plus d'infos sur guide.michelin.com.



Pierre Marion, chef cuisinier du Pily, à Cherbourg, une étoile au Guide Michelin depuis quinze ans. Jean-Paul BARBIER



Mickaël Marion, chef cuisinier d'Intuition, à Saint-Lô, une étoile au Guide Michelin depuis 2018. ARCHIVES

Des maisons étoilées et toujours accessibles

EN NORMANDIE, la qualité des terroirs n'est plus à démontrer. Pourtant, la région n'est pas dans le Top 10 des plus étoilées de France. Et ce n'est pourtant pas faute de talents...

Les deux nouvelles étoiles ne manquent donc pas de réconforter le président du conseil régional Hervé Morin qui, l'an dernier, décidait de remédier au « faible ratio de restaurants gastronomiques normands rentrant dans les critères du Michelin ».

Saveurs et partage

L'idée est d'aider les belles tables à rayonner davantage. Une attractivité que les chefs étoilés travaillent déjà, et que le bouche-à-oreille ne manque pas de vanter. « Une communication sûre, fiable et durable », résume Pierre Marion, chef du Pily, une étoile, à Cherbourg.

Et non, il n'est pas nécessaire de se serrer la ceinture pour en profiter. À la Petite Table du Mascaret, on peut même fondre pour une formule à 29,90 euros. Le restaurant de Blainville-sur-Mer fêtera ses 30 ans en ce mois d'avril, dont 16 années avec une



Dans son restaurant étoilé Le Mascaret, à Blainville-sur-Mer, Philippe Hardy propose une formule à 29,90 € le midi, du mardi au samedi. Jean-Paul BARBIER

étoile Michelin.

« En 16 ans, on a fait beaucoup de choses, mais on a préservé notre premier menu, qui était à 180 francs à l'époque... Tout est fait maison, servi par une même équipe dans une même pièce que soient les choix des clients. Ce qui fera la différence selon les menus, ce sont les côtés. Quand on s'est installé dans l'ancienne école de Blainville, c'était un pari osé, mais on voulait participer à préserver un

territoire et contribuer à son développement. On a aujourd'hui encore plein de projets », confie le chef Philippe Hardy, qui, au fil des rencontres et des expériences en France et à l'étranger, évolue, s'inspire et puise des techniques, comme l'ikejime, une méthode japonaise d'abattage respectueuse du poisson, de la pêche à l'assiette, et qu'il veut développer en Normandie.

L'art de vivre, c'est aussi ce qui fait la différence dans ces

maisons. Y compris dans les relations avec les équipes, qui partagent « un même rythme, un même état d'esprit ». Avec les années, la maîtrise et la sérénité se sont installées.

Et c'est la même sensation au Pily (qui rouvrira le dimanche de Pâques, après quelques jours de congé), ce que ressent la clientèle de ces maisons. Pierre Marion garde toujours le même plaisir et l'envie de « régaler mes clients. J'ai envie de faire découvrir le poisson, les coquillages et la mer à des amateurs comme à des novices. Les faire voyager aussi, avec un peu d'exotisme, en sortant des sentiers battus. »

Lui aussi souligne l'importance du duo qu'il forme avec sa femme Lydie et de l'équipe qu'ils ont réunie autour d'eux. Ici, on ne connaît pas l'ennui. Le chef profite d'un métier en constante évolution, où est apparue « la sensibilité dans les saisons et les modes de pêche », « où la technique a énormément évolué, avec des moyens plus précis... »

« La cuisine, c'est à l'infini. Il n'y a pas de limite. Ça fait trente ans que j'apprends tous les jours, que j'essaie d'évoluer tous les ans », conclut Pierre Marion.

• G. L.

Manche - Tribunal. Le maire de Tollevast avait été renversé en juin 2024 Peine confirmée par la cour d'appel

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 381 mots

Le 2 juin 2024, le maire de Tollevast avait été « fauché » par une voiture. Une femme de 41 avait été condamnée à deux ans de prison ferme par le tribunal de Cherbourg (Manche).

Vendredi, une jeune quadragénaire comparait devant la cour d'appel de Caen après avoir été condamnée en première instance par le tribunal de Cherbourg en novembre 2024.

Lors de cette audience, Sonia Agnès avait écopé d'une peine de deux ans de prison ferme avec mandat de dépôt différé après avoir commis, entre autres méfaits, un délit de fuite.

Tollevast, La Glacerie, Nouainville...

Les multiples faits qui lui étaient reprochés remontaient à juin : vol, violence, conduite sous l'emprise de l'alcool, délit de fuite ou encore blessures involontaires. Le 2, elle avait ainsi renversé Stéphane Barbé, le maire de Tollevast, en plein footing ce matin-là dans sa commune. Elle avait alors pris la fuite au volant de son Audi. Elle avait également sévi du côté de La Glacerie et de Nouainville à la même période.

Stéphane Barbé, dont la cheville avait été fracturée, avait déposé plainte. Six semaines d'arrêt pour ce sportif quinquagénaire. Cette femme avait été interpellée le mois suivant par les gendarmes de La Hague, puis placée sous contrôle judiciaire après avoir reconnu les faits en garde à vue.

Première incarcération

À Cherbourg, la prévenue était apparue « lunaire ». Enceinte, mère de deux enfants - l'un majeur, l'autre mineur placé en famille d'accueil -, elle était en état de récidive et présentait un casier déjà bien fourni : 21 mentions pour des faits de vol, de violence, d'usage de stupéfiants, de conduite sous l'emprise de l'alcool, de délit de fuite... Si elle n'avait jusqu'alors jamais été incarcérée, il était clair que cette femme sans domicile fixe se révélait incapable de surmonter ses dépendances. Le tribunal avait prononcé une condamnation plus sévère que celle requise par le parquet : deux ans de prison ferme.

À Caen, son avocate, citée par nos confrères de *Ouest-France*, a rappelé qu'il s'agit de « la première fois qu'elle est prise en charge et qu'on lui propose des solutions sur tous les plans : psychologique, addictologique, scolaire... »

La cour d'appel de Caen a confirmé la peine prononcée par le tribunal de Cherbourg.
Ludivine LANIEPCE

Flamanville - Nucléaire. Un nouveau matériel a été détecté défectueux Nouveau retard pour l'EPR de Flamanville

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 263 mots

On ne compte plus les reports du démarrage de l'EPR. À l'arrêt depuis le 15 février, le réacteur le plus puissant de France, toujours en phase de démarrage, devait reprendre du service ce mercredi 2 avril. Finalement, nouvel évènement. « Un matériel qui permet de réaliser des prélèvements d'eau sur le circuit primaire est défectueux », explique EDF.

Une intervention en zone nucléaire

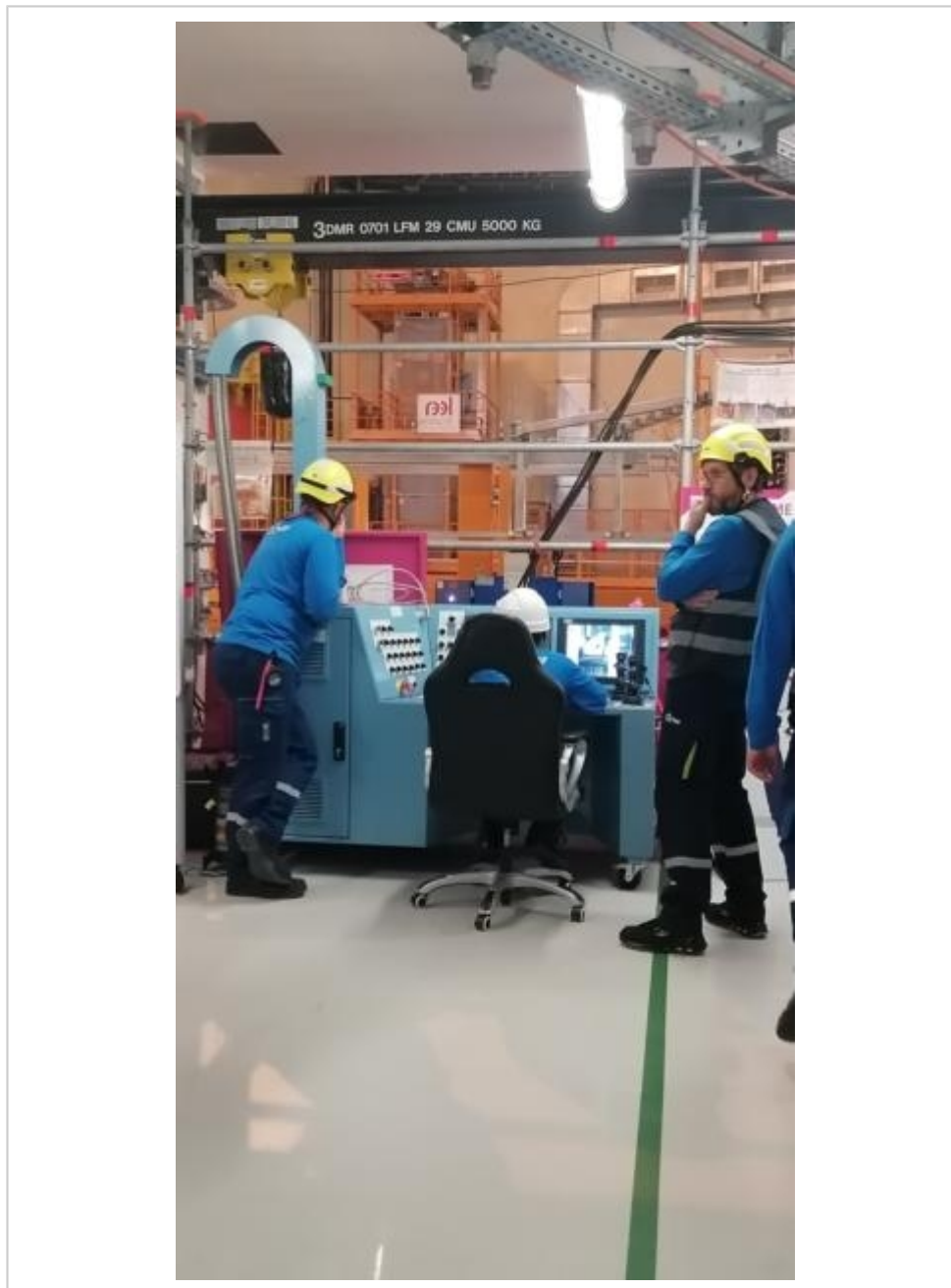
Si la cause n'est pas expliquée, la défaillance aurait été détectée lors des habituels contrôles liés au redémarrage. « Ce n'est pas un système propre à l'EPR de Flamanville, c'est un élément qui permet vérifier la qualité de l'eau du circuit primaire », précise encore EDF.

C'est donc un nouveau report du redémarrage qui est annoncé. Il est désormais reprogrammé quatre jours plus tard, soit le 6 avril.

La pièce doit d'ici là, être changée. « La défaillance touche au circuit primaire. C'est donc une intervention en zone nucléaire », enchérit l'entreprise. Une situation d'autant plus complexe qu'elle n'était pas prévue. « C'est alors toujours un peu long de pouvoir intervenir », conclut l'exploitant.

Dans ces conditions le calendrier du démarrage de l'EPR, avec, pour rappel une pleine puissance programmée à l'été 2025, sera-t-il tenu ? Affaires à suivre... D'autres jalons sont également posés par l'ASNR, le gendarme du nucléaire, et devront être impérativement respectés avant la pleine puissance. À savoir un « point d'arrêt » à 60 % de puissance et l'obtention d'une nouvelle autorisation de l'ASNR à 80 %.

Solène LAVENU



Une nouvelle pièce défectueuse a été repérée sur le circuit primaire de l'EPR de Flamanville et doit être changée. © Archives/Géraldine LEBOURGEOIS

Cherbourg-en-Cotentin - défense. L'entreprise canadienne Segault, basée en France, vient d'être rachetée par TechnicAtome et Framatome Les robinetteries des sous-marins nucléaires deviennent françaises

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 622 mots

À l'heure d'une guerre commerciale entre les États-Unis et le reste du monde dont on ne sait où elle nous mènera, les entreprises françaises prennent leurs précautions. Dans des secteurs sensibles comme le nucléaire ou la défense, certaines verrouillent notamment leurs fournisseurs. La prise par Framatome (70 %) et TechnicAtome (30 %) de Segault entre dans cette catégorie.

Spécialisée dans la robinetterie de haute performance utilisée en milieu extrême, la société est un acteur essentiel dans l'industrie nucléaire civile et de la défense puisqu'elle équipe les chaufferies nucléaires embarquées sur les sous-marins construits sur le site Naval Group de Cherbourg et le porte-avions Charles de Gaulle, mais aussi un quart des bâtiments réacteurs des centrales nucléaires dans le monde.

Créée en 1921 et implantée à Mennecy (Essonne), Segault appartenait au groupe canadien Velan Inc qui l'avait achetée en 2007. Elle avait défrayé la chronique en 2023. Le gouvernement de l'époque s'était, en effet, opposé à son rachat pour 245 millions de dollars par l'américain Flowserve puisqu'il pouvait porter un sacré coup à la souveraineté française en matière de défense et de dissuasion. La prise de pouvoir de Framatome et TechnicAtome semble donc éloigner la crainte d'une quelconque ingérence étrangère sur un secteur de niche mais ô combien stratégique.

« Cette acquisition permet à Framatome et TechnicAtome de conforter leurs activités spécifiques. Segault conserve son nom historique et se dote d'une nouvelle identité visuelle », détaillent les deux acquéreurs français, bien ancrés dans le Cotentin. « Nous sommes fiers et heureux d'accueillir Segault au sein de Framatome. Segault est un fournisseur stratégique pour l'industrie nucléaire et possède un savoir-faire reconnu pour la fourniture d'une robinetterie répondant aux exigences de sûreté et de sécurité. Cette acquisition s'inscrit dans notre stratégie de croissance, et vient sécuriser la chaîne d'approvisionnement de nos clients », confie Bernard Fontana, PDG de Framatome, avant de prendre les rênes d'EDF. « En intégrant ces compétences clés, nous renforçons notre souveraineté industrielle et notre capacité à répondre aux besoins critiques de nos secteurs d'activité. L'acquisition de Segault renforce la ligne de produits robinetterie de Framatome. »

Le rachat par des Américains bloqué

Même enthousiasme, côté TechnicAtome. « Notre relation avec Segault est ancrée dans la longue durée, c'est une entreprise qui a des savoir-faire très pointus qui correspondent parfaitement à nos besoins. Par cette prise de participation, nous poursuivons notre démarche de renforcement de la chaîne de nos fournisseurs, au profit de la propulsion nucléaire et de la dissuasion française », commente Loïc Rocard, PDG de TechnicAtome.

Cette annonce permet en tout cas à l'industrie française de sécuriser un acteur clé dans un contexte tendu. Est-ce à dire qu'une « chasse » aux fournisseurs étrangers dans les secteurs du nucléaire et de la défense est en cours ? Vu le climat actuel, il y a assurément l'intention de protéger la chaîne d'approvisionnement et de couper court aux interférences exogènes.

Par cette prise de participation, nous poursuivons notre démarche de renforcement de la chaîne de nos fournisseurs, au profit de la propulsion nucléaire et de la dissuasion française.

Loïc Rocard PDG de TechnicAtome

Le rachat de Segault entre dans cette catégorie, comme le relate l'APE (Agence des participations de l'État), satisfaite « de constater qu'une solution viable et souveraine ait pu être construite » et que « ces acquisitions contribuent à la consolidation de la filière nucléaire française, sécurisent nos chaînes d'approvisionnement et confortent notre souveraineté, à l'heure où notre pays engage des chantiers historiques dans le nucléaire civil et la défense ».

Chrismaël MARCHAND



L'entreprise Segault, qui équipe notamment les chaufferies nucléaires embarquées sur les sous-marins construits sur le site Naval Group de Cherbourg, vient d'être rachetée par Framatome et TechnicAtome, deux sociétés bien ancrées dans le Cotentin. © Archives/Naval Group

Cherbourg-en-Cotentin - défense. La grève à TechnicAtome continue à Cherbourg La direction s'inquiète pour les essais

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 383 mots

« C'est une nouvelle semaine qui commence, à Cherbourg comme ailleurs. Sauf qu'à Cherbourg, au contraire du reste des sites TechnicAtome, les salariés sont en grève. Un quatrième jour d'arrêt de travail avec des taux de salariés grévistes qui continuent de dépasser les deux tiers des effectifs ».

Le ton de l'intersyndicale de l'entreprise en charge des chaufferies nucléaires des sous-marins construits dans le Cotentin n'a pas changé depuis le début du conflit qui oppose le personnel du site de Cherbourg à la direction. Hier, les salariés ont donc enchaîné avec un quatrième jour de mobilisation qui sera suivi, aujourd'hui, par un cinquième.

De son côté, la direction a réagi via un communiqué interne que *La Presse de la Manche* s'est procuré. « Les missions et le positionnement de TechnicAtome sur le site de Cherbourg sont singuliers, comme ils le sont également et pour d'autres raisons sur d'autres de nos sites », explique le comité exécutif. « S'il est légitime de reconnaître les désagréments que peuvent ressentir nos collègues de Cherbourg et d'y apporter une réponse, celle-ci doit s'inscrire dans une perspective globale d'entreprise ».

Les essais du De Grasse retardés

Comme pour vouloir ramener ses ouailles à la raison, la direction s'est saisie de la corde sensible. « Une opération programmée depuis plusieurs mois, le test hydraulique d'étanchéité, préalable aux essais d'ensemble de la chaufferie, n'a pas été déroulée comme prévu les 26 et 27 mars derniers, mettant en difficulté la poursuite de la réalisation du sous-marin n° 4 du programme Barracuda (*)», prévient-elle, avant de mettre de la pression. « Des mesures tout à fait significatives doivent permettre de retrouver l'apaisement. Chacun doit mesurer, par-delà les insatisfactions qu'il peut ressentir, la qualité des emplois à TechnicAtome. Dans un contexte international particulièrement sombre, nos parties prenantes, au premier rang desquelles la Marine, ne comprendraient pas que nous mettions en balance la maîtrise de ce programme majeur ».

Une communication qui n'a pas été du tout du goût de l'intersyndicale. « La sortie de crise passe surtout par des mesures concrètes qui conditionnent la reprise du travail, et pas des promesses pour le futur qui n'engagent que ceux qui les croient », a-t-elle répondu. Et pendant ce temps-là, Naval Group attend toujours de dérouler un planning normal pour ses Barracuda...

Chrismaël MARCHAND

Cherbourg-en-Cotentin - Le camping de la Saline sera évacué le 31 mai sur décision préfectorale Les montants d'indemnisation des résidents font débat

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 807 mots

La sentence était tombée le 29 janvier : les services de l'État ont ordonné la fermeture du camping de la Saline, situé dans le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI) en raison de la proximité de la base militaire. Le préfet de la Manche avait toutefois accordé un délai jusqu'au 31 mai pour l'évacuation des derniers résidents.

5 000 euros
Les indemnités seront plafonnées à 5 000 € par résident.

Mercredi dernier, lors du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, la délibération n° 10 portant sur l'accompagnement psychologique et financier des résidents a été l'une des plus débattues.

Cette délibération a été présentée par Dominique Hébert, maire délégué d'Équeurdreville-Hainneville. Elle a rappelé ce qui a déjà été mis en place, à commencer par « la création d'une cellule d'accompagnement dédiée, incluant des agents du service logement, des agents du CCAS et des agents administratifs, en plus des agents du camping. L'objectif principal est d'accompagner les résidents dans leurs recherches de logement, y compris via un accès prioritaire au logement social pour ceux dont la situation répond aux critères. À ce titre, les bailleurs sociaux ont également été sollicités, via les logements réservés de la Ville. »

Dominique Hébert a également souligné qu'« un accompagnement est effectué dans la recherche de terrains pour stocker les mobile homes, mais avec peu de succès à ce jour, tant la situation de l'ensemble des campings de la Manche est complexe ». Un accompagnement psychologique personnalisé a aussi été proposé, en partenariat avec l'association Au fil de l'eau.

Mais l'objectif principal de cette délibération était de définir un accompagnement financier pour les résidents à l'année « afin de prendre en compte le préjudice causé par la rupture anticipée du contrat ».

Plafonnée à 5 000 €, l'indemnité proposée par la majorité municipale prévoit « différentes mesures, afin de prendre en charge les situations variées des occupants » : une indemnité forfaitaire unique pour compenser les coûts indirects et les pertes financières liées à la fermeture dans un délai extrêmement court (500 €) ; une aide complémentaire aux frais de logement pour les occupants contraints qui habitaient le camping la majeure partie de l'année (500 €) ; une aide aux frais de déménagement ou de destruction des biens pour accompagner les résidents dans la transition (1 000 € si la parcelle est rendue vide) ; une indemnité liée à l'ancienneté de résidence sur le camping reconnaissant l'impact affectif de la fermeture (100 € par année d'ancienneté).

De plus, « le protocole qui sera conclu avec les occupants concernés proposera une option d'abandon du bien sur place pour les usagers qui ne souhaitent ou ne peuvent déplacer leur mobile home ». Ils pourront ainsi « céder leur bien à la Ville sans contrepartie financière ». Dans ce cas, la commune prendra en charge l'évacuation du matériel, mais l'usager ne pourra pas bénéficier de l'indemnité liée au déménagement ou à la destruction.

Enfin, « dans le cas où les usagers souhaitent un délai supplémentaire pour évacuer leur bien, afin de le vendre ou de le déplacer sur un terrain disponible, tous les services (eau, électricité...) seront arrêtés, mais une tolérance sera accordée jusqu'au 1er octobre 2025 pour le maintien du bien sur le site. Toutefois, à compter du 31 mai 2025, la Ville n'assurera plus aucun gardiennage ni aucune surveillance du site et se dégagera donc de toute responsabilité en cas de dégradation des biens. », a précisé Dominique Hébert.

Droite et centre votent contre

Camille Margueritte, élue du Cercle du Cotentin, a pris la parole en relatant des témoignages de résidents : « Tout cela manque d'humanité. » Elle a dénoncé des indemnités insuffisantes et déclaré : « Nous allons voter contre, considérant que les montants ne sont pas assez élevés et que les résidents sont traités comme des chiens. »

Le maire a répondu : « Je suis un peu stupéfait. » Il a jugé ces propos « malvenus », précisant que « Cela fait 25 ans que nous allons au camping. C'est à l'État qu'il faut s'adresser. Cette décision s'impose à la Ville. D'autres fermetures de campings se sont déroulées dans des conditions bien plus difficiles. »

Camille Margueritte s'est défendue : « J'ai simplement relaté les propos des habitants du camping. Je pense que les indemnités sont insuffisantes. » De son côté, Didier Perrier, conseiller de la majorité municipale, a tenu à rappeler que les Cités cherbourgeoises ont déjà relogé six résidents du camping.

Sur les 54 conseillers municipaux, 11 ont voté contre : les élus du Cercle du Cotentin (droite) ainsi que Jean-Michel Maghe, élu d'opposition du centre et ancien maire délégué de Querqueville.

Au passage, Benoît Arrivé a rappelé que « la Marine nationale a choisi de fermer son camping de Querqueville ». Celui-ci avait déjà été fermé entre juin 2018 et 2019. Il a ajouté : « Nous verrons ce qu'il est possible d'en faire. Certains porteurs de projet sont intéressés, mais des contraintes urbanistiques et réglementaires compliquent la

situation. »



Les résidents du camping municipal de la Saline devront plier bagage au plus tard le 31 mai prochain. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - CM 26/3 suite brèves

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 232 mots

EN BREF

La Ville veut que le parking Sernam soit rénové

« Le parking Sernam doit être rénové, tant pour ceux qui prennent le train que pour ceux qui veulent aller en ville. Nous rencontrons régulièrement la SNCF. Ce n'est pas le dossier le plus simple, mais j'espère que nous pourrions faire des annonces d'ici quelques semaines », a assuré le maire.

Le cimetière des Ragotins pourra être étendu

La Ville pourra aménager une extension du cimetière municipal des Ragotins, à Cherbourg-Octeville. Le conseil a donné son accord pour l'acquisition de 2,5 hectares de parcelles attenantes pour un montant de 20 123 €. Ces terrains viendront s'ajouter aux 1,84 hectare existants. Par le passé, ils ont accueilli l'entreprise horticole Girard Frères.

Anne Ambrois va postuler au CA de la FCSF

Depuis juillet dernier, Anne Ambrois, maire adjointe en charge de la jeunesse et des centres sociaux, siège au conseil d'administration de la FCSF (Fédération des centres sociaux et socioculturels de France), dans le collège des institutions. Son intégration s'est faite par cooptation. Également maire déléguée de La Glacerie, elle souhaite désormais postuler au conseil d'administration, qui sera renouvelé lors de l'assemblée générale des 23 et 24 mai prochains. Le conseil municipal a donné son accord. « Nous sommes très fiers. La fédération a reconnu que ce que nous avons construit à la Mosaïque est le plus beau de France », a souligné Benoît Arrivé.

Jean-Philippe MASSIEU

Cherbourg-en-Cotentin - Assemblée générale de l'Association pour l'avenir des ports de Cherbourg-en-Cotentin Le ferroutage Bayonne-Cherbourg expliqué aux adhérents

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 298 mots

Depuis 16 ans, l'Association pour l'avenir des ports de Cherbourg-en-Cotentin, présidée par Richard Nguyen Huu, diffuse, plusieurs fois par semaine, à sa centaine d'adhérents une sélection d'articles d'information maritime, organise des visites d'entreprises tournées vers la mer et invite un conférencier lors de son assemblée générale.

Pour l'AG 2025, c'est Pierre Le Roux, ingénieur à Cherbourg Port, qui est intervenu devant une quarantaine de personnes pour présenter le projet de ferroutage Bayonne-Cherbourg qui va bientôt abandonner son statut de projet lors de sa prochaine mise en service, normalement avant l'été.

Une petite révolution

Ce projet innovant devrait, à terme, retirer chaque année 25 000 semi-remorques des autoroutes françaises et ainsi contribuer à la décarbonation du secteur des transports et à la sécurisation de la circulation routière.

Comme l'a montré l'intervenant, avec de nombreuses vues à l'appui de son propos, il s'agit d'un projet techniquement complexe, avec des wagons d'une conception raffinée, avec leurs doubles coques qui pivotent grâce à un ingénieux dispositif à air comprimé.

La mise en service de ce ferroutage a nécessité de repenser complètement la circulation sur le port transmanche et de concevoir des quais d'embarquement ou de débarquement des remorques de chaque côté de la voie ferrée.

L'arrivée des trains est prévue à terme se faire de façon quotidienne à 11 heures et leur départ à 19 heures. À Cherbourg Port, tout le monde est conscient qu'« on ne chômera pas entre midi et 18 heures ».

De multiples questions ont montré que tous ceux qui s'intéressent aux ports de Cherbourg attendent avec impatience et curiosité cette petite révolution.

Et. D.



De gauche à droite : le conférencier Pierre Le Roux, le président Richard Nguyen Huu, Muriel Jozeau-Marigné, maire adjointe aux ports, et le trésorier Gilles Piotéry.
© Étienne DEVAILLY

Benoîtville - Ludovic Capelle et Bertrand Delaunay ont reçu un hommage à la hauteur de leur engagement Une double distinction au sein de l'entreprise Capelle

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 842 mots

Ce n'est pas tous les jours qu'un président de la Chambre de métiers et de l'artisanat se déplace en personne dans une entreprise artisanale. Jeudi, Jean-Denis Meslin, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie – Manche, a pourtant fait le déplacement. Et pour cause, deux artisans benoistvillais ont été doublement distingués, devant une assemblée d'élus, de professionnels et de proches.

Dans leur entreprise, Ludovic Capelle et Bertrand Delaunay, co-gérants associés depuis 2013, ont reçu un hommage à la hauteur de leur engagement : le titre de maître artisan pour chacun, et en prime pour Ludovic Capelle, la médaille de bronze de la reconnaissance artisanale. « C'est un honneur de remettre cette médaille au nom de l'ensemble des présidents des chambres de métiers de France. Ces distinctions, on ne les distribue pas à la légère » a souligné Jean-Denis Meslin. « Le titre de maître artisan, c'est un peu le Graal pour un professionnel. Nous en décernons seulement une douzaine par an, sur proposition des organisations professionnelles. »

Un engagement sur tous les fronts

Ludovic Capelle, artisan engagé dans son métier comme dans la vie publique, a salué cette reconnaissance. « C'est une fierté. Merci à tous pour votre présence. Cette distinction, je la partage avec Bertrand, nos équipes et avec ceux qui nous soutiennent dans l'ombre. » Un clin d'œil appuyé à son épouse Stéphanie, dont l'implication discrète mais constante a été soulignée à plusieurs reprises dans les échanges. La question du statut des conjointes collaboratrices, parfois associées, souvent invisibilisées, a été évoquée. « Ce statut risque d'évoluer, mais il faut rester vigilant. Nos femmes sont un pilier de l'entreprise. Derrière chaque bon artisan se trouve une bonne artisanne » a-t-il été rappelé.

Ludovic Capelle est chef d'entreprise, mais aussi vice-président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) Manche, actif au sein du bureau des couvreurs depuis 2018, et a exercé deux mandats municipaux.

Bertrand Delaunay, quant à lui, partage la même vision, celle d'un métier qui se transmet. « Former, ça a toujours été une évidence. Cette année, nous accueillons trois apprentis en couverture » précise Ludovic Capelle. Mais les deux hommes n'ont pas caché leur inquiétude sur l'avenir du secteur. « La main-d'œuvre, c'est notre plus grand défi. Si nous ne formons pas, nous ne pourrions pas recruter. Le métier est déjà en tension, et pourtant, on parle de plein-emploi. Quelle relève pour demain et pour les années à venir ? » alerte-t-il.

Aujourd'hui le bronze, demain peut-être l'argent, puis l'or ? Les distinctions suivent une logique, cinq ans pour passer d'un palier à l'autre. Avec l'héritage d'un père médaillé d'or et l'engagement constant de Ludovic, le rendez-vous est presque pris.

Une entreprise de cœur

Derrière ces distinctions, il y a une entreprise, une histoire, une transmission. L'entreprise Capelle, c'est une aventure familiale qui a commencé dans les années 1980, quand son père Hubert Capelle, fils d'agriculteurs, alors maçon salarié, a décidé de se lancer à son compte. Il commence chez lui, avant de faire construire un premier bâtiment, puis le siège actuel en 2003, un outil de travail fonctionnel, à l'image de l'entreprise qu'il a bâtie. « J'ai commencé seul avec l'envie de faire les choses bien. Voir aujourd'hui Ludovic continuer, c'est une fierté. C'est ce que tout parent souhaite pour ses enfants. » Hubert, maçon de métier, a exercé de 1970 à 2014, tout en s'impliquant lui aussi dans la vie locale et professionnelle. Ce sont ces engagements qui lui ont valu, à l'époque, la médaille d'or de la reconnaissance artisanale.

Pour Ludovic, l'artisanat n'a jamais été un hasard. Tout petit déjà, il suivait son père sur les chantiers. « Quand j'avais 5 ans, je passais mes vacances et mes week-ends avec lui. J'adorais ça. C'était clair, je voulais bosser dans le bâtiment. » Il entame donc un parcours classique jusqu'à l'apprentissage dans une autre entreprise dans les années 1990, avant de revenir en 1997 auprès de son père. En 2003, il devient associé, puis reprend l'entreprise en 2013 avec Bertrand Delaunay, désormais co-gérant, responsable de la partie maçonnerie.

Une vingtaine de salariés

Aujourd'hui, l'entreprise Capelle compte une vingtaine de salariés. À sa tête, chacun connaît son rôle, Bertrand la maçonnerie, Ludovic la couverture et Stéphanie, son épouse, tient avec rigueur notamment les rênes du secrétariat. Leur objectif est bien de faire prospérer l'entreprise, voire de l'agrandir, mais surtout sans perdre l'ADN d'origine. « Ce n'est pas facile de maintenir un cap quand on hérite d'une entreprise qui a déjà une réputation solide. Nous avons un nom, il faut être à la hauteur. Mon moteur, c'est la proximité avec le client, le goût du travail bien fait, et surtout, faire vivre l'enseigne dans le temps. » Et si les rôles sont bien répartis, l'esprit d'équipe reste au cœur de la réussite. L'entreprise Capelle est une maison solide, construite sur des fondations humaines et professionnelles durables.



Ludovic Capelle et Bertrand Delaunay, co-gérants, ont reçu un hommage des mains de Jean-Denis Meslin, président de la CMA Normandie - Manche. © Laure GHANNAM

Saint-Vaast-la-Hougue - Avec une date espérée d'ouverture le 18 juin Netto et Bricomarché vont remplacer le Carrefour Market

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 352 mots

Ouvert en 2017, le supermarché Carrefour Market de Saint-Vaast-la-Hougue fermera ses portes le 27 avril, faute d'avoir atteint le seuil de rentabilité.

Station-service et salon de coiffure maintenus

Mais le site ne deviendra pas une friche. Les murs sont rachetés par deux entrepreneurs : Philippe Couasnon (Intermarché Quettehou et Netto Saint-Vaast-la-Hougue) et Frédéric Le Chevallier, qui possède déjà les Bricomarché de Carentan et Saint-Lô et le Brico Cash de la ville préfecture.

Dès lors, la station-service va continuer de fonctionner. Le salon de coiffure de la galerie marchande également. Sur les 2 200 m² de surface de vente du bâtiment, Philippe Couasnon va également utiliser 997 m² du supermarché actuel pour transférer son magasin Netto situé actuellement en face. Les 1 203 m² restant seront aménagés en surface de bricolage et jardinage.

Le supermarché actuel va fermer ses portes le 27 avril. Aussitôt, les deux nouveaux propriétaires se lanceront dans un mois et demi de travaux intenses : « Il va falloir mettre la tenue de combat (*sic*). On doit monter une séparation entre les entités, un mur coupe-feu, puis aménager. »

« Si nous obtenons les autorisations administratives, on ouvrira le 18 juin. On ne peut pas se permettre de ne pas ouvrir pour la saison d'été » très porteuse dans ce secteur touristique du Cotentin.

Vingt-cinq personnes sont actuellement salariées au Carrefour Market. Le Bricomarché aura besoin de dix employés. « Je garde le personnel du Netto. Ils sont six mais je pense qu'on montera à dix » annonce de son côté Philippe Couasnon. Il assure que tous les CV qui leur seront présentés seront étudiés.

« C'est un secteur plein d'avenir avec l'Ehpad de 80 places qui va ouvrir avant 2026 et 100 pavillons qui vont créer du flux », assure-t-il.

Dans un second temps, le local de l'actuel Netto sera vendu par Philippe Couasnon. Là, aussi, il y a déjà des projets qui se dessinent, même s'il reste à les concrétiser. Nous y reviendrons.
Jean-Philippe MASSIEU



Ouvert en 2017, le Carrefour Market fermera le 27 avril, faute de rentabilité. Il sera remplacé par les enseignes Netto et Bricomarché. © Google street view

Valognes - Dans le cadre du projet d'étude "Histoire d'eau" des Amis de Valognes Un recensement des puits et des fontaines

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 232 mots

Le jeudi 3 avril à 18 h 30, l'association des Amis de Valognes propose une réunion publique, d'accès libre et gratuit, animée en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du Clos Cotentin.

Dans le cadre du projet d'étude « Histoire d'eau à Valognes », et afin d'en écrire le premier chapitre, l'association souhaite procéder à un recensement participatif des anciens puits et des fontaines de la ville. C'est donc un appel aux habitants de Valognes, afin que chaque personne intéressée puisse contribuer à ce recensement, en signalant aussi bien les éléments situés dans le domaine public que ceux appartenant au domaine privé. Cette réunion permettra de présenter certains des puits et fontaines déjà identifiés et de fournir quelques clés de lecture pour participer à ce projet commun. Les membres de l'association expliqueront aussi de quelle manière ils pourront recueillir les informations et historique, nous ne prendrons en revanche en considération ni l'identité des propriétaires, ni le fait de savoir si les puits subsistants sont encore en activité ou non.

Cette étude, devant donner lieu à une future exposition, vise à mieux connaître et faire partager l'importance des puits dans l'histoire de la ville, d'en comprendre les différentes utilisations, les logiques d'implantation, ainsi que l'évolution architecturale.



Les puits, avec leur potence en fer, font partie de notre histoire. © DR

Montebourg - Réunion du conseil municipal du mercredi 26 mars Des embauches de vacataires prévues pour les grands événements

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 366 mots

Les conseillers municipaux de Montebourg se sont retrouvés sous la présidence du maire Jean-Pierre Mauquest pour un conseil municipal le mercredi 26 mars. Plusieurs délibérations ont été prises.

Embauches vacataires

Chaque année, des festivités sont mises en place par la commune. Certaines demandent un complément de personnel. Pour ce faire, le conseil doit délibérer un effectif d'embauches de vacataires. Les principales manifestations concernées sont le 81e anniversaire du Débarquement, le 30e anniversaire du comité de jumelage avec Sturminster Newton et le repas des aînés en octobre. À l'unanimité, les conseillers ont approuvé la délibération et autorisent le maire à procéder au recrutement.

Station antenne relais Free Mobile

Afin d'améliorer la couverture mobile et de mettre en service la 5G sur la bande de fréquences 3 500 MHz par l'ajout de trois nouvelles antennes sur le pylône Totem, il a été déposé en mairie un dossier d'information pour la modification, a expliqué le maire.

Servitudes Enedis

Dans le but d'alimenter le réseau électrique de distribution publique et les travaux d'aménagements d'un lotissement privé, la commune doit signer une convention de servitudes avec Enedis. Sur une longueur de 175 m, le câble empruntera en sous terrains les parcelles ZD 38 et ZD 232, propriétés de la commune. Le conseil a donné son approbation pour que le maire signe cette convention.

Informations

- Le maire a signalé que la section tir à l'arc a obtenu son renouvellement de label.
 - L'assemblée générale de l'association Ensemble contre le centre d'enfouissement aura lieu le vendredi 25 avril.
 - « Une réhabilitation énergétique de 17 logements, résidence de Verdun par Manche habitat, doit se faire. Pour cela, une déclaration de travaux a été déposée en mars » a précisé le maire. Il y aura un remplacement de portes en avant et arrière et une mise en place de pompes à chaleur.
 - Des contacts ont été pris par les conseillers auprès de déballeurs pour le marché du dimanche matin à partir du 6 avril.
- C. K.



Une délégation militaire américaine lors du 80e anniversaire du Débarquement. Pour le 81e anniversaire, le conseil municipal a autorisé le maire à procéder au recrutement de vacataires pour encadrer l'événement. © Claudine KEMPF

Portbail - Coefficient 114 et grande hauteur d'eau Du monde pour admirer la grande marée

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 203 mots

En ce dernier jour du mois de mars, tout le monde s'est donné rendez-vous au niveau du pont des 13 Arches et de l'église Notre-Dame. C'est un des meilleurs endroits pour pouvoir admirer le spectacle merveilleux du havre rempli grâce à la grande marée. En effet, pour la dernière fois cette année, il y avait un coefficient supérieur à 110. Avec celui-ci, une hauteur d'eau de 12,44 m a été enregistrée, soit un marnage de 12,10 m. À 16 h 53, heure de la marée basse, il n'y aura que 0,34 m de hauteur d'eau. Cela ravira, à n'en point douter, les pêcheurs à pied. Comme toujours lors de pareils événements, il y avait des mini-embouteillages sur le pont dont les 13 arches étaient entièrement sous les flots. L'église Notre Dame reflétait son image dans cette eau calme à ses pieds. Un soleil généreux et un ciel sans nuages ont contribué à la beauté de l'événement et ainsi réduit les risques de submersion marine. Il faudra attendre le 28 avril pour qu'un coefficient de 108 propose un si joli spectacle.

J. L.



On ne distinguait plus les 13 arches du pont. © Judith LACOURS



L'église Notre-Dame les pieds dans l'eau. © Judith LACOURS

Portbail - Une exposition dans le cadre de l'Année de la Mer et de la démarche pour obtenir le label La Mer en commun Le littoral se raconte... en Playmobil

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 1 avril 2025, 470 mots

Dimanche, à 17 h dans la salle polyvalente s'est déroulé le vernissage de la fabuleuse exposition de Jean-Philippe Broussin : le littoral se raconte en Playmobil.

il s'est déroulé en présence d'Odile Thominet, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Cotentin, en charge de la valorisation du patrimoine et des équipements touristiques et de loisirs, Manuela Mahier, vice-présidente en charge de la mer, du nautisme et du rayonnement du Cotentin, Margaret Bonissent, la médiatrice culturelle de la communauté d'agglomération du Cotentin, Frédérique Boury, maire de Port-Bail-sur-Mer et Jean-Philippe Broussin, l'artiste à l'origine de cette exposition. Ce vernissage s'est déroulé en musique avec des chansons maritimes, chantées par Mi1000, accompagné à la guitare.

Six dioramas

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de l'Année de la Mer et de la démarche pour obtenir le label La Mer en commun. Le Cotentin met en valeur ses 220 km de cotes, un lieu de partage entre générations, sportifs, passionnés de culture et tous ceux qui y vivent ou y passent. C'est un véritable espace de rencontre entre habitants et visiteurs.

Jean-Philippe Broussin n'en est pas à son coup d'essai. En effet, depuis 10 ans, il travaille avec les Playmobil sous toutes leurs formes.

Artiste et créatif, il met régulièrement sa collection personnelle à contribution pour reproduire des scènes truffées de détails qui attirent un public familial. Il a mis ses talents ici, pour raconter le littoral du Cotentin. Il nous fait plonger dans une aventure miniature unique où les paysages et les figures emblématiques de la région sont recréés. On peut ainsi y retrouver six dioramas représentant : Port-Bail-sur-Mer, Barneville-Carteret, Saint-Vaast-la-Hougue, Cherbourg-en-Cotentin, Goury et Barfleur.

Le littoral, ses paysages et ceux qui œuvrent pour sa préservation sont ainsi mis à l'honneur dans cette exposition ludique, gratuite et ouverte à tous. La beauté et la fragilité de la côte sont mises en valeur. L'artiste précise « je ne cherche pas à reconstituer à l'exactitude, mais on reconnaît le lieu ; j'aime ce côté éphémère avec chaque personnage en action ».

S'appuyant sur ce chef-d'œuvre, plusieurs animations auront lieu courant avril : le jeudi 10 avril, c'est une soirée lecture qui sera proposée sur le thème avec la médiathèque de Portbail. Les 5, 6, 12, 19 et 20 avril, de 15 h à 17 h, ce sont des ateliers créatifs avec la médiatrice culturelle de l'Agglomération, Margaret Bonissent, qui seront organisés. Le 19 avril, de 14 h à 18 h, c'est une découverte de livres illustrés jeunesse et d'ateliers créatifs qui aura lieu avec la médiathèque de La Cité de la Mer.

J. L.



Sur le diorama représentant Portbail, on peut reconnaître le pont des 13 arches que l'artiste a réalisées avec des portes de château Playmobil. © Judith LACOURS



Jean-Philippe Broussin, l'artiste à l'origine de cette exposition. © Judith LACOURS

Normandie - Trois nouveaux étoilés en Normandie

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025, 288 mots

En dévoilant hier la liste des chefs étoilés pour 2025, le guide Michelin a sacré trois nouveaux restaurants en Normandie.

Le *Guide Michelin* a annoncé hier les restaurants qui rejoignent la communauté des étoilés. Trois chefs normands décrochent une étoile.

Symbiose à Cabourg

Chez Proust, cette excellente table était murmurée depuis un moment. Une consécration pour le restaurant Symbiose, à Cabourg (Calvados), où le chef Charles-Antoine Jouxte, originaire de la Manche, et la sommelière Charlotte Schwab, originaire de Provence, proposent « **une cuisine contemporaine, créative, inspirée de la Normandie et de la Méditerranée** », accompagnée de vins « **de grandes maisons, de grands châteaux, mais aussi d'humbles vigneronnes et vigneronnes** », peut-on lire sur le site internet du restaurant. Charles-Antoine Jouxte s'est, entre autres, formé chez Arnaud Donckele, chef trois étoiles à Saint-Tropez (Var).

L'Auberge sauvage à Servon

Autre restaurant à décrocher une étoile, l'Auberge sauvage, à Servon, près d'Avranches (Manche). Thomas Benady, le chef, y sert des plats où « **tout est fait maison : le pain, la charcuterie, les vinaigres, les fermentations** ».

« **Je pense que l'étoile va permettre davantage d'affluence et surtout de compréhension, notamment par rapport aux prix que nous pratiquons. J'espère que les gens comprendront mieux notre positionnement** », a réagi Thomas Benady, à l'annonce de sa distinction. L'auberge avait obtenu l'étoile verte du Guide Michelin, sept mois après son ouverture.

L'Auberge des ruines, à Jumièges

Enfin, l'Auberge des ruines, à Jumièges, en Seine-Maritime, peut accrocher l'étoile verte du Guide Michelin, qui récompense depuis 2020, l'innovation durable. Le chef Christophe Mauduit y travaille « **avec les fermes locales et propose son interprétation du terroir normand** ».

Bénédicte CHARLES-MUNCH.



Thomas Benady, chef de l'Auberge Sauvage, à Servon (Manche) dans la baie du Mont-Saint-Michel. © Stéphane GEUFROI / Archives Ouest-France

Manche - 20 ans de prélèvements, l'Acro fait le bilan

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025, 383 mots

L'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest a fêté ses vingt ans de prélèvements. L'occasion d'un bilan complet.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi l'Acro réalise ces prélèvements ?

Créée après la catastrophe de Tchernobyl en 1986, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro) a pour objectif d'informer et de surveiller la radioactivité dans le territoire. Pour y parvenir, elle s'est dotée il y a vingt ans de l'Ocre, un observatoire citoyen de la radioactivité, invoquant le « **droit à la transparence** ».

Régulièrement, ils prélèvent sur le littoral normand algues, sédiments, eaux et coquillages, qu'ils envoient à un laboratoire d'analyse agréé de protection de l'environnement près de Caen. Lorsque les niveaux sont élevés, ils les communiquent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASNR). Fort de 320 adhérents, cet organisme indépendant qui fonctionne grâce aux dons et aux financements publics s'inquiète du déficit de 18 000 € qu'ils ont connu en 2024.

Quel constat peut-on tirer de ces vingt dernières années ?

Sur les graphiques présentés samedi, juste après les traditionnels prélèvements sur le littoral, Aurore Le Vot, responsable de l'Ocre, constate que les niveaux des éléments radioactifs de ces vingt dernières années sont relativement stables. Le niveau de tritium (élément radioactif souvent lié à l'industrie nucléaire) est d'environ 8 à 10 becquerels par litre par année. Bien au-dessus des 0,2 Bq/L naturellement présents dans la mer. Le pic a été atteint en 2009 avec 110 Bq/L prélevé dans la baie d'Écalgrain.

Faut-il s'inquiéter de ces résultats ?

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) fixe une norme de 10 000 Bq/L comme seuil maximal pour l'eau potable du robinet, un chiffre bien plus élevé que ceux observés dans l'eau de mer (pour laquelle il n'existe pas de norme spécifique). Cependant, selon Mylène Josset, docteure en physique nucléaire et chargée d'études à l'Acro, la situation est plus complexe. « **Il n'y a pas de seuil en dessous duquel il n'y aurait aucun impact. Le problème est que, comme avec la pollution de l'air, il n'y a pas de maladie spécifique qui peut être détectée. Donc le but est de maintenir ce niveau le plus bas possible et quand la technique le permet, isoler ces éléments de l'environnement.** »

Fanny LARDILLIER.



Samedi, les bénévoles de l'Acro ont profité des grandes marées pour effectuer des prélèvements dans la baie d'Écalgrain La Hague, Diélette, Fermanville et Carteret...

© Archives Ouest-France

Manche - La déchetterie du Ham mise en demeure

Quotidien Ouest-France, mardi 1 avril 2025, 138 mots

Alors que la déchetterie du Ham pourrit la vie olfactive des habitants des communes alentour, la préfecture de la Manche vient de mettre en demeure la SPEN, filiale de Veolia.

Si elle lui avait déjà imposé, en avril dernier, une amende de 1 000 € par jour, elle exige maintenant que la société se mette en conformité avec la loi, notamment concernant ses cuves, dans lesquelles l'eau de ruissellement issue du centre stagne, fuit, ce qui provoque des odeurs nauséabondes pour les riverains et pollue les sols.

La SPEN doit donc vérifier le niveau d'eau dans ces cuves ainsi que leur étanchéité et leur conformité. En cas de non-respect de ces obligations, elle s'expose à de nouvelles sanctions pénales et administratives.

Des justifications de l'entreprise sont attendues dans le courant de la semaine.

Cherbourg-en-Cotentin - Déchetterie du Ham : Veolia mis en demeure

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025, 495 mots

Alors que les habitants dénoncent depuis des années les écoulements et leurs odeurs de la déchetterie du Ham, la préfecture met en demeure la SPEN, filiale de Veolia, de respecter la loi.

Nouvel épisode dans le feuilleton de la déchetterie nauséabonde du Ham. Depuis une vingtaine d'années, les habitants de cette commune et des villes voisines se plaignent des odeurs suffocantes émises par la déchetterie de la SPEN (Société de propreté et d'environnement de Normandie), filiale de Veolia. La préfecture de la Manche a décidé le 24 mars de ne plus laisser passer ces manquements au droit de l'environnement, en mettant en demeure la société.

Ce n'est pas la première fois que Veolia se fait épingler dans cette affaire. En avril 2024, 300 personnes avaient manifesté contre le projet d'extension du centre d'enfouissement. L'agglomération du Cotentin avait alors pris le problème à bras-le-corps, proposant un centre de traitement des déchets près de Saint-Lô pour remplacer celui du Ham. En attendant sa construction, différents élus et associations continuent à pointer du doigt l'inaction de Veolia. Dont le sénateur Sébastien Fagnen qui a récemment écrit un courrier très virulent et agacé à la ministre de la transition écologique d'Agnès Pannier-Runacher.

Cuves non conformes et fuites

Cette fois, c'est la préfecture qui somme l'entreprise de corriger, dans des délais impartis, ses manquements liés au rejet des eaux dans l'environnement. L'arrêté fait suite à un contrôle de la Dreal, le 10 janvier, ayant révélé de nombreux dysfonctionnements : stagnation des eaux pluviales, bassins non étanches et absence de clôture complète autour des eaux contaminées.

Ces fuites sont à l'origine d'écoulements de lixiviats - les jus au fond des casiers de stockage des déchets - dans les terrains alentour, provoquant une odeur à faire fuir un vautour. Elles seraient également causées par les fuites de gaz, de PPM (partie par million, unité de mesure utilisée par les scientifiques pour calculer le taux de pollution dans l'environnement) qui explosent.

La préfecture indique que « **ces non-conformités sont de nature à générer un risque de pollution des sols, des eaux souterraines et de surface** ».

Des justifications attendues

L'arrêté ordonne donc à la SPEN de fournir, d'ici le 7 avril, des mesures précises sur les bassins d'eaux pluviales afin d'en contrôler le volume d'eau rejeté. Mais aussi, dans un délai plus long de six mois, la preuve que les bassins de ruissellement sont suffisamment grands et étanches, et l'ordre d'enlever les arbres présents dans l'un d'entre eux.

Si la SPEN ne respecte pas ses obligations, elle s'expose à de nouvelles sanctions. Jusqu'à présent, elles n'ont visiblement pas dissuadé Veolia, qui s'acquitte, depuis avril 2024, d'une astreinte de 1 000 € par jour, déjà infligées par la préfecture. Une goutte d'eau dans l'océan des 44,6 milliards de chiffre d'affaires annuels de Veolia. Les justifications de l'entreprise sur ses nouveaux débords sont attendues cette semaine en commission d'information.

Fanny LARDILLIER.



Le centre d'enfouissement de déchets géré par la SPEN, filiale de Veolia, s'étend dans les communes du Ham, d'Éroudeville et d'Écausseville. © Archives Ouest-France

Saint-Vaast-la-Hougue - Fermeture de Carrefour : la réaction du personnel

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025, 485 mots

Dimanche, *Ouest-France* informait de la fermeture prochaine du Carrefour Market. Une vraie surprise pour les clients et les 25 employés du magasin qui se retrouveront sans emploi.

Lundi matin, c'est la stupeur qui règne sur le parking du supermarché Carrefour Market de Saint-Vaast-la-Hougue. « Depuis plusieurs semaines, la rumeur de fermeture courrait mais là, avec l'article de *Ouest-France*, on a la confirmation et les explications. C'est dommage pour une commune comme la nôtre », souligne Mélanie Gringer, une cliente assidue. « Même si on avait des doutes, cette annonce officielle sonne comme un coup de massue. »

« Cet arrêt brutal a été une vraie surprise »

Les clients ont, tout au long de la matinée, collé des mots de soutiens sur les portes du magasin. Des écrits qui dénoncent un futur monopole et qui déplorent la fermeture d'un magasin où la qualité est au rendez-vous.

Du côté des 25 employés qui seront licenciés économiques, on veut parler d'une seule voix : « Nous savions que le fonds de commerce était à vendre, mais cet arrêt brutal a été une vraie surprise. » Selon le personnel, des informations avaient fuité et ce sont des clients qui sont venus les aviser de la situation. « Ils nous ont appris que c'était vendu et qu'on allait être au chômage. On a été surpris, on n'aurait pas cru être prévenu de cette façon-là ! On aurait préféré être avisé en amont par la direction. »

Le personnel n'oublie pas la journée du 11 mars 2025. « Sans nous avertir, on a vu arriver des représentants d'Intermarché et Bricomarché avec des architectes et entrepreneurs pour prendre des mesures à l'intérieur du magasin », souligne le personnel, qui insiste sur le fait qu'il n'était officiellement au courant de rien à ce moment-là. « Un directeur de Carrefour Market est venu le même jour remettre une lettre de convocation aux délégués du personnel pour une rencontre le 17 mars. C'est là que l'on a eu la confirmation des rumeurs. »

Fermeture effective le 26 avril

Les 25 employés du magasin sont âgés, en moyenne, de 38 ans avec familles et enfants. « Il faudra rebondir mais ce ne sera pas facile. Là, on travaillait sur place. » La fermeture sera effective le 26 avril. « On devra tout avoir vidé pour le 28 avril. » Le plus dur reste à venir selon le personnel. « On va devoir répondre aux questions des clients pendant un mois, ça va être compliqué sur le plan psychologique et émotionnel. » Ces employés attendent leurs lettres de licenciement alors que la boulangerie a déjà fermé. « Les rayons vont se vider, on ne commande plus. » Pour Christelle et Marine, l'émotion est vive. « On a travaillé à remplir les rayons en 2017, ça nous fait mal de les vider prochainement. »



La fermeture effective du Carrefour Market de Saint-Vaast-la-Hougue est prévue pour le 26 avril. Les soutiens des clients pour le personnel du Carrefour Market s'affichent jusque sur les portes du magasin par le biais de mots et autres. © Ouest-France



Quinéville - Une boulangerie a rouvert dans la commune

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 avril 2025, 349 mots

Depuis mercredi, la boulangerie-pâtisserie est à nouveau ouverte sous l'enseigne Maison Anquetil. Elle a été reprise par Maëlle Boderé-Anquetil et Xavier Anquetil.

Vitrine

La commune a, à nouveau, une boulangerie-pâtisserie depuis mercredi 26 mars : la Maison Anquetil. Les nouveaux propriétaires sont Maëlle Boderé-Anquetil et Xavier Anquetil. Tous deux avaient déjà repris la boulangerie-pâtisserie Marguerite de Sainte-Mère-Église en 2022. « Ce n'était pas prévu qu'on reprenne une seconde boulangerie », avance Maëlle Boderé-Anquetil. Mais pour elle, l'appel du cœur a été le plus fort. « Mes grands-parents Busiaux du côté de ma mère tenaient le Moulin Normand (discothèque) et la Brèche à Quinéville. » Et des campings du secteur les sollicitaient à la boulangerie de Sainte-Mère-Église.

Au total, 21 employés pour les deux boulangeries

« Nous avons embauché deux boulangers qui fabriquent le pain sur place et pour la vente à la boutique, cela se fera par un relais de nos employés de Sainte-Mère-Église. Nous avons 21 employés au total. L'ambiance est familiale », résume Maëlle Boderé-Anquetil.

« Pour moi, c'est un retour, car j'ai fait mon apprentissage dans la boulangerie de Quinéville en 1987. Je suis originaire de Montebourg », raconte Laurent Liard, l'un des deux boulangers. « Et pour ma part, j'ai bien connu Laurent lors de mon brevet professionnel et nous avons été anciens collègues en grande surface », complète Simon Vaubrun, le second boulanger.

Ce duo assure aussi la cuisson, à Quinéville, des viennoiseries fabriquées à Sainte-Mère-Église. « Et tous les matins, Xavier (son mari) apporte toutes les pâtisseries réalisées dans les ateliers de Sainte-Mère-Église. Tous les produits des deux boulangeries-pâtisseries sont fabrication maison », insiste la patronne.

La boutique est ouverte du mercredi au dimanche, de 7 h à 19 h. « Nous serons fermés le lundi et le mardi. Mais il y aura un dépôt de pain à l'épicerie Viveco juste à côté. Le pain viendra de la boulangerie La Chocolatine de Montebourg. »

Maison Anquetil, 39, rue de l'église à Quinéville. Tél. : 02 33 87 31 39. Courriel : maisonanquetil@gmail.com



De gauche à droite : l'équipe de la boulangerie-pâtisserie de Quinéville, avec les deux boulangers, Laurent Liard et Simon Vaubrun, ainsi que Maëlle Boderé-Anquetil, la patronne et Eloïse Viel en apprentissage vendeuse. © Ouest-France



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)







4 avril 2025



26 documents

MERCREDI 2 AVRIL 2025

- 1  **Quotidien La Presse de la Manche du 02/04/2025 - La Presse de la Manche - Page 9**
La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
- 2  **Manche - économie CPME Normandie : un nouveau président Dans un contexte économique marqué par de nombreux défis - complexité administrative, incertitudes économiques et mutations sectorielles-, la Confédération des Petites et Moyennes Entrep**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
- 3  **Manche - météo. Le bilan du mois a été publié par les services de Météo-France Mars, un mois sec dans la Manche, contrairement au sud**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
- 4  **Cherbourg-en-Cotentin - Suite du conseil municipal du mercredi 26 mars Six caméras en plus et la police municipale regroupée à La Glacerie**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
- 5  **Cherbourg-en-Cotentin - 5e édition organisée par la MEF du Cotentin à l'Autre Lieu Plus de 500 visiteurs se sont renseignés au Printemps de l'emploi**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
- 6  **Virandeville - Conseil municipal du lundi 31 mars La bonne santé financière de la commune**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025

- 7  **La Hague - Yves-Marie Bonnissent publie " Histoire et histoires de Gréville " Une passion et un attachement pour la commune de Gréville**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 8  **Les Pieux - Ellipses, un projet théâtral qui questionne, par la fiction et l'imaginaire Deux pièces signées Les Grandes Marées au Podium**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 9  **Valognes - Les élus réunis lundi soir ont voté le budget 2025 qui s'élève à 25,8 millions d'euros Les taux de la fiscalité locale n'ont pas augmenté depuis treize ans**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 10  **Valognes - Aménagement du quartier du musée**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 11  **Sottevast - Cérémonie de bienvenue pour les nouveaux habitants Une commune plaisante et qui attire**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 12  **Barneville-Carteret - Des apports de sable pour protéger le littoral Le plateau dunaire de Barneville-Plage revient à son niveau initial**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 13  **Le Ham - Opération J'aime la nature propre Peu d'habitants à la collecte des déchets**
Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025
-
- 14  **« Il faut avancer contre les déserts médicaux »**
[Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mercredi 2 avril 2025](#)
-
- 15  **Les médecins en opposition frontale au projet de loi**
[Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mercredi 2 avril 2025](#)
-
- 16  **Manche - Des nouveaux objets du Titanic à la Cité de la mer**
[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)
-
- 17  **Cherbourg-en-Cotentin - Un salon dédié à la création d'entreprises**
[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)
-

18



Saint-Pierre-Église - Elle observe la transformation du littoral manchois

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)

19



Cherbourg-en-Cotentin - De nouveaux objets retrouvés sur le Titanic exposés à la Cité de la merPage 9

[Quotidien Ouest-France, mercredi 2 avril 2025](#)

20



Vauville - Le jardin botanique rouvre ses portes

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)

21



Valognes - Quelques réglages s'imposent au centre aquatique

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)

22



Valognes - 1 650

[Quotidien Ouest-France, mercredi 2 avril 2025](#)

23



Ozeville - Les aménagements du cimetière expliqués aux habitants

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)

24



Barneville-Carteret - 35 000 m³ de sable à extraire à l'entrée du chenal

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)

25



Les Pieux - Un chantier avec des détenus dans les dunes

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025](#)

26



Urgence dans le combustible nucléaire

[Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mercredi 2 avril 2025](#)

LOISIR. Près de 40 ans après la découverte de l'épave du légendaire paquebot de la White Star Line

42 nouveaux objets du Titanic présentés à La Cité de la Mer

« **OBJETS** inanimés avez-vous donc une âme [...] ? », s'interrogeait Lamartine. La réponse est oui, si l'on s'en réfère à l'émotion procurée par la vue de ces souvenirs de passagers et de personnels d'équipage du Titanic qui alimentent le parcours permanent consacré au légendaire paquebot à La Cité de la Mer.

Vaisselle, effets personnels...

L'espace, unique en son genre en Europe, a été créé en 2012 dans l'ancienne gare transatlantique. « Les premiers objets sont arrivés trois ans plus tard ici grâce à cette relation assez spéciale qui s'était nouée entre Bernard Cauvin (le « papa » de La Cité de la Mer, N.D.L.R.) et la société américaine RMS Titanic Inc. Tous les deux ans, cette collection est renouvelée », explique Alexandre Lanoë, le directeur du site.

Depuis hier, donc, 42 objets « inédits » parmi les 5 500 remontés de l'épave du Titanic et conservés aux États-Unis sont présentés au public, pour la première fois en France, jusqu'en 2027. « Pour en connaître l'histoire, essayer d'en identifier le ou la propriétaire, il y a eu un véritable travail de recherche, digne de détectives, de la part notamment de nos documentalistes Laëtitia Louchard et Rozenn Poupon, en lien avec RMS Titanic », précise Alexandre Lanoë. « Ce partenariat avec Cherbourg est très important pour nous. L'équipe de recherche de La Cité de la Mer est vraiment formidable ! », loue de son côté Jeffrey Taylor, le représentant de la société US qui était sur place hier.

Dans les vitrines placées au milieu d'un espace aux lumières tamisées, ceintes de panneaux explicatifs inspirés du style Art Nouveau, on peut ainsi découvrir de la vaisselle assez remarquablement conservée, et bien d'autres choses encore : ici, un bracelet orné du prénom Amy ; là, un col de chemise ou encore un étui de couteau de rasoir qui ont appartenu à William Hine, l'un des boulangers du bord ; un peu plus loin, ce sac en cuir et cette pipe dont le propriétaire était de façon très probable un officier portant le nom de William Murdoch. Dans une autre vitrine, une carte d'inspection à elle seule résume la fragilité des destins.

• Corinne GALLIER

➤ Exposition visible à La Cité de la Mer au sein du parcours permanent consacré au Titanic d'avril 2025 à avril 2027. La Cité de la Mer est ouverte toute l'année de 10 à 18 heures (9 h 30-18 heures pendant les petites vacances scolaires, de 9 h 30 à 19 heures en juillet/août). Tarifs : 21 euros/adulte ; 15 euros/5-17 ans.



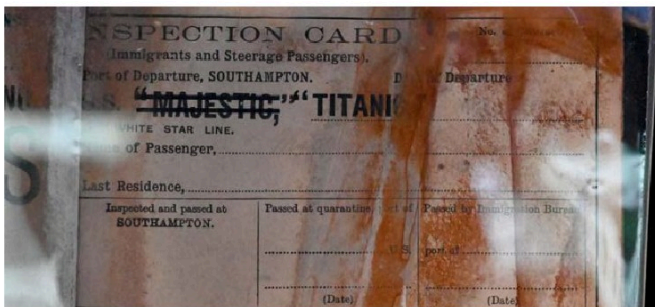
Cela fera 40 ans en septembre que l'épave du Titanic, qui a fait sa dernière escale à Cherbourg avant sa traversée inachevée, en 1912, a été découverte. Le navire et son histoire dramatique continuent de fasciner. À la Cité de la Mer, 42 nouveaux objets, exposés pour la première fois en France, sont visibles depuis le 1^{er} avril dans son parcours permanent « Titanic, retour à Cherbourg ». Jean-Paul BARBIER



Une pipe que l'on suppose avoir appartenu à l'officier William Murdoch disparu lors du naufrage du navire. Jean-Paul BARBIER



L'exposition présente pas mal de vaisselle, soit de la compagnie maritime, soit ayant appartenu aux passagers comme cette jolie carafe à liqueur au motif floral peint à la main. Jean-Paul BARBIER



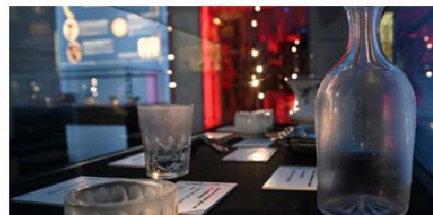
L'une des pièces sans doute les plus émouvantes de la nouvelle collection : une carte d'inspection ayant appartenu à une certaine Marian Meanwell. Cette ancienne modiste aurait dû embarquer sur un autre bateau, le Majestic, pour rejoindre sa fille aux États-Unis, mais la grève du charbon en Angleterre en a décidé autrement. La suite, on la connaît... Jean-Paul BARBIER



Une jolie tasse en faïence ayant fait partie de la vaisselle personnelle d'un passager. Au début du 20^{ème} siècle, l'art de la table à l'europpéenne est très en vogue. Jean-Paul BARBIER



Sac en cuir marqué des initiales W.M., comme William Murdoch. Plusieurs indices comme la pipe et un bouton d'uniforme trouvés dedans permettent de penser qu'il s'agissait bien du sien. Jean-Paul BARBIER



Carafe à décanter, verre en cristal... À chaque étage du Titanic un soin particulier était accordé aux services de table. Jean-Paul BARBIER



Ce petit arrosoir un peu kitch en porcelaine était la pièce préférée de Paul-Henri Nargeolet, qui dirigea plusieurs plongées sur l'épave du Titanic. Jean-Paul BARBIER

Manche - économie CPME Normandie : un nouveau président Dans un contexte économique marqué par de nombreux d...

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 104 mots

économie

CPME Normandie : un nouveau président

Dans un contexte économique marqué par de nombreux défis - complexité administrative, incertitudes économiques et mutations sectorielles-, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) Normandie entame une nouvelle page de son histoire. Le 27 mars dernier, elle a élu André Festou à sa présidence. Entrepreneur engagé et acteur reconnu du tissu économique normand, il succède à Xavier Prevost, après plusieurs années passées au service des entreprises locales. « Avec une vision axée sur la proximité, l'action et la simplification », André Festou entend « renforcer le soutien aux entreprises normandes et défendre leurs intérêts face aux défis actuels ».

Chrismaël MARCHAND

Manche - météo. Le bilan du mois a été publié par les services de Météo-France Mars, un mois sec dans la Manche, contrairement au sud

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 262 mots

Une fois n'est pas coutume, en mars la météo n'a pas favorisé les régions du sud de la France. Copieusement arrosées, elles ont subi des pluies régulières - jusqu'à 500 % des pluies habituelles à Marignane près de Marseille - et un ensoleillement déficitaire. C'est ce que révèlent les données publiées dans le rapport mensuel publié par les services de Météo France, hier.

62 % de pluie en moins

Liée à la récurrence de minimums dépressionnaires s'isolant sur la péninsule ibérique, cette situation automnale pour le sud de l'hexagone a en revanche bénéficié au nord du pays, Calais ayant été la ville la plus ensoleillée de France.

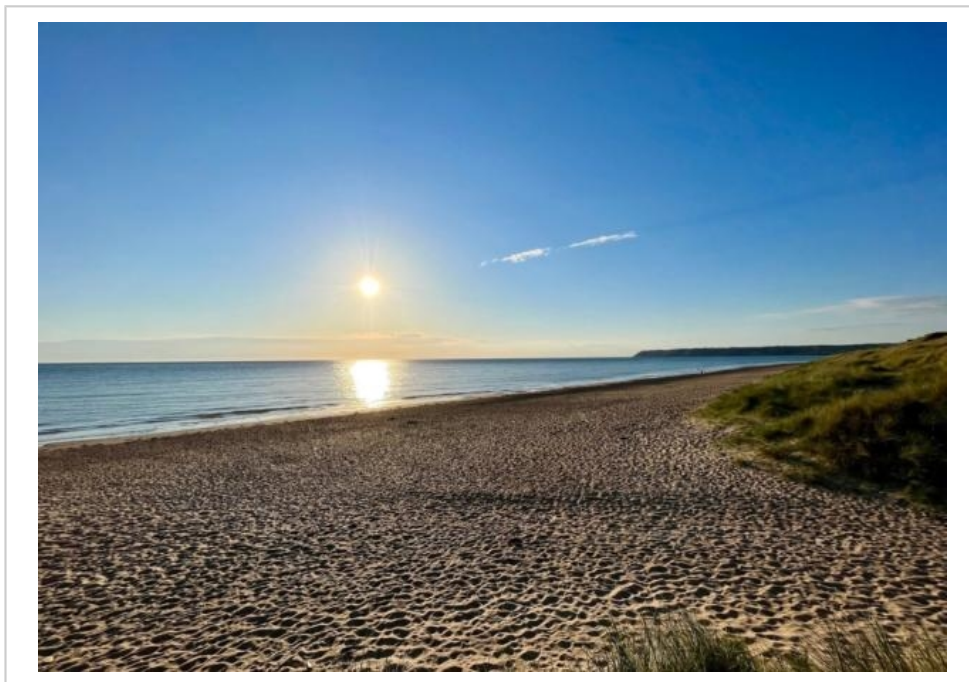
La Normandie n'a pas été en reste puisque seuls six jours de pluie ont été comptabilisés à Cherbourg pour 24,7 millimètres d'eau par mètre carré - soit une quantité inférieure à 62 % à la normale - cinq jours à Caen (33,1 mm, -33 %)...

166 heures de soleil à Cherbourg

Coté ensoleillement, les Cotentinois ont pu profiter d'un excédent de 27 %, avec 166 heures de soleil enregistrées, une valeur proche de ce qu'il est observé habituellement en septembre.

+ 0,5 °C

Quant aux températures, si les températures minimales de chaque jour se situent légèrement en dessous de la moyenne, les maximales, elles, dépassent de 1,1 °C la normale et font de mars un mois en excédent thermique (+0,5 °C), comme la majorité de ceux que composent les deux années écoulées.
Sébastien LUCOT



Au mois de mars, le soleil a régné en Normandie. © Sébastien LUCOT

Cherbourg-en-Cotentin - Suite du conseil municipal du mercredi 26 mars Six caméras en plus et la police municipale regroupée à La Glacerie

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 737 mots

L'extension de la vidéoprotection et le regroupement de la police municipale à la mairie déléguée de La Glacerie ont fait débat lors du conseil municipal du 26 mars, tout comme le budget et le montant des indemnités des résidents du camping de la Saline, qui sera définitivement fermé le 31 mai (lire dans nos éditions du jeudi 27 mars et du mardi 1er avril).

« Un retard à l'allumage sur la vidéoprotection »

Frédéric Lequilbec, au nom du Cercle du Cotentin (opposition de droite), a déploré « un retard à l'allumage sur la vidéoprotection ». Il a également jugé que la Ville de Cherbourg-en-Cotentin est « loin des standards » d'autres villes similaires, telles que Dunkerque, qui compte plus de 100 caméras, ou Calais, qui en possède 200. Il a aussi estimé que l'effectif de policiers à Cherbourg-en-Cotentin est inférieur à ce qu'il devrait ou pourrait être.

« On ne mettra pas des caméras partout, mais seulement là où c'est attendu ou nécessaire », a répondu le maire Benoît Arrivé. « Dès 2016, on a commencé à renforcer la police municipale. Ils sont une vingtaine et sont impliqués. Pour le reste, il faut surtout se battre pour obtenir davantage de moyens pour la police nationale. »

Dans la délibération, Pierre-François Lejeune (qui officiait pour la dernière fois en tant que maire adjoint, ayant demandé à redevenir simple conseiller) a précisé que « la phase en cours concerne l'implantation de six caméras dans l'hypercentre de Cherbourg-en-Cotentin : deux caméras sur la place Centrale ; une caméra sur la place de Gaulle ; une caméra rue des Halles, à l'angle avec la rue des Tribunaux ; une caméra sur l'esplanade de la Laïcité, sur le bâtiment du Quasar ; une caméra à l'angle des rues Anciens-Quai et Gambetta, sur le bâtiment du tribunal judiciaire ».

Puis Pierre-François Lejeune a ajouté que le projet à venir concernerait : « La place de la République, les rues Tour-Carrée et François-La Vieille ainsi que la zone de la plage verte. Ces zones ont été retenues en raison de leur forte fréquentation et de leur rôle central lors de manifestations de grande ampleur attirant d'importantes affluences. »

Pour financer ces installations ainsi que « les prochaines à venir », la Ville prévoit « un budget pluriannuel de 40 000 € ».

Même si « Cherbourg-en-Cotentin est régulièrement citée par les journaux nationaux et par le ministère de l'Intérieur comme l'une des villes les plus sûres de France, ces classements, basés sur des données statistiques, ne doivent pas faire baisser la vigilance des forces de l'ordre, ni les moyens mis à disposition par l'État et par la collectivité pour maintenir ce niveau de sécurité », convient la majorité municipale.

Deux embauches de policiers

La délibération comprenait également le regroupement des services de la police municipale sur un site unique, en l'occurrence les locaux de la mairie déléguée de La Glacerie, afin de « garantir une meilleure organisation, une extension des horaires et un service plus agile sur l'ensemble du territoire ».

« L'objectif calendaire de mise en place est prévu pour septembre, afin de prendre en compte les travaux d'aménagement nécessaires », lesquels engendreront inévitablement un coût.

La Ville espère bénéficier de financements via le FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) et du fonds de concours de la communauté d'agglomération.

Deux embauches de policiers

Le regroupement en un lieu unique s'accompagnera de « l'embauche en septembre de deux policiers supplémentaires, portant l'effectif à 22 agents. J'ajoute les quatre surveillants de la voie publique et les trois agents de salubrité qui assurent également la police du maire », a précisé Pierre-François Lejeune.

La Glacerie n'est pas du tout

centrale.

**Yvonne Pecoraro
de la Coopérative citoyenne**

Yvonne Pecoraro, de la Coopérative citoyenne, aurait souhaité « deux délibérations séparées ». Elle a également critiqué le choix du site, soulignant que « La Glacerie n'est pas du tout centrale ».

Mais le maire Benoît Arrivé a rétorqué : « Ils sont sur le terrain toute la journée, donc cela ne changera rien. Là où ils sont actuellement (rue de la Paix), ils sont mal logés, dans des bâtiments que nous louons cher. Nous ferons donc des économies de loyer, puisqu'il s'agit d'un bien municipal. Il y a mixité et besoin d'un local digne. »

Sur les 53 élus qui ont voté, les neuf élus du Cercle du Cotentin se sont abstenus, alors qu'Yvonne Pecoraro et Nicolas Vivier, également de la Coopérative citoyenne, ont voté contre.
Jean-Philippe MASSIEU



La police municipale de Cherbourg-en-Cotentin va s'installer en septembre dans la mairie déléguée de La Glacerie. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - 5e édition organisée par la MEF du Cotentin à l'Autre Lieu Plus de 500 visiteurs se sont renseignés au Printemps de l'emploi

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 357 mots

Le jeudi 27 mars, la 5e édition du Printemps de l'emploi, portée par la Maison de l'emploi et de la formation du Cotentin (MEF), a battu son record d'affluence.

Plus de 500 personnes sont venues se renseigner sur les offres de formation dispensées sur le territoire, et même à distance grâce au campus connecté, ou encore postuler à l'une des mille offres d'emploi proposées.

Le Printemps de l'emploi est un salon désormais bien identifié, si bien que les entreprises sont nombreuses à souhaiter y être représentées.

« C'est essentiel, car, à l'heure actuelle, nous devons aller à la rencontre des candidats, organiser des informations collectives, participer à des salons de l'emploi, voire à des salons inversés », expliquent les représentantes de l'entreprise Transdev, qui proposait des postes de conducteur/trice ou de mécanicien/ne.

Et c'était le cas de toutes les entreprises présentes, qui se félicitent de ce type d'action leur permettant de se faire connaître et d'établir des contacts.

Les Quartiers de l'emploi demain à Valognes

Ce salon n'est pas destiné qu'aux demandeurs d'emploi : de nombreux salariés sont aussi venus se renseigner sur les offres de formation ou saisir de nouvelles opportunités professionnelles.

« C'est l'occasion de découvrir de nouveaux métiers et d'anticiper les tendances de demain en matière d'emploi. Au moment de l'orientation et du choix de sa formation, il est important de venir à la rencontre des professionnels », explique Stève Frederick, responsable information et orientation à la MEF.

Pour cette structure, ce salon est le plus gros événement de l'année. Tous les services sont concernés et participent à son organisation afin de toucher tous les types de public. Mais ce n'est pas la seule manifestation pour l'emploi qu'elle organise sur le territoire tout au long de l'année.

Agenda : ce jeudi 3 avril, à Valognes, la MEF propose les Quartiers de l'emploi, de 9 h 30 à 16 h, à la salle du Château. De nombreuses offres d'emploi et de formation seront disponibles, ainsi que des informations et des conseils.

K. P.



Les visiteurs se sont pressés à la 5e édition du Printemps de l'emploi. © Karen PENVERN

Virandeville - Conseil municipal du lundi 31 mars La bonne santé financière de la commune

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 370 mots

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir sous la présidence du maire, Stéphane Olivier.

Compte financier unique

Le compte financier unique (CFU) a été examiné et approuvé. Le premier magistrat a commencé par une présentation du CFU, rédigée par Ludovic Le Serre, coordinateur des décideurs locaux pour le service de gestion comptable de la trésorerie publique de Valognes. Dans son rapport, ce dernier mentionne la bonne santé financière de la commune, avec une capacité d'autofinancement nette en augmentation, atteignant 107 000 € en 2024 contre 56 326 € en 2023. L'endettement de la commune est en forte baisse : en 2027, il ne restera qu'un seul emprunt, ce qui permettra d'envisager de nouveaux travaux. Enfin, la fiscalité est en évolution constante. Le trésorier note : « Les finances de la commune de Virandeville sont en bonne santé. » Les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune pour 2024 sont excédentaires, pour un montant total cumulé de 421 118 €.

Budget primitif

Le conseil a également approuvé le budget primitif de 2025, en équilibre, avec 833 146,20 € pour les recettes et dépenses de fonctionnement et 1 454 221 € pour les recettes et dépenses d'investissement.

Taux d'imposition

Les conseillers ont retenu la proposition du trésorier de relever les taux d'imposition de 1 %. La taxe sur le foncier bâti passe de 37,61 à 37,99 %, celle sur le foncier non bâti de 31,02 à 31,33 %, et la taxe d'habitation de 10,96 à 11,07 %.

Nouvelle école

Ce dernier budget est en forte hausse en raison du projet de construction de la nouvelle école, estimé à 1 104 000 €. Le conseil a retenu les sociétés chargées de l'étude géotechnique, de la mission SPS et du contrôle technique pour la création de la nouvelle école.

Autres travaux

D'autres travaux sont prévus, comme le remplacement des portes et fenêtres de la salle des fêtes et de la mairie, l'installation de bâches incendie, l'aménagement de la place près du bar-tabac, ainsi que des travaux de voirie au hameau Les Contes.

Subventions

Les subventions 2025 pour les associations ont été votées : neuf associations ont été retenues pour un montant total de 2 797,20 €.

B. L.



La cour de la mairie a été rénovée et de nouvelles toilettes publiques ont été ouvertes à côté de la bibliothèque. © Bruno LACOTTE

La Hague - Yves-Marie Bonnissent publie " Histoire et histoires de Gréville " Une passion et un attachement pour la commune de Gréville

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 751 mots

« Tout ce qui touche à ce coin de territoire, de pays, m'intéresse. Le fait de le rendre agréable à vivre et à visiter est passionnant », expliquait Yves-Marie Bonnissent en lancement de la campagne électorale des municipales de 2008. Élu conseiller municipal en 1989 puis maire de 1995 à 2014, Yves-Marie Bonnissent est passionné par sa commune de Gréville qu'il aime à partager et à raconter. Il est son encyclopédie locale, sa connaissance dans de vastes domaines, mais aussi qu'il aime à faire connaître et à toujours enrichir dans son histoire de par ses recherches et découvertes. « La Hague est belle, riche de ses paysages, de son relief, de son rapport à la mer. Elle est riche de son patrimoine culturel, architectural, mais par-dessus tout, riche de la vie de celles et ceux qui ont façonné son histoire. » Plus précisément, son coin de Hague est plus particulièrement situé entre Urville-Nacqueville et Beaumont-Hague, un lieu peint par Jean-François Millet qui est celui de Gréville. « Comme le disait Jean-François Millet : je l'aime tant mon endroit natal... »

Conserver la mémoire

Yves-Marie Bonnissent est un Grévillais pure souche, il a toujours vécu au hameau Néel. Il est très attaché à son village où se trouvent ses racines et celles de sa famille. Cette passion et son histoire, Yves-Marie Bonnissent a souhaité l'écrire et offrir son présent et son passé au travers « Histoire et histoires de Gréville ». « Il m'a semblé opportun d'en relater des éléments afin d'en permettre le partage, et peut-être, quelquefois d'en conserver la mémoire. »

Depuis 2017, Gréville-Hague est devenue une commune déléguée de la Hague qui en rassemble 18 autres. « Paroisse jusqu'à la Révolution, elle fut commune à part entière jusqu'à cette date. En 1937, le conseil municipal décida d'ajouter le nom Hague à Gréville », rappelle Yves-Marie Bonnissent. Elle est un territoire d'une surface de 1 003 hectares et au rocher du Castel Vendon rendu célèbre par Jean-François Millet, mais aussi présent dans le premier film tourné dans La Hague et le département « Les enfants du Capitaine Grant » en 1913 ainsi qu'au trou de « Sainte-Colombe » à la légende rapportée par Jean Fleury.

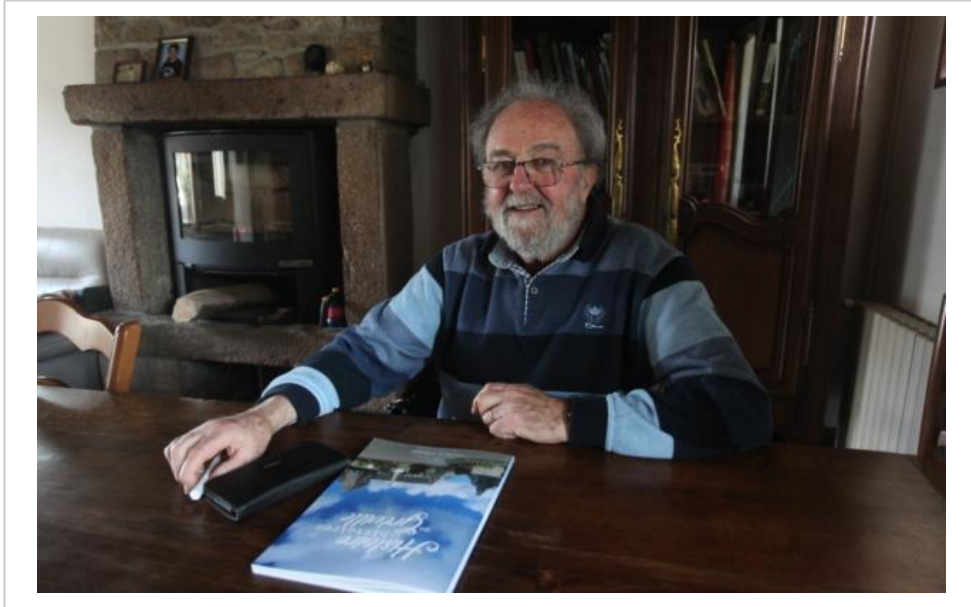
L'église, Millet, les guerres, des personnes marquantes et la petite histoire

Après une introduction situant Gréville sur une carte, Yves-Marie Bonnissent nous emmène dans son petit paradis terrestre, à la fois une bande côtière chargée d'histoires, des histoires humaines avec des personnages marquants, un patrimoine architectural et artistique riche. « Je souhaitais qu'un certain nombre de sujets soient formalisés et écrits comme l'église, Millet, les guerres avec de fil en aiguille, d'autres sujets qui se sont ajoutés et à l'ensemble qui compose une sorte de documentaire pour l'histoire de la commune et ses petites histoires. » Tel un voyage dans le passé à nos jours en différentes étapes, Yves-Marie Bonnissent, nous raconte Gréville agrémenté de photos et d'anecdotes comme comment le premier instituteur de Gréville fut nommé par décision du directoire du district de Cherbourg lors de la séance du 23 fructidor de l'an quatre (10 septembre 1795). « Cette modeste connaissance, je l'ai acquise par l'observation, la passion, la lecture, mais aussi en étant à la mairie où j'étais à même de rencontrer des personnes soit pour leur mémoire, leur écoute, ainsi que d'autres gens de par leur fonction, je pense aux services conservations des œuvres et autres services de l'État. On apprend plein de choses qui sont des richesses à transmettre. »

Je me plais à le citer. J'aime sa personne et son caractère.

Lorsque l'on dit Gréville, on pense aussitôt à Jean-François Millet comme personne remarquable pour lequel plusieurs pages lui sont consacrées. « Millet est un sujet passionnant. Pour moi, ce n'est pas la critique d'art, c'est la personne derrière l'œuvre. Je me plais à le citer. J'aime sa personne et son caractère. » Son histoire se prolonge avec sa statue qui trône au centre du bourg. « Le 1er août 1914, autour de la statue fut commémoré le centenaire de la naissance du peintre. La fête fut interrompue par la déclaration, le jour même, de la guerre 14-18. » L'église et ses statues découvertes en 1993 tiennent aussi une part importante dans cet ouvrage ainsi que les guerres, le courage de Grévillais et ses victimes, Jean Fleury, Henry Gréville, les fiefs de Gréville, les différentes foires qui se tenaient jusqu'aux années 60 sur la lande Saint-Nazaire ainsi que de belles et autres histoires qui rejoignent la Grande Histoire.

Ph. Q.



Yves-Marie Bonnissent publie « Histoire et histoires de Gréville ». © Philippe QUÉVASTRE

Les Pieux - Ellipses, un projet théâtral qui questionne, par la fiction et l'imaginaire Deux pièces signées Les Grandes Marées au Podium

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 453 mots

Vendredi 4 et samedi 5 avril, la Compagnie Les Grandes Marées s'arrête aux Pieux avec Ellipses, un projet théâtral qui questionne, par la fiction et l'imaginaire. Ce cycle théâtral, né en Normandie sous l'impulsion de Pierre Cuq, interroge ce qui nous relie, ou nous divise, à l'heure des crises climatiques, sociales et politiques. Et c'est sur les planches du Podium que cette compagnie vient poser ses valises, le temps d'un week-end.

Une huître, un verre de blanc... et un meurtre

Le vendredi soir, place à *The world is your oyster*. Un titre intrigant pour une pièce qui l'est tout autant. Tout commence dans une ambiance bon enfant, Lia, ostréicultrice, reçoit le public avec le sourire un peu crispé de celle qui en fait trop depuis trop longtemps. Et soudain, la bascule. Une femme l'accuse de l'avoir tuée. Faux-semblants, apparitions et fragments de mémoire composent alors une étrange enquête où se croisent burn-out, dérèglement climatique et charge mentale. Un polar contemporain, tendu et viscéral, qui ose explorer la violence féminine sans cliché ni caricature.

Le samedi après-midi, changement de décor avec *En bout de course*. On suit Bastien, fraîchement embauché dans une boîte de voyages écolo. Sur le papier, tout est parfait : tourisme responsable, grands espaces, nature... Sauf que rien ne se passe comme prévu. Le jeune homme se retrouve face à un nuage toxique (au sens propre), une alerte climatique qui vient percuter de plein fouet ses convictions. Sur fond d'absurde et de tendresse, la pièce interroge notre soif d'évasion et le prix réel de nos trajets. Un voyage à la fois concret et intime, où l'on remonte le temps jusqu'à l'époque où les nuages ne faisaient pas peur.

Deux rendez-vous à ne pas manquer

À travers ces deux fictions, Les Grandes Marées proposent un théâtre vivant, ancré dans le réel mais toujours ouvert à l'imaginaire. Les thèmes sont forts et la mise en scène fait la part belle à l'émotion brute. Si les crises perturbent fortement nos interactions sociales et notre rapport au réel, à l'autre, à soi, elles nous poussent à requestionner ensemble le sens profond du "vivre ensemble". Le repli sur soi constaté pose avec urgence la question de ce que nous partageons aujourd'hui dans le monde, en Europe, en France. Qu'est-ce qu'un territoire et qu'en partageons-nous ? Qu'est-ce qui est à moi ? À toi ? À nous ? Quels espaces d'imaginaire pouvons-nous créer au-delà des limites géographiques et administratives d'un territoire ? Dans un monde en clivage, quels espaces sensibles nous rassemblent ?

L. Gh



The world is your oyster par la Compagnie Les Grandes Marées, vendredi 4 avril à 20 h 30 au Podium. © DR

Valognes - Les élus réunis lundi soir ont voté le budget 2025 qui s'élève à 25,8 millions d'euros Les taux de la fiscalité locale n'ont pas augmenté depuis treize ans

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 492 mots

« Témérité, prospérité, vitalité ». C'est par ces trois mots que le maire a qualifié l'état d'esprit qui a prévalu pour l'élaboration du budget 2025 qui s'élève à près de 25,8 millions d'euros. L'année dernière, c'était le terme de « budget d'anticipation » qui avait été mis en avant alors que l'État venait d'annoncer un déficit public record.

Conforme aux principes que nous nous sommes fixés depuis 2008

Bref, le budget de cette année a été présenté lundi soir par Jacques Coquelin comme « parfaitement conforme aux orientations que nous avons développées il y a quelques semaines, ainsi qu'aux principes que nous nous sommes fixés depuis 2008 qui sont de maîtriser les charges de fonctionnement de la collectivité (et même de les réduire si cela est possible et ce sans répercussions sur les services à la population), limiter le recours à l'emprunt aux projets importants, créer des richesses nouvelles, dégager une capacité d'autofinancement la plus confortable possible et utiliser cette dernière pour financer les investissements courants ». En chiffres, les dépenses de fonctionnement (11 361 417 euros) sont liées à 64 % aux charges de personnel, tandis que les charges à caractère général représentent 27 %. « Qu'il s'agisse de l'énergie, des fluides et de nos achats, nous n'avons de cesse d'essayer de les réduire, et cette réduction devrait s'accroître avec l'investissement que nous avons engagé sur notre réseau d'éclairage public », souligne le maire.

Un effort d'ailleurs loué par le porte-parole de la minorité municipale, « d'autant que la marge de manœuvre est tenue avec les dépenses incompressibles », observe Fabrice Rodriguez.

Pour Valognes, côté recettes, la part des impôts et taxes est de 73 %. Le produit attendu des trois taxes (habitation, foncière bâti et non bâti) s'évalue à près de 4 millions d'euros. Ce qui n'est pas anodin puisque « nous ne sommes pas dépendants de l'État, ni de l'Agglomération, et nous pouvons nous en féliciter, même si toutefois nous attendons d'eux de continuer à soutenir nos investissements (les subventions pèsent 50 % des recettes d'investissement de la commune, N.D.L.R.) ».

L'occasion pour Jacques Coquelin de remarquer que « nous n'augmenterons pas cette année encore les taux d'imposition, et ce pour la treizième année consécutive ».

École Christian-Lamotte

Les principaux investissements de la Ville sont désormais bien connus, il s'agit en particulier de la construction du groupe scolaire Christian-Lamotte dont la première pierre sera posée le 30 avril.

« Cela ne nous interdit pas de poursuivre les travaux qui doivent contribuer à l'attractivité de notre ville avec notamment la requalification des rues du Petit Versailles et de l'hôtel-Dieu, ou d'avancer sur le projet de salle de convivialité en partenariat avec l'Agglomération du Cotentin avant d'engager la phase d'aménagement de la place du Château », précise le maire. Le budget a été voté à la majorité moins quatre abstentions. Prochain conseil le 23 juin.

Corinne GALLIER



Les élus valognais ont voté lundi soir le budget primitif 2025. © Corinne GALLIER

Valognes - Aménagement du quartier du musée

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 252 mots

Commencé en 2018-2019, l'aménagement des berges du Merderet va se poursuivre cette année. Une première séquence a été réalisée au niveau de la place Jacques-Lemarinel, puis du parking au long de la rue du Grand Moulin.

Après l'étude confiée à la société Entre ciel et terres basée à Lillebonne et représentée par l'architecte paysagiste Samuel Craquelin, la deuxième séquence va maintenant concerner le secteur des rues du Petit Versailles, Pelouze et de l'Officialité.

650 000 euros

Pour ce quartier historique de la ville, sont prévus la création d'un emmarchement en pierre naturelle et l'élargissement du trottoir devant le musée du Cidre, la réfection des trottoirs et de la voirie, la reprise des stationnements en dalle béton engazonnée, la création de carrés végétalisés avec la plantation d'une dizaine d'arbres ainsi que la mise en place de mobilier urbain (bancs, bornes anti-véhicules amovibles, corbeilles, supports vélos).

Dans ce cadre, les sanitaires publics situés à l'extrémité de la rue Pelouze seront démolis. Une demande de permis de démolition a été déposée dans la mesure où ce bâtiment « verrue » est situé aux abords de monuments historiques.

Les travaux d'aménagement vont démarrer à la mi-juin. Le coût estimatif s'élève à près de 650 000 euros. Les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sont au nombre de trois : place traversante en pavés (125 000 euros), cheminements pour piétons en pavés (212 000 euros), habillage d'une passerelle en bois et métal (9 750 euros).



Les sanitaires publics au croisement des rues Pelouze et de l'Officialité vont être démolis dans le cadre du réaménagement du quartier. © Corinne GALLIER

Sottevast - Cérémonie de bienvenue pour les nouveaux habitants Une commune plaisante et qui attire

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 276 mots

Le premier magistrat de la commune, Jean-Pierre Tollemer et l'ensemble du conseil municipal, accueillent les nouveaux habitants, vendredi 21 mars, à l'occasion d'une cérémonie de bienvenue dans la salle du conseil municipal.

Le maire se réjouissait de voir l'effectif de la commune s'étoffer de 23 nouvelles familles, « C'est toujours une grande satisfaction de voir de nouvelles familles s'installer à Sottevast. C'est la preuve qu'il fait bon vivre dans notre commune. Celle-ci propose une offre commerciale riche de nombreux commerces et de services diversifiés comme la bibliothèque et le groupe scolaire riche de sept classes, une cantine, une garderie, mais aussi reconnue pour son dynamisme à travers la richesse de son tissu associatif local. »

23 nouvelles familles

Cette cérémonie permettait de faire connaissance avec les nouveaux Sottevastais (es) mais aussi les membres du conseil municipal et le personnel administratif de la mairie. La plupart de ces familles habitent dans le nouveau lotissement constitué de 12 maisons, appelé « Le Clos de la Haire ». Quatre parcelles attendent de nouveaux acquéreurs.

« Nous avons remis à chaque nouvelle famille un sac en toile sur lequel on peut lire "Bien vivre à Sottevast". » indiquait Christiane Laisney, la première adjointe.

À l'intérieur, un livret d'accueil, le plan de la commune, les infos pratiques, les différents commerces, et les différents services à la personne qu'offre la commune sont mentionnés dans un manuel. « Aussi, nous incitons les nouveaux habitants à consulter le site Citykomi, permettant aux habitants de suivre le fil d'actualité de la vie Sottevastaise. » ajoutait Christiane Laisney.

J-J.B.



Pour l'année 2024 et début 2025, la commune s'enrichit de 23 nouvelles familles. © DR

Barneville-Carteret - Des apports de sable pour protéger le littoral Le plateau dunaire de Barneville-Plage revient à son niveau initial

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 389 mots

Le banc de sable à l'entrée du port de Carteret est dangereux pour les plaisanciers et les professionnels et comme chaque année, il faut en extraire le sable pour sécuriser ce point d'accès.

Ce dernier est reparti sur plusieurs sites : 1 000 m³ à la Potinière, 8 000 m³ à la dune de Carteret et 20 000 m³ sur le cordon dunaire de Barneville-Plage (60 m environ avant la fin de l'enrochement) et Saint-Jean-de-la-Rivière.

Ce sont des allers-retours incessants de tracteurs et leurs remorques, de camions... Un travail également de précision pour les chauffeurs qui doivent faire attention à ne pas s'ensabler et tout cela dans une limite de temps, marée basse oblige !

« En 2023, il ne restait que 4,50 m de cordon dunaire. En 2024 après le rechargement, nous avons gagné 4 mètres environ et nous rallongeons le plateau dunaire en cette fin de mois de mars à nouveau d'un plateau de 4 à 5 mètres. Nous allons revenir pratiquement au niveau initial de 2022. C'est très encourageant. Nous continuons de renforcer le cordon dunaire jusqu'à la cale de Saint-Jean-de-la-Rivière », explique Guy Leprevost.

« Ces chargements réguliers en sable sont indispensables pour deux raisons, poursuit l'élu : L'extraction du sable permet de sécuriser l'entrée du port pour les professionnels et les plaisanciers et d'autre part de protéger le littoral, la plage de Barneville et de Saint-Jean-de-la-Rivière. De tous nos travaux de protection au littoral, nous savons parfaitement où nous allons et pourquoi nous le faisons. »

Une facture de 97 000 €

« Nous continuons de protéger notre cordon dunaire par un apport de 10 000 m³ de sable. Le dossier de concessions est en bonne voie du domaine public et maritime. Nous devrions en voir la concrétisation au milieu de l'année 2025. Nous avons également programmé avec la commune de Barneville-Carteret d'installer des épis sur la plage : deux dont 1 de 9 mètres et 1 de 14 mètres. Ces épis iront en croissant jusqu'à la digue de Barneville-Plage. », précise le maire de Saint-Jean-de-la-Rivière Francis Botta.

Le montant de cette protection du littoral et de la sécurité de l'entrée de chenal à Carteret est de 97 000 € répartis entre les deux communes. Les travaux se poursuivent jusqu'à ce jeudi 3 avril.
Ch. L.



Guy Leprevost, Florence Perrot et Jérôme devant les travaux de chargement de sable à Barneville-Plage et Saint-Jean-de-la-Rivière. © Chantal LECLERC

Le Ham - Opération J'aime la nature propre Peu d'habitants à la collecte des déchets

Quotidien La Presse de la Manche, mercredi 2 avril 2025, 274 mots

Pour la 4e année, Nicolas Lequertier de la Fédération des chasseurs a organisé une collecte de déchets dans le cadre de l'opération « J'aime la Nature Propre » sur la commune de Le Ham le samedi 22 mars.

Les fidèles participants ont répondu à l'appel et se sont retrouvés sur le parking de la mairie, où la commune a offert un café le temps que tout soit prêt.

« Je soutiens l'action de Nicolas depuis 4 ans, précise le maire Ghislain Dubois. Chaque année, nous trouvons de moins en moins de déchets. Merci aux personnes qui viennent nous rejoindre ».

Afin de voir si tout se préparait dans de bonnes conditions, Audran Legourrierec, technicien de la Fédération, est venu à la rencontre des participants.

« Avec des collègues, nous allons sur l'ensemble des points de collecte de la Manche pour soutenir les personnes qui s'investissent dans l'action. Comme cela, on voit s'ils ne manquent de rien. On se rend compte que c'est difficile de mobiliser du monde ».

« La commune avait mis des flyers dans toutes les boîtes aux lettres des habitants, des affiches ont été mises. Et des annonces ont été faites dans les journaux, mais peu de personnes ont répondu à l'appel » poursuit le maire.

Cette opération est nationale puisque c'est la Fédération nationale des chasseurs qui l'organise depuis 5 ans. Un appel est fait chaque année, pour que des associations, des collectivités ou des particuliers mettent en place dans leur région une collecte. L'opération est ouverte à tous, même si les personnes ne pratiquent pas la chasse.
C. K.



Les participants sont prêts pour la collecte des déchets. © Claudine KEMPF

« Il faut avancer contre les déserts médicaux »

Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mercredi 2 avril 2025, 473 mots

Le député socialiste de Mayenne, Guillaume Garot, porte un texte de loi visant, notamment, à réguler les installations des médecins. Il est débattu à partir de ce mercredi, à l'Assemblée nationale.

Entretien

Guillaume Garot, député PS de la Mayenne.

La proposition de loi transpartisane contre les déserts médicaux est au menu des députés, ce mercredi. Ce n'est pas la première fois qu'ils s'emparent du sujet. Pourquoi rien ne change, ou si peu ?

Depuis une vingtaine d'années, on a empilé des politiques d'incitation à l'installation qui ont coûté très cher : chèques, aides fiscales, création de maisons de santé... À l'évidence, ce n'est pas suffisant. Les inégalités ne cessent de se creuser.

C'est-à-dire ?

Entre 2013 et 2023, le nombre de médecins par habitant a augmenté de 28 % dans les Hautes-Alpes, 23 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 21 % en Haute-Savoie. À l'inverse, il a chuté de 15 % dans la Creuse, de 13 % dans le Gers. Toujours plus de praticiens dans les zones déjà les mieux dotées, toujours moins dans les zones déjà en souffrance.

Vous préconisez donc une régulation des installations.

Nous disons aux praticiens, généralistes ou spécialistes, libéraux ou salariés : « *N'allez pas vous installer là où vos confrères sont assez nombreux. Allez vous installer là où vos patients vous attendent.* » Les pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes... pratiquent déjà cette régulation. Le principe de la liberté d'installation prévaut, mais il est encadré. Cela marche en Allemagne. Pourquoi pas chez nous ? Avec la mise en place de la régulation, 600 000 patients par an pourront retrouver un accès à la médecine générale.

Votre texte supprime aussi la majoration tarifaire appliquée aux patients sans médecin traitant.

Nous mettons fin à la double peine visant les habitants des déserts médicaux. Ils doivent faire des kilomètres pour se soigner et, en plus, payer plus cher le médecin.

Qu'en est-il des gardes de nuit et de week-end ?

La proposition de loi rend, de nouveau, obligatoire la permanence des soins pour l'ensemble des praticiens. Il s'agit de mieux répartir la charge des gardes pour la rendre plus supportable par chacun.

Vous souhaitez également développer la formation des étudiants en médecine...

Nous voulons ouvrir un lieu de formation dans chaque département pour la première année de médecine. Cela fonctionne déjà très bien en visioconférence à Laval, Saint-Brieuc, au Mans...

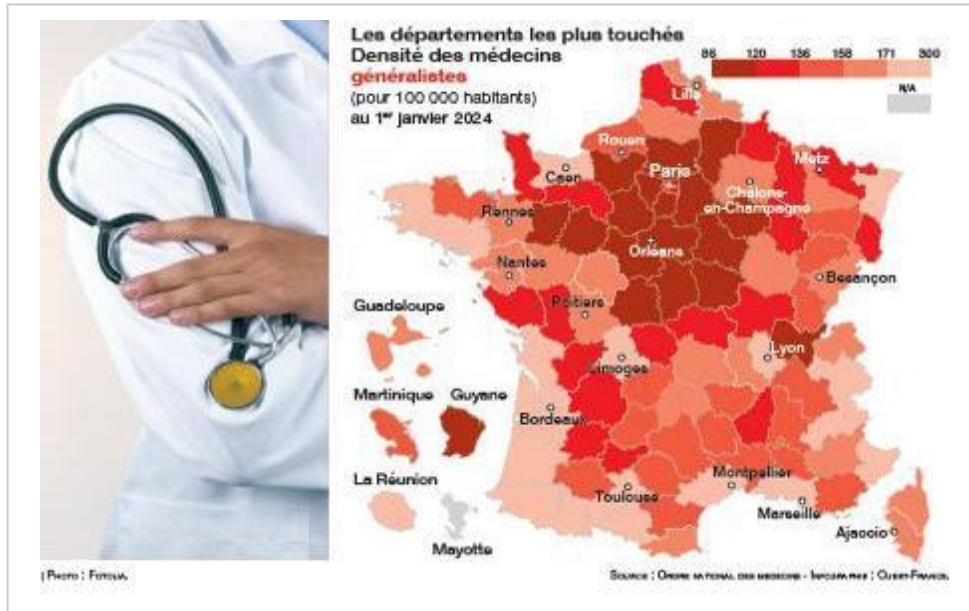
Pourquoi ce souhait d'un début de cursus plus local ?

Les jeunes médecins s'installent le plus souvent près des lieux où ils ont grandi, où ils sont allés en cours. Si nous formons des Creusois à Guéret, des Gersois à Auch... ils reviendront exercer chez eux.

Cette proposition de loi a-t-elle des chances d'être votée ?

Tout dépendra de la mobilisation dans l'hémicycle, dans la soirée et probablement le 5 mai lors de la poursuite de l'examen du texte. Il est urgent d'avancer.

Recueilli par Yves-Marie ROBIN.



©



Guillaume Garot, député PS de la Mayenne. © Ouest-France

Les médecins en opposition frontale au projet de loi

Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mercredi 2 avril 2025, 407 mots

La régulation à l'installation des médecins libéraux reste un chiffon rouge vif. Elle fait l'unanimité des syndicats de médecins libéraux... contre elle. « **Réguler une profession en pénurie ne résoudra pas la pénurie elle-même** », argumentent-ils dans un communiqué commun. Que l'article ait été supprimé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale ne les rassure pas.

Il y a une part de corporatisme dans cette opposition virulente. Mais certains arguments ont du sens. Il est probable qu'une régulation de l'exercice libéral accélère surtout le salariat médical et le développement de structures privées de soins sans rendez-vous. Le syndicat MG France, majoritaire chez les généralistes, pointe « **l'effet contre-productif des mesures envisagées quand la démographie est en baisse, contrairement à ce qui se passe chez les dentistes ou chez les infirmiers, pourtant cités en exemple** ». Les syndicats médicaux proposent de « **valoriser les docteurs juniors et les maîtres de stage** » pour favoriser l'installation.

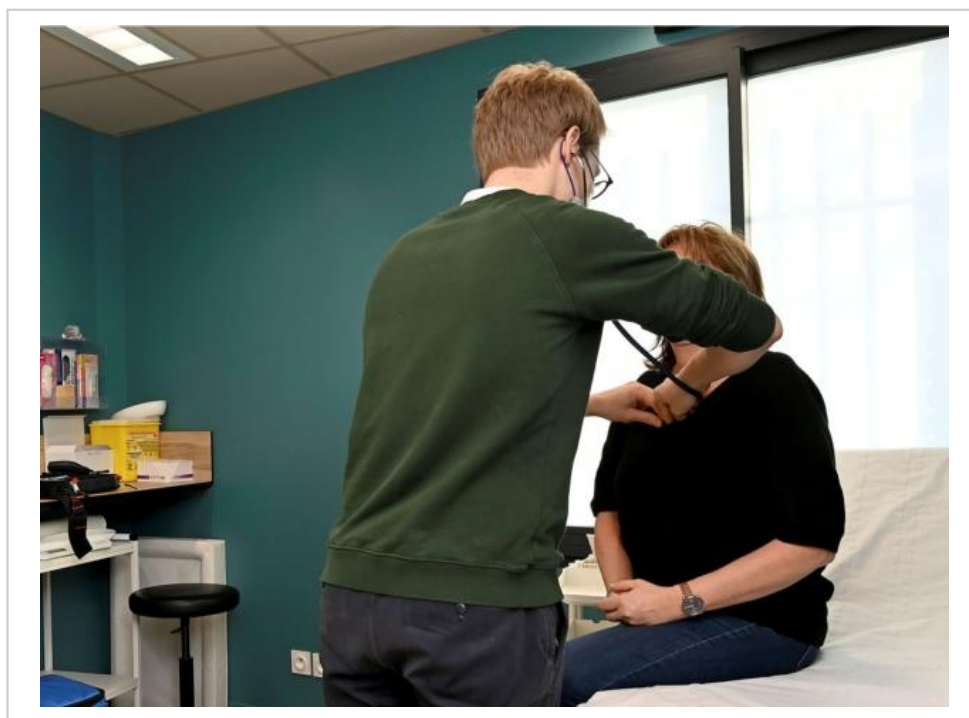
Statut d'assistant territorial ?

Isabelle Laffont, la nouvelle présidente des doyennes et doyens des facultés de médecine, pousse, elle, une solution à effet plus rapide, avec « **la création d'un statut d'assistant territorial, qui mettrait les jeunes médecins volontaires à disposition des Agences régionales de santé pour leur positionnement. Ils bénéficieraient en retour d'avantages sur leur premier poste (hospitalier voire salarié) à l'issue de ces deux ans. Ce serait une manière de mettre dans ces territoires des jeunes médecins, qui, de toute façon, ne s'y installeront pas.** » La proposition, soutenue par les syndicats d'étudiants en médecine, n'a pas été reprise au bond par les politiques.

Le retour de l'obligation de participation à la permanence des soins (gardes de nuit et week-ends) est lui aussi honni par les libéraux. Le comité national des associations regroupant les médecins libéraux estime que « **le volontariat a fait la preuve de son efficacité, bien que rattrapé par une crise démographique qu'un autoritarisme réflexe ne saurait corriger.** »

Le troisième article, qui propose d'installer des formations de première année d'études de soins dans tous les départements, a lui aussi ses détracteurs. « **Nous n'avons rien contre le principe de multiplier les sites, mais dire qu'il en faut un par département n'est pas réaliste**, juge la professeure Laffont. **On peut mettre de la visio. Mais il faut des locaux et des enseignants pour assurer les travaux dirigés. Il nous faut garantir l'équité entre les étudiants.** »

Philippe RICHARD.



Dans un cabinet de SOS médecins à Rennes. © Joël Le Gall, archives O.-F.

Manche - Des nouveaux objets du Titanic à la Cité de la mer

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025, 615 mots

Depuis hier, les visiteurs de la Cité de la mer, à Cherbourg, peuvent découvrir une quarantaine de nouveaux objets remontés de l'épave du *Titanic*, dans le parcours consacré au naufrage du bateau.

Un sac, des boutons, un vase, des assiettes... Plus que de simples objets du quotidien, ce sont surtout les derniers témoins de la vie à bord du Titanic. Le célèbre paquebot a fait naufrage en 1912, quelque part entre l'Europe et l'Amérique. Depuis dix ans, la Cité de la mer, à Cherbourg-en-Cotentin, propose, dans le parcours réservé au naufrage du bateau, une exposition d'objets remontés de l'épave. La plus grande collection permanente du monde (en dehors des États-Unis). Les objets sont tous prêtés par l'entreprise américaine RMS Titanic Inc, propriétaires des 5 500 objets retrouvés entre 1987 et 2004. Ils tournent tous les deux ans.

Des traces qui traduisent la vie des objets

Pour cette nouvelle rotation, on compte donc 42 objets. Tous racontent une histoire. Celle de Marian Meanwell par exemple. Modiste et passagère de troisième classe, elle quittait son Angleterre natale pour rejoindre sa fille en Amérique. Ne reste d'elle aujourd'hui plus que ce billet de transport retrouvé dans ses bagages. Et une photographie, cachée dans son portefeuille, qui, elle, n'a encore jamais été exposée.

Difficile d'imaginer que ces objets ont passé près de 80 ans, au fond de l'océan, à 3 800 m de profondeur. La vaisselle est impeccable, les documents lisibles, les visages de parfaitement reconnaissables sur les photographies. Comment est-ce possible ? « **Tous les objets ont été retrouvés dans des sacs en cuir**, explique Jeffrey Taylor représentant de RMS Titanic Inc. **À cette époque, le cuir avait des spécificités, il repoussait les organismes de la mer et donc protégeait ce qu'il y avait à l'intérieur. C'est assez incroyable !** » Stupéfiant, oui. Mais atteindre un tel état de restauration nécessite un très long travail.

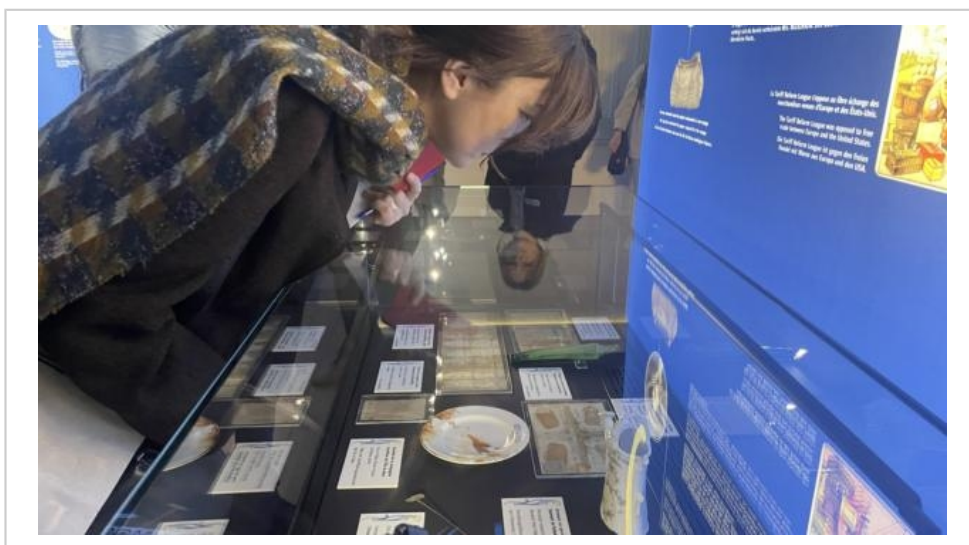
Le cuir n'empêche pas le dépôt de sédiments. À leur sortie de l'eau, les objets sont fortement endommagés. Vient alors tout un processus de nettoyage et de restauration. Papier, verre, céramique, textile... Chaque matière a ses exigences. « **Les traitements sont complètement différents et le processus peut être très long avant d'arriver à l'état de l'objet qui est exposé** », reprend l'Américain. Deux mois pour les plus simples et jusqu'à plusieurs années pour les plus complexes. « **Sur les céramiques, vous verrez que certaines parties sont plus foncées, c'est dû au contact avec un métal corrodé**, ajoute Jeffrey Taylor. **On essaie de garder ces traces parce qu'elles traduisent la vie de l'objet.** »

« Un vrai travail de détective »

Dernière étape avant l'exposition : l'identification. Comment déterminer à qui appartenaient ces objets ? « **C'est un vrai travail de détective !** » sourit Alexandre Lanoë, directeur de la Cité de la mer. Ses équipes ont notamment collaboré avec RMS Titanic Inc. pour retrouver le propriétaire de chaque relique. Exemple avec cette sacoche en cuir, qui aurait appartenu à William Murdoch. Premier indice : les initiales inscrites dessus : WM. « **Ensuite, on a trouvé dedans un bouton d'officier et il était le seul officier à bord**, rapporte encore Jeffrey Taylor. **On savait aussi qu'il fumait la pipe et on en a retrouvé une dans le sac.** »

Des objets qui racontent à la fois l'histoire d'une tragédie, mais aussi les parcours de vie des passagers. À retrouver jusqu'en avril 2027.

Noémie BAUDOIN.



La société RMS Titanic a récupéré entre 1987 et 2004 plus de 5 500 objets. Aujourd'hui, une partie d'entre eux sont exposés à la Cité de la mer et tournent tous les deux ans. La dernière rotation vient d'être effectuée. © Ouest-France



Au début du XXe siècle, la vaisselle européenne était très en vogue. Ce qui explique que beaucoup de vaisselle a été retrouvée dans les bagages des passagers. © Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - Un salon dédié à la création d'entreprises

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mercredi 2 avril 2025, 332 mots

Jeudi 3 avril, à la Cité de la mer, un salon gratuit dédié à la création d'entreprises sera proposé par la CCI, la CMA et l'Agglomération.

L'enthousiasme pour la création d'entreprise ne se dément pas. En 2024, 37 356 entreprises ont vu le jour en Normandie, soit une hausse de 4,8 % par rapport à 2023. Dans la Manche, il y a une progression de 12 % avec 4 671 créations.

Malgré cet engouement, de nombreux porteurs de projets hésitent encore à franchir le pas, souvent freinés par le manque d'information ou la peur de l'échec. 66 % redoutent cet échec. C'est pour lever ces freins et « offrir un accompagnement concret avec des formations, ateliers et conseils », que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et la Communauté d'agglomération du Cotentin (CAC) organisent conjointement un salon, jeudi 3 avril, la Cité de la mer, à Cherbourg.

L'objectif de cette journée est d'offrir aux porteurs de projets un accès direct à tous les acteurs de la création d'entreprise : « Conseillers CCI et CMA, services économiques de la CAC, professionnels de l'assurance, de la fiscalité et du droit, du financement, de la formation, notaires, service des impôts, organismes publics et associations », souligne Amandine Chapé de la CCI.

Accompagner la création d'entreprises

Un village d'experts sera accessible à tous, de 9 h à 18 h. Des ateliers gratuits seront proposés sur les enjeux essentiels de la création d'entreprise. Ce salon est ouvert à toute personne envisageant de créer ou reprendre une entreprise.

« L'Agglomération porte la compétence du développement économique du Cotentin. Nous mettons tout en place pour le développement du tissu économique avec des aides, mais aussi l'installation en pépinière d'entreprises à des conditions avantageuses », explique Camille Marguerite, vice-président de la CAC.

Jeudi 3 avril, de 9 h à 18 h, Salon de la création d'entreprise, à la Cité de la mer



Camille Marguerite, vice-présidente de la CAC, Amandine Chapé de la CCI, Jean-Denis Meslin de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Normandie. © Ouest-France.

Saint-Pierre-Église - Elle observe la transformation du littoral manchois

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025, 469 mots

Isabelle Rauss, chargée de mission sur la côte est pour le Conservatoire du littoral, contrôle et s'assure de la bonne gestion des 1 044 ha de sites de la Baie des Veys à Maupertus.

Environnement

Depuis plusieurs décennies, la France a fait le choix de préserver une partie d'espaces naturels littoraux. Pour cela, l'État crée en 1975 le Conservatoire du littoral. « Sa mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés et accueillants dans le respect des équilibres naturels », souligne Isabelle Rauss, chargée de mission sur la côte est de la Manche, de la baie des Veys à Maupertus. « Mon rôle est de m'assurer du bon esprit lié à la gestion des sept secteurs de cette côte pour la préservation des espaces naturels. »

S'adapter au réchauffement climatique

Isabelle Rauss intègre le Conservatoire du littoral en 2005. « C'était pour travailler le projet européen : Branch, une étude sur le changement climatique », explique-t-elle. Avec ses partenaires dont le Syndicat mixte espaces littoraux de la Manche (SyMEL), elle établit des documents de gestion à l'échelle de chaque site. « Nous revoyons actuellement la stratégie d'évolution des sites avec le réchauffement climatique. » Des enjeux qui évoluent. « On a de plus en plus de terres inondées par de l'eau de mer, les marais reculent. »

Isabelle Rauss évoque faune et flore qui s'éloignent du littoral. « Certaines disparaissent, d'autres s'adaptent et certaines arrivent. Ce qui est inquiétant, c'est voir la mer ne pas pouvoir repartir des marais. »

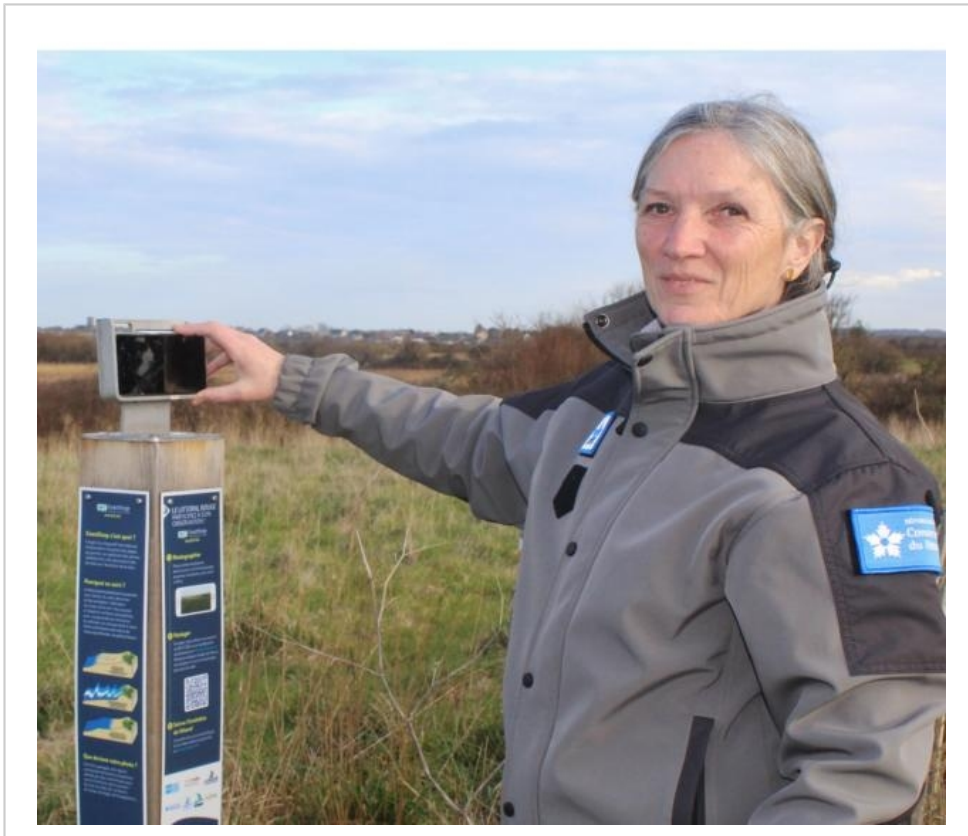
La chargée de mission échange avec les usagers du territoire pour évoquer le sujet. « Il faut réfléchir en amont. Des marais seront impropres au bétail dans dix ans. Notre rôle est d'informer et prévenir, mais également dans certains cas d'accompagner la réflexion et le financement. »

Pour protéger le littoral, il faut informer et éduquer. « Il faut un temps de compréhension pour les usagers d'un secteur quand on déconseille les circulations d'engins sur un cordon dunaire », assure Isabelle Rauss.

Le Conservatoire du littoral devient un acteur incontournable pour trouver des solutions quant à l'érosion du trait de côte. « Grâce à nos retours d'expériences pratiques et une base de données de plus de 20 ans, on peut conseiller. Avec le SyMEL en partenaire, deux regards valent mieux qu'un. » Isabelle Rauss se félicite d'un Conservatoire ancré dans le territoire. Une entité qui assure aussi la protection des biens. « On est en droit de préempter un lieu ou un bien pour préserver des espaces naturels sensibles. » « Investir à perte pour protéger ne sert à rien, on a vu qu'il fallait s'adapter à cette érosion due au réchauffement climatique. »



Isabelle Rauss constate un recul du trait de côte avec de l'eau salée qui envahit les marais. © Ouest-France



Certains plots en bois permettent aux promeneurs de photographier le littoral pour en analyser son érosion. © Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - De nouveaux objets retrouvés sur le Titanic exposés à la Cité de la mer Page 9

Quotidien Ouest-France, mercredi 2 avril 2025, 16 mots

Vauville - Le jardin botanique rouvre ses portes

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025, 334 mots

Les équipes du jardin botanique se sont mises à pied d'œuvre pour préparer la saison 2025. Le lieu accueille de nouveau le public depuis samedi 29 mars.

Au Jardin botanique de Vauville, face à la mer, les derniers préparatifs et entretiens des végétaux, arbres, plantes exotiques et verdoyantes, sont terminés pour une nouvelle saison. « La saison 2024 a été moins bonne que celle de 2023 du fait de la météo pas très clémente, les élections législatives qui ont tout chamboulé, les Jeux olympiques et le 80^e anniversaire du D-Day. Nous avons eu 4 000 visiteurs en moins et on espère que pour 2025, la météo soit avec nous », souligne Éric Pellerin, botaniste et parfumeur.

Des nouveautés

Dans ce jardin, c'est un nouveau voyage botanique, aux antipodes des latitudes de La Hague, qui est proposé aux visiteurs, avec ses successions de chambres de verdure et florales aussi dépaysantes que surprenantes composées d'espèces botaniques étonnantes et originales aux noms qui font rêver et voyager.

« Durant l'hiver, nous avons amélioré plusieurs passages pour les personnes à mobilité réduite. C'est une action d'importance que l'on s'oblige à faire que l'élargir les passages, mais aussi aérer tout ce qui est le plus envahissant. » Un gros chantier a été effectué autour d'un imposant *Cryptomeria* qui était envahi de bambous. « Le passage pour les visiteurs était devenu trop étroit. On a enlevé quelques figuiers qui prenaient énormément de place pour les remplacer par des semis d'Australie et de Tasmanie. »

Pour les enfants, « nous aurons un petit parcours énigmes avec un petit cadeau à la fin ». Autre nouveauté : des plats salés sous forme de bocaux préparés par des chefs seront proposés à l'accueil, les lundis midi.

Le Jardin Botanique de Vauville est ouvert tous les jours. Le lundi, de 12 h à 19 h, du mardi au dimanche, de 14 h à 19 h (20 h en juillet et août). Renseignement par téléphone au 02 33 10 00 00 ou par courriel via info@jardin-vauville.fr



Cette réouverture est très colorée avec les floraisons des azalées et camélias. © Ouest-France

Valognes - Quelques réglages s'imposent au centre aquatique

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025, 458 mots

Inaugurés le 24 juin, Les Bains du Cotentin ont fermé leurs portes pour deux semaines. Vidange, nettoyage, modification et éléments de confort sont au programme.

Depuis lundi 24 mars jusqu'au samedi 5 avril, les fidèles des bassins sont privés de leur sport favori à Valognes. Le temps d'une vaste opération de maintenance pour Les Bains du Cotentin.

Depuis son ouverture, en juin, le site a accueilli « **près de 100 000 visiteurs en huit mois. Les Bains du Cotentin ont trouvé leur public et même dépassé les prévisions de fréquentation, qui étaient de 90 000 visiteurs par an** », souligne le service communication de la Communauté d'agglomération du Cotentin. Il explique les modalités de cette pause de deux semaines, une fermeture annuelle obligatoire : « **La livraison et la mise en fonctionnement d'un équipement public tel que le centre aquatique s'accompagne nécessairement d'une période de suivi permettant notamment le contrôle et l'optimisation des installations. Cette fermeture sera l'occasion d'intervenir sur certains dysfonctionnements techniques apparus ces derniers mois ou sur des points d'amélioration à apporter.** »

Régler quelques dysfonctionnements

Au programme de ces opérations de maintenance, « **le contrôle des parois et des fonds des bassins en inox, l'installation d'une main courante en inox pour délimiter la rivière et les lignes de nage, le contrôle des bacs tampons et de la maintenance et des réglages divers sur les ouvrages liés au fonctionnement de l'équipement** ».

L'Agglomération annonce aussi des améliorations sur l'installation technique permettant la gestion des taux de chlore dans l'eau. « **En effet, lors les taux de chlore s'avèrent trop élevés, pour la sécurité des usagers, l'accès aux bassins est interdit. La pataugeoire a notamment été impactée et plusieurs fois fermée pour ces raisons, ainsi que le toboggan. Les pompes de ce dernier seront notamment remplacées après des dysfonctionnements compliquant le dosage du chlore.** »

Les trois bassins ont été vidés vers le bassin d'orage à proximité. Nicolas Leleu, le directeur précis : « **L'eau neutralisée en chlore a rejoint le réseau d'eau pluviale. Les grilles des goulottes de débordement ont été démontées et nettoyées. Le personnel vêtu de combinaison de protection a nettoyé à haute pression les bassins inox avec un produit spécifique. La première semaine a permis aux entreprises d'apporter les modifications et de vérifier les installations initiales tels le toboggan et le pantagliss. Des carreaux de carrelage ont été remplacés et un réajustement du traitement de l'eau effectué.** » Place maintenant au nettoyage complet du site et à quelques aménagements.

« **La deuxième semaine a été axée sur le nettoyage global. Nous optimiserons le retour du public avec la cohabitation d'entreprises qui aménageront la décoration intérieure en végétalisation artificielle. Dans l'espace bien-être, une tisanderie sera installée.** » Réouverture prévue donc samedi 5 avril.



Les agents sont équipés spécifiquement pour le nettoyage à haute pression sur le revêtement inox des bassins. © Ouest-France

Valognes - 1 650

Quotidien Ouest-France, mercredi 2 avril 2025, 55 mots

C'est le nombre de mètres cubes d'eau nécessaire pour remplir les trois bassins du centre aquatique qui accueille chacun 550 m³ d'eau traitée. Pour atteindre une eau aux environs de 26 °C pour le bassin extérieur et 29 °C à l'intérieur, les Bains du Cotentin prévoient annuellement 600 t de plaquettes de bois pour alimenter la chaudière biomasse.

Ozeville - Les aménagements du cimetière expliqués aux habitants

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mercredi 2 avril 2025, 221 mots

En 2023, la commune commençait les travaux d'aménagement du cimetière et la création d'un parking. En 2024, la phase parking le long de la route menant au cimetière était terminée. Afin d'échanger avec les habitants sur ces aménagements, une visite était organisée samedi 22 mars.

La première adjointe, Évelyne Merand est revenue sur le projet : « Avec l'interdiction des produits phytosanitaires, il a été décidé de végétaliser au maximum le cimetière, pour l'entretien. A aussi été créé un ossuaire. L'accessibilité a été revue pour permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler. »

Le montant des travaux est de 132 600 €. « Nous avons eu une subvention du FIR (Fonds d'investissement rural) du Département. On n'a pas fait de demande de fonds de concours à l'Agglomération, nous pensions avoir de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) mais il n'y a plus cette subvention. » La subvention FIR est de 50 000 €. Et la commune a reçu un complément de 10 000 € au titre de la transition écologique. Concrètement, « au Nord, le choix, c'était plutôt de faire un petit parc qui rejoint le rural. En plantant au pied de l'église, cela absorbe l'eau. La commune voulait faire un columbarium qui s'intègre ». »

Le parking a été inauguré, il porte le nom d'Aire végétalisée Eugène-Pigouchet.



Des explications sont données sur le choix des aménagements. © Ouest-France

Barneville-Carteret - 35 000 m³ de sable à extraire à l'entrée du chenal

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025, 417 mots

Tous les ans à la même époque, la commune récupère le sable à l'entrée du chenal pour renforcer son trait de côte. Mais ces opérations ont un coût et la protection n'est pas pérenne.

Environnement

« **Nous profitons des grandes marées pour évacuer le banc de sable obstruant l'entrée du chenal. Près de 35 000 m³ vont être extraits**, annonce Guy Leprévost, maire adjoint de Barneville-Carteret, en charge du littoral. **L'opération va se poursuivre jusqu'à ce mercredi 2 avril.** »

Une noria d'engins de travaux publics s'active à chaque marée basse pour dégager le sable obstruant l'entrée du chenal et le répartir sur le trait de côte, depuis la plage de la Potinière à Carteret, jusqu'à la cale de Saint-Jean-de-la-Rivière, dans le prolongement de la plage de Barneville.

Ensabler de la Potinière à Saint-Jean-de-la-Rivière

« **Nous avons prévu de déposer 2 000 m³ de sable sur la plage de la Potinière, mais on va se limiter à 1 000 m³. Au pied de la dune de Carteret, nous avons envisagé 8 000 m³, mais on a réduit à 6 000 m³ de façon à donner la priorité au renforcement du trait de côte, entre l'extrémité de l'enrochement de Barneville et la cale de Saint-Jean-de-la-Rivière. Il y va de la protection du boulevard maritime** » et par la même occasion, des maisons du front de mer. « **Si nous n'avions pas procédé à tous ces rechargements depuis 2021, le boulevard maritime n'existerait plus** », assure Guy Leprévost.

Voilà quelques mois, l'érosion survenue à l'extrémité de l'enrochement mettait le boulevard maritime à 4,50 mètres de la mer. « **Grâce au rechargement du mois de mars 2024 on a rélargi le lai de mer de 4 m supplémentaires. On va encore prolonger de 4 à 5 m, pour arriver à 13 m de plateau** », se félicite l' élu.

En plus de l'installation des fascines en bois, 24 000 tonnes de sables ont été étalées en 2023 pour créer une pente douce de 5 % et briser la houle. Même chose en 2024, puis maintenant en 2025. Coût de l'opération ? 97 000 € HT, « **sans la moindre subvention** », souligne le maire adjoint. Une facture répartie entre les deux communes, au *prorata* de la longueur à protéger.

Les méthodes douces ont leurs limites. Pour mettre un terme à ces dépenses chronophages, les municipalités de Barneville et Saint-Jean envisagent « **fin 2025 ou début 2026, d'importants travaux de consolidation du littoral par de l'enrochement, dès l'obtention des autorisations nécessaires.** »



À chaque grande marée, les élus Guy Leprévost et Florence Peyrot surveillent quotidiennement le trait de côte. © Ouest-France

Les Pieux - Un chantier avec des détenus dans les dunes

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 avril 2025, 463 mots

Les gardes du littoral du Symel ont lancé un nouveau chantier d'aménagement dans les dunes, mercredi 26 mars.

Ils ont été aidés par plusieurs détenus de la maison d'arrêt de Coutances.

Dans le calme apparent des dunes de Surtainville, un chantier s'est tenu mercredi 26 mars. Sur une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral, les gardes du littoral du Symel (Syndicat mixte espaces littoraux) ont lancé un nouveau chantier d'aménagement, avec un sacré coup de main.

Au programme, la pose de clôtures et la création d'un sentier pour préparer le terrain pour le retour du pâturage ovin, un bon moyen de préserver la dune tout en évitant que les essences indésirables ne s'installent. « Le pâturage, c'est un super outil de gestion. Les animaux entretiennent la parcelle naturellement et cela limite les risques de départ de feu », explique Odile Thominet, maire de Surtainville.

« On se sent utile »

Mais ce qui rend ce chantier particulier, c'est la diversité des participants. Aux côtés des gardes, on retrouvait des détenus de la maison d'arrêt de Coutances. Une convention permet à ces derniers d'intervenir sur des chantiers nature, quelques jours par an, accompagnés par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et un enseignant de l'Éducation nationale. « Quand on me l'a proposé, j'ai dit oui tout de suite. Travailler dehors, ça change, on se sent utile », confie l'un des détenus.

Ils étaient sept cette semaine, tous volontaires et encadrés. En deux jours, 100 poteaux et 400 mètres de clôture ont été posés. Autant dire que l'équipe n'a pas chômé. « Ils sont super motivés. Le chantier avance bien. Non seulement ça leur permet de sortir de leur cadre habituel, mais surtout cela nous aide à poursuivre nos chantiers démarrés en régie, voire d'aller au-delà », note le garde du littoral, Yann Mouchel.

Le chantier s'inscrit dans un projet plus large entamé l'automne dernier : celui de remettre en valeur les dunes, inutilisées depuis des années. À l'époque, le pâturage avait dégradé certains secteurs. Mais aujourd'hui, avec un encadrement adapté et des chemins de balade repensés, c'est tout l'inverse qui est visé. Il s'agit là de préserver la biodiversité, sécuriser le site et le rendre agréable pour tous.

Un nouveau sentier a d'ailleurs été recréé à l'arrière du terrain, côté stade. Il permettra de relier plus facilement le bourg, d'éviter que les promeneurs (et leurs chiens) traversent les enclos, et de mieux connecter la zone au GR voisin.

La maire, est venue saluer l'équipe et le travail accompli. « C'est un projet exemplaire à tous les niveaux : environnemental, social, agricole. Il montre ce que l'on peut accomplir ensemble pour préserver et valoriser notre littoral. »



Sur une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral, les gardes du littoral du Symel (Syndicat mixte espaces littoraux) ont lancé un nouveau chantier d'aménagement. © Ouest-France

Urgence dans le combustible nucléaire

Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, mercredi 2 avril 2025, 283 mots

Usines vieillissantes, piscines de La Hague presque saturées : le gendarme du nucléaire, l'ASNR, alerte, une nouvelle fois.

La chaîne française du combustible nucléaire est particulièrement complexe du fait du choix, ancien et confirmé récemment, du retraitement des combustibles usés, qu'ailleurs on se contente de vitrifier. Elle est aussi fragile, vient de rappeler avec insistance le gendarme du nucléaire (l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, ASNR), qui alerte sur ce point depuis 2016.

Le problème principal : le risque de saturation des piscines de refroidissement de La Hague (Manche), où finissent tous les combustibles usés des centrales nucléaires françaises. Pour le projet de nouvelles piscines, attendues impérativement en 2040, « **on a trop attendu** », déplore Pierre Bois, directeur général adjoint de l'ASNR. Or, en cas de blocage de la filière du combustible, « **les piscines de La Hague seraient saturées en moins d'un an** ». Ce qui contraindrait, tout simplement, à stopper des réacteurs d'EDF.

D'ici là, on met en place des « parades », en densifiant le stockage de combustibles dans les piscines actuelles, mais cela pourrait « **imposer des travaux** », pour accroître leur capacité de refroidissement.

Et d'autres aléas peuvent se produire. On en a déjà connu, rappelle l'ASNR, avec le remplacement prématuré, à La Hague, de six pièces majeures dans le procédé de retraitement. Ou encore avec les difficultés de production du combustible Mox à l'usine d'Orano à Marcoule (Gard). Résultat, du plutonium et du Mox déclassé qui s'est accumulé à La Hague.

Pierre Bois appelle les industriels à « **afficher leur volonté d'investissement** » dans les usines actuelles à moderniser et dans les installations futures, et, sans tarder à « **passer à l'action** ».

André THOMAS.



Les piscines d'Orano, à La Hague (Manche), risquent la saturation. © Martin Roche, Archives Ouest-France



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)



4 avril 2025



22 documents

JEUDI 3 AVRIL 2025

1



Manche - Combien rapporteront les parcs éoliens géants ?

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

2



Quotidien La Presse de la Manche du 03/04/2025 - La Presse de la Manche - Page 3

La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

3



Flamanville - Nucléaire.

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

4



Cherbourg-en-Cotentin - défense. Le syndicat CGT a rencontré la direction lors d'une réunion bilatérale pour trouver une porte de sortie Quelles avancées dans le conflit social à Naval Group ?

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

5



Manche - Transports. La collectivité poursuit sa révolution verte en matière de mobilité L'Agglo du Cotentin veut acheter huit bus électriques

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

6



Manche - ÉCONOMIE Une page « éco » chaque vendredi dans La Presse de la Manche À partir de ce vendredi 4 avril, La Presse de la Manche/actu.











Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

7



Manche - politique. Prestations sociales revalorisées Jean Morin déplore l'anon-compensation de l'État

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

-
- 8  **Manche - politique 2**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 9  **Manche - politique Simplification de la vie économique : « des avancées concrètes » La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de Simplification de la vie économique vient d'achever ses travaux.**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 10  **La Hague - La Fête du nautisme va faire des vagues à Urville-Nacqueville - Encadré**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 11  **La Hague - loisirs. Quinze clubs s'unissent pour proposer un flot d'activités, du samedi 5 au lundi 7 avril La Fête du nautisme va faire des vagues à Urville-Nacqueville**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 12  **Cherbourg-en-Cotentin - Insolite. Depuis le Royaume-Uni en direction de Cherbourg, Marius et Oscar vont relever ce défi pour la bonne cause en mai ou en juin Ces deux étudiants vont traverser la mer de la Manche en kitesurf**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 13  **Manche - maritime Bientôt le retour des Escales Normandes dans nos ports Forte du succès des trois premières éditions des Escales Normandes qui ont permis à quelque 332 équipages de tous horizons de découvrir ou de redécouvrir la qualité des infra**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 14  **Cherbourg-en-Cotentin - Animaux. Lundi après-midi à l'appel de l'antenne locale de l'association L214 Manifestation contre le transport de bovins**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 15  **Cherbourg-en-Cotentin - ANG base nautique subventions assos sportives nautiques**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 16  **Couville - Conseil municipal du mardi 1 avril Un budget libéré d'une contrainte judiciaire**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025
-
- 17  **Les Pieux - Une journée d'initiation le jeudi 10 avril Surf, découverte du char à voile et bonne humeur à Sciotot**
Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

18



Saint-Vaast-la-Hougue - Par mesure de sécurité, la Marine nationale interdit le bâtiment au public dès la fin mai Que va devenir le bâtiment centenaire de la Houquette ?

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

19



Valognes - À la Maison du Cotentin, au 22 rue de Poterie Nouveau créneau au lieu enfant-parent

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025

20



Polluants éternels : qui va payer la facture salée ?

[Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, jeudi 3 avril 2025](#)

21



Cherbourg-en-Cotentin - Trois jours de fête du nautisme à Urville-Nacqueville

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 3 avril 2025](#)

22



Couville - Le budget libéré d'une contrainte judiciaire

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 3 avril 2025](#)

Manche - Combien rapporteront les parcs éoliens géants ?

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 56 mots

Les parcs éoliens en mer géants au large du Cotentin, appelés Centre Manche 1 et 2, coûteront entre 7 et 9 milliards d'euros. Mais combien ces équipements, dont la mise en service est programmée pour 2032 et 2033, rapporteront-ils au territoire manchois ??Page 3
Chrismaël MARCHAND



Éolien en mer parc © AFP

ÉNERGIE. Alors que les plus grands parcs éoliens en mer de France verront le jour en 2032 et 2033

Combien vont rapporter les parcs géants au large du Cotentin ?

ON PARLE régulièrement des milliards qui irriguent le secteur du nucléaire. Seulement, dans le combo du mix énergétique, l'éolien en mer n'est pas en reste en termes d'investissements. L'État français, à travers sa future Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a en effet décidé d'accompagner à coups de milliards d'euros les futurs parcs offshore. Et notamment ceux au large du Cotentin, communément appelés Centre Manche 1 (AO4) et 2 (AO8), dont le début d'exploitation est prévu respectivement pour 2032 et 2033. Tentons donc, en quelques chiffres, le difficile exercice de l'estimation et de la pédagogie.

9 milliards

Avant de parler de ce que rapportent ces parcs géants « jumeaux » destinés à être les plus puissants de France (1 GW et 1,5 GW), rappelons combien ils vont coûter. Le coût global (avec le raccordement en mer et terrestre) est estimé entre 7 et 9 milliards d'euros. Selon les chiffres de l'Ademe, cela comprend l'investissement (73 % avec études de conception, assemblage, installation, mise en service...), le développement du projet (8 %, études préalables), le fonctionnement (18 %, avec maintenance, logistique...) et le démantèlement (1 %).

3,4 milliards

Cette somme énorme a été calculée, à titre d'exemple, par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) afin de définir les recettes attendues par l'État sur le projet Centre Manche sur les 20 ans du contrat de complément de rémunération. Pour bien comprendre, il faut expliquer ce qu'est exactement ce contrat passé entre les investisseurs et l'État. Ce dernier a, en effet, fait le choix de mettre en place un mécanisme permettant de soutenir le développement des énergies renouvelables en mer. Ainsi, le producteur, lauréat de l'appel d'offres, vend l'électricité produite par le parc éolien en mer

sur le marché de l'électricité : si le prix de marché est inférieur au tarif cible, l'État complète la rémunération du producteur afin qu'elle atteigne le tarif cible ; si le prix de marché est supérieur au tarif cible, le producteur reverse à l'État la différence. En résumé, cette symétrie du complément de rémunération évite une surrémunération pour le producteur. En cas de prix élevés sur les marchés de vente d'électricité, l'État capte ainsi une partie des gains afin de financer d'autres politiques publiques. En période de prix bas, ce mécanisme garantit au producteur un complément de revenus de la part de l'État.

20 millions

Parlons à présent des retombées fiscales qui ruissellent sur le territoire, mais qui dépendent notamment de la localisation des éoliennes. Il faut en effet différencier la taxe éolienne en mer sur le domaine public maritime (jusqu'à 12 milles des côtes, soit environ 22 km) et la taxe éolienne en mer en zone économique exclusive (ZEE, entre 12 et 200 milles des côtes, soit environ entre 22 et 370 km). Pour le premier cas, cette taxe annuelle est acquittée par l'exploitant du parc éolien. Elle dépend du nombre de mégawatts installés dans chaque unité de production d'électricité, c'est-à-dire dans chaque éolienne. En 2024, la taxe était de 19 890 € par an par mégawatt installé, soit 19,89 millions d'euros pour un parc de 1 000 MW, comme Centre Manche 1, avec une répartition prévue par l'article 1519 C du Code général des impôts (voir ci-contre). Pour le second cas, celui qui concerne les parcs manchois, on est par contre dans un flou administratif. Identique à celle au sein du domaine public maritime, la taxe est actuellement reversée intégralement au budget général de l'État. Vous l'aurez compris, sans aucune retombée pour le territoire. Cependant, une discussion est en cours et une clé de répartition va être mise en place. Un problème se posera néanmoins concernant la part des communes. Sur le domaine

public maritime, sont concernées les communes littorales d'où les installations sont visibles. Avec, par exemple, un parc Centre Manche 1 situé à 33 km des côtes, beaucoup de communes pourraient être écartées...

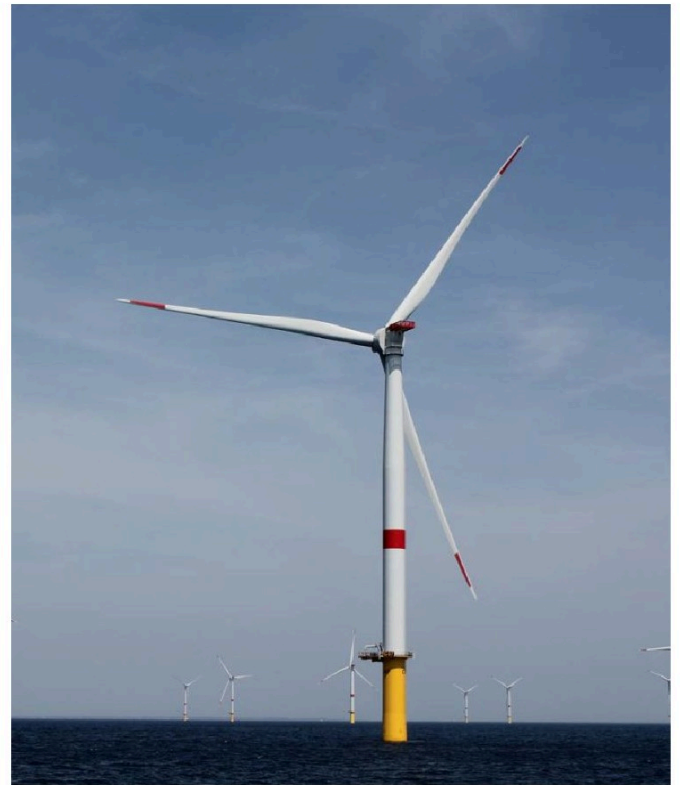
2 millions

On complique un peu plus la tâche avec, cette fois, la redevance d'occupation. Les opérateurs d'éolien en mer et RTE doivent en effet payer à l'État une redevance annuelle. Celle-ci dépend évidemment de la localisation et n'a pas le même bénéficiaire. Sur le domaine public maritime, elle est reversée, suivant une partie fixe et variable, au budget général de l'État. En ZEE, c'est l'Office français de la biodiversité (OFB) qui en est le bénéficiaire. À titre d'exemple, pour le parc de Courseulles-sur-Mer, qui est situé sur le domaine public maritime, la redevance est de 2 millions d'euros.

673 600

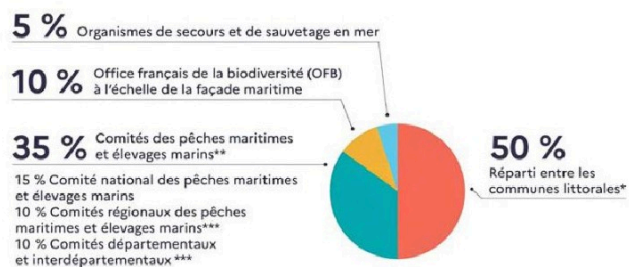
C'est, en euros, un autre chiffre intéressant qui concerne le territoire du Cotentin. Il s'agit du montant de l'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) pour l'implantation d'une station de conversion à L'Étang-Bertrand, dans le cadre du raccordement du parc Centre Manche 1. Cette taxe payée par le propriétaire RTE (Réseau de transport d'électricité) sera intégralement versée à l'intercommunalité, donc à l'Agglomération du Cotentin, qui se réservera le droit de la répartir, une fois la production démarrée. Pour le moment, elle s'élève à environ 673 600 euros (NDLR: pour un transformateur de 400 kV, le tarif est de 168 398 euros par an ; il y en aura quatre à L'Étang-Bertrand). Notons qu'une telle taxe existe déjà pour le poste de transformation de Menuel, installé également à L'Étang-Bertrand : environ 560 000 euros par an, dont 80 000 euros pour la commune.

• **Chrismaël MARCHAND**



Les parcs éoliens en mer au large du Cotentin devraient coûter entre 7 et 9 milliards d'euros. Mais les retombées fiscales et économiques seront également importantes pour le territoire. Archives

Répartition du revenu de la taxe sur les éoliennes maritimes (1)



(1) : Dans le cas d'éoliennes sur le domaine public maritime
* Communes d'où des installations sont visibles (selon la distance qui les sépare des installations, et leur population)
** Pour le financement de projets pour l'exploitation durable des ressources halieutiques
*** Dans le ressort desquels les installations ont été implantées (en cas d'absence d'un comité départemental, le pourcentage bénéficie au comité régional correspondant)

Montant annuel global et par bénéficiaire de la taxe éolienne en mer

Montants (en euros par an)	Puissance : 1000 MW (1 GW)
Total	19,4 millions
Comités des pêches	6,8 millions
Communes littorales	9,7 millions
Office français de la biodiversité	1,9 millions
Sauveteurs en mer	1 million

Source : Ministère de la Transition écologique

Ce graphique, qui explique la répartition du revenu de la taxe sur les éoliennes maritimes, ne concerne pas le futur parc Centre Manche 1, situé en ZEE (Zone économique exclusive). Toutefois, il permet de mieux comprendre la clé de répartition qui devrait être mise en place prochainement concernant les parcs plus éloignés du littoral. CNDP

Des retombées économiques localement

L'ÉCOSYSTÈME DE projets de cette envergure devrait évidemment permettre au territoire du Cotentin de tirer son épingle du jeu sur le plan économique. L'implantation de tels parcs et leurs raccordements génèrent en effet un surcroît d'activité localement et font intervenir « des TPE, PME et entreprises de taille intermédiaire de proximité pour des travaux variés : terrassement,

VRD (Voiries et réseaux divers), fourniture de béton, raccordement au réseau public... ». Les entreprises locales peuvent, en particulier, saisir des parts de marché sur « la conduite des études de site, l'exploitation et la maintenance des parcs ainsi que les opérations portuaires et logistiques ». Ces trois segments représentant 20 à 25 % des coûts d'un projet sur toute sa durée de vie.

Enfin, l'industrialisation de la filière de l'éolien en mer contribue à des investissements massifs dans certains ports français. L'infrastructure portuaire doit en effet être adaptée pour permettre la manutention de colis très lourds (jusqu'à 10 tonnes par mètre carré). C'est déjà le cas à Cherbourg, qui entend consolider encore un peu plus sa place sur le marché des EMR.

Flamanville - Nucléaire. Du retard pour l'EPR de Flamanville Deux jours de plus... L'EPR de Flamanville ne redémarr...

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 166 mots

Nucléaire. Du retard pour l'EPR de Flamanville

Deux jours de plus... L'EPR de Flamanville ne redémarrera pas ce dimanche 6 avril comme prévu. Un nouveau report a été annoncé. Le réacteur de 3e génération sera relancé le mardi 8 avril, soit deux jours plus tard. C'est un énième retard pour l'unité de production flamanvillaise, qui peine à reprendre du service après un arrêt inopiné le 15 février dernier. La semaine dernière, EDF expliquait ce nouveau décalage en raison d'une défaillance « sur un matériel qui permet de réaliser des prélèvements d'eau sur le circuit primaire ». Le montage de la nouvelle pièce prenant plus de temps que prévu, l'électricien a donc décidé de prendre ses précautions. Ce nouvel imprévu bouscule-t-il cependant un calendrier toujours plus tendu ? L'EPR devrait en effet atteindre sa pleine puissance à l'été 2025, avec, d'ici là, d'autres jalons à valider, comme le « point d'arrêt » à 60 % de puissance et l'obtention d'une nouvelle autorisation de l'ASNR à 80 %. Comme dirait l'autre, le temps presse un peu...

Chrismaël MARCHAND

Cherbourg-en-Cotentin - défense. Le syndicat CGT a rencontré la direction lors d'une réunion bilatérale pour trouver une porte de sortie Quelles avancées dans le conflit social à Naval Group ?

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 521 mots

Le climat social n'est toujours pas le plus serein du monde sur le site Naval Group de Cherbourg. Si le chantier continue de tourner tant bien que mal en raison de la grève prolongée des salariés de TechnicAtome, les actions répétées de la première force syndicale de l'industriel français ne manquent pas d'occuper les journées de la direction.

Une porte de sortie toujours recherchée

Depuis plusieurs semaines, la CGT mène en effet une campagne de fond pour parvenir à ses fins. Dernière actualité en date, une réunion bilatérale afin de trouver une porte de sortie. Au cours de ce rendez-vous organisé mardi dernier, le syndicat a renouvelé ses revendications, dont certaines découlent de leur non-signature des NAO (Négociations annuelles obligatoires) et d'autres qui sont pérennes.

Lors de cette réunion, la CGT a développé, une fois de plus, « la nécessité du partage des richesses », mais a aussi abordé d'autres thèmes qui lui sont chers, comme l'OTT (Organisation du temps de travail).

« Si la direction veut qu'on discute sereinement en termes d'OTT, il va falloir d'abord qu'elle règle le sujet de la reconnaissance et du partage des richesses », clament les syndicalistes.

Autre sujet mis sur la table, les conditions de travail. « Ça fait longtemps qu'on dénonce des conditions de travail qui se dégradent, que ce soit dans le tertiaire ou dans les ateliers. On en demande toujours plus aux personnels, de prendre toujours plus de risques, pour toujours moins de reconnaissance. Sans mélanger les sujets, on profite de cette période pour en parler, car il y a des choses qui ne sont pas acceptables dans l'entreprise. D'ailleurs, jusque-là, on avait du mal à faire passer certains messages, et là, on est un peu plus écouté sur les expositions qui existent dans les ateliers et les risques de maladies professionnelles auxquels on est confronté. »

Enfin, la CGT a également relancé son mantra du 13e mois. « On a proposé à la direction l'ouverture de négociations sur ce sujet. En tout cas, laisser le choix aux salariés sous la forme d'un référendum, par exemple. »

Toutes ces demandes sont cependant restées sans réponse pour l'instant, selon le syndicat. « La direction cherche une porte de sortie, mais sans répondre à la colère des personnels et sans avoir de mesures concrètes à proposer », analyse la CGT, qui n'a toujours pas l'intention de rester les bras croisés.

Une nouvelle mobilisation

« On organise cet après-midi (hier) des assemblées générales pour expliquer ce qui s'est passé aux personnels, pour s'organiser pour la suite et proposer une action ce jeudi », détaille l'organisation syndicale. « La nature de l'action, on va la décider avec eux afin de faire comprendre que les propositions de la direction ne sont pas satisfaisantes. »

Quitte à mettre bientôt la pression sur les futurs jalons que l'industriel va devoir valider ? La menace est, en tout cas, brandie.

Chrismaël MARCHAND



Malgré une réunion bilatérale organisée entre la CGT et la direction du site Naval Group de Cherbourg, une nouvelle mobilisation devrait avoir lieu aujourd'hui. © Jean-Claude Moschetti/REA/TechnicAtome

Manche - Transports. La collectivité poursuit sa révolution verte en matière de mobilité L'Agglo du Cotentin veut acheter huit bus électriques

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 506 mots

La communauté d'agglomération du Cotentin poursuit sa révolution verte en matière de mobilité. Après avoir profondément restructuré son réseau de transports avec la création de Cap Cotentin, elle s'attaque désormais à un enjeu majeur : le renouvellement de son parc de bus.

Lors du conseil communautaire du 27 mars, Arnaud Catherine, rapporteur du projet, a présenté une proposition ambitieuse : l'acquisition de huit bus électriques pour la ligne 2 du réseau.

Depuis plusieurs années, le Cotentin investit dans des solutions alternatives à la voiture individuelle : développement des transports en commun, covoiturage, autopartage et plan vélo communautaire. Mais pour aller plus loin, il est impératif de moderniser le matériel roulant.

4,64 millions
Le coût total de l'achat de ces huit bus est estimé à 4,64 millions d'euros hors taxes.

Jusqu'à présent, l'Agglo avait misé sur des véhicules hybrides, réduisant leur impact carbone d'environ 8 %. Un progrès, certes, mais insuffisant face aux défis environnementaux.

Aujourd'hui, la collectivité franchit un cap en misant sur l'électrique. « Le choix de se tourner vers l'énergie électrique semble être le plus pragmatique », souligne le rapport.

Les huit nouveaux bus électriques seront affectés à la ligne 2, l'une des plus fréquentées du réseau, avec un passage toutes les 15 minutes. Son parcours relativement plat est idéal pour tester la fiabilité des bus électriques avant d'envisager un déploiement plus large.

Pour optimiser les coûts, la recharge des véhicules se fera directement au dépôt grâce à un dispositif de recharge lente. Une solution qui permettra de limiter les investissements en infrastructures.

« Le dépôt date de 1980, nous avons engagé une étude pour le mettre aux normes. Installer des bornes pour les bus électriques est donc l'occasion de le moderniser », explique Arnaud Catherine.

Avec un coût total estimé à 4,64 millions d'euros HT, l'achat de ces bus représente un investissement conséquent. Mais grâce aux subventions, la facture sera divisée par deux. L'État pourrait en effet prendre en charge 50 % du financement, soit 2,32 millions d'euros, le reste étant assumé par la communauté d'agglomération du Cotentin.

Les coûts des bus électriques ont suscité des interrogations. « Un bus électrique coûte près de 600 000 euros contre 400 000 pour un bus thermique ou hybride », reconnaît Arnaud Catherine. « Mais avec les aides à la transition énergétique, leur coût réel tombe à environ 300 000 euros. Il faut penser à long terme et se tourner vers une source d'énergie plus pérenne. »

Et l'hydrogène ?

L'idée d'opter pour des bus à hydrogène a également été étudiée, mais jugée inadaptée pour les trajets urbains.

« Après analyse, l'électrique s'est révélé plus simple et moins coûteux. En revanche, l'hydrogène pourrait être une solution intéressante pour les lignes intercommunales à l'avenir », précise Arnaud Catherine.

Avec cette première flotte de bus 100 % électriques, l'Agglomération du Cotentin s'engage concrètement dans la transition énergétique. Un premier pas qui ouvre la voie à une transformation plus large du réseau de transport public, au service d'une mobilité plus propre et plus durable.

Ewen ROBIN



Cap Cotentin devrait investir 4,6 millions d'euros dans des bus 100 % électriques. © Jean-Paul BARBIER

Manche - ÉCONOMIE Une page « éco » chaque vendredi dans La Presse de la Manche À partir de ce vendredi 4 avril...

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 174 mots

ÉCONOMIE

Une page « éco » chaque vendredi dans La Presse de la Manche

À partir de ce vendredi 4 avril, *La Presse de la Manche/actu.fr* va publier une page entière consacrée à l'économie. Un rendez-vous hebdomadaire dont l'objectif est de présenter des entreprises locales, de faire un focus sur des parcours de dirigeants, mais aussi, parfois, de salariés, afin d'apporter une dimension humaine. Car derrière ces entreprises, il y a souvent des femmes et des hommes passionnés, aux savoir-faire remarquables et pas toujours assez connus, y compris (et même surtout) dans leur propre région. Le territoire de l'Agglomération du Cotentin et le département de la Manche, de façon élargie, ont la chance d'accueillir, à côté des grandes industries, un panel de TPE et PME évoluant dans des domaines dont la diversité est à mettre en relation avec une histoire, une tradition, une géographie. En tant que média de proximité, notre rôle à travers cette page sera, nous l'espérons, de vous en faire (re)découvrir certaines. Quelques données chiffrées compléteront la rubrique. Rendez-vous dès demain pour la première.

Manche - politique. Prestations sociales revalorisées Jean Morin déplore lanon-compensation de l'État

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 258 mots

Au 1er avril, les prestations familiales et sociales et certains minima sociaux ont été revalorisés de +1,7 %. Une hausse qui « prend en compte le niveau d'inflation des 12 derniers mois, estimé par l'Insee à 2 % », justifie le gouvernement. Mais ce qui pourrait sembler une bonne nouvelle n'illumine pas tous les visages. Alors que le conseil départemental de la Manche s'apprête à voter demain son budget 2025, son président, Jean Morin, a tenu à partager sa vive réaction.

« Les Départements sont aujourd'hui en grande difficulté. Depuis plusieurs années, les dépenses sociales contraintes décidées par l'État explosent face aux recettes qui, elles, diminuent. De nombreux Départements sont vent debout, ne pouvant plus supporter ces nouvelles dépenses non compensées », explique-t-il.

Une décision « unilatérale »

« Une fois de plus, je déplore la non-compensation par l'État de ses propres décisions, fustige-t-il. Dans la Manche, nous avons toujours eu la volonté de respecter la gestion de dépenses sociales qui nous est demandée, mais que faire lorsqu'elles sont décidées unilatéralement par l'État, comme l'augmentation du RSA ? Il sait que nous sommes dans la difficulté, alors que cette décision nous oblige à trouver pas moins de 750 000 euros sur un budget déjà contraint. Je rappelle que l'État fixe les règles, mais que ce sont les Départements qui financent le RSA, via la CAF et la MSA qui le versent aux allocataires. Il faut être conscient que toutes ces dépenses nouvelles non compensées pèsent lourdement sur le budget départemental sur lequel des choix difficiles s'imposent. »

G. L.



Jean Morin. © CD50/David DAGUIER

Manche - politique 2

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 202 mots

politique

ZFE : « Un dispositif à préserver, mais à améliorer », selon le député Travert

Réunie en commission spéciale, l'Assemblée nationale s'est penchée sur le projet de loi de Simplification de la vie économique. Les députés ont notamment voté la suppression des ZFE (Zones à faibles émissions). « Bien que ce dispositif présente certaines difficultés et puisse susciter des mécontentements, il reste un levier essentiel pour répondre à un enjeu majeur de santé publique face à la pollution de l'air », a commenté Stéphane Travert, rapporteur de plusieurs articles. « Toutefois, il convient de travailler à un dispositif qui trace une trajectoire plus acceptable pour les plus précaires ainsi que pour les entreprises qui n'ont pas encore eu la possibilité de renouveler leur parc de véhicules et leurs moyens de mobilité. » Et d'ajouter : « Si je considère que le principe des ZFE doit être préservé, ce dispositif mérite d'être réévalué afin d'offrir aux collectivités locales plus de souplesse dans le calendrier de mise en œuvre. Un dialogue constructif et approfondi est indispensable pour garantir une transition plus progressive et mieux adaptée aux réalités des territoires. » Ce débat reviendra en séance publique, car le texte doit poursuivre son parcours législatif à partir de lundi prochain.

Chrismaël MARCHAND

Manche - politique Simplification de la vie économique : « des avancées concrètes » La commission spéciale cha...

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 176 mots

politique

Simplification de la vie économique : « des avancées concrètes »

La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de Simplification de la vie économique vient d'achever ses travaux. Près de 1 500 amendements ont été examinés. En tant que rapporteur des articles 15 à 29, le député Stéphane Travert salue « la qualité des discussions menées en commission, dans un esprit respectueux et constructif ». « De nombreuses avancées ont été obtenues pour faciliter le développement économique, accélérer la transition écologique et encourager l'innovation », souligne l'élu manchois. Et de citer en exemple : « Le déploiement des infrastructures télécoms facilité, notamment pour améliorer la couverture mobile en zones rurales et littorales, afin de répondre aux objectifs de connectivité dans ces territoires ; des dérogations aux plans locaux d'urbanisme faciliteront l'installation d'équipements de production d'énergies renouvelables ; les démarches pour la recherche en santé sont simplifiées, les essais cliniques bénéficieront d'un contrôle renforcé avec une assurance qualité indépendante ; les garanties sur les baux commerciaux sont limitées à trois mois de loyer, y compris pour les contrats en cours, les bailleurs devront rembourser les montants excédentaires. »

Chrismaël MARCHAND

La Hague - La Fête du nautisme va faire des vagues à Urville-Nacqueville - Encadré

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 166 mots

Le nautisme, un enjeu pour le Cotentin

L'événement vise à valoriser les clubs de la région. « Il y a d'abord un défi d'accessibilité aux activités nautiques, que ce soit grâce aux écoles, aux associations qu'il faut faire connaître », souligne Manuela Mahier. « Puis il y a un défi environnemental, autour de la préservation de l'environnement et du paysage, de la sensibilisation des jeunes », souligne l'élue. Il y a également un enjeu économique, pour cultiver l'attractivité de la région et développer les acteurs qui gravitent autour du nautisme. Enfin, il y a tout un défi « de collaboration entre les différents acteurs, pour devenir non seulement un réseau, mais aussi une communauté qui poursuit des intérêts communs ». Rien ne semble enrayer l'optimisme des acteurs, surtout pas la météo qui s'annonce idéale. « Il y aura toujours quelque chose à faire ! Le Cotentin est une région exceptionnelle : on peut tout faire, mais pas en même temps », sourit Sébastien Pagnier.

La Hague - loisirs. Quinze clubs s'unissent pour proposer un flot d'activités, du samedi 5 au lundi 7 avril La Fête du nautisme va faire des vagues à Urville-Nacqueville

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 423 mots

« La Fête du nautisme, c'est là où il faut être ! » Sébastien Pagnier, directeur du Pôle Nautique Hague (PNH), ne tarit pas d'éloges sur l'événement qui a lieu samedi, dimanche et lundi à Urville-Nacqueville. « Dès ce début de saison, il impulsera une dynamique pour l'été ». Autrefois célébrée au niveau national, cette grande Fête du secteur nautique a été « reprise depuis trois ans par l'Agglomération pour développer l'aspect maritime du Cotentin », explique Manuela Mahier, vice-présidente de l'Agglo.

Une offre de sports riche et variée

Près de 18 mois de concertation entre élus, bases nautiques, associations environnementales et organismes de sécurité ont été nécessaires pour organiser cet événement. Une feuille de route a été mise en place afin de rendre la pratique nautique accessible à tous, notamment grâce à la mutualisation des installations et des activités.

L'événement réunira 15 des 17 clubs nautiques de la Manche sur un même site. Plus de 2 000 baptêmes gratuits seront proposés dans différentes disciplines telles que la plongée, l'aviron, le kayak, le char à voile, le kitesurf, le wingfoil, et bien d'autres. L'organisation mobilise 175 personnes, un véritable défi logistique.

La fête sera aussi l'occasion d'assister à des compétitions prestigieuses, notamment les championnats de France de slalom en planche à voile et les championnats de Normandie de kayak, qui pourront qualifier certains athlètes pour les championnats de France.

Une ambiance festive et conviviale

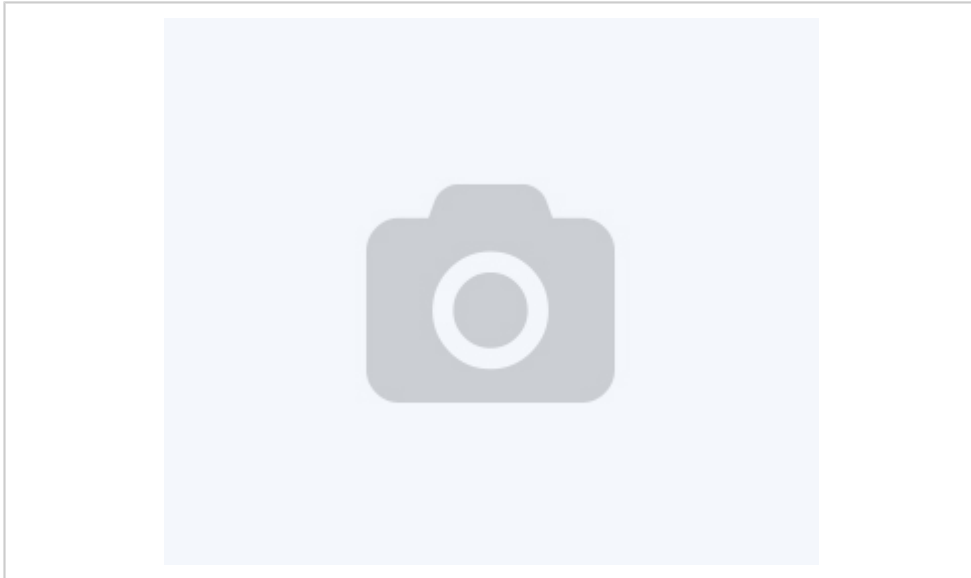
Outre les activités nautiques, l'événement proposera une ambiance festive avec un concert électro le samedi et un concert reggae le dimanche. Des food-trucks et une buvette seront présents tout le week-end. De nombreuses associations, comme celles des chiens de sauvetage ou encore Arrivée Fastnet, organiseront des démonstrations et des animations pour le public.

Le lundi sera dédié à la sensibilisation environnementale avec un ramassage des déchets sur la plage. Des visites guidées, des démonstrations d'hélicoptère et même une version locale de Koh Lanta permettront d'allier plaisir et sensibilisation à la préservation du littoral.

Inscriptions gratuites sur place

Le programme complet est disponible sur le site de l'office de tourisme. Les inscriptions sont gratuites et se feront sur place à partir de 8 h 30 le samedi, pour des premiers baptêmes dès 9 heures. Il est recommandé aux participants d'apporter un maillot de bain et une serviette.

Arthur PUYBERTIER



Des initiations au paddle seront notamment proposées à Urville-Nacqueville. © DR



Sébastien Pagnier, Manuela Mahier, et Guillaume Evrard présentent le programme de la 3e édition de la Fête du Nautisme. © Arthur PUYBERTIER

Cherbourg-en-Cotentin - Insolite. Depuis le Royaume-Uni en direction de Cherbourg, Marius et Oscar vont relever ce défi pour la bonne cause en mai ou en juin Ces deux étudiants vont traverser la mer de la Manche en kitesurf

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 420 mots

« Un vrai défi sportif qui a un sens profond. » C'est ainsi que résume Marius Lesage et Oscar Masson, deux étudiants L3 en école de commerce qui ont pris l'initiative de traverser la mer de la Manche à l'aide d'une voile et d'une planche pour porter un projet éducatif et sportif.

107

kilomètres

Marius et Oscar vont traverser les 107 kilomètres qui séparent Weymouth et Cherbourg au gré des vents qui porteront leurs kitesurfs.

Depuis septembre dernier, ces deux jeunes de 21 ans planchent - en partenariat avec la Ligue de voile de Normandie - sur l'organisation de ce défi un peu fou, rallier Cherbourg depuis Weymouth au Royaume-Uni. Soit un total de 107 kilomètres pour 4 heures de traversée.

Cet exploit, qui a déjà été réalisé une fois en juillet dernier par un artisan, créateur de la microbrasserie Pain de Minuit dans le département du Nord, va être de nouveau tenté. Cette fois-ci pour la bonne cause, puisque ces kitesurfeurs originaires d'Île-de-France veulent permettre à des personnes en situation de précarité ou de handicap de découvrir la voile et l'océan grâce à l'association « Tous en Mer ». « L'idée est de trouver des sponsors et des dons pour recueillir 16 040 euros », explique Marius, qui a commencé la pratique de ce sport de glisse à Noirmoutier, près de la maison de ses parents lorsqu'il était adolescent. « 2 520 euros ont déjà été collectés, plus les 3 000 euros de nos quatre partenaires, Skema Business School, notre école, HumanBoostCompany, Génération 4x4 et The Ridery. Il nous manque encore 4 000 euros pour réaliser cette traversée. »

Le reste de cette collecte sera reversé à l'association qui accompagne également les personnes en réinsertion, comme les anciens détenus, sans-abri, femmes victimes de violences...

**16 040 euros
recherchés**

Entre mai et juin prochains selon les conditions météorologiques, ces deux sportifs, qui s'entraînent sur les plages de la Côte d'Opale et enchaînent les exercices physiques pour se mettre en condition, s'élanceront pour sillonner les eaux de la Manche où transitent 25 % du trafic maritime mondial. « La Ligue de voile Normande mettra à notre disposition des bateaux d'assistance, des balises de géolocalisation et des radios VHF pour notre sécurité », précisent Marius et Oscar, bien conscients des dangers liés à cette pratique.

Sébastien LUCOT



Marius Lesage et Oscar Masson se lancent un défi hors norme : 107 kilomètres en pleine mer, de Weymouth à Cherbourg en kitesurf. © DR

Manche - maritime **Bientôt le retour des Escales Normandes dans nos ports** **Forte du succès des trois premières é...**

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 130 mots

maritime

Bientôt le retour des Escales Normandes dans nos ports

Forte du succès des trois premières éditions des Escales Normandes qui ont permis à quelque 332 équipages de tous horizons de découvrir ou de redécouvrir la qualité des infrastructures des ports normands, le territoire et le patrimoine local, l'APPN (Association des Ports de Plaisance Normands) reconduit une nouvelle fois son opération séduction tournée vers les plaisanciers. L'édition 2025 conservera le même principe : chaque équipage bénéficiera d'une réduction de 50 % sur les nuitées dans les 18 ports participants sur présentation du code « escalesnormandes25 » au bureau des ports concernés. Cette année, les plaisanciers pourront faire escale dans 18 ports : Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Dives Cabourg Houlgate, Caen, Ouistreham, Carentan, Saint-Vaast-la-Hougue, Barfleur, Cherbourg-en-Cotentin, Diélette, Barneville-Carteret, Port-Bail-sur-Mer, Granville, Deauville et Le Tréport.

Chrismaël MARCHAND

Cherbourg-en-Cotentin - Animaux. Lundi après-midi à l'appel de l'antenne locale de l'association L214 Manifestation contre le transport de bovins

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 269 mots

Alors que la Brittany Ferries a repris en mars 2025 le transport de jeunes bovins entre l'Irlande et Cherbourg, l'association L214 prévoit une manifestation le 7 avril.

La décision passe difficilement. Après une trentaine d'années de pause, la compagnie maritime bretonne Brittany Ferries a relancé, depuis le mois de mars, le transport de jeunes bovins entre l'Irlande et Cherbourg.

25 500 bovins exportés en sept semaines

Comme nous l'expliquions récemment dans nos colonnes, le fréteur *Cotentin* achemine depuis l'île d'émeraude « jusqu'à huit remorques par départ », à raison de trois allers-retours par semaine.

« Nous travaillons sur ce dossier depuis un an avec les autorités irlandaises », assurait alors Christophe Mathieu, le directeur général.

Ce retour de la Brittany Ferries dans l'activité du transport de bétail coïncide avec l'entrée en carénage du *Stena Horizon* de la Stena Line.

Deux bateaux assureront donc prochainement cette mission, alors que plus de 25 500 bovins ont été exportés au cours des sept premières semaines de l'année, un chiffre en hausse de 31 %.

Une situation qui ne satisfait pas de nombreuses associations de défense des animaux, notamment L214. L'antenne locale de l'association, qui déplore ce choix de la Brittany Ferries, a d'ores et déjà programmé une manifestation. Rendez-vous est donné ce lundi 7 avril, à 14 heures, au rond-point des Mielles, à proximité de la gare maritime.

« Nous appelons la Brittany Ferries à renoncer à sa décision, qui constituerait un retour en arrière après 30 ans d'engagement. » Deux visions que tout oppose...
Thibaud DELAFOSSE



Depuis mars 2025, le « Cotentin » transporte de jeunes bovins entre Rosslare et Cherbourg. © Archives - Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - ANG base nautique subventions assos sportives nautiques

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 293 mots

Des subventions aux associations sportives nautiques

« La Ville de Cherbourg-en-Cotentin accueille une vie associative dynamique, qui se traduit par l'existence d'un grand nombre d'associations sportives proposant à la population une offre diversifiée d'activités nautiques à pratiquer. Outil de réussite collective, d'identification, mais aussi d'apprentissage individuel et collectif, outil de mieux vivre et de santé publique, de décloisonnement, le sport nautique est une politique essentielle à Cherbourg-en-Cotentin. À travers le subventionnement de ces associations, la Ville soutient de nombreuses disciplines différentes. Afin d'accompagner les associations nautiques du territoire dans la mise en place de leurs projets et d'assurer la cohérence avec la politique sportive du territoire, la municipalité conventionne avec les associations sportives nautiques qui bénéficient d'une subvention et/ou de mises à disposition d'équipements », a expliqué Muriel Jozeau-Marigné.

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, l'octroi de subventions de 7 500 € à l'Association sportive du site universitaire de Cherbourg, de la même somme à la Société nationale de sauvetage en mer, de 7 040 € au Pôle plongée Normandie et de 2 522 € au Cercle nautique cherbourgeois.

Des conventions d'objectifs

En contrepartie, toutes ces associations sont liées à la Ville par des conventions d'objectifs et de moyens.

Dans la même vague, la délibération suivante a été votée, également à l'unanimité, et prévoit des avenants modifiant les conventions d'objectifs en précisant la subvention totale qui sera versée aux associations au titre de l'année 2025. Le Cherbourg club aviron de mer recevra 12 435 € (dont 7 865 € ont été avancés) ; le Club de kayak de mer du Nord-Cotentin 24 574 € (dont 12 280 € déjà versés) ; l'École de voile de Cherbourg 139 291 € (dont 85 250 € déjà avancés) ; l'École voile et vent Tourlaville touchera 68 500 € (dont 34 250 € déjà versés) et le Yacht-club Cherbourg 75 143 € (dont 37 490 € en avance).

J.-Ph. M.

Couville - Conseil municipal du mardi 1 avril Un budget libéré d'une contrainte judiciaire

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 268 mots

En ouverture du conseil municipal, le maire, Sédrick Gourdin, a demandé aux conseillers d'observer une minute de silence en mémoire de Jacques Bunoust, ancien président des anciens combattants de Couville, décédé ce dimanche.

Tarifs de la garderie : Après un questionnement pour le passage à la tarification au quart d'heure, le conseil a choisi de maintenir celle à la demi-heure au coût de 1,30 €.

Vote des taux d'imposition : L'équipe municipale avait promis dans son programme de ne pas augmenter les taux, ils sont donc inchangés. La taxe pour le foncier bâti est donc de 40,08 %, le non bâti de 29,34 % et la taxe d'habitation de 11,15 %.

Subventions : Le conseil a examiné et validé les demandes de 21 associations pour un montant total de 4 194 €.

Compte financier unique : Les résultats du CFU sont excédentaires en fonctionnement pour 446 850 € et en investissement pour 56 335 €. Le budget pour 2025 est en équilibre pour l'investissement d'un montant de 258 711 € et pour le fonctionnement de 1 293 844 €.

Travaux 2025 : Les grands travaux prévus pour cette année sont l'aménagement du site de la supérette API, la réfection des eaux pluviales au Bourg Neuf ; la réfection de la toiture de l'église et le démontage du préfabriqué dans la cour de l'école.

Lutte contre le frelon asiatique : La commune renouvelle sa convention avec le FDGDON et a choisi l'entreprise JFG de Martinvast comme premier intervenant.

B. L



La toiture de l'église va être rénovée. © Bruno Lacotte

Les Pieux - Une journée d'initiation le jeudi 10 avril Surf, découverte du char à voile et bonne humeur à Sciotot

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 277 mots

Jeudi 10 avril, la plage de Sciotot prendra des allures de terrain de jeu pour amateurs de surf et de char à voile. Au cœur de l'initiative, Pierre Boyreau, un enfant du pays actuellement en formation BPJEPS Surf à l'Institut Sports Océan des Sables-d'Olonne. Pour valider son projet pédagogique, il a choisi de revenir là où tout a commencé, sur sa plage, avec une belle envie de partage dans son sac.

Des animations dans un cadre époustouflant

Ce n'est pas tous les jours qu'un jeune en formation décide de faire rimer exigence d'un diplôme avec plaisir collectif. Et pourtant, c'est exactement ce que propose Pierre avec cette journée d'initiation au surf et au char à voile, ouverte à tous et pensée comme un moment à la fois sportif, accessible et chaleureux. Le matin, les participants pourront s'essayer à la glisse sur les vagues, encadrés par l'équipe de la Sciotot Surf School, dirigée par Gabriel Brot, qui accueille justement Pierre en stage. À midi, pause repas au Sciot Social Club, histoire de recharger les batteries.

L'après-midi sera consacré à la découverte du char à voile, en partenariat avec l'office des sports des loisirs et de la culture (OSLC), représenté sur place par Thomas. Le tout, dans un cadre exceptionnel, et en petit comité, huit personnes maximum.

Question de passion

À travers ce projet, Pierre souhaite partager sa double passion pour le surf et les sports de voile, en les mettant au service de sa formation, mais surtout de son territoire.

L. Gh



Jeudi 10 avril, les surfeurs seront de sortie à Sciotot. © Archives

Saint-Vaast-la-Hougue - Par mesure de sécurité, la Marine nationale interdit le bâtiment au public dès la fin mai Que va devenir le bâtiment centenaire de la Houquette ?

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 617 mots

Une histoire, vieille d'un siècle, va se tourner à Saint-Vaast-la-Hougue. Le bâtiment de la Houquette, un préfabriqué en béton propriété de la Marine nationale et qui date des années 1930, n'est plus utilisable. « À l'issue d'une inspection, il a été conclu qu'il existait un risque structurel pour le public, autrement dit un risque d'effondrement. Ce n'est pas assez solide », souffle Gilbert Doucet, le maire de la commune.

Aussitôt, il a été décidé d'en interdire l'accès d'ici à la fin du mois de mai. « Quand le rapport de la Marine dit qu'il y a un danger, je ne peux pas m'y opposer et faire courir de risques. C'est indiscutable », ajoute l'élu.

Des souvenirs d'enfance

Pour l'heure, Gilbert Doucet ne sait pas ce qu'il adviendra du terrain et de son bâtiment. « Je n'ai reçu aucune information et aucune demande. Il n'y a pas encore de permis de démolir déposé. »

L'édile a toutefois sa petite idée : « Je pense que le bâtiment sera détruit et rien ne sera reconstruit à la place pour redonner son aspect d'origine au site. La Drac (Direction régionale des affaires culturelles) a toujours considéré que la Houquette était une verrue qui n'avait rien à faire là, dans le périmètre de protection des tours Vauban inscrites à l'Unesco. Selon moi, elle n'attendait que cela. »

Comme d'autres habitants, Gilbert Doucet regrette forcément l'hypothétique disparition de cet emblématique bâtiment local. « Cette guinguette face à la mer représente toute l'enfance de plein de gens. Nous sommes nombreux à garder des souvenirs là-bas », s'attriste Eric Surcouf, un peu ému et énervé par la situation.

Ce retraité, qui vit entre Paris et le Val de Saire où il a une maison à Saint-Vaast, a même lancé une pétition en ligne sur le site change.org pour sauver la Houquette. Plus de 300 signatures ont déjà été recueillies. « Le bâtiment fait partie des meubles et du patrimoine. Il participe au charme du coin. Je n'imagine pas du tout la Hougue sans la Houquette. »

S'il peut comprendre qu'elle ne soit plus aux normes, Eric Surcouf compte bien se battre à son niveau. « Les parlementaires ont été alertés et je rencontrerai le maire mi-avril. On verra si cette pétition sert à quelque chose et ce que l'on peut en faire. »

Le club de tennis épargné

Le tennis-club du Val de Saire, qui utilise la Houquette depuis les années 1950, aurait également pu être impacté. Mais bonne nouvelle pour les amateurs de la petite balle jaune : la structure a trouvé une solution pour qu'ils puissent continuer à pratiquer leur activité préférée cet été.

« Avec l'accord de la mairie, nous allons pouvoir installer un bungalow sur le premier terrain du site de tennis en juillet et en août, se réjouit Séverine Bazile, présidente du TCVS. L'accès aux courts, le tournoi open et les stages d'été pour les enfants et les adultes seront donc maintenus. Un grand merci à Gilbert Doucet et à la mairie qui nous a soutenus et assurera le branchement du bungalow à l'eau et à l'électricité. Des boissons, des glaces, des gaufres et des crêpes seront donc proposées comme avant ».

Mais que se passera-t-il en septembre ? « Bien sûr, notre souhait est de rester sur ce site magnifique, explique Tristan James, secrétaire du TCVS.

Des discussions sont en cours avec la mairie. Nous gardons l'espoir d'une solution durable à la Hougue. Mais rien n'est acté. » En attendant l'été, Gilles Pasco assure toujours les cours de tennis pour enfants et adultes les mardis et jeudis à la salle Le Vaupreux de Quettehou.

Frédéric SENGESet Thibaud DELAFOSSE



Que deviendra la Houquette, à Saint-Vaast-la-Hougue ? © Jean-Paul BARBIER

Valognes - À la Maison du Cotentin, au 22 rue de Poterie Nouveau créneau au lieu enfant-parent

Quotidien La Presse de la Manche, jeudi 3 avril 2025, 272 mots

Devant la très bonne fréquentation du Lieu d'Accueil Enfant-Parent, le LAEP du territoire Cœur du Cotentin, le conseil communautaire du Cotentin a validé l'ouverture d'un deuxième créneau sur Valognes. À partir du 28 avril 2025, l'accueil se fera le lundi après-midi de 15 h 00 à 17 h 30, en plus des créneaux du mercredi matin de 9 h à 11 h 30, au Pôle Enfant de la Maison du Cotentin, 22 rue de Poterie à Valognes et sur l'antenne de Bricquebec-en-Cotentin, les créneaux n'étant ouverts qu'en période scolaire.

Des rencontres

"De nouveaux volontaires ont été formés fin mars à la posture d'accueillant pour se joindre aux bénévoles et professionnels de la petite enfance qui accueillent déjà sur les différents sites" explique Karine Letrouvé, responsable de l'unité Petite Enfance du pôle de proximité Cœur du Cotentin.

Les LAEP, qui existent dans tous les départements de France, sont des espaces de rencontre et d'échange pour les enfants, les familles, les parents et futurs parents. Leur accès est gratuit, sans inscription et anonyme. Chacun vient et part librement selon son rythme et ses disponibilités. C'est un espace de jeux et de discussions qui permet aux enfants de développer leur autonomie, de préparer la séparation, tout en partageant des moments ludiques. Pour les parents, ou la personne qui accompagne l'enfant, c'est également un lieu de rencontres avec d'autres parents et les professionnels de la petite enfance.

C.C.



De gauche à droite : Sophie Legrand, Élodie Minerbe, Pauline Postel, Hélène Oberty, Pearl Huber, Aurélie Floquet, Karine Letrouvé, Marie-Françoise Lecrosnier, Véronique Martin Morvan. © C.C.

Polluants éternels : qui va payer la facture salée ?

Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, jeudi 3 avril 2025, 460 mots

Quelques industriels émettent l'immense majorité des Pfas. Une taxe a été votée en février pour entériner le principe de « pollueur payeur » mais la bataille autour de la facture ne fait que commencer. L'association Générations futures a dévoilé mardi que 146 établissements en France, soit 5,4 % des sites industriels, sont responsables de plus de 99 % des émissions de « per- et polyfluoroalkylées », ces substances chimiques que l'on nomme Pfas. « **Il y a un nombre très restreint d'usines responsables de la très grande majorité d'émissions des Pfas** », commente Pauline Cervan, toxicologue au sein de l'association. À partir de 2026, des seuils maximums de Pfas seront contrôlés pour l'eau potable. La facture de la filtration et de la dépollution s'annonce très salée et les collectivités locales n'ont aucune envie de la régler. La bataille qui se lance est donc celle du financement.

Et la dépollution ?

La loi adoptée en février prévoit que les industriels qui en rejettent paient une taxe de 100 € par 100 g de Pfas, selon le principe « pollueur payeur ». Son produit reviendra aux agences de l'eau. De l'aveu même de Nicolas Thierry, député les Écologistes à l'origine de la loi, elle n'était pas censée rapporter gros : « **L'état d'esprit était de ne pas mettre un niveau de taxe trop élevé pour obtenir une majorité.** »

Mais la campagne de prélèvements a réservé des surprises. Pour le site normand de BASF, le plus émetteur à ce stade en France selon les données récoltées par les Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la facture annuelle pourrait s'élever à plusieurs dizaines de millions d'euros...

Nicolas Thierry se dit « **extrêmement vigilant** » dans l'attente des décrets d'application de la loi. « **Les industriels doivent être en train de faire pression pour retirer le TFA – c'est-à-dire le Pfas le plus utilisé – de la liste.** » De son côté, France Chimie qui regroupe les industriels du secteur, dit attendre les résultats consolidés de la campagne en cours. Le syndicat professionnel assure que « **la chimie en France s'est pleinement mobilisée dans la mesure et l'identification des sources d'émissions de Pfas** ».

La diffusion de ces substances, surnommées « polluants éternels » en raison de leur résistance dans l'environnement, a été massive depuis le milieu du XX^e siècle. Le coût de la dépollution se chiffrera en milliards d'euros à l'échelle de l'Europe, selon plusieurs experts. Maria Salvetti, économiste spécialisée dans la gestion de l'eau, mentionne un autre levier de financement – européen cette fois – la « responsabilité élargie du producteur ». « **Dans cette logique, le producteur est responsable des déchets qu'il produit.** » Et ce, même des années après leur émission.

Chloé RÉBILLARD.



L'usine Arkema (dans l'Isère), devenue le symbole du scandale des Pfas, a commencé à réduire ses rejets. © Benoit Pavan, Hans Lucas via AFP

Cherbourg-en-Cotentin - Trois jours de fête du nautisme à Urville-Nacqueville

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 3 avril 2025, 452 mots

Quinze clubs nautiques du Cotentin se sont regroupés pour offrir un fantastique événement devant Urville-Nacqueville et faire découvrir les sports et loisirs liés à la mer. Sur et sous l'eau.

Le rendez-vous

Qui n'a jamais rêvé de s'initier gratuitement à la plongée, à la planche à voile, au surf, catamaran, dériveur, habitable, kayak, stand up paddle, aviron, kitesurf ou char à voile ? Un rêve qui va devenir réalité sur la plage d'Urville-Nacqueville, du 5 au 7 avril, avec la fête du nautisme au PNH (pôle nautique de la Hague). **« En 2023, nous avons élaboré une charte du nautisme. Pour renforcer l'attraction, l'enjeu environnemental et économique du territoire. Nous avons le défi de rendre les activités nautiques accessibles à tous »**, déclare Manuela Mahier, maire de La Hague.

Pour ces trois jours de fête, quinze clubs nautiques du Cotentin se réunissent cette année avec une mutualisation des moyens et 175 personnes dédiées à l'organisation pour proposer aux habitants 2 000 baptêmes encadrés par des moniteurs issus de leurs bases nautiques. Les inscriptions se feront uniquement sur place. Des combinaisons seront mises à disposition et les participants sont invités à prendre leur maillot et leur serviette. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte pour les autorisations parentales.

Des démonstrations avec des sportifs

Sébastien Pagnier, du PNH, est enthousiaste. **« Cet événement exceptionnel sera aussi l'occasion de découvrir les meilleurs sportifs locaux, qui feront des démonstrations de leur discipline en kayak, foil, aviron, voile, etc. Sur la plage, le public pourra rencontrer les associations et les différents acteurs de la sécurité en mer et de la protection de l'environnement. Il sera possible d'assister à des démonstrations de chiens de sauvetage. Arnaud Guérin, explorateur photographe proposera des découvertes de la plage, et le club Cherbourg Natation Plongée fera des démonstrations de nage avec palmes en mer. »** Après une journée à l'eau, sur l'eau ou dessous, place à la détente les soirs des samedi 5 et dimanche 6 avril, avec des concerts électro et reggae dans l'enceinte de la base nautique de 21 h à 2 h du matin.

Pour les frileux qui ne voudront pas se mettre à l'eau, il sera toujours possible de suivre à distance le championnat de France de funboard slalom aileron et slalom wingfoil avec un champion du monde, ou une compétition de kayak en mer Océan Racing avec 70 rameurs, tout en dégustant sur la plage des produits locaux proposés par les food-trucks. Chaque compétition sera filmée, diffusée et commentée en live sur la plage. Lundi 7 avril, un hélitreuillage en mer et un challenge Koh-Lant'Hague sera organisé par équipes de quatre sur la plage, avec des jeux d'adresse, d'équilibre et de rapidité.

Programme complet sur encotentin.fr



Le nautisme en fête sur la plage d'Urville-Nacqueville, ça sera les 5, 6, et 7 avril. © Ouest-France.

Couville - Le budget libéré d'une contrainte judiciaire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 3 avril 2025, 223 mots

En ouverture du conseil municipal, mardi, le maire Sédrick Gourdin a demandé aux conseillers d'observer une minute de silence en mémoire de Jacques Bunoust, ancien président des anciens combattants de Couville, décédé dimanche.

Tarifs de la garderie. Après un questionnement pour le passage à la tarification au quart d'heure, le conseil a choisi de maintenir celle à la demi-heure au coût de 1,30 €.

Vote des taux d'imposition. L'équipe municipale avait promis dans son programme de ne pas augmenter les taux, ils restent inchangés. La taxe pour le foncier bâti est de 40,08 %, le non-bâti de 29,34 % et la taxe d'habitation de 11,15 %.

Subventions. Le conseil a examiné et validé les demandes de 21 associations pour un montant total de 4 194 €.

Compte financier unique. Les résultats du CFU sont excédentaires en fonctionnement pour 446 850 € et en investissement pour 56 335 €. Le budget 2025 est pour l'investissement d'un montant de 258 711 € et pour le fonctionnement de 1 293 844 €.

Travaux. Les grands travaux prévus pour cette année sont l'aménagement du site de la supérette Api ; la réfection des eaux pluviales au Bourg Neuf ; la réfection de la toiture de l'église et le démontage du préfabriqué dans la cour de l'école.

Lutte contre le frelon asiatique. La commune renouvelle sa convention avec le FDGDON et a choisi l'entreprise JFG, de Martinvast, comme premier intervenant.



estelle.gillet@lecotentin.fr
(estelle.gillet@lecotentin.fr)





4 avril 2025





22 documents


VENDREDI 4 AVRIL 2025


- 1  **Manche - Au Ham, les mauvaises odeurs inquiètent**
Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025

- 2  **Quotidien La Presse de la Manche du 04/04/2025 - La Presse de la Manche - Page 9**
La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025

- 3  **Manche - Commerce. À l'occasion des Rendez-vous de la création d'entreprise hier à la Cité de la Mer Ces pièges à éviter quand on décide de lancer son business**
Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025

- 4  **Manche - borne**
Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025

- 5  **Flamanville - Nucléaire. Une fuite de vapeur a été détectée samedi 22 mars sur le réacteur n°1 de Flamanville Fuite du circuit primaire de Flamanville 1 : le temps des questions**
Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025

- 6  **Manche - Politique. Le Conseil départemental de la Manche a publié son rapport annuel La culture de l'égalité homme-femme gagne du terrain**
Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



7

Manche - Société. Des tensions hier lors du comité de surveillance et de suivi de la société SPEN Veolia qui exploite le centre de déchets du Ham Les mauvaises odeurs, les bilans chiffrés et le vécu des riverains

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



8

Cherbourg-en-Cotentin - Dans le cadre des travaux de rénovation du plateau piétonnier du centre-ville 20 000 € d'indemnisation pour une boutique

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



9

Cherbourg-en-Cotentin - Un comité consultatif du commerce

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



10

Cherbourg-en-Cotentin - CM 26/5 brève vitrines

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



11

Cherbourg-en-Cotentin - La dernière de Pierre-François Lejeune « Cette délibération sera la dernière que j'aurai l'honneur de présenter.

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



12

Surtainville - Une trentaine de participants étaient au rendez-vous samedi Succès de la collecte de déchets sur la plage

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



13

Gonneville-Le Theil - 180 exposants tout au long de cette journée d'échanges L'office de tourisme du Cotentin a fait salon à l'aéroport

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025



14

Vers une régulation de l'installation des médecins

[Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, vendredi 4 avril 2025](#)



15

Manche - Déchetterie du Ham : du mieux, mais doit mieux faire

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025](#)



16

Manche - À Cherbourg, testez gratuitement les sports nautiques

Quotidien Ouest-France, vendredi 4 avril 2025



17

Cherbourg-en-Cotentin - À 21 ans, il se prépare pour la mini-transat en solitaire

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025](#)

18



Cherbourg-en-Cotentin - TechnicAtome en grève : décision importante ce matin

Quotidien Ouest-France, vendredi 4 avril 2025

19



Valognes - L'investissement se consacre au groupe scolaire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025

20



Valognes - « Notre eau du robinet est parfaitement inoffensive »

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025

21



Valognes - Une liste de gauche en préparation

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025

22



Virandeville - Le budget à l'ordre du jour

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025

Manche - Au Ham, les mauvaises odeurs inquiètent

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 101 mots

Le comité de surveillance et de suivi de SPEN Veolia s'est tenu hier. Situé au Ham, à cheval sur Éroudeville et Écausseville, ce site de traitement de déchets ménagers et industriels suscite toujours un grand mécontentement de la part des riverains. Ces derniers pointent de possibles conséquences sanitaires. ?Page 3
Sébastien LUCOT



Le Ham le 30 mai 2024. L'écopôle du Ham exploité par la SPEN est localisé au cœur de la péninsule du Cotentin. Il prend en charge et valorise les déchets ménagers et industriels de la Manche et des départements limitrophes. compactage des déchets - la SPEN © Jean-Paul BARBIER

INDUSTRIE. Avec les projets d'envergure annoncés, la société d'ingénierie nucléaire cherche à recruter cette année 130 collaborateurs

Assystem poursuit son ancrage dans le Cotentin

L'HISTOIRE ENTRE Assystem et le Cotentin est déjà longue. Créée il y a une soixantaine d'années dans la vallée du Rhône par Dominique Louis, un ingénieur qui est encore aujourd'hui le président du conseil d'administration de la holding, la société d'ingénierie née avec l'industrie nucléaire a fait sa toute première apparition dans le paysage de la Presqu'île pour le Grand chantier de l'usine de La Hague.

Énergie bas carbone

«À une certaine époque, nous sommes montés jusqu'à 800 collaborateurs sur la zone Normandie (laquelle dépend de l'agence installée aux Vindits, à Cherbourg-en-Cotentin, NDLP) et nous en sommes aujourd'hui à près de 600, avec un objectif de recrutement ne serait-ce que pour cette année de 130 personnes compte tenu des enjeux locaux tels que l'Aval du Futur d'Orano, mais aussi le programme d'EDF EPR2 à Penly (Seine-Maritime)», explique Frédéric Legoubey, responsable d'activité Connect.

«Une entreprise militante»

Assystem accompagne les autorités publiques, les opérateurs et les équipementiers pour développer, exécuter et livrer des infrastructures critiques et complexes principalement dans



Assystem va recruter 130 personnes pour son site normand. Archives Jean-Paul BARBIER

les secteurs hautement réglementés de l'énergie bas carbone, de l'industrie, du transport et de la défense. En ce sens, elle se vante d'être «une entreprise militante en faveur de la lutte contre le changement climatique et du développement de l'énergie nucléaire à travers le monde», convaincue que cette dernière «est incontournable pour lutter contre le dérèglement climatique.»

Dans le Cotentin, ses princi-

aux clients sont EDF (au global l'électricien représente la moitié du chiffre d'affaires d'Assystem) avec la centrale de Flamanville et l'EPR, Orano et Naval Group. «Pourquoi les donneurs d'ordres s'adressent à nous ? Parce que, pour faire court, quand ils ont de nouveaux projets, ils ne vont pas pouvoir recruter 650 ingénieurs d'un coup sachant qu'ils n'en auront plus besoin trois ans plus tard ! Nous apportons donc un renfort capacitaire, mais aussi

technique, et un lissage de la charge en fonction des différents programmes», résume Frédéric Legoubey.

Écoles d'ingénieurs

Les équipes d'Assystem sont constituées à 70 % d'ingénieurs et 30 % de techniciens dans les domaines du génie civil, de la mécanique, de la gestion de projets, de l'informatique industrielle mais aussi de la réalité aug-

mentée. «Nos embauches sont au moins à 90 % en CDI. Ici, à Cherbourg, nous travaillons étroitement avec l'IUT et les écoles d'ingénieurs locales préexistantes, mais, compte tenu des besoins, ce n'est pas suffisant. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes notamment rapprochés de l'ECAM qui doit s'implanter à la rentrée prochaine. Nous avons aussi une politique forte d'alternance», poursuit le cadre.

Première ingénierie européenne indépendante dans le nucléaire, Assystem est positionné dans le Top 3 des groupes d'ingénierie nucléaire dans le monde. «Dans le contexte de transition énergétique et de croissance de la demande électrique mondiale, nous travaillons d'ores et déjà sur les SMR (Small Modular Reactors) et les AMR (Advanced Modular Reactors). Pour le moment, les recherches sont centralisées dans nos bureaux d'études d'Île-de-France, mais nous pouvons nous attendre à avoir des zones pilotes à Pierrelatte et/ou Cherbourg», prédit Frédéric Legoubey.

● Corinne GALLIER

■ Date de création : 1966. Implantation à Cherbourg au début des années 80.

■ Nombre de salariés : 7750, dont environ 600 pour l'établissement de Cherbourg (l'une des 5 plus grosses agences d'Assystem en France).

■ Chiffre d'affaires 2024 : 611 millions d'euros au total.

■ Lieu(x) d'implantation : France : La Défense, Pierrelatte, Cherbourg, Lyon, Marseille, Le Pertuis, Nantes... et l'étranger (12 pays).

■ Dirigeant : Président directeur Général (fondateur) : Dominique Louis; directeur général délégué : Stéphane Aubarbier.

■ Assystem Normandie, 44, rue des Vindits, Cherbourg-en-Cotentin. Tél. : 02 33 87 37 10.

En direct des entreprises

en partenariat avec



LA PERSONNALITÉ

Matthieu Giovannone, Fil & Terre

«Ce qui m'intéresse surtout, c'est que l'économie soit au service de l'Homme et de son territoire, et non pas l'inverse», déclare Matthieu Giovannone. Né à Nancy il y a 53 ans, il est le directeur de Fil et Terre, structure d'insertion par l'activité économique qui aujourd'hui salarie 230 personnes, réparties sur 15 établissements implantés dans le territoire de l'agglomération du Cotentin.

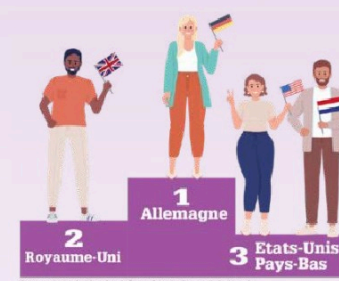
Il est diplômé d'une école de commerce à Nancy, après avoir suivi toute sa scolarité à l'École européenne de Karlsruhe, en Allemagne. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que chargé de mission au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, puis a occupé des fonctions de responsable commercial en entreprise et a également été chef de zone export pour une grande marque de porcelaine de Limoges. Arrivé dans la Manche en 2000 par choix familial, Matthieu Giovannone est maire d'Étienville, une petite commune rurale. Il est président du conseil de développement du Cotentin, président d'un réseau national de l'insertion par l'activité économique et vice-président du Syndicat employeur de l'insertion.



«L'activité professionnelle que j'exerce, ainsi que mes mandats, correspondent à mes valeurs de coopération, de co-construction, de richesses des rencontres et des partenariats», observe ce Cotentinois d'adoption qui parle quatre langues.

L'INFOGRAPHIE

Ils viennent de l'étranger



Les Allemands restent les premiers visiteurs de la Manche selon une récente étude d'Attitude Manche. Ils représentent 18 % de la clientèle étrangère et ils viennent pour près de la moitié en excursion, souvent en escale à Cherbourg. Les Anglais correspondent à 16 % des visites devant les Pays-Bas à égalité avec les Américains (9%). Ces derniers sont en plein essor, avec deux touristes sur trois excursionnistes.

LE BAROMÈTRE

➔ 10 %

C'est la part de ventes en ligne de la Maison du Biscuit à Sortosville. Un chiffre en forte croissance depuis les débuts de l'e-commerce il y a 5 ans.

➔ 23 000

Attitude Manche a relevé 23 000 projets de recrutements dans la Manche cette année, dont 11 % dans le secteur de l'industrie.

➔ 301

C'est le nombre de chefs d'entreprise à avoir perdu leur emploi en 2024 dans la Manche, soit une hausse de 8,3 %. Les micro-entreprises représentent deux créations d'entreprises sur trois dans la région.

Manche - Commerce. À l'occasion des Rendez-vous de la création d'entreprise hier à la Cité de la Mer Ces pièges à éviter quand on décide de lancer son business

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 531 mots

Se lancer dans l'entrepreneuriat est une aventure passionnante, mais semée d'embûches. Entre le manque d'accompagnement, une préparation insuffisante ou des choix stratégiques hasardeux, les erreurs peuvent coûter cher. Heureusement, les experts réunis hier à la Cité de la Mer à l'occasion des Rendez-vous de la création d'entreprise 2025 livrent leurs conseils pour éviter les principaux pièges.

Rester isolé

L'un des premiers dangers pour un créateur d'entreprise est de vouloir tout faire seul. Sylvain Etasse, chargé d'études à la CCI, prévient : « Le piège majeur à éviter, c'est de se lancer sans accompagnement. Il faut s'entourer : CCI, Chambres de métiers, banques, assureurs... Même si l'on souhaite être indépendant, il ne faut pas rester isolé. » Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au niveau national, une entreprise accompagnée a un taux de survie de 90 % à trois ans, contre seulement 66 % pour les non-accompagnées.

Sous-estimer les études de marché

Se lancer sans vérifier la viabilité de son projet est une erreur fréquente. « L'étude de marché permet d'analyser la concurrence, d'identifier les opportunités et d'éviter un échec rapide », explique Sylvain Etasse. Enquêter sur les besoins des clients via les réseaux sociaux ou des sondages peut éviter bien des désillusions.

S'immatriculer trop vite

Se précipiter pour officialiser son entreprise peut fermer des portes. Amélie, de BGE, met en garde : « Beaucoup s'immatriculent trop vite et perdent des opportunités d'aides ou de financements. Il faut prendre le temps de bien se préparer. »

Mal choisir son statut juridique

Une mauvaise catégorisation de l'entreprise peut avoir des conséquences coûteuses. Laure Masse, conseillère juridique à la CCI, avertit : « Il faut bien choisir son statut dès le départ. Une erreur peut entraîner des cotisations inadaptées ou des difficultés administratives. Changer de statut ensuite est complexe et coûteux. »

Ne pas s'assurer correctement

L'assurance est souvent reléguée au second plan, ce qui peut s'avérer risqué. « On pense à assurer le matériel, mais pas toujours la personne », souligne Magali, une assureuse. « Il faut un interlocuteur de confiance, qui suit le projet de A à Z. Surtout, ne pas multiplier les contacts entre plusieurs assureurs ou banquiers, sous peine de se perdre. »

Un prévisionnel approximatif

L'enthousiasme ne suffit pas, il faut s'assurer que le projet est viable. « Un expert-comptable peut aider à réaliser un vrai prévisionnel. Il permet de vérifier la rentabilité et d'éviter un échec financier », conseille Joël Liais, un banquier. Se lancer sur un coup de tête sans plan financier solide est une erreur classique.

Se focaliser sur son savoir-faire

Un entrepreneur doit être polyvalent. Camille Picard, conseillère à la CCI, rappelle que « trop de créateurs pensent qu'être bon techniquement suffit. Or, il faut savoir gérer, acheter, vendre, communiquer... Endosser plusieurs casquettes est indispensable. »

Ne pas avoir de vision

Se lancer par défaut, plutôt que par passion, est risqué. Joël Liais prévient : « Un projet doit reposer sur une vraie motivation, pas sur un simple ras-le-bol professionnel. Les banquiers sentent vite si un entrepreneur croit vraiment en son projet. »

Ewen ROBIN



Hier, à la Cité de la Mer, différents organismes, comme la CCI, étaient là pour aider les futurs entrepreneurs à se lancer. © Ewen ROBIN

Manche - borne

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 100 mots

Politique

David Margueritte interroge Elisabeth Borne

David Margueritte, sénateur de la Manche, a interrogé la ministre de l'Éducation Elisabeth Borne sur le thème de l'orientation scolaire. Après avoir fait le constat « des défaillances persistantes » de celle-ci « malgré l'allocation de moyens financiers importants » et souligné « les inquiétudes exprimées par les entreprises à recruter un personnel qualifié », le parlementaire a demandé une réforme de l'organisation de l'orientation « afin de garantir une meilleure adéquation entre les aspirations des jeunes et le marché du travail ». Selon lui, les Régions sont « les mieux placées pour piloter des dispositifs d'orientation sur les métiers ».

Corinne GALLIER

Flamanville - Nucléaire. Une fuite de vapeur a été détectée samedi 22 mars sur le réacteur n°1 de Flamanville Fuite du circuit primaire de Flamanville 1 : le temps des questions

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 900 mots

Samedi 22 mars, à 12 h 30, le réacteur n°1 de Flamanville, alors en phase de redémarrage, a dû faire face à une fuite de vapeur sur le circuit de refroidissement du circuit primaire. Si les agents ont rapidement réagi en diminuant la pression, cette fuite pose de nombreuses questions. Yannick Rousselet, représentant de Greenpeace en matière nucléaire, en soulève plusieurs.

Le plan d'urgence interne aurait-il dû être déclenché ?

D'abord sur la gestion de l'événement par EDF. Selon lui, une fuite sur le circuit primaire aurait forcément dû déclencher le plan d'urgence interne (PUI). « Cela aurait dû être automatique » assène-t-il. Pourtant, l'événement a été géré en interne par EDF et les critères "n'étaient pas atteints pour déclencher le PUI », assure l'exploitant.

L'ASNR n'y trouve, semble-t-il, rien à redire. « Les règles générales d'exploitation prescrivent notamment un débit de fuite maximal du circuit primaire, au-delà duquel l'exploitant doit appliquer les consignes de conduite accidentelle et incidentelle pour amener le réacteur dans un état plus sûr. L'ASNR a procédé à une inspection réactive le 26 mars 2025 afin de contrôler la façon dont l'événement avait été géré et de contrôler les dispositions mises en œuvre par l'exploitant pour le traitement de la situation. Les inspecteurs ont notamment constaté que les procédures de conduite incidentelle et accidentelle du réacteur avaient été correctement appliquées », écrit le « gendarme du nucléaire » dans son rapport.

L'ASNR a-t-elle réagi en conséquence ?

Cependant, si le PUI n'avait pas vocation à être déclenché, des voix s'élèvent aussi contre le non-déclenchement du centre technique de crise à l'ASNR. « Par le passé, le centre de crise a été gréé alors que la crise n'était pas avérée. Mais un vieil adage veut qu'il vaut mieux le déployer pour pas grand-chose, que de se retrouver à la gréer trop tard », détaille François Jeffroy, délégué syndical central CFDT à l'ASNR.

De là à dire qu'il aurait fallu le déclencher, il n'y a qu'un pas que le délégué syndical ne franchit pas. Il ne saute pas le pas non plus pour dire, comme d'autres, « c'était mieux avant ».

« Je ne sais pas si au temps de l'IRSN, le process aurait été engagé. Mais aujourd'hui, il y a discussion. Certains arguent que le déclenchement aurait dû être fait d'autant que le réacteur était à l'arrêt. Cela implique des ceintures de sécurité qui ne sont pas engagées. C'est ce qu'on appelle une étape plus critique. Mais d'autres, encore plus en ayant la fin de l'histoire, assurent que cela n'aurait pas été raisonnable de mettre ce centre de crise en place."

De son côté, Yannick Rousselet le martèle, une fuite sur le circuit primaire « c'est tout sauf anodin », et la gestion de l'événement aurait nécessité un contrôle extérieur. « Quand le centre technique de crise se grée, les écrans de la salle de contrôle sont visibles aux ingénieurs sûreté de l'ASNR. Ils peuvent alors contrôler et conseiller. Là, EDF gère, et l'ASNR est restée aveugle."

Des problèmes de communication ?

Il dénonce aussi un manque de transparence et d'information. Membre de la Commission locale d'information, il constate qu'aujourd'hui « il faut mieux lire le journal pour être informé que d'attendre les informations officielles ». Le discours est flatteur pour les médias, mais il dénonce surtout un « retour flagrant du manque de transparence de la part de l'exploitant ». Il assure que l'événement aurait pu engendrer une commission locale d'information exceptionnelle ou au moins une réunion de bureau. « C'est dans la presse que nous avons appris qu'il s'agissait d'une fuite sur un piquage du circuit de refroidissement du circuit primaire. C'est dans la presse que nous apprenons que la fuite de vapeur dégageait entre 2 000 et 8 000 litres par heure. Ça ne va pas."

Plusieurs membres de la commission locale d'information semblent s'accorder avec le propos. « J'ai envoyé un mail, et plusieurs membres qui ne sont pas souvent en accord avec moi ont acquiescé dans ce sens. Nous avons dû attendre le vendredi pour avoir une note de l'ASNR quand la fuite avait lieu le samedi midi. » Le président de la CLI, de Flamanville, Benoit Fidelin, ne partage pas l'analyse. "Nous avons eu des points d'EDF, et même deux visioconférences. Nous sommes informés sur ce qu'ils savent sur le moment. C'est vrai qu'EDF n'avait pas tous les éléments aussitôt, mais il y a une information. Elle pourrait être meilleure, on s'y attache" sourit-il.

contenue ?

Enfin sur l'événement lui-même. Là encore, Yannick Rousselet reste sceptique. « On parle d'une fuite de vapeur. Par définition une fuite de vapeur a dû laisser des traces de contamination ici ou là, non ? »

Une crainte qui n'est partagée ni avec EDF, ni avec l'ASNR. « Le confinement du bâtiment réacteur était intègre au cours de l'événement. L'eau issue de la fuite a été collectée par les systèmes dédiés au sein du bâtiment réacteur. Cet événement n'a pas eu de conséquence pour l'environnement » affirme le gendarme du nucléaire.

Aujourd'hui, EDF assure que la fuite a été contenue avec la pose d'un collier. « Le déchargement du combustible va avoir lieu », détaille l'exploitant avant de conclure : « Nous sommes toujours sur une date du 5 mai pour le redémarrage de l'unité de production. »

Solène LAVENU



Le réacteur n° 1 de la centrale de Flamanville était à l'arrêt depuis le 6 décembre pour des opérations de maintenance quand l'événement classé au niveau 1 de l'échelle Ines s'est produit. © Jean-Paul BARBIER

Manche - Politique. Le Conseil départemental de la Manche a publié son rapport annuel La culture de l'égalité homme-femme gagne du terrain

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 412 mots

Il n'y a pas qu'une journée, celle du 8 mars, pour respecter l'égalité des droits et l'égalité entre femmes et hommes. Cette évidence doit se vivre au quotidien, un principe adopté au Conseil départemental de la Manche.

Dans la gestion de ses ressources humaines comme dans l'exercice de ses compétences, qui vont de l'aide sociale à la gestion du réseau routier départemental en passant par la culture, la collectivité veille à l'égalité professionnelle mais aussi à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Chaque année, elle établit un rapport qui fait l'état des lieux de l'égalité femmes-hommes dans ses politiques. Pour l'année 2024, ce rapport a été présenté le 7 mars. Isabelle Bouyer Maupas, vice-présidente en charge de l'égalité femmes-hommes et des violences intrafamiliales pour le Département, a également rappelé le protocole d'accord, conclu avec les syndicats, qui prévoit la réalisation de quatorze actions sur les trois années 2023, 2024 et 2025.

61 % des postes confiés à des femmes

Il s'agit d'assurer « l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique », « d'évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes », de « favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale » et de « diffuser une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes en interne ».

Le rapport partagé en ligne (sur manche.fr) donne accès à quelques chiffres. Ainsi, on retient que parmi les plus de 2000 agents fonctionnaires ou contractuels employés par le Département, 61 % sont des femmes et parmi les 54 conseillers départementaux, 27 sont des femmes.

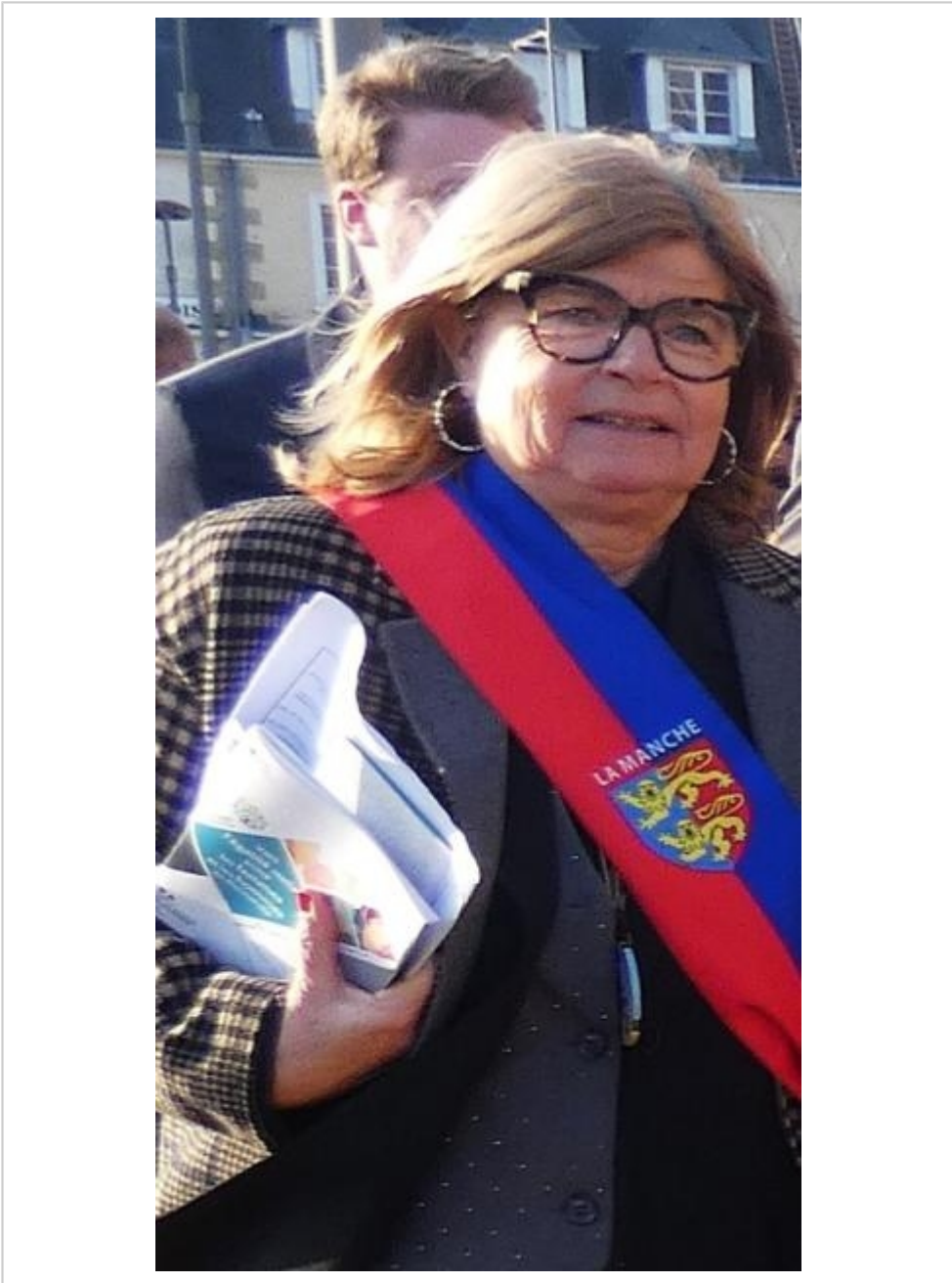
Sur les cinq postes de responsables d'agence technique départementale, deux sont occupés par des femmes. Sur l'ensemble des directions, « seules cinq répondent aux critères de mixité, sept ont une proportion de femmes ou d'hommes comprise entre 20 et 40 % et neuf directions ont une proportion inférieure à 20 % ».

La féminisation des agents de catégorie A est passée à 80 % et s'est accentuée depuis 2019 et le reclassement des travailleurs sociaux dans cette catégorie. En 2023, parmi les agents ayant bénéficié d'un avancement de grade, 63 % sont des femmes, 37 % des hommes.

Sur les 320 recrutements réalisés en 2023, 58 % des candidats retenus sont des femmes.

L'écart de salaire brut mensuel est en moyenne de 1,6 % (+43 euros en faveur des hommes) ; il était de 2,5 % en 2021.

G. L.



Isabelle Bouyer Maupas. © DR

Manche - Société. Des tensions hier lors du comité de surveillance et de suivi de la société SPEN Veolia qui exploite le centre de déchets du Ham Les mauvaises odeurs, les bilans chiffrés et le vécu des riverains

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 1017 mots

Les explications techniques d'un côté, la lecture des différents seuils de nocivité de l'autre. Au milieu, les riverains et leur vie. Hier, au Ham, le comité de surveillance et de suivi de la société SPEN Veolia, qui exploite le centre de déchets, a connu quelques pics de tension. Pendant 2 heures, Veolia, à travers la parole de ses représentants, a défendu son action menée ces derniers mois pour limiter les nuisances olfactives. Sans vraiment convaincre l'auditoire.

« C'est un dossier qu'il faut désormais placer sur des enjeux sanitaires », indique Monique Gousset, la présidente d'Ensemble contre le projet d'enfouissement. Les habitants du secteur, qui en ont ras le bol des mauvaises odeurs, l'ont fait savoir ces derniers mois en se mobilisant devant le site.

En plus de la puanteur, les riverains racontent un quotidien pénible, entre le trafic routier important et les nuées de mouettes. « Il y a peu, les odeurs m'ont réveillée dans la nuit », raconte Christèle Castelein, présidente de l'Agglo du Cotentin.

L'attestation des médecins

« Par exemple, j'ai vu une patiente hier qui présente une pathologie asthmatiforme, écrit un docteur dans un courrier. Ses enfants se plaignent de céphalées, et l'un d'eux présente des vomissements ponctuels. Ils habitent au pied du centre. Nous avons plusieurs patients qui présentent ces symptômes. »

S'ensuivent des questionnements quant à l'inhalation du sulfure d'hydrogène, présent dans l'air en faible concentration : effets respiratoires, neurologiques, cardiovasculaires. Irritation des yeux aussi.

Une attestation, signée par quatre médecins de Montebourg, a été remise en début de réunion au sous-préfet de la Manche ainsi qu'à la représentation de l'Agence régionale de santé (ARS). Cette dernière a rappelé que les résultats captés restaient en deçà des seuils limites de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

S'il est difficile à ce stade d'établir les preuves d'un lien de cause à effet, l'inquiétude, elle, est réelle. « Je mesure l'exaspération et le scepticisme, indique David Margueritte, sénateur LR de la Manche. Pour des riverains qui sont là depuis des années à entendre des explications techniques, je peux comprendre qu'ils ne s'y retrouvent pas. On parle de trajectoire, de mesures. Ces explications techniques ne régleront pas le débat, il y a un décalage énorme. Très concrètement, la nuisance est plus forte que jamais. Il suffit de passer sur la RN13... Aujourd'hui, il y a des enfants qui ont des préjudices qui semblent évidents, c'est attesté par des médecins. C'est insupportable d'entendre ça. »

Mise en demeure, chiffres et ressenti

La semaine dernière, la préfecture de la Manche a une fois de plus mis en demeure l'entreprise. Elle exige que la société se mette en conformité avec la loi, notamment concernant ses cuves.

Les études présentées par SPEN Veolia sont claires : le réseau de capteurs indique une baisse des émissions, observable depuis 2024 dans les statistiques. Celle-ci est associée aux actions d'amélioration du captage de biogaz, en plus de travaux de couverture.

Depuis le dernier comité de surveillance, en juin 2024, de nombreux chantiers d'aménagement ont été menés. « Nous avons d'abord été dans des actions correctives, commente Jean-Marc Harembourg, directeur régional de Veolia. Nous considérons aujourd'hui être dans une phase de long terme. Nous ne nions pas les problématiques d'odeur, mais je peux affirmer que, de ce point de vue, l'été 2025 n'aura rien à voir avec celui de 2024. Il y a une phase d'amélioration. Certains travaux datent de la semaine dernière, il n'est pas possible d'en voir encore tous les effets. »

La surface d'exploitation a été limitée à 4 000 m², comme la durée de remplissage des subdivisions. Une étude de faisabilité est réalisée quant à une torchère d'appoint, qui pourrait optimiser le dégazage du casier en cours d'exploitation. La Dreal ne s'oppose pas à ce processus.

« Je suis désolé de vous contrarier, mais les riverains ne voient pas de différence », commente Monique Gousset. Le nombre de signalements a d'ailleurs augmenté sur l'application SignalAir ces dernières semaines. Mais Veolia

relativise cette hausse.

Jeudi, au Sénat, Sébastien Fagnen avait proposé à l'exploitant une visite commune du site avec les membres du collectif, insistant sur la nécessité de transparence de l'information.

L'extension et les entrants

En fin de réunion, le sous-préfet de la Manche a interrogé l'exploitant sur le projet d'extension de l'usine. En décembre dernier, le Cotentin a voté contre. Une nouvelle unité, qui doit en principe prendre la suite du site du Ham, se situerait à Cavigny, au nord de Saint-Lô. Un projet décrit comme une « alternative » et porté par l'Agglo et d'autres intercommunalités de la Manche.

« Je ne comprends pas votre question, répond Jean-Marc Harembourg. Administrativement, le tempo est à votre main. On ne va pas le faire sauvagement ! » Le cadre a indiqué qu'il n'y avait plus de démarches entreprises auprès de propriétaires voisins.

Environ 50 % des déchets sont ménagers, les autres sont industriels. Ce mélange provoque des odeurs plus importantes que d'habitude. La SPEN se défend de rechercher à maximiser les profits. « Désolé de le dire comme ça, mais quand on rentre des cochonneries, on ne peut pas me demander de sortir une rose, image Jean-Marc Harembourg. Aujourd'hui, des entrants fortement chargés en fractions fermentescibles ne doivent **absolument** pas rentrer sur ce site. Il y a une solution radicale : on arrête de les recevoir, et je vous assure que les problèmes d'odeur vont disparaître ! Est-ce qu'on fait ça ? Comme il n'y a pas de solution alternative, le réceptacle du Ham est tout trouvé. Il faut qu'on ait une lecture objective de ces orientations-là. »



Monique Gousset, présidente de l'association Ensemble contre le projet d'enfouissement, basée à Éroudeville, a remis au sous-préfet une lettre de médecins du canton constatant des effets sanitaires sur la population vivant à proximité du centre. © Jean-Paul BARBIER



L'exploitant SPEN Veolia a défendu les travaux et les aménagements. © Jean-Paul BARBIER



Les trois sénateurs de la Manche étaient présents ainsi que le député Philippe Gosselin et la présidente de l'Agglomération du Cotentin. Ils sont intervenus en questionnant les représentants de Veolia au sujet des nuisances que subissent les habitants. © Jean-Paul BARBIER

Cherbourg-en-Cotentin - Dans le cadre des travaux de rénovation du plateau piétonnier du centre-ville 20 000 € d'indemnisation pour une boutique

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 409 mots

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin s'est lancée dans un grand chantier de rénovation du plateau piétonnier du centre-ville, réalisé entre 1977-1980 et qui nécessitait une cure de rajeunissement, tout comme les réseaux souterrains. L'investissement est chiffré à 7,3 millions d'euros.

Une commission d'indemnisation amiable

Tout chantier a forcément un impact sur l'environnement, notamment sur l'activité des commerces et des artisans. C'est pourquoi la Ville a mis en place une commission d'indemnisation amiable par une délibération en date du 5 avril 2023.

« L'objet de cette commission est de proposer, après vérification du préjudice subi, une indemnisation à l'amiable, dans un cadre légal et dans des délais plus courts que ceux résultant d'une procédure contentieuse », a rappelé Pierre-François Lejeune lors du conseil municipal du 26 mars.

« Les propositions d'indemnisation sont évaluées à partir d'une baisse de la marge brute constatée sur une période d'au moins deux mois consécutifs de travaux, en intégrant éventuellement des facteurs spécifiques à l'entreprise (saisonnalité, tendances constatées...). Le montant proposé est calculé sur la base de la moyenne de trois méthodes de calcul portant sur la moyenne des trois derniers exercices, la tendance de la profession et la régression linéaire corrigée des valeurs saisonnières », a-t-il précisé.

Réunis le 25 février dernier, les membres de la commission d'indemnisation ont décidé, après instruction, de proposer une indemnisation de 20 000 euros à l'EURL Chou, située 10, rue du Château, pour la période du 1er janvier 2024 au 9 août 2024.

Dès lors, le conseil municipal était invité à approuver ce montant de 20 000 euros. La délibération a été votée à l'unanimité.

« La commission est présidée par le président du tribunal administratif. Chaque dossier est examiné par un cabinet comptable indépendant », précisait Patrice Martin, adjoint au maire chargé de la voirie, en novembre dernier, date à laquelle un peu plus de 50 000 euros d'indemnisations avaient déjà été attribués à six commerçants.

Fin du chantier en novembre

La fin des travaux rue du Commerce (en cours) et place de la Rose est prévue pour l'instant en septembre prochain, tandis que celle de la rue des Portes et de la place de Verdun est programmée pour le 20 novembre 2025. Cela marquera la fin de deux années de chantier.

Jean-Philippe MASSIEU



C'est principalement la rue du Commerce qui est en cours de rénovation en ce moment. Le grand chantier du plateau piétonnier se terminera par la rue des Portes et la place de Verdun en novembre prochain. © Jean-Philippe MASSIEU

Cherbourg-en-Cotentin - Un comité consultatif du commerce

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 352 mots

« La municipalité de Cherbourg-en-Cotentin a décidé de mettre en place un comité consultatif du commerce. Une initiative qui répond à une demande exprimée par les commerçants et leurs représentants », a présenté Pierre-François Lejeune lors du conseil municipal du 26 mars.

En unissant leurs efforts, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et les commerçants souhaitent dynamiser le commerce local et répondre aux besoins des consommateurs.

Pierre-François Lejeune

L'adjoint s'est dit « fier » de présenter cette délibération alors qu'il va quitter ces jours-ci sa fonction de 10^e adjoint en charge de l'administration générale, de l'état civil, des élections, du stationnement, des droits de places et des polices spéciales, de l'hygiène, de la sécurité et de la tranquillité publique, du plan communal de sauvegarde et du commerce (lire ci-contre).

« Ce comité a pour objectif de créer un espace de dialogue et de collaboration entre les acteurs du commerce local. En unissant leurs efforts, la Ville et les commerçants souhaitent dynamiser le commerce local et répondre aux besoins des consommateurs », a-t-il assuré.

Pierre-François Lejeune a rappelé que « comme le stipule l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire. Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Par ailleurs, ils peuvent transmettre au maire toute proposition concernant un problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

Ce comité se réunira trois fois par an et sera coordonné par la mission Commerce de la municipalité. Les membres seront désignés lors d'une prochaine séance de conseil.

La délibération a été votée à l'unanimité.
J.-Ph. M.



Cherbourg-en-Cotentin - CM 26/5 brève vitrines

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 56 mots

Rénovation de vitrines

Le conseil municipal a accordé, à l'unanimité, plusieurs subventions pour des rénovations de vitrines : 3 500 € à la SARL MBM pour son magasin Élite Moto, sur le boulevard de l'Est ; 1 356 € à la SARL Au Café Pompon, rue Maréchal-Foch ; 1 046 € à la SARL Nel Hair, avenue des Prairies.
Jean-Philippe MASSIEU

Cherbourg-en-Cotentin - La dernière de Pierre-François Lejeune « Cette délibération sera la dernière que j'aurai l'honneur de...

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 132 mots

La dernière de Pierre-François Lejeune

« Cette délibération sera la dernière que j'aurai l'honneur de présenter. Il m'était impossible de mener de front mon métier de cadre dans le médico-social et la fonction de maire adjoint. Cependant, je reste conseiller municipal et conseiller départemental. J'ai eu la chance de travailler avec des agents compétents et passionnés », a déclaré Pierre-François Lejeune, qui a été fortement applaudi.

« Un véritable statut d' élu » réclamé

« Je tenais à mon tour à te remercier, Pierre-François », a ajouté le maire Benoît Arrivé. « C'est un choix qui te revient et que nous respectons. Cela a été un plaisir de travailler à tes côtés. Ce n'est pas facile de cumuler engagement, travail et vie de famille. On est tous tirillés, on a absolument besoin d'un véritable statut d' élu. » J.-Ph. M.



Pierre-François Lejeune. © DR

Surtainville - Une trentaine de participants étaient au rendez-vous samedi Succès de la collecte de déchets sur la plage

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 114 mots

Ce samedi, sur la plage du Brisay, une collecte de déchets a été organisée par Surtain Surf en partenariat avec les Initiatives Océanes de Surfrider Foundation et la commune. Une trentaine de participants, rejoints par d'autres personnes venues spontanément, ont consacré deux heures à nettoyer la plage sous un beau soleil. Tous ont ramassé beaucoup de micro-plastiques, "un travail de fourmis" comme le souligne Benjamin Genay de Surtain Surf. La mairie de Surtainville a assuré l'évacuation des déchets, les dirigeant vers les containers de tri. Surtain Surf renouvellera l'expérience l'an prochain.



L'expérience devrait être reconduite l'an prochain. © DR

Gonneville-Le Theil - 180 exposants tout au long de cette journée d'échanges L'office de tourisme du Cotentin a fait salon à l'aéroport

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025, 352 mots

Chaque année depuis 2018, l'office de tourisme du Cotentin organise au printemps une journée d'échanges dédiée aux professionnels du secteur.

Cette année, 180 prestataires touristiques se sont inscrits à cette journée d'échanges, contre une soixantaine en 2024.

Claire Legrand Office de tourisme

Pour Claire Legrand, responsable de la commission édition de l'office de tourisme du Cotentin, cette journée dédiée aux professionnels du tourisme « se décline sous le signe de la diversité ». Chaque année, elle est organisée sur un site emblématique du Cotentin. « C'est la deuxième année que nous invitons les professionnels du tourisme au cœur de l'aéroport. Et force est de constater que cette édition est un succès au regard des dizaines d'exposants qui ont répondu à notre invitation et aux contacts qui ont été noués entre tous les acteurs de la filière du tourisme. » Ce lieu emblématique qu'est l'aéroport a été le théâtre tout au long de cette journée d'échanges fructueux entre l'ensemble des participants et des visiteurs.

Cette journée d'échanges s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des acteurs touristiques qui est marquée par la publication de très nombreuses brochures dédiées au tourisme local, réactualisées et éditées chaque année par l'office de tourisme du Cotentin.

Accompagner les acteurs du tourisme

Des brochures qui sont proposées à l'ensemble des partenaires et qui permettent de procéder à une communication pertinente et riche en informations et conseils. « Cette journée a pour objet de créer des échanges entre l'ensemble des acteurs du tourisme du Cotentin. C'est l'occasion pour nous de se rencontrer dans un même lieu afin de créer des interconnexions entre les activités des uns des autres. C'est très enrichissant et constructif en termes de rencontres et de partage des connaissances » souligne Claire Legrand.

Producteurs, artisans, hébergeurs, restaurateurs, organisateurs de séjours et de voyages, tous ont profité de cette journée pour partager et échanger et se projeter vers la nouvelle saison touristique qui s'annonce.
N. B.



Des représentants de l'office de tourisme lors de cet événement dédié aux acteurs du tourisme qui a rassemblé 180 exposants. © Nathalie BONNEMAINS

Vers une régulation de l'installation des médecins

Edition Bretagne, Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, Édition France, vendredi 4 avril 2025, 426 mots

En zone sous-dotée, l'autorisation sera délivrée de droit. Là où les besoins sont pourvus, elle ne sera octroyée que si l'arrivée d'un praticien fait suite au départ d'un autre médecin d'une même spécialité.

Au bout du suspense et sous les applaudissements. À 23 h 50 mercredi, après trois heures de débats animés, d'amendements et sous-amendements, à dix minutes de la fin de la séance, les députés ont adopté le premier article de la proposition de loi visant à lutter contre les déserts médicaux. 155 voix pour, 85 contre. « **C'est un vote historique** », s'est empressé de réagir Hadrien Clouet (LFI, Haute-Garonne).

Ce texte, dont l'examen des autres articles reprendra le 5 mai (1), met en place une régulation de l'installation des praticiens. En zone sous-dotée (87 % du territoire), l'autorisation sera délivrée de droit par les agences régionales de santé. Ailleurs, là où les besoins sont pourvus, elle ne sera octroyée que si l'arrivée d'un médecin fait suite au départ d'un autre praticien d'une même spécialité.

« Absence de fléchage »

Au long de la soirée, d'après discussions ont porté sur la nécessité ou pas d'instaurer cette régulation. « **Nous n'avons pas encore exploré cette piste. Essayons-la**, a lancé Guillaume Garot (PS, Mayenne). **Six millions de Français sont sans médecin traitant.** » Une urgence que partage le ministre de la Santé. Mais Yannick Neuder craint que la contrainte n'entraîne des déconventionnements, des départs à l'étranger, des cessations d'activité. « **Il faut éviter de fracturer notre système de santé.** »

Une inquiétude mise également en avant par plusieurs parlementaires. « **La coercition nuira à l'attractivité de la profession** », pense Christophe Bentz (RN, Haute-Marne). « **Elle aggravera la situation** », juge Stéphanie Rist (Renaissance, Loiret). « **Pour réguler, il faut des praticiens. Or nous en manquons** », tacle Agnès Firmin-Le Bodo (Horizons, Seine- Maritime). « **Cette régulation n'est pas de la coercition. Elle fonctionne déjà pour d'autres professions de santé** », assure Guillaume Garot.

L'Association des maires ruraux de France s'oppose à cette régulation. Elle note que la mesure des députés, « **ne donne aucune dénomination précise de l'endroit où les médecins devront s'installer. L'absence de fléchage risque de les guider vers des zones urbaines désertées.** » Au détriment de la campagne. Pour organiser au mieux cette régulation, Hadrien Clouet propose la création d'un indicateur territorial de l'offre de soins, mesurant le temps médical disponible ou encore l'état de santé de la population.

(1) Rétablissement de la permanence des soins le soir et le week-end ; démocratisation de l'accès aux études de médecine...

Yves-Marie ROBIN.



Six millions de Français sont sans médecin traitant. Huit millions vivent dans un désert médical. © Joël Le Gall, archives O.-F.

Manche - Déchetterie du Ham : du mieux, mais doit mieux faire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025, 693 mots

Des amendes, des mises en demeure de l'État face aux libertés prises avec les règles : la déchetterie du Ham reste dans le collimateur mais son exploitant promet des améliorations.

Le maire du Ham, Ghislain Dubois, n'en revient pas. « **Jamais on n'a accueilli ici autant de parlementaires en même temps !** » Autour de la vaste table en U dressée dans la salle communale et présidée par le sous-préfet de Cherbourg Jean Rampon, ils sont quatre, en effet. En plus de moult élus locaux venus du canton, Philippe Gosselin, député de la première circonscription qui inclut Montebourg, les sénateurs Béatrice Gosselin, Sébastien Fagnen et David Margueritte sont tout ouïe.

L'heure est au Comité de suivi de site (CSS) de la décharge située à la croisée du Ham, d'Écausseville et d'Éroudeville. Géré par la SPEN, filiale de Veolia, il empoisonne de ses odeurs nauséabondes la vie des riverains à des kilomètres à la ronde. L'industriel a mis les petits plats dans les grands pour défendre son action devant ces représentants du peuple, mais aussi face à l'association Ensemble contre le projet d'enfouissement (ECPEE) qui remue ciel et terre pour en finir avec ces nuisances.

Les progrès se font attendre

« **Il n'est pas question pour nous de nier les problèmes, liés à des choix industriels pas forcément judicieux,** admet Jean-Marc Hérembourg, directeur général de Veolia Normandie. **Mais l'été 2025 ne sera pas l'été 2024. On a accompli plusieurs améliorations.** » Et de citer la mise en conformité du gigantesque casier numéro 15 avant sa fermeture - qui a valu à la SPEN de mettre fin en août dernier à l'astreinte financière préfectorale pour laquelle elle a payé 89 000 €, l'installation de capteurs et bientôt d'une torchère, la décision de n'ouvrir que de petits casiers pour limiter la puanteur, de les bâcher les week-ends et jours fériés (les clauses initiales d'exploitation exigent une couverture quotidienne)... « **Nous ne voyons toujours pas d'amélioration** », fulmine pourtant Monique Gousset, présidente de l'ECPEE.

Il faudra encore attendre pour que les travaux effectués portent leurs fruits. Et encore. Il sera difficile de rejeter les plâtres, déversés en grande quantité sur le site et responsables des pires émanations de H₂S, ce gaz très soufré qui prend aux yeux, à la gorge, provoque maux de tête et vomissements. Notamment chez des enfants. La militante est venue avec des courriers signés par des médecins de Montebourg, destinés aux parlementaires et au représentant de l'État.

« Atteinte à la santé »

L'Agence régionale de santé souligne l'inconvénient des données fournies par Veolia : « **Lissées sur la journée, elles viennent en opposition avec les bouffées d'odeurs, dont on sait les effets sur les enfants en bas âge exposés longuement.** » Et puis David Margueritte se fâche : « **La réalité, c'est que fait-on pour ces enfants ? Les explications techniques ne peuvent plus suffire.** » Son collègue Sébastien Fagnen a déjà agi. Envoyé une missive salée à la ministre Agnès Pannier-Runacher ; rencontré mercredi au Sénat des dirigeants de Veolia. De son côté, le préfet a récemment adressé à l'entreprise deux nouvelles mises en demeure. Le sous-préfet en ajoute une troisième, destinée à exiger de la SPEN-Veolia le respect des réglementations et des clauses d'exploitation, « **parce qu'il peut y avoir atteinte à la santé humaine** ».

Il y a donc urgence, comme il y a urgence à préparer l'après. Le site cotentinois aura en effet atteint sa limite de capacité (3 250 000 tonnes) en 2028 et devra, quoi qu'il arrive, fermer à ce moment-là. Jean-Marc Hérembourg l'a confessé, en réponse à une question pressante de Jean Rampon qui a ? « **besoin de pouvoir le dire aux riverains** » : ? « **Il n'y a plus de démarche visant à une extension** » de la part de Veolia. L'entreprise n'aurait donc plus de volonté d'aller au-delà du contrat actuel. Le souci, est qu'il faudra trouver une solution transitoire de deux ou trois ans pour les ordures qui se déversent ici. Le nouveau site départemental de traitement, prévu à Cavigny, ne sera pas livré à temps pour garantir la continuité.

Olivier CLERC.



La décharge située à la croisée du Ham, d'Écausseville et d'Éroudeville, empoisonne de ses odeurs nauséabondes la vie des riverains à des kilomètres à la ronde. © Archives Ouest-France

Manche - À Cherbourg, testez gratuitement les sports nautiques

Quotidien Ouest-France, vendredi 4 avril 2025, 141 mots

Envie de tester la plongée, la planche à voile, le surf, le catamaran, le kayak, le stand up paddle, l'aviron, le kitesurf ou le char à voile ? Rendez-vous sur la plage d'Urville-Nacqueville, à l'ouest de Cherbourg, du 5 au 7 avril pour s'initier gratuitement aux sports nautiques. Quinze clubs nautiques du Cotentin se réuniront, à l'initiative du Pôle nautique de la Hague (PNH) et la Communauté d'agglomération du Cotentin (Cac), pour proposer plus de 2 000 baptêmes sportifs (inscriptions sur place). Les participants doivent se munir d'un maillot de bain, les combinaisons sont prêtées.

Le public pourra également assister aux démonstrations d'athlètes locaux dans leur discipline ainsi qu'à une mise en situation d'un sauvetage en mer avec un chien. Samedi et dimanche, des concerts électro et reggae se tiendront dans l'enceinte de la base nautique jusqu'à 2 h.

Cherbourg-en-Cotentin - À 21 ans, il se prépare pour la mini-transat en solitaire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025, 474 mots

En 2027 se déroulera la mini-transat en solitaire entre la France et les Antilles. À 21 ans, Noa Geoffroy se prépare pour sa première course au grand large.

Les gens d'ici

Originaire de Montfarville, Noa Geoffroy, membre du Yacht-club cherbourgeois, a décidé de se lancer dans la course au large. Son projet prendra forme en 2027 pour la mini-transat bisannuelle en solitaire entre la France et les Antilles, soit 4 050 milles (6 518 km) en deux étapes avec escale de deux semaines aux Canaries.

« Je vais la faire à bord de *Biscuit*, un Pogo 3 de 6,50 m. C'est en solitaire mais à l'ancienne, sans assistance ni communication, juste une VHF en cas de problème. » Et le navigateur de 21 ans de poursuivre : « À bord, pas d'ordinateur, de la navigation sur carte et l'obligation de point au sextant. J'aime l'aspect technique et recherche de la météo. »

Un tremplin pour une belle carrière

Plus d'un mois de navigation qui ne laisse pas de place à l'erreur seul sur l'Atlantique. Une mini-transat qui, depuis 1940, a servi de tremplin à de grands navigateurs tels que Yannick Bestaven ou Charlie Dalin, vainqueurs du Vendée Globe. Si Noa Geoffroy participe à cette course mythique, c'est qu'il sera qualifié en participant à au moins 1 500 milles (2 414 km) en courses et 1 000 milles (1 609 km) en solitaire. « Ma première course au large, c'était en 2022 sur le circuit Mini 6,50 m avant de participer à la mini Fastnet. »

Trouver des finances

C'est à l'école de voile de Barfleur que Noa Geoffroy a commencé alors qu'il avait 5 ans. Sa passion l'a conduit à naviguer sur catamaran et 420 avant de devenir entraîneur au sein du Yacht-club de Cherbourg il y a trois ans.

« J'entraîne et j'initie à la voile habitable. C'est à Cherbourg que j'ai mis le pied dans le large après un ras-le-bol de faire des triangles autour de bouées dans la rade », déclare Noa Geoffroy, qui a également effectué des convois de voiliers entre les régions françaises.

L'an dernier, c'est avec son ami Pierrick Letouzé que Noa traverse l'Atlantique avec un class40 pour revenir en France. « On a été touché par la foudre et recueilli par un cargo. Je veux ma revanche et le traverser cet Atlantique », insiste-t-il tout en évoquant le coût de 120 000 € pour cette mini-transat. « Avec l'aide de ma famille, j'ai déjà investi 20 000 € pour louer le voilier. Je suis à la recherche de financeurs, entreprises et autres. » Mais Noa Geoffroy veut que sa mini-transat reste un projet normand avec des partenaires régionaux. « Je vais frapper à toutes les portes. Mon projet, c'est à la fois performance, partage et durabilité pour aller plus loin avec mes partenaires. »

Contacts. Tél. 06 69 14 04 89 ou e-mail : noa.geoffroy7@gmail.com.



Noa Geoffroy se prépare pour la mini-transat 2026 et recherche des partenaires pour mener à bien son projet dans la durée. © Ouest-France

Cherbourg-en-Cotentin - TechnicAtome en grève : décision importante ce matin

Quotidien Ouest-France, vendredi 4 avril 2025, 153 mots

Hier a marqué le septième jour de grève chez les personnels de TechnicAtome Cherbourg. Le retard s'accumule sur le chantier du SNA *De Grasse*, pour lequel l'entreprise préparait les essais à chaud de la chaufferie, destinés à vérifier tous les systèmes et composants du réacteur dans des conditions thermodynamiques. Ils conditionnent l'autorisation de chargement du combustible et, en tout état de cause, le programme Barracuda ne sera sans doute pas terminé et livré dans les temps.

Les salariés, qui ont reçu de nouvelles propositions de leur direction, doivent décider de la suite de leur mouvement ce vendredi, 8 h, au moment de l'embauche.

Leur intersyndicale (CGT, CFDT, CFE-CGC) se dit satisfaite concernant un point de revendication, la prime d'astreinte. En revanche, elle estime que le compte n'y est pas pour la *prime bateau*, et pointe deux autres dispositifs réclamés toujours refusés dans un cadre d'accord spécifique dit Cherbourg.

Valognes - L'investissement se consacre au groupe scolaire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025, 441 mots

Le conseil municipal s'est réuni lundi 31 mars. Le cadre du budget est conforme aux orientations de la ville avec les chiffres déterminés pour les investissements et le fonctionnement.

Dans les objectifs de la municipalité, les axes d'investissements et de fonctionnement sont constants avec un leitmotiv : « Nous ne dépensons pas l'argent que nous n'avons pas ! » De ce fait, le budget total de la ville, présenté lors du conseil municipal le lundi 31 mars, s'élève à 25 781 509 € avec un investissement de 14 420 092 €.

Des investissements pour réduire les charges

Le groupe scolaire dans le quartier du Grand-Saint-Lin se taille la part du lion avec 3 480 000 € sur la totalité de 8 880 000 €. L'aménagement des berges du Merderet sera abondé de 800 000 € sur projet s'élevant à 1 425 000 €. Les différentes délégations cumulent un total de 673 350 € pour leurs investissements courants.

Concernant le fonctionnement, le maire Jacques Coquelin a souligné : « Nous avons privilégié les investissements qui sont de nature à réduire ces charges de fonctionnement et nous avons adopté nos pratiques dans le même but. L'importante réduction de nos charges de gaz et d'électricité n'est pas uniquement due à une baisse des tarifs énergétiques mais bien aux dispositions que nous avons prises dans ce domaine. Une réduction qui devrait s'accroître avec l'investissement très important que nous avons engagé sur notre réseau d'éclairage public. La réduction des charges de fonctionnement ne saurait avoir de répercussions sur les services offerts à la population. »

Avec une capacité d'autofinancement qui a doublé passant de 800 000 € à 1,6 millions d'euros en 2024, le maire n'a pas caché sa satisfaction : « Sans augmenter les taux d'imposition depuis 13 ans, sans avoir recours au levier fiscal, nous avons maintenu nos recettes fiscales aux alentours de 70 % de l'ensemble de ces recettes. Nous ne sommes pas dépendants de l'État, ni de l'agglomération du Cotentin. Cependant, nous attendons leur soutien pour nos investissements. »

Des projets en 2025

La requalification de deux rues importantes, celle de l'Hôtel-Dieu et du Petit Versailles seront également des projets financiers lourds pour cette année : « Cet investissement fait partie de l'attractivité de la ville. » Dans les projets en suspend, Jacques Coquelin a confirmé : « Nous continuons d'avancer sur le projet de salle de convivialité, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Cotentin, avant d'engager la phase d'aménagement de la place du Château qui n'est absolument pas abandonnée, mais qui ne peut se faire raisonnablement qu'à l'issue de la réalisation de la nouvelle salle et la destruction de l'actuelle salle du Château. » Le budget a été approuvé par la majorité, avec les quatre abstentions de l'opposition.



Le budget 2025 a été approuvé par la majorité avec les quatre absences de l'opposition. © Ouest-France

Valognes - « Notre eau du robinet est parfaitement inoffensive »

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025, 309 mots

Lors du conseil municipal, Mathilde Challier, élue de l'opposition, a interrogé Jacques Coquelin, maire, sur la contamination de l'eau potable détectée dans une station de la ville en 2020. L'élue a relevé l'information de *La Presse de la Manche* : « Il est mentionné que 6,6 microgrammes de CVM (chlorure de vinyle monomère) par litre ont été détectés alors que le seuil réglementaire est de 0,5 microgramme par litre. Quelle est la situation actuelle ? Quels sont les moyens de protection sont mis en œuvre pour réduire les risques de contamination de l'eau ? »

Le maire a rassuré l'élue et la population : « Des campagnes de prélèvements et d'analyses sont régulièrement menées par les services du cycle de l'eau de l'Agglomération du Cotentin. Ces analyses sont obligatoires depuis 2007. Deux secteurs étaient concernés par ces contaminations qui se trouvent en extrémité de réseau avec un faible débit. »

Face aux résultats particulièrement préoccupants sur les deux secteurs concernés, « une vérification a permis de relever que l'analyse réalisée en 2020 était erronée à la suite d'une mauvaise manipulation du laboratoire. Nous pouvons considérer que les constatations sont inexactes. » « Les services de l'Agglomération ont demandé une contre analyse effectuée cette fois par l'Agence régionale de santé. Les résultats se sont avérés normaux, bien qu'étant proche du seuil du 0,5 microgramme par litre autorisé. »

La décision a été prise de remplacer le PVC par des tuyaux en polyéthylène sur le secteur du Haut Castelet sud et de programmer des travaux identiques sur le secteur du Moulin de Beaumont. « En attendant ces travaux, des purges automatiques interviennent tous les jours. Cette action est en effet nécessaire pour éviter la contamination de l'eau potable. »

En conclusion, le maire tient à souligner que « toutes les analyses réalisées sur le réseau d'eau de Valognes sont parfaitement conformes. Notre eau du robinet est parfaitement inoffensive. »

Valognes - Une liste de gauche en préparation

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 4 avril 2025, 161 mots

Le maire Jacques Coquelin sollicitera un quatrième mandat pour les élections municipales de 2026. Afin d'offrir une alternative, une quinzaine de personnes a répondu à l'invitation de William Bouton, Alain Pinchon, Marion et Mohammed Soidriddine, initiateurs de la mise en place d'une liste de gauche.

Mohammed Soidriddine a décliné les principes de cette future liste « de gauche, écologique et humaniste » : « Nous sommes persuadés que l'écologie doit guider toutes les décisions politiques municipales et nationales. D'autre part, nous pensons que l'être humain doit être au centre de toutes les décisions. Nous ne sommes pas contre l'idée de produire, mais pas à n'importe quel prix et avec n'importe quelles conditions. Il nous semble fondamental que toutes les décisions doivent être prises avec un consensus avant toutes mises en œuvre. »

Sur les bases posées, les quatre protagonistes souhaitent rassembler au plus large avec la prochaine réunion qui aura lieu samedi 12 avril, à 15 h, à la salle Léopold Delisle.

Virandeville - Le budget à l'ordre du jour

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), vendredi 4 avril 2025, 256 mots

Le conseil municipal s'est réuni lundi 31 mars sous la présidence du maire, Stéphane Olivier. À cette occasion, le compte financier unique, CFU, a été examiné et approuvé. La capacité d'autofinancement nette en augmentation étant de 107 000 € en 2024 contre 56 326 € en 2023.

L'endettement de la commune est en forte baisse, en 2027, il ne restera qu'un seul emprunt, ce qui permettra d'envisager de nouveaux travaux.

Enfin, la fiscalité est en évolution constante. Le trésorier note : « **Les finances de la commune de Virandeville sont en bonne santé** ». Les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune pour 2024 sont excédentaires pour un montant total cumulé de 421 118 €.

Augmentation des taxes

Les conseillers ont retenu la proposition du trésorier de relever les taux d'imposition de 1 %. La taxe sur le foncier bâti passe donc de 37,61 % à 37,99 %, celle sur le foncier non bâti de 31,02 % à 31,33 % et la taxe d'habitation de 10,96 à 11,07 %.

Le conseil a également approuvé le budget primitif de 2025, de fonctionnement de 833 146 € et de 1 454 221 € pour les dépenses d'investissement.

Ce dernier budget est en forte hausse du fait du projet de construction de la nouvelle école, 1 104 000 €.

D'autres travaux sont prévus comme le changement de portes et de fenêtres à la salle de fêtes et à la mairie, des bâches incendie, l'aménagement de la place près du bar tabac, des travaux de voirie au hameau les Contes.

Les subventions 2025 pour les associations ont été votées, neuf ont été retenues pour un montant de 2 797,20 €.

Commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin – Migrants : Cherbourg presque infranchissable

Commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin – Les échos de la Presqu'île

Communauté d'agglomération du Cotentin – Le Cotentin vote l'adhésion à Audace, une agence d'urbanisme

Commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin – Un protocole contre l'habitat insalubre

Communauté d'agglomération du Cotentin – Une immersion dans la gare maritime en 1937

Pôle de Proximité de Douve et Divette – Sideville – Le torchon brûle entre Sideville et Teurthéville-Hague

Pôle de Proximité de La Saire – Digosville – Les repères de parcours de randonnée vandalisés

Pôle de Proximité de La Saire – Le Mesnil-au-Val – La nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles s'apprête à ouvrir

Commune nouvelle de La Hague – Urville-Nacqueville – Les animations coulent à flots

Commune nouvelle de La Hague – La Hague – Cette association surveille la radioactivité dans l'eau

Communauté d'agglomération du Cotentin – Pour Pâques, des ateliers au moulin

Communauté d'agglomération du Cotentin – Animations du Pays d'Art et d'Histoire à Bricquebec

Communauté d'agglomération du Cotentin – Signature d'un contrat local de santé : pour coordonner l'accès aux soins

Pôle de proximité de Cœur du Cotentin – Bricquebec-en-Cotentin – Au conseil : le rapport d'orientations budgétaires

Pôle de proximité de Cœur du Cotentin – Valognes – Réseau d'eau potable : pas d'inquiétudes sur la qualité de l'eau

Migrants : Cherbourg presque infranchissable

Décryptage

Les migrants sont moins nombreux sur le port de Cherbourg à tenter de passer clandestinement vers les îles britanniques.

Les candidats à l'exil, outre-Manche, sont toujours présents à Cherbourg-en-Cotentin, mais dans des proportions bien moins importantes depuis l'été 2024. "Nous avons toujours quelques jeunes Afghans qui tentent de pénétrer dans la zone portuaire, mais ils ne sont plus qu'une grosse dizaine. Le pic a pu monter jusqu'à 80 personnes environ. Il y a toujours la 'jungle', le fameux camp, mais nous sommes sur une immigration de transit", indique Hugues Toulliou, commandant de police et directeur interdépartemental de la Police aux frontières (PAF), à Cherbourg. Cela ne veut pas dire pour autant que ses effectifs, 85 pour le département de la Manche, dont la majorité dans le nord-Cotentin, relâchent leurs efforts. "Nous observons un autre phénomène, celui des 'chargements' dans des remorques, plus au nord, sur des aires d'autoroute. Cela peut se faire en Seine-Maritime, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Belgique, voire jusqu'aux Pays-Bas", poursuit celui qui occupe le poste depuis septembre 2020. En moyenne, la PAF tombait sur un chargement illégal de clandestins une fois par an. Fin mai 2024, 14 Vietnamiens et Albanais - nationalité qui revient régulièrement



Les grillages fermant l'enceinte du port de Cherbourg, rehaussés à quatre mètres, semblent porter leurs fruits. Les tentatives d'intrusion dans la zone d'accès restreint sont en baisse.

dans ce phénomène de migration - avaient été trouvés dans un camion à bestiaux. "Là, nous en avons déjà eu deux depuis le début de l'année. La première, le 18 janvier, avec 16 individus Erythréens et Ethiopiens. Le 15 février, nous avons découvert six Irakiens dans une remorque frigo, détaille le commandant. Nous ne sommes pas sur des cas de chauffeurs complices, mais bien de réseaux de passeurs."

Objectif Angleterre

L'Eldorado des migrants reste bien l'Angleterre. Mais le chemin s'est compli-

qué et rallongé depuis le Brexit. "90% du trafic de fret est à destination de l'Irlande, rappelle Hugues Toulliou. Les personnes ne tentent plus de monter dans des remorques pour l'Angleterre, mais bien l'Irlande, systématiquement. Ils espèrent ainsi arriver à Rosslare ou Dublin, gagner l'Irlande du Nord puis l'Angleterre." En 2023, 60 personnes environ avaient été interceptées à leur arrivée dans le pays du Trèfle, et moitié moins en 2024. Avec systématiquement un "retour à l'envoyeur". A Cherbourg, les personnes peuvent être placées 24h en rétention administrative, avant que la préfecture

ne prenne une décision : soit la personne est libre, soit placée sous Obligation de quitter le territoire français (les fameuses OQTF), avec ou sans délai, et/ou avec ou sans assignation à résidence, ou bien placée en rétention. A Cherbourg, le local de rétention administrative permet de garder les personnes trois jours, avant un acheminement vers un Centre de coordination zonal de lutte contre l'immigration clandestine (CCZ-LIC). Les années précédentes, une centaine d'individus passaient par le local de rétention à Cherbourg. Un chiffre qui a été divisé par plus de deux, depuis que le Calvados garde également les migrants.

Grillages, drones et sécurité privée

Si la pression migratoire a fortement diminué, c'est aussi en raison du rehaussement de 2,8 à 4m des grillages de la zone d'accès restreint du port. Après deux ans de travaux, tout est presque fini de ce côté. "Par définition, on ne peut pas mettre de grillage en mer. Et certains préparent une tentative de traversée en se plaçant sur les zones d'enrochement", indique le patron de la PAF, avertissant là aussi sur cette dangerosité. La surveillance par drones depuis début 2024 a dû refroidir certaines velléités de départ, tout comme le renforcement de sociétés de sécurité privées. L'an passé, environ 200 interpellations ont donné lieu à des procédures judiciaires ou administratives, ou des mesures de protection pour des mineurs non accompagnés.

Une collaboration plus fluide entre les forces de l'ordre

Sécurité

La nouvelle organisation annoncée de la police nationale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Elle consiste en la fusion des trois directions territoriales de la police nationale que sont : la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), la direction territoriale de la police judiciaire (DTPJ) et la direction interdépartementale de la police aux frontières (DIDPAF), en une unique direction interdépartementale de la police nationale (DIPN). *"Il y a davantage de coordination"*, indiquent en chœur Hugues Toulliou et Laurent Damarin, respec-

tivement directeur interdépartemental de la Police aux Frontières (PAF) et commissaire de Cherbourg. Les deux patrons, satisfaits de cette évolution entre les services, se rencontrent au minimum une fois par semaine, pour une réunion. Le 24 mars, ils ont par exemple mutualisé leurs moyens, dans le cadre du plan d'action départemental de restauration de la sécurité au quotidien (PADRSQ) mis en place le 21 février par Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, avec une opération de contrôles dans les trains, gares ou sur la route également.



Hugues Toulliou, à gauche, et Laurent Damarin, sont satisfaits de travailler en plus grande proximité depuis la nouvelle organisation de la police nationale.

Le Cherbourg-Bayonne sous haute surveillance

Sécurité

Le 10 décembre 2024, un long serpent de 550 mètres s'est engouffré dans le cœur de Cherbourg-en-Cotentin. Il s'agissait d'un test de la ligne de ferroutage entre Cherbourg et Bayonne, circulant à vide pour cet essai. Cette liaison, portée par la compagnie maritime Brittany Ferries, permettra de mettre annuellement 30 000 camions sur les rails, dans un circuit Grande-Bretagne - Espagne. Prévus en avril, la mise en service a été reportée de quelques semaines, en raison de reprise de travaux du côté de la frontière espagnole.

Laurent Damarin, commissaire de la ville, et Hugues Toulliou, commandant de police et directeur interdépartemental de la Police aux frontières (PAF), indiquent qu'il y aura une grande surveillance de ce passage (19h10 à 19h20 vers Bayonne et 11h à 11h10 vers le port), à raison de trois fois par semaine dans un premier temps, puis cinq. Outre les sept passages à niveau, les tentatives d'intrusion de migrants dans les remorques - les trains circulant à 20km/h environ - seront particulièrement scrutées, pour des questions de sécurité évidente.



La ligne de ferroutage entre Cherbourg et Bayonne (ici un essai à vide de remorques, le 10 décembre 2024), sera particulièrement surveillée.



La mairie de Cherbourg est un enjeu politique pour le parti Horizons.

Cherbourg : vers deux listes à droite ?

Les municipales de mars 2026 sont dans toutes les têtes des politiques locaux. Mais pourquoi Blaise Mistler, proche d'Édouard Philippe et délégué municipal d'Horizons à Cherbourg-en-Cotentin depuis la création du parti, a-t-il passé la main la semaine dernière à Yann Lepetit, jusqu'alors délégué du parti Horizons à Saint-Vaast-la-Hougue et aussi conseiller municipal dans cette commune ? Il se murmure que Yann Lepetit serait pressé de quitter Saint-Vaast pour se présenter aux municipales cherbourgeoises en 2026. Une ambition que ne partage pas

Blaise Mistler, qui a donc préféré céder la place à son cadet, tout en assurant vouloir rester actif dans le Cotentin. Une façon de prendre date pour 2027 ? Nous verrons. Pour l'instant, l'heure est à la préparation des municipales. Ainsi, Yann Lepetit chercherait à fédérer les oppositions cherbourgeoises en réunissant le bloc central macroniste. Pourtant, cette initiative pourrait se heurter au Cercle du Cotentin, qui, selon toute vraisemblance, n'aurait aucun intérêt à lui laisser le champ libre. La question reste donc de savoir si le Cercle du Cotentin s'entendra avec Horizons ou non. Dans le cas contraire, risque-t-on d'avoir deux listes à droite au premier tour ? A suivre !

Le Cotentin vote pour l'adhésion à Audace, une agence d'urbanisme

Politique

Audace. C'est le nouveau nom de l'agence de développement territorial, dite d'urbanisme, que l'Agglomération du Cotentin va rejoindre prochainement. Le 27 mars, réunis en conseil à Valognes pour la première assemblée présidée par Christèle Castelein, les élus ont voté pour l'adhésion à ce nouveau programme. Une nouvelle usine à gaz ? C'est le ressenti qu'ont pu exprimer certains élus lors de la présentation, à l'image de Jean-Pierre Poignant, maire de Breuille, pour qui on rajoutait "encore un étage à la fusée", entendre par là ajouter une nouvelle couche à l'intérieur du millefeuille territorial.

Le chantier d'Orano, point de départ

Selon le Cotentin, qui est à l'initiative du projet, lançant l'idée en 2023 aux côtés des communautés de communes de la Baie du Cotentin et de Côte Ouest Centre-Manche, Audace (agence d'urbanisme du Cotentin et de la Manche), association de type loi 1901, par décision conjointe de ses membres fondateurs et de l'État, "a vocation à devenir progressivement l'outil stratégique de développement à la main des territoires adhérents, du Cotentin et de la Manche (à noter que les élus de Saint-Lô Agglo ont approuvé également cette adhésion, le 24 mars, en conseil communautaire). Pour répondre aux enjeux de transition démographique, économique, écologique et de cohésion à venir, notam-

ment dus à la création prévue de 15 000 emplois pour des développements industriels majeurs, l'Audace sera en charge d'accompagner et d'éclairer, par son expertise transversale, les collectivités et acteurs locaux, dans une vision prospectrice commune et dans leurs projets, permettant de faire face aux besoins de la population actuelle et future et des entreprises maritimes et industrielles en plein essor, en matière d'habitat, d'équipement, de mobilité, d'aménité, de santé et d'emploi." C'est donc le chantier Aval du futur d'Orano La Hague, qui va générer des milliers d'emplois, qui est à la base de cette réflexion.

Réaliser des économies

En amont du conseil, Christèle Castelein a expliqué que la création de cette agence était "un réel besoin. Cela permettra de réaliser des économies en se passant de cabinets d'études. Cela pourra déterminer aussi bien les politiques publiques, l'accroissement du territoire, la recherche de foncier, etc. Le Cotentin ne peut pas se développer tout seul." Le département, partenaire de l'agence, serait l'échelle géographique, à terme. Le siège de cette agence d'urbanisme qui emploiera 10 à 12 personnes (il en existe 50 en France, dont 3 en Normandie avec Le Havre, Rouen et Caen), se situera à Valognes. Le budget sera d'1,5 million d'euros et la cotisation de 890 000 euros pour le Cotentin, soit 5 euros par habitant.



La place de la Révolution, où des immeubles insalubres seront prochainement démolis dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

Un protocole contre l'habitat insalubre

Habitat

Un protocole inédit vise à renforcer la lutte contre l'habitat indigne, avec des sanctions plus rapides.

Lors du conseil municipal de Cherbourg du 26 mars, un protocole pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne a été présenté. Pierre-François Lejeune, adjoint en charge de l'hygiène, a détaillé ce projet qui cible particulièrement les propriétaires abusifs et les îlots insalubres, ces zones urbaines où les conditions de vie sont dangereuses pour la santé. Benoît Arrivé, maire, a souligné lors d'un point presse précédant la séance que ce protocole s'inscrit dans un objectif global d'amélioration de l'attractivité de la ville : *“Dossier après dossier, on suit le même projet.”*

Un protocole inédit pour Cherbourg

Le protocole, proposé par l'Etat à travers le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne de la Manche, sera signé par la Ville de Cherbourg, qui sera la première commune du département à adopter ce type d'accord. Il vise à renforcer la réponse judiciaire en cas d'infractions, pour rendre la lutte contre l'habitat indigne plus efficace. *“Il est nécessaire d'accentuer l'action pénale pour obtenir des résultats concrets”*, a précisé Pierre-François Lejeune. Ce protocole vient compléter les dispositifs déjà en place, dont l'action de trois inspecteurs de salubrité qui composent l'équipe communale d'hygiène. Placé sous l'égide du tribunal judiciaire de Cherbourg, il permettra aux six partenaires impliqués (le parquet de Cherbourg, la préfecture, l'agence régionale de santé, le conseil départemental, la caisse d'allocation familiale et la Ville de Cherbourg) de traiter conjointement et systématiquement les infractions relevées. Il clarifie les rôles et les prérogatives de chaque acteur, notamment la coopération avec le parquet et l'obligation de signaler au procureur les

propriétaires en infraction. Par ailleurs, la lutte contre les fraudes aux allocations logement des bailleurs de logements insalubres sera mieux coordonnée avec la Caisse d'allocations familiales. Pour la Ville, il sera désormais obligatoire de saisir le parquet dès lors qu'un propriétaire met en danger les occupants d'un immeuble en ne respectant pas les obligations de travaux ou de relogement prescrites par arrêté. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité ce protocole pour imposer des sanctions rapides aux propriétaires en infraction, protéger les habitants (relogement adapté) et coordonner l'action des services. Pierre-François Lejeune a souligné l'importance de ce projet : *“Faire de Cherbourg une ville où le droit au logement ne se négocie pas.”*

■ La problématique des îlots insalubres

Les îlots insalubres, souvent abandonnés depuis 30 ou 40 ans, constituent un réel enjeu pour la municipalité. Ces immeubles en dégradation, parfois situés en centre-ville, représentent une menace pour la sécurité publique, risquant de s'effondrer et d'endommager les bâtiments voisins encore habités. Benoît Arrivé, maire de Cherbourg, a souligné : *“On va prendre nos responsabilités.”* Parmi les exemples de logements insalubres à démolir figurent ceux place de la Révolution et au 7 rue Grande Rue. *“Il s'agit de détruire pour reconstruire la ville sur elle-même”*, a expliqué Pierre-François Lejeune, adjoint en charge de l'hygiène.

En parallèle, la municipalité envisage la mise en place du permis de louer, un dispositif qui permettrait de soumettre à autorisation la mise en location de certains logements dans des zones définies, notamment celles où l'habitat insalubre est récurrent. Cependant, cette mesure nécessiterait l'accord de l'Agglomération, compétente en matière de logement, pour être appliquée.

Une immersion dans la gare maritime en 1937

Patrimoine

La Cité de la mer plonge les visiteurs dans l'effervescence de l'arrivée du *Queen Mary* à Cherbourg, le 14 avril 1937.

Une nouvelle expérience immersive, unique en France, ouvrira ses portes à la Cité de la mer, à Cherbourg, à partir du samedi 5 avril. Intitulée *Cherbourg transatlantique*, elle propose aux visiteurs une plongée inédite et spectaculaire dans l'effervescence de la gare maritime en 1937, au moment de l'escale inaugurale du mythique paquebot *Queen Mary*, le 14 avril.

Un bond dans l'histoire

La gare maritime transatlantique de Cherbourg est un témoin majestueux du passé maritime de la ville. Construit dans les années trente, ce chef-d'œuvre Art déco a vu défiler des milliers de voyageurs en partance pour l'Amérique. Avec *Cherbourg transatlantique*, la Cité de la mer propose de revivre ce moment historique grâce à une technologie de réalité mixte inédite en France. L'expérience, d'une durée de 35 minutes, se déroule dans l'ancien hall des trains de la gare maritime. Ce vaste espace, autrefois fréquenté par des passagers en partance pour le Nouveau Monde, sert aujourd'hui d'écrin à une reconstitution saisissante de l'atmosphère

de l'époque. Munis d'un casque spécial, les visiteurs pourront découvrir la gare telle qu'elle était en 1937, avec ses quais animés, ses bagagistes en pleine effervescence et ses passagers prêts à embarquer sur le luxueux paquebot *Queen Mary*.

Ils croiseront des figures historiques comme l'architecte de la gare, René Levavasseur, ou encore des musiciens de jazz venus divertir les voyageurs. L'ambiance sonore a été minutieusement recréée pour renforcer l'immersion : annonces de départ, cris des vendeurs de journaux, bruits de valises sur le pavé... Autant d'éléments qui, ensemble, permettent une plongée saisissante dans une époque où Cherbourg était une porte ouverte sur le Nouveau Monde.

Un défi technologique relevé par Anamnesia

Rendre possible une telle expérience a demandé des mois de travail. La société Anamnesia, spécialisée dans la création d'expériences culturelles interactives, a relevé le défi de reconstituer la gare maritime de l'époque et son ambiance à l'aide d'images numériques superposées à la réalité. Une prouesse technologique, car jamais une expérience de réalité mixte n'avait été réalisée dans un espace aussi vaste en France.

Grâce à ce dispositif, la visite spéciale de 35 minutes *Cherbourg transatlantique* ne se contente pas d'illustrer l'his-



Les visiteurs, équipés d'un casque de réalité mixte, pourront déambuler dans l'ancien hall des trains et revivre l'effervescence de la gare maritime en 1937.

toire : elle la fait revivre. Un voyage captivant pour petits et grands, à découvrir dès le 5 avril à la Cité de la mer.

■ *Pratique. 11€ pour l'expérience seule, 30€ pour expo + visite. Informations sur le site web citedelamer.com*

Au conseil : le torchon brûle entre Sideville et Teurthéville-Hague

Sideville

Le conseil s'est réuni jeudi 20 mars.

Cantine. Le maire, Henri Destrés, a rappelé que le budget de la restauration scolaire est atteint par l'augmentation du coût des denrées alimentaires, de l'énergie et des charges sociales. Afin d'équilibrer le budget 2024, il a été demandé aux communes une participation exceptionnelle de 1€ pour les 31 000 repas pris dans l'année scolaire 2023-2024. Afin d'assurer la pérennité du budget cantine et d'éviter de se retrouver en déficit en cours d'année, la commission cantine, réunie le 13 mars, propose un avenant à la

convention afin de revoir la participation des communes en passant le coût du repas par élève à 2,50€ et 0,30€ pour la gestion, à partir du 1^{er} avril. La municipalité de Teurthéville, chargée de la gestion du restaurant, propose d'augmenter le prix du repas enfant à 4,95€. La municipalité de Sideville s'y oppose et parle de possible scission.

Divers. Des travaux seront entrepris route des Petits Monts pour canaliser les eaux pluviales pour 1 440€. La proposition d'achat de terrains au fort des Monts est rejetée par le conseil.



Louis Letertier

Des travaux seront menés dans la route des Petits Monts pour canaliser les eaux pluviales et éviter des inondations.

Les repères de parcours de randonnée vandalisés

Digosville

Vendredi 28 mars, au plateau de Digosville, l'agglomération du Cotentin et les représentants du comité départemental de randonnée pédestre de La Manche ont constaté des dégradations de balisages de parcours sur le secteur.

Ces dernières semaines, une personne mal intentionnée a vandalisé entre 3 et 4km de parcours, en obstruant les repères avec de la bombe de peinture ou en arrachant les stickers et plaquettes des parcours de trail ou de gravel (vélo hybride pour rouler sur route et tout-terrain). Sur

le plateau de Digosville, jusqu'au hameau Burnel, ce tronçon a été rebalisé à trois reprises. Les baliseurs bénévoles poursuivront sans relâche leur travail pour sécuriser les parcours, que ce soit pour les randonneurs à pied, à vélo ou à cheval.

De nouveaux parcours de trail et de gravel, avec des boucles, sont en cours de balisage sur l'ensemble du Cotentin. Le balisage est également important pour les riverains, car il permet d'éviter aux randonneurs de se perdre et de pénétrer sur des portions de terrain privées.



Aurèle Toquet

Marin Blondel de l'office de Tourisme, Bruno Galluet, Louissette Volclair, Vincent Pinabel, Benoît Allix du Comité Départemental de Randonnée, Odile Thominet vice-présidente du Cotentin et Hélène Hébert, adjointe.

La nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles s'apprête à ouvrir

Le Mesnil-au-Val

Le 26 mars, Evelyne Mouchel, maire, a inauguré la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), qui accueillera trois assistantes maternelles et 12 enfants. Quand Barbara Dubuisson cherchait un bâtiment où s'installer avec deux autres collègues, Evelyne Mouchel a compris qu'il était devenu nécessaire de créer une MAM. C'est ainsi que Laurence Carpentier, Barbara Dubuisson et Aurélie Linay, qui exerçaient leur métier à domicile et désiraient séparer leur activité de leur vie privée, entrent dans un local neuf qui leur

permettra de recevoir dans d'excellentes conditions 12 enfants âgés de 2 mois à 6 ans, à raison de 4 agréments par assistante. Sorties, comptines, chants sont prévus pour développer la sociabilisation. Le local a été aménagé avec grand soin sur une surface de 170m² : 3 chambres pour 4 bébés chacune, une pièce de vie, une cuisine, une salle de change, un bureau et une buanderie et une courette de 50m². Le local a été peint de couleurs chaudes, validées par la Protection Maternelle et Infantile. L'ouverture aura lieu le 7 avril.



Nino Chanoni

La construction de la MAM s'élève à 830 000€ TTC. La mairie a participé pour 30% aidée par l'Agglo du Cotentin, la Région et le Département. Les représentants de ces organismes étaient présents.

Les animations coulent à flots

Urville-Nacqueville

La fête du nautisme donnera accès à différentes initiations, des compétitions, des concerts, et des démonstrations sportives.

Avec ses 220km de côtes et ses 50km de rivières navigables, le Cotentin est un terrain de jeu idéal pour les activités nautiques. *“Par sa stratégie maritime ‘Terre bleue le Cotentin’, l’Agglomération souhaite valoriser et développer la relation du territoire avec la mer. Le nautisme et ses différentes activités en sont une composante essentielle”* rappelle Manuella Mahier, vice-présidente de l’Agglomération, en charge de la mer, du nautisme et du rayonnement du Cotentin, et maire de La Hague. *“Par l’organisation d’un événement festif en collaboration avec l’ensemble des clubs nautiques du territoire et les associations, nous souhaitons faire découvrir les pratiques sportives et de loisirs au public de tout âge”* poursuit-elle. L’édition 2025 de la fête du nautisme aura lieu du samedi 5 au

lundi 7 avril sur la plage d’Urville-Nacqueville. Au programme se trouvent initiations gratuites, démonstrations sportives, compétitions, concerts et animations.

Le nautisme en fête pendant trois jours

Samedi et dimanche, plus de 2 000 baptêmes gratuits encadrés par les moniteurs des bases nautiques de tout le Cotentin seront proposés au public. Ce sera l’occasion d’essayer différentes activités, comme le “wing foil”, le catamaran, la pirogue, le vieux gréement, ... Le lundi, la découverte des activités nautiques se poursuivra avec le char à voile, le longe-côte et la plongée. Un challenge intitulé “Kohlant-Hague” sera organisé en équipes de quatre. Il est inspiré du célèbre jeu télévisé. Un espace sera dédié à la protection de l’environnement et à la sécurité maritime.

■ *Pratique. Les 5, 6 et 7 avril à la plage d’Urville-Nacqueville. Gratuit. Inscriptions sur place. Autorisation parentale nécessaire pour les mineurs. Combinaisons prêtées. Programme sur encotentin.fr.*



La fête du nautisme, sur la plage d’Urville-Nacqueville du samedi 5 au lundi 7 avril, c’est l’occasion rêvée de se jeter à l’eau.

En questions

La Hague Jean-Yves Lepetit prélève l'eau tous les mois



Anne-Sophie Lecouvey

Jean-Yves Lepetit est préleveur volontaire pour l'Acro sur le plateau de La Hague.

Pouvez-vous vous présenter ?

"Je suis natif de la Hague, j'habite à Sainte-Croix. Je connais l'Acro et ses militants locaux depuis longtemps. Arrivé à l'âge de la retraite, j'ai souhaité me mettre au service de cette association. Et comme l'Acro cherchait

des préleveurs réguliers, je me suis proposé. Je suis donc bénévole depuis une quinzaine d'années. Avec Bernard Lecostey, qui m'a rejoint il y a 5 ans, nous formons l'équipe de prélèvement du plateau de la Hague".

En quoi consiste votre mission ?

"Chaque mois, nous faisons des prélèvements d'eau, de sédiments et de mousses aquatiques dans les ruisseaux, autour du site industriel de la Hague. Nous avons un parcours habituel avec douze points de prélèvements. Nous arpentons le terrain pendant 3h, ça nous maintient en forme ! Et nous n'hésitons pas à nous mettre à l'eau avec nos grandes bottes ! Nous nous associons aussi aux prélèvements en bord de mer, plus ponctuels, lors des grandes marées. Le laboratoire de l'Acro nous fournit le matériel : fioles, sachets, perche. Les échantillons sont analysés par quatre scientifiques salariées de l'association : docteurs en physique, laborantines. Le laboratoire est agréé par l'ASN, Autorité de sûreté nucléaire."

Quelles sont vos motivations ?

"C'est important pour nous de contribuer à une surveillance mensuelle de la radioactivité dans l'environnement, pour une information indépendante. La constance des lieux de prélèvement permet une comparaison des résultats depuis 20 ans. Nous sommes prêts à former des personnes motivées par cette mission. Nous faisons donc appel à de potentiels jeunes préleveurs."

Cette association surveille la radioactivité dans l'eau

La Hague

Depuis plus de trente-cinq ans, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, Acro, surveille les niveaux de radioactivité dans l'environnement.

Dans ce cadre, l'association a mis en place en 2004, l'Observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement, Ocre, qui permet de connaître les niveaux et les évolutions de la radioactivité présente dans l'environnement, principalement des écosystèmes aquatiques. Les prélèvements d'échantillons se font en bord de



Anne-Sophie Lecouvey

mer et dans les cours d'eau, avant d'être analysé par un laboratoire agréé ASN, Autorité de sûreté nucléaire, à Hérouville-Saint-Clair, Calvados.

Informations sur acro.eu.org.
Tél. 02 31 94 35 34.

Pour Pâques, des ateliers au moulin

Fierville-les-Mines

Le site rouvre au public et propose pendant les vacances divers ateliers, à destination des plus jeunes notamment.

Pour les vacances scolaires de Pâques, le moulin de Fierville-les-Mines propose des ateliers pour les petits et les grands du mardi 8 avril au vendredi 2 mai. Comme d'habitude, il y en aura pour tous les goûts ! Les ateliers pain auront lieu les mardis et vendredis à 10h pour les enfants à partir de 3 ans (10 euros par enfant), et les jeudis 17 et 24 avril à 13h30 pour les participants à partir de 12 ans (20 euros par personne). Pour l'atelier carillon, qui permet de fabriquer un carillon à vent avec des objets naturels et de récupération, rendez-vous les mercredis à 14h30 (à partir de 8 ans, 8 euros par enfant). Pour les ateliers crumble, rendez-vous les vendredis 11 et 25 avril et 2 mai, à 14h30 (à partir de 4 ans, 8 euros par enfant). Pour la pâte à modeler artisanale, fabriquée

avec de la farine, ce sera le jeudi 10 avril, à 14h30 (à partir de 4 ans, 8 euros par enfant).

Place à la nature

Outre les fabrications à base de farine, il y aura aussi un atelier d'initiation à la vannerie par la création d'un pot à crayons, permettant la découverte du raphia et du rotin, fibres souples qui permettent de réaliser des objets. Rendez-vous les jeudis 10, 17 et 24 avril à 10h et le mercredi 15 avril à 14h30 (à partir de 4 ans, 8 euros par enfant). Des ateliers "DéTECTIVE nature", permettant la récolte d'éléments pour la création d'une carte postale, auront lieu les mardis 8, 22 et 29 avril, à 14h30 (à partir de 3 ans, 8 euros par enfant). Enfin, des ateliers de fabrication d'hôtels à insectes en bois de récupération les mercredis à 10h et le vendredi 18 avril 14h30 (à partir de 10 ans, 8 euros par enfant).

■ *Pratique. Réservation obligatoire, tél. 02 33 53 38 04.*



Au milieu de la nature, le moulin à vent du Cotentin, construit en 1744, rouvre au public pour les vacances de Pâques, avec des visites classiques et des ateliers.

Une visite de la commune au fil des mots et de l'Histoire

Bricquebec

Dimanche 6 avril à 15h, Pays d'art et d'histoire propose une visite-découverte de la commune qui prendra appui sur les mots et expressions de la langue normande. Celle-ci a été fortement marquée par l'héritage scandinave apporté par le peuplement danois et norvégien du Cotentin dès le IX^e siècle. La visite, menée par un guide conférencier de Pays d'art et d'histoire sera également animée par Rémi Pézeril, président de la Fédération des associations pour la langue normande

(FALE). Le circuit permettra d'aborder, en Normand du Cotentin - une traduction est possible - l'architecture des vieilles demeures, les petits métiers, les animaux vendus sur les marchés, les personnalités de Bricquebec, l'histoire de la ville et la vie de ses habitants au cours des siècles.

■ *Pratique. Rendez-vous en salle du vert lion, 15, place Sainte-Anne. Tarifs : adultes 6€, étudiants et sans emploi 3€, gratuit moins de 18 ans. Sans réservation.*

Les causeries du Pays d'art et d'histoire : “Des femmes vikings ?”

Bricquebec

Dans le cadre de son cycle de causeries illustrées “*Le Temps des vikings*”, le Pays d'art et d'histoire invite à un nouveau rendez-vous, le jeudi 10 avril. Lorsque l'on parle des vikings, la première chose qui vient à l'esprit est l'image d'un grand blond à la barbe hirsute, ce conquérant sans merci naviguant au gré des tempêtes à la recherche de nouvelles terres et de nouveaux trésors. Mais qu'en est-il de la femme viking ? Que savons-nous vraiment d'elle ? Entre mythes et réalités, cette cau-



serie présentera sous un regard neuf, la figure de la femme viking.

■ *Pratique. Accès libre et gratuit. Jeudi 10 avril à 18h30, à la Maison du Patrimoine, salle du Vert Lion à Bricquebec.*

Signature d'un contrat local de santé : pour coordonner l'accès aux soins

Bricquebec

Mercredi 26 mars, Christèle Castelein, présidente du Cotentin et François Mengin-Lecreux, directeur de l'Agence Régionale de Santé, ont signé en présence de Jacques Coquelin, vice-président en charge des politiques de santé, de Ralph Lejamtel, conseiller délégué en charge de la prévention et l'éducation à la santé, le premier contrat local de santé à l'échelle du territoire. *“Si notre territoire connaît un fort dynamisme, il connaît pour autant des faiblesses, notamment dans l'offre de santé. Nous en sommes conscients et c'est pour*

cela que, bien que ce soit une compétence régaliennne, l'Agglomération a souhaité se mobiliser sur ce sujet depuis 2018”, rappelle Christèle Castelein. “Avec ce contrat local de santé, l'objectif est de poursuivre les actions déjà engagées sur les questions d'attractivité médicale et d'accès aux soins, mais aussi d'amplifier les efforts sur la prévention et la promotion de la santé. Avec le soutien des différents partenaires, nous avons un objectif : apporter une réponse aux attentes des habitants pour l'accès aux soins”.



Elisabeth Gavard

Christelle Castelein, présidente du Cotentin, a signé le premier contrat local de santé afin de confirmer l'engagement de l'Agglomération dans ce domaine vital.

Au conseil : le rapport d'orientations budgétaires

Bricquebec

La séance du conseil municipal du mercredi 19 mars a été consacrée à la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2025, par le maire Denis Lefer, qui a réaffirmé ses priorités : *“Développement de l'habitat sur les six communes historiques dans le respect des documents d'urbanisme en cours jusqu'à l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal. Maintien et développement de l'activité agricole, commerciale et industrielle. Maintien d'un service public de proximité, qualité de l'offre scolaire, sécurisation des voies de circulation, préservation du patrimoine bâti et soutien aux associations”*.

La conseillère d'opposition Sylvie Dusaux a posé la question de l'avenir du commerce de la commune déléguée du Vrétot. Le maire a annoncé être en pourparlers. Il a fait valoir le fait que Bricquebec était bien placée sur le sujet des fonds de roulement ou de la capacité d'autofinancement en effectuant une comparaison par rapport à des villes de la *“même strate, comme Saint-Hilaire-du-Harcouët ou Valognes”*.

Limiter le recours à l'emprunt

Suzanne Piedagnel, conseillère d'opposition, a demandé si cette comparaison avec des villes ayant des budgets très différents, était pertinente et si cela ne risquait pas de fausser les interprétations. Le maire a poursuivi : *“Les perspectives 2025-2026 seront de dégager de nouvelles*

marges de manœuvre en termes d'autofinancement et limiter le recours à l'emprunt pour financer la politique d'investissement de la collectivité qui mène une politique d'investissement très dynamique, particulièrement en 2023, mais toujours en 2024. Le montant des dépenses d'équipement par habitant reste supérieur aux communes appartenant à la même strate démographique, au niveau départemental, régional et même national et ce, avec un endettement plus faible que ces communes”

Mobilisation à la prudence financière

Au chapitre de la stratégie financière : *“Des financements complémentaires sont à inscrire pour les deux projets principaux, le pôle de services et travaux en salle omnisports... Une vigilance particulière sera portée sur les augmentations subies dans différents domaines.”* Cette mobilisation à la prudence est une préoccupation permanente pour l'équipe municipale. *“Malgré le contexte actuel difficile, l'équipe entend bien maintenir ses offres sur plusieurs thématiques : sport, culture, social. Cela passera par l'intermédiaire d'un développement des moyens de recherches de financements ou soutiens supplémentaires ainsi qu'une politique volontariste de limitation des dépenses de fonctionnement”* a conclu Denis Lefer.

Rendez-vous le 16 avril pour le vote du budget.

Réseau d'eau potable : pas d'inquiétudes sur la qualité de l'eau

Environnement

Lors du conseil du 31 mars, Mathilde Challier, élue de la minorité, a interpellé le maire début mars, mentionnant la présence de 6,6mcg de CVM (chlorure de vinyle monomère, gaz utilisé dans la fabrication du PVC, classé cancérigène) par litre, dans une station de Valognes en 2020, alors que le seuil réglementaire est de 0,5mcg. Jacques Coquelin a confirmé cette mention d'une étude ayant relevé une présence anormale de CVM sur deux secteurs du réseau, en septembre 2020. Face à ces résultats inquiétants, une

vérification a relevé que l'analyse était erronée suite à une mauvaise manipulation. Une contre-analyse a été effectuée par l'Agence régionale de Santé, dont les résultats se sont avérés normaux, bien que proches du seuil de 0,5mcg/l, les deux secteurs étant en bout de réseau avec faible débit. Le PVC a été remplacé par des tuyaux en "PEHD", matériau sans risque dans le secteur Haut Castelet sud. Des travaux étant programmés au Moulin de Beaumont, des purges sont réalisées en attendant tous les 15 jours.



Sylvie Gosselin

Le maire tient à rassurer et affirme que l'eau du robinet est inoffensive. Il précise que le PVC est interdit pour les canalisations d'eau potable depuis 1980.

Communiqués de presse

30.03.2025 : Du 31 mars au 21 avril – Exposition « Le littoral se raconte en Playmobil »

4.04.2025 : La Maison du Cotentin de Saint-Sauveur-le-Vicomte accueille le 4^{ème} forum des métiers destiné aux collégiens

DU 31 MARS AU 21 AVRIL - EXPOSITION « LE LITTORAL SE RACONTE EN PLAYMOBIL »

Dimanche 30 mars 2025, Odile THOMINET, Vice-Présidente en charge de la Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs, Manuela MAHIER, Vice-Présidente en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin, Edouard MABIRE, Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles, Frédérique BOURY, Maire de Port-Bail-sur-Mer ont inauguré en présence de l'artiste Jean-Philippe BROUSSIN, l'exposition *Le Littoral se raconte en Playmobil*. Une initiative originale pour valoriser le patrimoine maritime du Cotentin à l'occasion de l'année de la Mer.

Le contexte

Avec ses 220 km de côtes, le Cotentin est un territoire profondément tourné vers la mer. Fort de cette identité maritime concrétisée autour de la marque Terre Bleue le Cotentin et dans le cadre de l'Année de la Mer, l'Agglomération a souhaité valoriser ses

paysages côtiers via une exposition ludique. La mise en scène des femmes et des hommes qui font vivre le littoral de la Presqu'île du Cotentin seront ainsi représentés grâce aux Playmobil.

L'Année de la Mer permet de montrer l'omniprésence de la mer dans nos modes de vie et ce, peu importe notre lieu d'habitation. L'océan est à l'origine de la vie puisqu'il permet la production d'oxygène, l'absorption du carbone et la diminution du réchauffement climatique. Cette année, le Cotentin invite également à sensibiliser un large public aux enjeux maritimes, à partager la passion de l'univers marin et à inspirer des actions concrètes en faveur de la préservation de l'environnement

« Le Cotentin, avec son littoral est le candidat idéal pour obtenir la labélisation La Mer en commun », affirme Odile THOMINET, Vice-Présidente en charge de la Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs. « Ainsi, nous souhaitons promouvoir et valoriser les actions mises en place pour préserver nos espaces naturels. »

Inspiré par cette thématique, Jean-Philippe BROUSSIN, artiste « diaromiste » comme il aime se définir parce qu'il réalise des dioramas (mise en scène ou mise en situation de miniatures en trois dimensions), présente du 31 mars au 21 avril 2025

l'exposition *Le Littoral se raconte en Playmobil*.

Le patrimoine maritime du Cotentin un levier pour l'attractivité du territoire

« *Le Cotentin est un territoire maritime que nous avons à cœur de mettre en valeur continuellement*, indique Manuela MAHIER, Vice-Présidente en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin. *Nous l'avons déjà fait en 2021, en créant la marque Terre Bleue le Cotentin pour valoriser l'excellence de notre filière maritime et nautique* ». »

Le patrimoine maritime est une dimension omniprésente dans la politique et les projets menés par l'Agglomération depuis plusieurs années déjà. L'exposition *Le Littoral se raconte en Playmobil* s'inscrit dans cette dynamique de valorisation du territoire maritime, de l'activité qu'il permet et de l'intérêt de protéger cette richesse. Elle rappelle l'importance de sensibiliser pour sauvegarder.

Le littoral, un espace de partage au cœur de l'exposition

Jean-Philippe BROUSSIN a choisi de donner à voir plusieurs paysages clés du littoral que vous saurez reconnaître comme les Tours Vauban, le Pont aux 13 arches et plus encore.

L'exposition a pour vocation de mettre en avant les femmes et les hommes qui font vivre la Presqu'île du Cotentin. Le littoral est un espace vivant qui se partage entre les générations : héritage, transmission et préservation d'un patrimoine maritime très varié (espaces naturels, bâtiments historiques, traditions, techniques de pêche, etc). C'est un lieu de vie et d'échange partagé entre les pratiques

sportives, les activités culturelles, professionnelles ou de loisirs. Le littoral est un espace de vie sociale où cohabitent habitants et visiteurs du Cotentin.

L'exposition : les informations pratiques

Jean-Philippe BROUSSIN propose une exposition pour tous, petits et grands, pour découvrir de manière ludique ce qui fait du Cotentin un territoire unique : la richesse de son littoral.

L'exposition présente également des témoignages de souvenirs liés au littoral, ainsi que des ateliers d'écriture réalisés avec les médiathèques et les élèves de Port-Bail.

Plusieurs animations seront proposées à l'occasion :

- Jeudi 10 avril de 18h à 20h : soirée lecture sur le thème maritime avec la Médiathèque de Port-Bail-sur-Mer ;
- Samedi 19 avril de 14h à 17h : atelier « Graver la Mer » avec la médiathèque de la Cité de la Mer ;
- Les 5, 6, 12, 19 et 20 avril de 15h à 17h : ateliers créatifs avec la médiatrice culturelle de l'Agglomération.

L'exposition et toutes les animations sont gratuites.

Horaires d'ouverture au public :

Du 31 mars au 6 avril (semaine scolaire) :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h (en journée séances dédiées aux scolaires) ;
- Mercredi de 14h à 18h ;
- Samedi et dimanche de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

Du 7 au 21 avril (vacances scolaires) :

- Lundi de 14h à 18h ;
- Du mardi au dimanche de 10h à 12h puis de 14h à 18h ;
- Jeudi et vendredi matin : séances dédiées aux groupes.

Le samedi 12 avril : accès piéton uniquement : bourg fermé pour l'organisation d'une course de vélo.

Contact

Margaret BONISSENT,

Médiatrice culturelle, chargée du développement des publics.

margaret.bonissent@lecotentin.fr

02.50.79.16.65



Communiqué de presse

Vendredi 4 avril 2025

Benoît MERLET
Direction Communication
benoit.merlet@lecotentin.fr
02.50.79.16.37 / 06.47.38.88.96

LA MAISON DU COTENTIN DE SAINT-SAUVEUR- LE-VICOMTE ACCUEILLE LE 4^{ème} FORUM DES MÉTIERES DESTINÉ AUX COLLÉGIENS

Vendredi 4 avril, Françoise LEROSSIGNOL, Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve et Agnès FONTAINE, principale du collège de Saint-Sauveur-le-Vicomte ont présenté le Forum des métiers et des formations, organisé pour la quatrième fois à la Maison du Cotentin de la Vallée de l'Ouve, par le collège Barbey d'Aurevilly, sous la responsabilité de Mme PETIT, professeure de technologie et référente découverte des métiers et des Cordées de la Réussite

La Maison du Cotentin, lieu d'accueil pour tous

La Maison du Cotentin est un véritable lieu d'échanges et de vie qui a pour objectif d'être un Relais d'animation et de mettre à disposition ses salles de réunions pour l'organisation d'expositions ou forum en lien avec des politiques publiques qu'elle soutient, comme c'est le cas pour le forum

des métiers et des formations destiné aux collégiens de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Le Forum des métiers

Le parcours Avenir inscrit dans le PPO (Plan Pluriannuel d'Orientation) permet à chaque élève de la 6^{ème} à la 3^{ème} de réfléchir et de travailler à son projet d'orientation personnel et professionnel. Depuis mars 2018, entres autres actions dédiées à l'orientation, le collège Barbey d'Aurevilly de Saint-Sauveur-le-Vicomte met en place un forum des métiers et des formations, organisé par Mme PETIT, professeure de technologie et professeure principale de 3^{ème}. Il offre aux élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, l'opportunité d'échanger avec des professionnels, de découvrir des métiers parfois mal connus, voire méconnus et de lutter contre les stéréotypes.

La manifestation, accueillera une vingtaine de professionnels dont certains anciens élèves, représentant plusieurs secteurs d'activités du territoire (industrie, commerce, jeunesse, santé, services à la personne, justice...). Les formations seront représentées par :

- L'IFORM ;
- La Fédération Française du Bâtiment (FFB) ;
- L'Institut de la Formation Professionnelle en Région Académique (IFPRA) ;
- Le Centre de Formation et de recrutement des Forces Armées (CIRFA) ;
- Promotrans ;
- Le Groupe FIM ;

- L'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA) ;
- Les Pompiers ;
- Les Métiers du spectacle ;
- L'Agence régionale de l'orientation et des métiers.

Au total, 160 élèves sont attendus.

Cette année, 3 ateliers sont proposés :

- "Jeu de bottes" avec Agrinormandie ;
- Découverte en vidéo du métier de pompiers,
- Découverte des métiers de la soudure avec L'étincelle, espace métiers HEFAÏS.

A noter aussi la présence de l'association WIN Normandie.

Pourquoi La Maison du Cotentin ?

C'est la quatrième fois que le collège Barbey d'Aurevilly sollicite l'Agglomération. Aussi, c'est plus précisément à la Maison du Cotentin (secteur Vallée de l'Ouve) située à Saint-Sauveur-le-Vicomte, que le forum est accueilli.

Le Cotentin soutient cette manifestation qui traduit concrètement les objectifs de la convention qui a été signée en octobre 2021 avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers et la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Il s'agit de mettre en place une politique globale et coordonnée sur l'information métiers, qui viendra appuyer l'action pédagogique individuelle réalisée par l'éducation nationale. La convention décline ainsi sur le Cotentin les axes de la stratégie régionale et notamment celui consistant à aller à la rencontre des publics sur le territoire.

Ainsi, La Maison du Cotentin confirme son rôle d'accueil de proximité pour les habitants de la Vallée de l'Ouve. Elle est, par ailleurs, ouverte aux partenariats, dans le cadre de permanences (MEF/CLIC/Tandem...), mais aussi de manifestations, comme celle d'aujourd'hui. Elle est ainsi un lieu de vie pour le territoire.

CONTACTS :

Céline PETIT
Professeure de technologie, collège Barbey d'Aurevilly
 celine-antoinet.petit@ac-normandie.fr

Agnès FONTAINE
Principale du collège Barbey d'Aurevilly
agnes.fontaine1@ac-normandie.fr
 Ligne directe : 02 33 95 46 41

François DUTERTRE
Directeur de la Maison du Cotentin de la Vallée de l'Ouve
 francois.dutertre@lecotentin.fr
 Ligne directe : 02 33 41 73 56

Médias

<https://www.envies-de-france.fr/magazine/actualites/cherbourg-seconde-rade-mondiale-berceau-sousmarins/>

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/l-acro-vigie-citoyenne-de-la-radioactivite-des-cotes-manchoises-depuis-vingt-ans-1962873>

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/on-est-le-paradis-sur-terre-le-jardin-botanique-de-vauville-a-rouvert-ses-portes-6685710>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/une-nouvelle-collection-de-42-objets-du-titanic-debarque-a-la-cite-de-la-mer-de-cherbourg-4306784>

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/le-departement-de-la-manche-continue-de-payer-le-rsa-mais-deploire-la-hausse-du-cout-pour-la-collectivite-7736222>

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-cotentin/dans-le-cotentin-le-littoral-se-raconte-en-playmobil-6322948?s=03>